

Après l'échec des négociations syndicales - C.N.P.F.

M. BOULIN VEUT DÉPOSER UN PROJET DE LOI SUR LA RÉFORME DES INDEMNISATIONS DE CHOMAGE

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 Dir; Maroc, 1,50 Dir; Tunisie, 1,30 M.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 8,75 \$; Côte d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 2,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grèce, 200 dr.; Irlande, 25 sh.; France, 50 fr.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 7 kr.; Pays-Bas, 1,25 G.; Portugal, 24 esc.; Royaume-Uni, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements 1978

5, RUE DES ITALIENS 75227 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 6207-23 Paris

TÉLEX Paris n° 63672

Tél. : 246-72-23

Le refus de l'aide souhaitée par Rome et Dublin réduit à six le nombre des participants au nouveau système monétaire européen

L'ECU rogné

Approuvé par le conseil des Neuf en tant qu'instrument destiné à déboucher, quelque jour, sur « une zone de stabilité monétaire en Europe », le système monétaire européen restera, pour une période indéterminée, un système à six. Sur le plan pratique, le franc français va donc se trouver à nouveau lié par un taux de change fixe à ses anciens partenaires du « serpent » (danois, néerlandais, allemand, danois et du Danemark), tandis que le livre sterling, le livre irlandaise et la lire resteront en dehors du système.

Soulagement et discrète satisfaction à Londres

C'est la semaine prochaine seulement qu'on connaîtra la décision définitive de l'Italie et de l'Irlande à l'égard du nouveau système monétaire européen, approuvé mardi soir 5 décembre par six des neuf pays du Marché commun. La Grande-Bretagne, qui se réjouit de ne pas être isolée dans son attitude de refus, sera associée au nouveau dispositif sans pouvoir peser sur son orientation.

Version améliorée du « serpent » ?

long déclin de la devise américaine. L'échec enregistré sur le premier point, avec le triple refus britannique, italien et irlandais, donne-t-il rétrospectivement raison à ceux qui voyaient dans cette décision le début d'un renfort de publicité, une habile mise en scène propre à masquer le retour du franc dans le « serpent » européen dominé par le deutschemark, sous les auspices du lancement d'un mécanisme tout à fait nouveau ?

Raideur persistante du R.P.R.

Rentré mardi soir de Bruxelles, M. Giscard d'Estaing a présidé, mercredi matin, le conseil des ministres, devant lequel il a rendu compte de la réunion du conseil européen. Le chef de l'Etat a expliqué, dans une déclaration lue par son porte-parole, les raisons pour lesquelles il n'avait pas demandé au conseil européen de garantir que la future Assemblée européenne n'accroîtrait pas ses compétences. Il répondait ainsi au R.P.R., qui lui avait adressé une requête en ce sens.

Sauf sur le papier, l'initiative lancée en avril à Copenhague par le chancelier Schmidt et par M. Giscard d'Estaing n'a pas réussi pour le moment à dépasser véritablement les dimensions d'un projet franco-allemand. Une longue et pénible expérience a pourtant fini par convaincre les Britanniques et les Italiens que la dépréciation monétaire était un faux remède contre la crise. Telle est aussi la disposition d'esprit du gouvernement français. Comment peut-on s'expliquer, dans ces conditions, qu'un terrain d'entente n'ait pu finalement être trouvé, propre à permettre aux trois pays qui, au cours des dernières années, ont été contraints successivement de quitter le « serpent » de se lancer ensemble dans la nouvelle entreprise ?

La semaine prochaine...

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les résultats du Conseil européen sont très en deçà de ce qu'on avait espéré à Bonn et à Paris. Au stade actuel, l'initiative de relance de la coopération monétaire, prise en mars à Copenhague par M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt, puis confirmée en juillet à Brême, n'a guère été couronnée de succès. Certes, les mécanismes du système monétaire européen (S.M.E.) sont en place, et rien ne s'oppose à ce qu'ils commencent à fonctionner à la date prévue du 1^{er} janvier 1979. Mais pour l'in-

Le présidium de la Communauté

par MAURICE DUVERGER

1979 sera l'année de l'Europe. Elections de l'Assemblée au suffrage universel, création d'une monnaie de compte commune : voilà deux réformes importantes. La seconde plus que la première : si l'ECU voit le jour, s'il ne présente pas les défauts du « serpent » qui l'a précédé, un grand pas sera fait sur le chemin de l'unité. Même désignés par les peuples, les députés à Strasbourg ne pourront pas en faire de plus grand. Même une modification du traité de Rome — très improbable d'ailleurs — ne leur donnerait pas cette possibilité.

Le conseil politique du R.P.R. devait se réunir mercredi 6 décembre, à 18 heures, au siège du mouvement, rue de Lille. Cette décision a été prise mardi après-midi par M. Jacques Chirac, qui a reçu dans sa chambre de l'hôtel de la Ville M. Alain Duverger, secrétaire général du R.P.R. L'ordre du jour de cette réunion n'a pas été précisé. Le maire de Paris, hospitalisé depuis l'accident dont il a été victime le dimanche 26 novembre, pourrait quitter l'hôtel de la Ville vers le 16 décembre.

Autant le refus de Londres était attendu, autant celui de Rome a produit un choc, de même que la position extrêmement rigide du président de la République au cours de la dernière négociation avec le président du conseil italien. Tout se passe comme si, au départ, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient sous-estimé les obstacles de politique intérieure qu'ils rencontreraient sur leur chemin. Une fois de plus, on constate qu'il ne suffit pas d'un concours de bonnes volontés, ni même d'analyses parfaites, pour aboutir à une décision commune.

tant, seule parmi les Etats membres dont la monnaie flotte librement, la France va rejoindre le clan des pays du « serpent », c'est-à-dire des pays s'imposant déjà une stricte discipline dans leurs relations de change.

Le Royaume-Uni a confirmé, le 5 décembre, qu'il n'avait pas l'intention, dans l'avenir immédiat, de participer au S.M.E., ce qui n'a pas constitué une surprise.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(Lire la suite page 4.)

Le médecin de 1978 n'a plus rien à voir avec l'image classique du professionnel individualiste, coiffe, autoritaire. La convention nationale, signée avec les Caisses de l'assurance maladie, dès 1971, met légitimement la médecine à la portée de tous, grâce à un remboursement des frais médicaux. Les barèmes d'honoraires, après négociations cartées, sont fixés par le gouvernement lui-même. Ils le furent toujours avec une extrême rigueur. C'est-à-dire que les médecins appliquent, en dehors de quelques dérogations de plus en plus exceptionnelles, des tarifs déterminés. Ce poste de dépenses de l'assurance maladie est d'ailleurs le seul qui n'a pas progressé en valeur relative.

Le conseil politique du R.P.R. devait se réunir mercredi 6 décembre, à 18 heures, au siège du mouvement, rue de Lille. Cette décision a été prise mardi après-midi par M. Jacques Chirac, qui a reçu dans sa chambre de l'hôtel de la Ville M. Alain Duverger, secrétaire général du R.P.R. L'ordre du jour de cette réunion n'a pas été précisé. Le maire de Paris, hospitalisé depuis l'accident dont il a été victime le dimanche 26 novembre, pourrait quitter l'hôtel de la Ville vers le 16 décembre.

C'est incontestablement en Italie que s'est produit, durant les derniers jours, un changement de climat de nature à remettre en question ce qui, après les entretiens bilatéraux de l'automne sur le projet européen, paraissait quasiment acquis. Il était pourtant déjà perceptible depuis le début d'octobre que le programme de redressement à moyen terme du ministre du Trésor, M. Pandolfi, extrêmement bien accueilli par les créanciers de l'Italie, faisait beaucoup moins par les militants syndicaux et par ceux du parti communiste.

En-dehors de la monnaie et des élections, dont on parle beaucoup, un troisième problème est plus important que les deux précédents : celui de l'exécutif communautaire. Bien qu'on en parle peu, il commande en fait l'avenir de l'Europe. Les discussions sur les prérogatives de l'Assemblée ont un côté rétro. Voici plus d'un demi-siècle que les pouvoirs des Parlements décroissent dans les nations d'Occident, au profit des gouvernements. Ces derniers sont devenus l'organe principal d'impulsion et de décision politique, dans le cadre défini par les députés et sous leur contrôle. Avant 1939, la Grande-Bretagne et les pays du Commonwealth pratiquaient seuls un régime de ce genre grâce à la stabilité de leurs majorités. Depuis 1945, la République fédérale d'Allemagne, la France, le Japon, l'Autriche, la Suède, l'Irlande, Israël, etc. se sont alignés sur le modèle anglais.

Le tour de passe

Par contre, ce que nous savons depuis toujours, c'est que, dans la relation qui lie les besoins de la clientèle aux nécessités des prostituées, les proxénètes n'interviennent jamais par hasard, car il n'y a pas que dans les maisons closes que le tour de passe ressemble à un tour de passe-passe.

BERNARD CHAPIUIS.

Le médecin de 1978 n'a plus rien à voir avec l'image classique du professionnel individualiste, coiffe, autoritaire. La convention nationale, signée avec les Caisses de l'assurance maladie, dès 1971, met légitimement la médecine à la portée de tous, grâce à un remboursement des frais médicaux. Les barèmes d'honoraires, après négociations cartées, sont fixés par le gouvernement lui-même. Ils le furent toujours avec une extrême rigueur. C'est-à-dire que les médecins appliquent, en dehors de quelques dérogations de plus en plus exceptionnelles, des tarifs déterminés. Ce poste de dépenses de l'assurance maladie est d'ailleurs le seul qui n'a pas progressé en valeur relative.

An public Italien comme un public français, n'a-t-on pas finalement présenté l'adhésion au S.M.E. comme la meilleure garantie du maintien des « disciplines » nécessaires en matière de revenus ? La crainte du P.C.I. de se laisser déborder par une base de plus en plus désorientée par l'appui tacite donné par la direction du parti à une politique d'austérité suffit sans doute à expliquer l'article important publié dimanche dans « l'Unità » par l'un de ses membres, M. Barca. Celui-ci y annonçait pour la première fois l'hostilité de son parti à une participation active de l'Italie au S.M.E., faute notamment, pour cette dernière, d'avoir obtenu les transferts de ressources suffisantes de la part de ses partenaires plus prospères.

Seule parmi les grandes nations, l'Italie reste fidèle à l'archaïsme parlementarisme qui la maintient

Le tour de passe

Par contre, ce que nous savons depuis toujours, c'est que, dans la relation qui lie les besoins de la clientèle aux nécessités des prostituées, les proxénètes n'interviennent jamais par hasard, car il n'y a pas que dans les maisons closes que le tour de passe ressemble à un tour de passe-passe.

BERNARD CHAPIUIS.

Le médecin de 1978 n'a plus rien à voir avec l'image classique du professionnel individualiste, coiffe, autoritaire. La convention nationale, signée avec les Caisses de l'assurance maladie, dès 1971, met légitimement la médecine à la portée de tous, grâce à un remboursement des frais médicaux. Les barèmes d'honoraires, après négociations cartées, sont fixés par le gouvernement lui-même. Ils le furent toujours avec une extrême rigueur. C'est-à-dire que les médecins appliquent, en dehors de quelques dérogations de plus en plus exceptionnelles, des tarifs déterminés. Ce poste de dépenses de l'assurance maladie est d'ailleurs le seul qui n'a pas progressé en valeur relative.

M. Andreotti aurait-il pu neutraliser l'opposition à un accord européen de l'allié de la démocratie chrétienne au sein de la majorité en revenant de Bruxelles avec un « bon accord » de nature à désarmer l'argumentation communiste ? On pourrait discuter à perte de vue si les demandes formulées « in extremis » par le négociateur Italien étaient vraiment « exorbitantes » selon l'expression de la délégation allemande, qui dans cette affaire comme dans d'autres, a défendu les mêmes thèses que M. Giscard d'Estaing.

L'OTAN DÉCIDE DE S'ÉQUIPER D'UN SYSTÈME DE RADARS VOLANTS

(Lire page 38.)

PRIX RENAUDOT

Conrad Detrez

l'herbe à brûler

CALMANN-LÉVY

MAGRITTE A BRUXELLES

Le mystère des choses quotidiennes

Le Palais des beaux-arts de Bruxelles a deux hôtes : Magritte et Penamarenko. Un peintre d'images magiques et un sculpteur fasciné par la magie des machines volantes. Dehors d'horizons inventés de tous pièces, grands rires mécaniques, folles de boutonnières, de cordages, de volages... Mais le grand planeur, c'est l'immobile Magritte, le peintre de « l'empire des lumières » qu'il a traversé à ciel ouvert sur un nuage de coton ou de béton, portant de gigantesques gilets d'attelage.

Pour Magritte, c'est l'heure de la consécration avec une rétrospective de plus de deux cents tableaux qui doit, en janvier prochain, être présentée à Paris au Centre Georges-Pompidou. C'est la première fois que son œuvre apparaît dans toute son étendue — plus riche et plus in-

quète — à travers ses ombres et ses lumières.

Des tableaux et une vie de peintre. Comme d'autres faisaient de leurs toiles des fenêtres ouvertes sur le paysage, Magritte ouvrait les siennes sur le monde du rêve, qu'il objectivait en quelque sorte par des images. Ce sont des tranches de vie onirique, toutes frémissantes et toujours « opératoires » pour les spectateurs que nous sommes, des décennies après. Leur langage muet est le nôtre, celui de la vie contemporaine, traversée par une grande inquiétude. « Longtemps », écrit son ami le poète Louis Scutenaire, le monde a été aveugle aux tableaux de Magritte. Pourtant, ses peintures nous mettent la nez sur la réalité.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 15.)

NOUVELLES

objets de la C.E.E.

LE PAYSAN

LE CANDIDAT

GUIDE DES MALITÉS CILES

ROA

100%

LES BOBINES

10 décembre

MOLL

PARDESSUS COSTUMES MESURE

LEGRAND

سكنا من الأصل

هكذا من الأصل

idées

EUROPE

Le présidium de la Communauté

(Suite de la première page.)

Les divers projets de réforme des institutions communautaires ignorent tout à fait cette évolution des systèmes démocratiques. Leurs auteurs sont fidèles à l'image du régime parlementaire telle qu'on la décrivait sur les bancs des facultés de droit dans les années 30. Les rédacteurs du traité de Rome l'étaient également. Ils ont fait de la Commission un embryon de gouvernement européen, en prévoyant qu'elle pourrait être renversée par une motion de censure votée par l'Assemblée.

Le rapport Vedel a ensuite suggéré que le choix de son président soit approuvé par les députés de Strasbourg, qui devraient lui donner leur investiture après sa démission par les gouvernements intéressés. Le rapport Tindemans a été plus loin en demandant que le président soit désigné par le conseil, qu'il se présente ensuite devant l'Assemblée avec son programme pour recevoir l'investiture, qu'il désigne enfin les membres de la Commission.

Jusqu'ici, un seul aspect de ces documents a été souligné : leur

tendance à développer la supranationalité et à créer un véritable gouvernement fédéral au-dessus des gouvernements nationaux. On n'a pas pris garde au fait que ce gouvernement fédéral serait aussi instable et aussi faible que ceux de la République italienne d'aujourd'hui, de la Troisième et de la Quatrième République française, de la République de Weimar et de tous les régimes où les Parlements ne disposent pas d'une majorité cohérente et disciplinée. Car, l'Assemblée de Strasbourg n'en disposera pas, étant donné que les divisions politiques internes s'y superposent aux divisions nationales.

Les partisans de la supranationalité étaient forcés d'engager dans la voie du parlementarisme classique. Seul un exécutif collectif permet d'associer des représentants de chaque Etat au gouvernement communautaire. Les rêves de présidentialisme, un moment caressés, sont irréalisables. Pendant plusieurs générations, les sentiments nationaux seront trop forts pour que l'Europe soit gouvernée à la façon des Etats-Unis. L'élection au suffrage universel d'un président de la Commu-

nauté n'appartient pas à l'horizon 2070. Elle relève de la science-fiction, non du projet politique. L'idée d'un gouvernement fédéral de type parlementaire en relève aussi. Dans un avenir prévisible, ni la Grande-Bretagne ni la France n'accepteront un véritable exécutif supranational.

La seconde génération d'europhètes a pris conscience de ces problèmes, que la première avait négligés. M. Giscard d'Estaing a joué un rôle essentiel dans ce domaine. Sa foi communautaire n'est certes pas moindre que celle de Jean Monnet. Mais elle tient compte de l'évolution des choses et des esprits dans les trente ans qui ont suivi l'initiative de la C.E.C.A. Le président de la République française souhaite ce gouvernement fédéral d'une Europe supranationale. Mais avec le même réalisme que le pape Jean Paul II espérant l'avènement du royaume de Dieu sur la terre. En distinguant le futur lointain, le point oméga de l'évolution, et l'entre-deux où nous vivons, on vivra nos enfants.

Les déclarations sur l'Europe confédérale doivent être rapprochées de l'initiative prise en 1974. En proposant aux chefs de gou-

vernement de la Communauté de se réunir désormais « trois fois par an et chaque fois que nécessaire » avec le président de la Commission, M. Giscard d'Estaing a fait créer par eux une nouvelle institution communautaire, non prévue par les textes : le « conseil européen ». Celui-ci est devenu progressivement le véritable exécutif de la Communauté. En même temps qu'il s'établissait, les chefs de gouvernement ont décidé de renoncer à la pratique de l'unanimité au Conseil de la Communauté, que la France avait imposée en 1966, contrairement à la lettre des traités.

Ce retour au texte a pour conséquence que les problèmes importants et délicats glissent nécessairement vers le nouveau « conseil européen » et non vers le Conseil et la Commission de la Communauté. Entre ces dernières institutions, qui sont supranationales, et le conseil européen, qui est seul confédéral, la répartition des compétences ressemble un peu à celle que font les théoriciens soviétiques entre le pouvoir politique d'Etat et le « pouvoir administratif d'Etat ». Les chefs de gouvernement réunis en conseil européen exercent le pouvoir politique de la Communauté. Le conseil et la Commission prévus par les traités de Rome en exercent le pouvoir administratif.

On pourrait pousser la comparaison avec le système soviétique, en notant que le conseil européen ressemble un peu au « super-exécutif » qui remplace le chef de l'Etat en U.R.S.S. La Communauté ne peut pas se donner un président. Mais elle est en train de se donner un « présidium ». C'est autour de lui qu'il faudrait développer désormais l'effort de réflexion et d'imagination. Après quatre ans d'expériences, on constate en effet qu'il a eu deux conséquences, presque contradictoires. D'un côté, il a rogné la supranationalité, en empiétant sur les conséquences des organes communautaires officiels : de l'autre, il a développé la construction de l'Europe. Sans lui, les députés à l'Assemblée de Strasbourg ne seraient pas élus au suffrage universel. Sans lui, la création d'un système monétaire commun aurait été beaucoup plus difficile.

On constate en même temps que ses décisions sont mieux acceptées par les grandes nations que celles des organes communautaires, et en particulier par la France. Notre Assemblée nationale vient de refuser l'application d'une décision fiscale des institutions de Bruxelles. Elle a entériné sans trop de difficultés les élections au suffrage universel. La création d'une monnaie commune ne soulève pas de grandes oppositions. La voie de la Confédération s'avère finalement plus efficace que celle de la supranationalité, qui conduit vite à l'impasse. Mais c'est une voie nouvelle, que les partisans de l'Europe n'ont pas encore explorée.

MAURICE DUVERGER.

ALLER A LA GRANDE EUROPE

par PAUL ROHR (*)

La République fédérale est déjà par elle-même la principale puissance économique et financière du continent. Rejoindre par ce qui est aujourd'hui la République démocratique allemande, elle serait dominante en Europe. C'est un aspect préoccupant du problème. Mais il importe de le ramener à de justes proportions, car il existe un autre péril, qui, lui, est actuel.

S'il est souhaitable que les Allemands demeurent attentifs aux dangers des extrémismes, il faut honnêtement reconnaître que toutes les élections partiellement démocratiques qui se sont succédées chez eux ont démontré que les conceptions extrêmes, de quelque côté qu'elles viennent, n'exercent plus guère de séduction sur les citoyens d'outre-Rhin. La démocratie allemande, forgée par le grand Adenauer, est plus saine que celles d'autres pays européens. Les Allemands n'ont pas oubliés les maux du régime nazi, mais ils n'ont pas davantage perdu le souvenir de la terrible inflation qui a perdu la République de Weimar, et dont est justement né Hitler. Ce qui explique que pas plus le communisme que l'un ou l'autre mouvement d'extrême droite groupant quelques rares nostalgiques du national-socialisme n'a de chances de s'imposer.

Si chez ceux qui ont originaires des régions perdues à l'Est il subsiste une bien compréhensible nostalgie de ce qui fut, et reste, dans leur esprit, le « Heimat » (leur patrie), il n'en demeure pas moins que pour la grande majorité des Allemands ce problème est définitivement réglé et que la situation qui s'est établie ne sera plus remise en cause. C'est dans la constitution d'une Europe solidement unie, dont la réalisation tarde malheureusement trop, que l'on cherche à rendre moins sensibles aux intérêts les sacrifices qui sont la conséquence d'une guerre provoquée et perdue. Déjà les relations entre la République fédérale et la Pologne se sont sensiblement

améliorées, comme l'ont démontré la récente visite à Bonn du premier de Pologne et l'accueil cordial qu'il y a reçu.

Le problème du rétablissement de la nation allemande est bien différent et n'a rien à voir avec un néo-nationalisme. Les générations qui arrivent partout à la direction des affaires et estiment logiquement n'avoir pas de responsabilité dans les horreurs passées, et surtout les jeunes qui sont nés bien après l'effroyable tempête, n'accepteront pas indéfiniment la situation qui a été créée par la division brutale de leur pays, qui sépare des familles et maintient emprisonnée une partie de la population. C'est un problème bien différent de celui de la frontière Oder-Neisse, et les exigences qui tôt ou tard ne manqueront pas d'être formulées ont un caractère humain qu'il serait dangereux de méconnaître.

En fait la mise en train de l'Ostpolitik, dont la puissante opposition conteste le bien-fondé a fait apparaître une dangereuse équivoque. Les partis au pouvoir ont pratiquement consacré la division, en reconnaissant la R.D.A. comme Etat indépendant, tout en réaffirmant leur attachement à l'unité nationale. Cette position contradictoire est expliquée par la nécessité de développer les relations entre les deux Allemagnes, en empruntant la seule voie disponible. Cette politique a effectivement rapproché quelque peu les populations et apporté aux deux parties à la fois des avantages et des inconvénients, mais elle a créé une situation ambiguë. Non moins

(*) Président du comité de politique étrangère de Bruxelles.

ambitieux est la politique des Occidentaux, qui appliquent sans réserve les conséquences des arrangements intervenus tout en faisant — officiellement — montre de compréhension pour le souci de maintenir ouvertes les perspectives d'une réconciliation.

Bien sûr, il n'est guère possible d'obtenir dans les conditions actuelles un changement d'attitude de l'Union soviétique à l'égard du problème allemand. Ce n'est donc pas — ou pas encore — une question d'actualité. Le danger qui nous guette, c'est que le peuple allemand, se rendant compte qu'il n'a rien d'autre à espérer du monde occidental que quelques bonnes paroles, ne réalise de mieux en mieux que son drame ne peut être résolu que par un arrangement avec l'Union soviétique, qui tient fermement en main les clefs du problème. Ce qui finirait par être fatal.

Il faut, d'autre part, aussi considérer les conditions de rétablissement de la nation allemande, dans des conditions qui ne soient pas celles de la R.D.A., ce qui dans la pratique assurera, quelles qu'en soient les modalités, le rétablissement de la nation allemande, dans des conditions qui, au lieu d'accroître les menaces, contribueront au renforcement de la paix et de la fraternité.

(1) Le Monde du 13 septembre.

L'HEURE DE VÉRITÉ

par ANDRÉ MARTIN (*)

construire un projet parfaitement cohérent. Et puis, il y a eu mai 1968 qui a sonné le glas des premières espérances.

« Nous avons tout juste les moyens de notre politique », m'a dit un jour le général de Gaulle lorsque je lui parlais de l'aviation future.

Une politique étrangère ambiguë

Notre politique étrangère est frappée d'ambiguïté tant que dans l'association européenne nous serons les seuls de notre avis en matière de défense. Il n'y a que deux voies : amener les autres à nous ou les rejoindre. Y sommes-nous préparés ?

Supposons que, par suite de circonstances actuellement imprévisibles, un conflit entre l'Est et l'Ouest éclate en Europe. Deux cas extrêmes peuvent être envisagés.

Dans le premier, il aurait manqué une dizaine de bonnes divisions à l'Allemagne pour étaler le premier choc, stopper l'offensive et empêcher l'invasion de toute l'Europe. Les historiens diraient : « Si la France avait contribué à

la défense avec des forces suffisantes, tout aurait pu être évité. » Dans la seconde, la France aurait pratiqué une politique vraiment indépendante, les troupes soviétiques seraient arrivées sur le Rhin. Mais elle se serait dotée d'une force nucléaire stratégique et tactique ne pouvant être anéantie d'un coup. Elle pourrait alors espérer au mieux être épargnée, au pire connaître la finalisation.

Au regard de ces hypothèses, nous ne disposons de rien de valable dans un cas comme dans l'autre. Il n'est que de lire l'article de Jacques Isard pour comprendre que c'est maintenant que nous devrions disposer des forces prévues pour 1985-1990. Nous aurions surmonté pas mal d'obstacles financiers et techniques qui sont encore devant nous, et nous pourrions nous préparer à de nouveaux progrès comme ceux qui sont en cours de réalisation chez les Deux Grands.

Comme en économie, l'heure de vérité est arrivée. Il s'agit de savoir si nous sommes capables de devenir un partenaire muséifié de l'association européenne.

(*) Général d'armée aérienne (O.R.A.), ancien chef d'état-major interarmes. Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air.

Le Parlement européen a-t-il un avenir ?

par V. ARDATOVSKI (*)

On ne prévoit plus d'atavismes : les élections directes au Parlement européen auront lieu dans les pays de la Communauté économique européenne du 7 au 10 juin 1979. Dernièrement, alors que je voyageais en Italie, on me questionnait sur mon attitude envers ces élections : est-elle positive ou négative ? Je répondais que ce n'est ni l'un ni l'autre : je suis sceptique. La revue anglaise The Labour Monthly écrit à propos du Parlement européen actuel, où les représentants sont envoyés par les Parlements nationaux, que toutes ses fonctions se réduisent à un « journal mural démocratique », un « club de discussions », et que « l'avis du Parlement ne signifie rien ».

Alors que peut donc changer un autre système d'élections, ou bien l'accroissement du nombre de sièges jusqu'à 410 au lieu de 198 ? Les « européistes » estiment que les fonctions du Parlement seront élargies et qu'il obtiendra des attributs de pouvoir supranational. Mais de tels « européistes » ne détiennent pas la majorité dans les pays des Neuf. Il suffit de dire que M. Raymond Barre a déclaré catégoriquement qu'il ne peut être question d'élargissement des pouvoirs du Parlement européen. L'Angleterre, qui hésita longtemps avant de décider si elle prendrait part ou non aux élections au Parlement européen, se comme condition de son consentement une position analogue.

On présume que dans le futur Parlement les alliances se formeront non pas selon l'indice national, mais selon les partis. Cela aussi suscite bien des doutes. Effectivement, qu'ont donc de commun les démocrates chrétiens italiens qui préconisent la coopération parlementaire, ainsi que la coopération administrative, avec les communistes dans les provinces et les démocrates-chrétiens ultra-conservateurs de Strauss en Bavière ? Les communistes français et les communistes italiens ne sont pas unanimes sur la question de l'avenir de la Communauté économique européenne. Les communistes italiens sont pour l'extension du Marché commun, pour l'adoption de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Quant aux communistes français, ils s'y opposent, estimant que cela léserait les intérêts de leur pays. Les communistes de Grèce, par exemple, sont contre l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., ce qui aboutirait, à leur avis, à une dépendance encore plus grande de l'économie nationale vis-à-vis des monopoles d'Europe occidentale.

À la conférence sur les problèmes européens qui était organisée par le P.C.I. et s'est achevée dernièrement à Rome, un des leaders du parti, Giorgio Amendola, a déclaré que le Parlement européen doit permettre de marquer un pas dans la voie de la création d'un « nouveau pouvoir supranational capable de résoudre les problèmes que les États nationaux ne sont plus en état de résoudre ». Il a expliqué que ce pouvoir doit servir pour une transformation démocratique et socialiste de la Communauté. C'est très bien, mais les vrais patrons des pays occidentaux, les piliers du système capitaliste, tolèrent-ils l'apparition d'un organisme supranational orienté vers des transformations socialistes ? C'est fort douteux. De plus, pour le moment, les sondages effectués dans les pays occidentaux ne garantissent pas l'apparition d'une majorité de gauche au Parlement élu par vote direct. Ils ne garantissent d'ailleurs pas non plus une majorité évidente des conservateurs.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons parler de l'élargissement des fonctions et des pouvoirs de tous les organismes de la Communauté économique européenne. Mais pour le moment rien de notable n'a été fait en ce sens, car la vie de la C.E.E. se compose des litiges et des collisions résultant de la diversité des intérêts des différents pays et groupes de monopoles.

En attendant, chacun place tout d'abord à la base de la politique « européenne » ses propres intérêts. C'est ainsi qu'en proposant un nouveau système monétaire le chancelier Helmut Schmidt part de la défense des intérêts du mark ouest-allemand, et non pas de la lire ou de la livre sterling. La position du gouvernement français dans cette question est fondée sur le plan économique de Barre.

Admettons que le débat sur cette question ou une autre question importante soit transféré au Parlement européen nouvellement élu. Cela changerait-il quoi que ce soit ? Ce n'est guère probable.

Il est certain que quelque chose sera fait dans le sens de l'intégration de l'Europe occidentale. Il n'y a par exemple aucun obstacle à mettre en usage un passeport unique pour tous les citoyens de la C.E.E. Les chômeurs italiens émigreront avec des papiers semblables à ceux du migrant de la Ruhr qui emploie leur main-d'œuvre à bon marché. Je n'exclus pas non plus une extension des Neuf, après laquelle le Marché commun ne demeurerait qu'une partie de l'Europe, ce même groupement économique « écroulé » par des contradictions internes. Et les 410 parlementaires « intereuropéens » qui y procourraient des discours roflants n'appartient aucun élément décisif pour des changements réellement progressistes sur notre continent.

(*) Commentateur de l'agence de presse soviétique Novosti.

mon premier est
mon deuxième est
mon troisième est

UNE CALCULATRICE
UNE MONTRE
UN RÊVE...

mon tout est une
CASIO
CQ-81



offrez-la en cadeau!

20 AUTRES
MODELES
• simples
• scientifiques
• combinés

CASIO
CALCULATRICE (ADAPTEE)
à l'usage de la main droite

Importateur exclusif NOBLET-PARIS

RESTAURATION DUN
recul l'empore

La rosa

FEMINA
SONKIN
l'amour
de père

L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE Du « recul temporaire » au « succès limité »

Le Parlement européen a-t-il un avenir ?

Bruxelles (Communautés européennes). — Certains accouchements peuvent être tout particulièrement...

Bruxelles (Communautés européennes). — Certains accouchements peuvent être tout particulièrement...

Dès lundi matin 4 décembre pourtant tous les observateurs de la scène communautaire affirmaient volontiers que l'opération se ferait sans douleur...

Au petit matin

Exception faite de quelques sources indigestes, le service de M. Andreotti ne soulève que peu d'intérêt...

De notre envoyé spécial

La journée de lundi s'achève sans qu'il soit question à nouveau du discours de M. Andreotti...

M. Andreotti ne bluffait pas

C'est mardi, en fin de matinée, qu'éclata la nouvelle péripétie: le bruit se répandit que M. Giscard d'Estaing aurait demandé une suspension de séance...

huit autres membres de la Communauté. Cela en partie grâce à M. Giscard d'Estaing...

vingt parle anglais, lorsqu'il va en visite à Londres, mais français quand il se rend à Rome...

Pendant ce temps, un membre de la délégation française explique plus discrètement que le revirement italien est bien dû à celui du P.C.I...

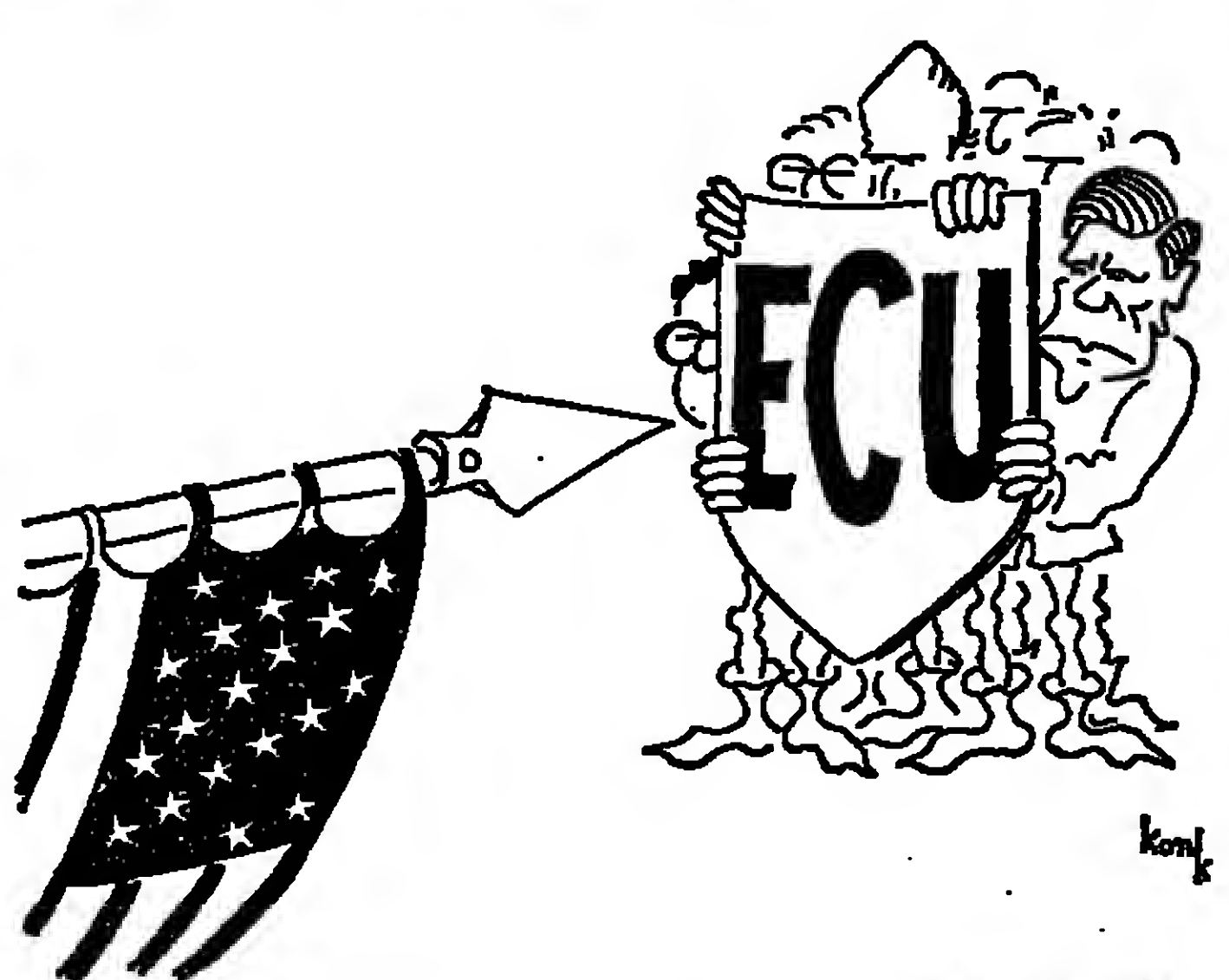
Après que M. Schmidt eut convenu qu'il n'y avait pas de quoi « jubiler », M. Andreotti devint plus précis...

JACQUES AMALRIC.

La résolution finale

Voici les principaux extraits de la résolution des conseils européens du 6 décembre concernant l'instauration d'un nouveau système monétaire européen.

- Introduction
Paragraphe 2 : (...) Un système monétaire européen (S.M.E.) sera instauré à compter du 1er janvier 1979...
Paragraphe 3 : (...) Les poids des monnaies entrant dans la composition de l'ECU seront l'objet d'une révision dans un délai de six mois...
Paragraphe 4 : (...) Le taux de change et le mécanisme d'intervention...
Paragraphe 5 : (...) Les ajustements des taux-pivots seront effectués dans le cadre d'une procédure commune...
Paragraphe 6 : (...) Lorsque une monnaie franchit son seuil de divergence...
Paragraphe 7 : (...) Des facilités de crédit à très court terme...
Paragraphe 8 : (...) Afin de disposer de moyens de règlement...



Paragraphe 1 : (...) Le conseil européen souligne l'importance qui s'attache à ce que soit désormais évitée la création de M.C.M. (montants compensatoires) durables et à ce que soient progressivement réduites les M.C.M. existants...

ques et financiers particulièrement étroits avec les Communautés européennes peuvent participer au système des taux de change et au mécanisme d'intervention (...)

Paragraphe 3 : Le S.M.E. est et restera entièrement compatible avec les principes de l'accord relatif au F.M.I.
Paragraphe 4 : (...) Le conseil européen souligne l'importance qui s'attache à ce que soit désormais évitée la création de M.C.M. (montants compensatoires) durables et à ce que soient progressivement réduites les M.C.M. existants...

CASIO advertisement featuring a calculator and watch. Text: 'UNE CALCULATRICE, UNE MONTRE, UN REVEIL... CASIO offre la précision, la fiabilité, la polyvalence...'

Advertisement for 'PRIX FÉMINA FRANÇOIS SONKIN' by Pierre Maury. Text: 'Un amour de père. La surface parfaitement plane d'un amour absolu. Pierre Maury - Les Nouvelles Littéraires. Un écrivain sans pareil... d'une précision toujours déviée vers l'insolite et l'ironie qui grince. Matthieu Galey - L'Express. GALLIMARD'

Advertisement for 'Le Monde DE L'ÉDUCATION' featuring 'LIVRES, JOUETS ET DISQUES' for children. Text: 'Le Monde DE L'ÉDUCATION, numéro de décembre, LIVRES, JOUETS ET DISQUES pour les enfants. EN VENTE PARTOUT : 6 F'

Advertisement for 'PRIX GONCOURT MODIANO' by Bertrand Poirot-Delpech. Text: 'PRIX GONCOURT MODIANO, Rue des Boutiques Obscures. Une économie, une maîtrise, qui en font le plus nécessaire des romans de Modiano, sinon le meilleur. Bertrand Poirot-Delpech, Le Monde, GALLIMARD'

Handwritten text in Arabic script: 'سكزامن الاصل'

سكزامن الامم

LA CONSTRUCTION

L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU SYSTEME MONETAIRE

La semaine prochaine...

(Suite de la première page.)

Au reste, le Conseil européen, faisant preuve de plus de compréhension à l'égard des Britanniques que n'avaient pu le faire croire les prises de position de M. Schmidt avant ou même au début de la session, approuva les dispositions nécessaires pour que le Royaume-Uni (ou tout autre pays qui différerait son adhésion) ne se sente pas exclu et pour, de la sorte, faciliter son adhésion ultérieure.

La mauvaise surprise vint de MM. Andreotti et Lynch, les premiers ministres italien et irlandais. Estimant très insuffisantes les « actions parallèles », c'est-à-dire les transferts financiers envisagés en leur faveur pour les aider à supporter les contraintes du S.M.E., ils annonçèrent qu'ils ne leur était pas possible de se prononcer, tout de suite, sur leur adhésion au nouveau système de change. Ils demandèrent donc un délai de réflexion d'une semaine pour consulter leurs cabinets et leurs Parlements. Ce fut la douche froide. L'impression d'échec était d'autant plus brutale qu'inattendue.

La vaste opération, bruyamment orchestrée depuis Copenhague, allait-elle avoir plus ou moins comme seul résultat quelque chose ressemblant étrangement à la troisième entrée du franc français dans le « serpent » ? Les Français, leur premier réflexe de déception surmonté, nièrent que la situation se présentât de manière si sombre. M. Giscard d'Estaing, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion, mit, exclusivement, l'accent sur les aspects positifs des décisions prises. « Cet accord me paraît, déclara-t-il, très voisin de l'objectif que nous nous proposons d'atteindre ; il représente l'aboutissement d'un véritable système monétaire pour l'Europe. »

produire aurait pu être évité, car elle était disposée à faire un geste supplémentaire dans le sens voulu par les Italiens et les Anglais.

Les contacts à haut niveau entre les dirigeants de l'Italie et de l'Irlande et ceux de l'Allemagne fédérale et de la France n'avaient pas manqué pourtant au cours des semaines qui ont précédé le conseil européen et l'on pouvait supposer que les positions en présence étaient parfaitement connues. De surcroît, les propos plutôt optimistes, qui avaient été tenus de part et d'autre lors de ces rencontres, portaient à penser qu'un terrain d'entente pouvait, sans difficultés majeures, être trouvé. En vérité, on avait espéré trouver sur place, à Bruxelles, les conditions d'une décision et il s'est fait que les circonstances furent défavorables.

La seule proposition concrète faite par les pays « riches » fut d'ouvrir aux deux pays (le Royaume-Uni ne participait pas au S.M.E. s'excluant formellement du bénéfice des « actions parallèles ») la possibilité de prêts supplémentaires de la Banque européenne d'investissement, pour un montant d'un milliard d'écus par an, pendant cinq années. Il était entendu que, grâce à une bonification d'intérêt de 3 % représentant une subvention annuelle de 200 millions d'ECU, ces prêts seraient octroyés au taux préférentiel de 6 %.

Le montant des transferts demandés par l'Italie et l'Irlande — au dernier moment », souligna M. Giscard d'Estaing — était très supérieur à cette offre. Une possibilité de compromis aurait consisté à jouer sur les crédits du Fonds régional. Le problème était d'ailleurs posé au conseil européen : en effet, approuvé un amendement portant de 600 millions d'unités de compte — montant fixé par les chefs de gouvernement eux-mêmes en 1977 — à 1 100 millions les crédits de ce Fonds pour 1979. Cependant la France, considérant que le Parlement européen avait dépassé la marge de manœuvre qui lui était autorisée, avait usé de son droit de veto pour empêcher que l'amendement soit réputé approuvé.

N'était-il pas possible de régler ce litige institutionnel et en même temps de donner satisfaction à l'Italie et à l'Irlande, en décidant d'ouvrir, au sein du Fonds régional en 1979, au profit de ces deux pays, un crédit spécial, par exemple de 300 ou 300 millions d'unités de compte ? Certains y pensèrent, mais M. Giscard d'Estaing refusa tout net de s'engager

dans cette voie. « Pour des raisons de procédure et pour des raisons de fond, il n'y a aucune modification de chiffres concernant les crédits de la politique régionale », déclara-t-il.

La recherche d'un compromis sur le S.M.E. butait ainsi sur un problème de politique intérieure française : le président de la République, estimant sans doute qu'il ne pouvait pas donner le moins du monde l'impression qu'il se résignait aux empiétements de l'assemblée européenne, se permit de toute marge de manœuvre dans cette affaire.

L'échec de l'ambitieuse entreprise franco-allemande n'est toutefois l'instinct pas consommé. C'est au début de la semaine prochaine que les Italiens et les Irlandais feront connaître leurs positions définitives. On ne peut pas exclure que, d'ici là, un compromis soit trouvé en faveur de l'Allemagne fédérale, qui va se développer maintenant en Italie comme en Irlande ne devrait pas être de nature à faciliter une décision finale positive.

Un équilibre très différent

Les mécanismes du S.M.E. existent et doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier. Les formules trouvées pour faire ressortir que le poids des obligations doit être réparti de façon équitable entre les pays participants ont été accueillies avec satisfaction par l'ensemble des Etats membres. « Le franc entrera dans le S.M.E. avec un taux pivot qui sera fixé en harmonie avec le taux qu'on observe sur le marché des changes », a déclaré M. Giscard d'Estaing.

L'ECU « panier », dont on saluait la naissance, prouva-t-il jouer le rôle que les investisseurs du S.M.E. veulent lui impartir s'il est privé de l'appui actif de la livre anglaise, de la livre irlandaise et de la lire italienne ? Il est évident en tout cas que l'équilibre de l'opération sur le seul point de la politique des changes devient très différent de ce qu'il était prévu si le franc français est le seul monnaie fragile qui participe au S.M.E.

Quelles que soient les décisions qui seront prises à Rome et à Dublin, le système restera ouvert. Avant que les décisions italiennes et irlandaises soient connues, les Britanniques, dont le conseil européen souhaitait ainsi faciliter l'adhésion future, avaient obtenu l'adoption d'un certain nombre de clauses leur permettant de garder un œil attentif sur l'exercice, même si, comme le remarquait un haut fonctionnaire français, la place qui leur était ainsi faite « marque la différence entre être pré-

sent et être agissant ». On peut deviner toutefois que l'échec de mardi n'est pas pour déplaire à M. Callaghan, isolé hors du S.M.E. Le Royaume-Uni aurait éprouvé des difficultés à influencer l'action commune des huit autres Etats membres. Sa liberté de manœuvre, son pouvoir de négociation, redevenaient considérables si l'évolution malheureuse de l'entreprise aboutit à la constitution d'un front commun des pays les moins prospères de la Communauté.

Le président de la République française a fait ressortir que la mise en place du S.M.E. allait s'accompagner d'un retour à l'unité des prix agricoles et, par là même, de la suppression des montants compensatoires monétaires qui gênent les producteurs français. A l'ensemble, les agriculteurs allemands bénéficieraient, par rapport à leurs concurrents français, d'un double avantage de compétitivité : des surprix à l'intérieur de leurs frontières et des subventions pour l'exportation.

« Si la France n'avait pas obtenu satisfaction sur ce point », a déclaré M. Giscard d'Estaing, « l'opération n'aurait pas été menée à bien. »

A vrai dire, il est difficile de considérer comme un engagement très précis les quelques lignes figurant dans le communiqué. En dépit de l'intérêt manifesté par M. Giscard d'Estaing dans cette affaire — intérêt qui, assurément, pèsera lors des futurs débats des ministres de l'Agriculture, — c'est là une bataille qui, à l'évidence, est encore loin d'être gagnée. Les chefs de gouvernement n'avaient jamais connu un Conseil européen aussi long et studieux, n'eurent pas le temps d'aborder le problème, cher aux Anglais, des amendements à apporter à l'« Europe verte » ni donc d'examiner le récent rapport de la Commission, qui s'est prononcé en faveur d'un « gel » des prix agricoles.

« A vrai dire, il est difficile de considérer comme un engagement très précis les quelques lignes figurant dans le communiqué. En dépit de l'intérêt manifesté par M. Giscard d'Estaing dans cette affaire — intérêt qui, assurément, pèsera lors des futurs débats des ministres de l'Agriculture, — c'est là une bataille qui, à l'évidence, est encore loin d'être gagnée. Les chefs de gouvernement n'avaient jamais connu un Conseil européen aussi long et studieux, n'eurent pas le temps d'aborder le problème, cher aux Anglais, des amendements à apporter à l'« Europe verte » ni donc d'examiner le récent rapport de la Commission, qui s'est prononcé en faveur d'un « gel » des prix agricoles.

PHILIPPE LEMAITRE.

ROME : le sort du gouvernement se jouera pendant la « pause de réflexion » monétaire

De notre correspondant

Rome. — D'intenses consultations vont marquer la « pause de réflexion » qui a été concédée à l'Italie. Réunissant les cinq partis de la majorité (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain), elles n'auront pas seulement pour objectif l'Europe monétaire. C'est le sort même du gouvernement de M. Andreotti qui sera discuté.

Une entrée triomphante de l'Italie dans le S.M.E. aurait renforcé le président du conseil et repoussé une crise gouvernementale que l'on jugeait inévitable à court ou à moyen terme. Le cabinet démocrate-chrétien était déjà accusé de ne pas être à la hauteur de la situation ; l'échec de Bruxelles donne à ses censeurs un argument supplémentaire. Ils reprochent à M. Andreotti d'avoir mal conduit la négociation et d'être entré trop loin, brûlant prématurément ses cartes.

Mais, si l'Italie avait donné l'impression de céder aux Allemands et aux Français, cela aurait détérioré un peu plus les rapports entre démocrates-chrétiens et communistes. Ces derniers avaient donné un brusque coup de frein à l'Europe monétaire (le 5 décembre) et, certainement tenu compte. En adoptant une attitude intransigente, M. Andreotti en a certainement tenu compte. En adoptant une attitude intransigente, M. Andreotti en a certainement tenu compte. En adoptant une attitude intransigente, M. Andreotti en a certainement tenu compte.

« L'Italie n'a pas signé », titre sur cinq colonnes l'Unità de ce mercredi 6 décembre. Ne met-t-elle pas en garde la délégation italienne contre « des décisions irréversibles » ? Selon l'organe officiel du P.C.I., M. Andreotti a fait, en fin de compte, « une évaluation objective et responsable » des données réelles de la situation. Il faut maintenant « relancer le processus d'intégration européenne sur des bases plus solides ».

Il Popolo, quotidien de la démocratie chrétienne, tente de déramatiser l'affaire. « Des pas importants ont été faits vers un accord général », affirme-t-il. « La pause de réflexion devrait permettre de surmonter les dernières difficultés. »

Un son de cloche assez voisin dans le Corriere della Sera. Selon le quotidien milanais, l'Italie n'est pas moins européenne parce qu'elle a repoussé sa décision. Elle ne l'aurait d'ailleurs pas été davantage si elle était entrée dans le nouveau « serpent ». Ayant à ses côtés la Grande-Bretagne et l'Irlande, elle n'est « ni isolée ni délaissée ». Pour les Italiens, ce sont les Allemands et les Français qui n'ont pas tenu les promesses du sommet de Brème. Ils sont, eux, persuadés comme l'affirme la Repubblica (socialiste) qu'un « vote de terre peut difficilement payer sans danger en compagnie d'un vase de fer ».

ROBERT SOLÉ.

IRLANDE : amertume et déception

De notre correspondant

Dublin. — Le retour de M. Lynch, le premier ministre irlandais, fatigué et déçu, mardi soir 5 décembre, contrastait avec son départ, au mois de septembre, dimanche. Il avait alors laissé le gouvernement et la population confiants.

Les Irlandais, encouragés par les entretiens bilatéraux, l'optimisme de M. Lynch lui-même et les comptes-rendus des journalistes — un quotidien titrait à la « une » mardi matin : « Nous y sommes », se sont attendus à quelque sorte « traité ». Il avait été reconnu que la rupture des liens entre la monnaie irlandaise et la livre sterling n'allait pas être facile, au moins au début. Mais, depuis quelques mois, les institutions financières s'étaient donné beaucoup de mal pour s'assurer que ce processus se déroulerait sans trop de bouleversements.

Les journaux de Dublin reflètent ce mercredi 6 décembre la déception, l'amertume et même la gêne. « Nous avons été trom-

ps », « Trahison », « Désastre du S.M.E. », sont quelques-uns de leurs titres. Le fait que M. Lynch n'ait pas reçu le soutien d'un seul chef de gouvernement dans ses efforts pour obtenir l'adhésion attendait est considéré comme une preuve supplémentaire que la C.E.E. est un « club de riches ».

La stratégie du président français est aussi mise en question, et un journal suggère qu'il a été influencé par le R.F.R.

M. Lynch, dont la position est certainement affaiblie, doit s'adresser au Parlement sur le S.M.E. au début de la semaine prochaine. Sa tâche sera difficile. Le chef du parti travailliste, M. Cluskey, déclare que le résultat du conseil européen est une « défaite humiliante pour le gouvernement ». La façon dont le premier ministre a conduit nos négociations a été désastreuse. Il s'est laissé tromper par ses homologues français et allemands ».

JOE MULHOLLAND.

La seule offre concrète

Obliant la déconvenue italienne et irlandaise, le président de la République résuma ce qu'il avait dit le matin même, pour lui, les deux dates les plus importantes pour la construction européenne depuis la signature du traité de Rome sont la décision de créer le Conseil européen, prise en décembre 1974, et la naissance du S.M.E., à laquelle on venait d'assister. Le chancelier schmitz et le président de la Commission, M. Jenkins, parlèrent pour leur part, d'un « succès limité ». Le chancelier laissa entendre que, s'il n'avait tenu qu'à l'Allemagne, l'incident de parcourir qui vient de se

Version améliorée du « serpent » ?

(Suite de la première page.)

Nul doute que, sa dimension réduite, le S.M.E. perd une partie de sa signification.

Faut-il en conclure qu'il s'agit — au mieux — d'une version améliorée de l'ancien « serpent » pour tenir compte de l'expérience passée, notamment des mésaventures du franc obligé de le quitter deux fois (en janvier 1974, puis en mars 1976, dix mois après le retour) ? Faut-il voir dans la création de l'ECU, l'aboutissement « au centre » du nouveau système européen, l'initiative romaine, mais autant dénuée de substance que l'ancien « serpent », des fameux droits de tirage spéciaux (D.T.S.), promus, depuis 1976, de façon encore plus spectaculaire, au centre du système monétaire international sans que cela change la réalité des choses ?

Ce qui d'embolie tend à prouver que la dérobade italienne, qui approuva le projet de traité, maître de la conférence, a des causes plus politiques qu'économiques ou financières et que la solution offerte à Rome était très peu contraignante.

Il avait été convenu — fort désraisonnablement, selon M. Helmut Schmidt (la formule que vous avez réclamée et obtenue est contraire aux propres intérêts de l'Italie), avait-il déclaré lundi à M. Andreotti, — que la lire pourrait entrer dans le système avec une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre de son « taux central » (cours officiel fixé vis-à-vis des autres monnaies participant au S.M.E.). En regard aux variations enregistrées effectivement sur le marché des changes, une marge d'une telle ampleur équivalait quasiment à un régime de libre fluctuation.

Le deuxième retour du franc

La France a accepté de se plier à nouveau, dès le départ, à la règle commune d'une marge de fluctuation de 2,25 % au-dessus et au-dessous du taux central. Sa deuxième entrée dans le « serpent » s'effectuera toutefois dans des conditions sensiblement différentes de celles d'il y a trois ans et demi, pour au moins trois raisons :

En 1976, M. Giscard d'Estaing

Seule l'expérience montrera si le mécanisme imaginé d'intervention ou en tout cas de consultation (au cas où la valeur d'une monnaie « dériverait » par rapport à l'ensemble du panier) sera capable d'armer les pays participants à une coordination effectuant de leur politique générale, à contrecœur par leur politique de crédit.

En tout cas, l'existence de ce dispositif devrait rendre politiquement plus faciles les changements de parité, qui pourraient se révéler nécessaires entre les monnaies. Il est donc tout probable que les accidents des années 1974 et 1976 ; mais, bien sûr, des changements trop fréquents seraient justement interprétés comme un échec.

Un vœu pieux

Un point n'a jamais été précisé au cours de la discussion. Il est pourtant de la plus haute importance. Que signifie, dans la réalité, le fait qu'une monnaie, par exemple le deutschemark, diverge par rapport à ses partenaires, c'est-à-dire, dans l'hypothèse la plus étonnante envisagée, s'élève plus vite que celle des autres monnaies ? On s'en apercevra en comparant les cours du dollar à Franc fort sur les autres places — fait généralement ignoré des non-spécialistes — le cours d'une monnaie européenne par rapport à une autre ne se calcule jamais, en effet, directement. Un cours apparaît comme le résultat du cours du dollar exprimé dans les différentes monnaies considérées (par exemple, le cours du deutschemark en francs se calcule à partir du cours du dollar à Paris divisé par le cours du dollar à Francfort). Leurs relations avec le dollar déterminent donc les rapports de change entre les monnaies du « serpent » et le dollar. Aujourd'hui, ce qui explique que 90 % environ des interventions opérées par les banques centrales sont, en réalité, faites en dollars. Les créateurs du S.M.E. ont pris, une fois de plus, l'engagement, consacré dans leur résolution commune, d'intervenir de préférence au moyen des monnaies communautaires. Mais tout indique, pour

une période encore indéterminée, que cela restera un vœu pieux.

L'introduction de l'ECU ne changera rien à l'affaire. Au début, l'ECU fera simplement figure d'unité de compte, dont l'usage sera limité à l'ensemble des échanges (s'il n'est possible de permettre, dans certains cas, l'octroi d'une garantie de change, si telle est la volonté des parties). Cependant, l'usage des unités créées par le S.M.E. est plus grande, puisqu'ils envisagent, d'ici à deux ans, d'émettre des ECU à titre de monnaie de règlement. C'est là une expérience d'un type nouveau, dont il est bien difficile, par avance, d'analyser la véritable signification.

L'ECU sera émis en contrepartie d'une fraction des réserves suspectées de n'avoir pas voulu heurter les gaullistes. Peter Jenkins écrit dans le Guardian : « On se serait cru revenu aux mauvais jours du général de Gaulle, quand le quat'Oranys était le dernier à être informé d'un changement en politique étrangère ».

On constate ici que le gouvernement britannique a atteint son objectif d'une demi-participation au système qui lui assure notamment le droit de dire son mot lors de la révision, dans six mois, du mécanisme de changes et d'être consulté sur les politiques monétaires. Le revirement irlandais est accueilli favorablement dans la mesure où il évite d'instaurer un difficile contrôle des changes entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

La position du premier ministre se trouve renforcée vis-à-vis de la gauche travailliste, anti-européenne, qui est majoritaire

Du côté français, on se montre plutôt optimiste sur les perspectives d'éclaircissement du système adopté à Bruxelles. Une fois les élections passées en Grande-Bretagne, une adhésion de ce dernier pays paraît probable. On pense, de même, que la dynamique du système finira par amener l'Italie à s'y joindre à son tour d'une façon indéterminée. Cependant la question semble en réalité dépendre de l'équilibre des forces politiques dans la péninsule, ce qui échappe assez largement à la prévision économique ou monétaire.

PAUL FABRA.

LONDRES : un grand soulagement et une discrète satisfaction

De notre correspondant

Londres. — Les réactions britanniques aux décisions de Bruxelles expriment un grand soulagement et une discrète satisfaction. En privé, les officiels se déclarent satisfaits que la Grande-Bretagne ait obtenu l'adhésion à la Communauté et que la responsabilité du demi-échec ne puisse lui être attribuée. Les responsables, dit-on, sont les auteurs de ce qui a été appelé le « Euro-Serpent » titre du Daily Express (droite nationale), en assimilant au célèbre avare de Dickens, d'autres les suspects de n'avoir pas voulu heurter les gaullistes. Peter Jenkins écrit dans le Guardian : « On se serait cru revenu aux mauvais jours du général de Gaulle, quand le quat'Oranys était le dernier à être informé d'un changement en politique étrangère ».

On constate ici que le gouvernement britannique a atteint son objectif d'une demi-participation au système qui lui assure notamment le droit de dire son mot lors de la révision, dans six mois, du mécanisme de changes et d'être consulté sur les politiques monétaires. Le revirement irlandais est accueilli favorablement dans la mesure où il évite d'instaurer un difficile contrôle des changes entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

« L'idée d'enlamer un processus de consolidation de l'Europe par la monnaie trise l'adverbe, car les rapports de parités trament des différences de productivité et de vitesse de croissance des productions », a déclaré M. Michel Rocard le 5 décembre. Si le président de la République voulait « prouver sa résolution européenne, il lui faudrait prendre des initiatives insistant les Neuf à agir dans des domaines plus urgents : l'harmonisation des salaires et des prestations sociales, l'emploi, la sidérurgie, les chantiers navals.

« L'idée d'enlamer un processus de consolidation de l'Europe par la monnaie trise l'adverbe, car les rapports de parités trament des différences de productivité et de vitesse de croissance des productions », a déclaré M. Michel Rocard le 5 décembre. Si le président de la République voulait « prouver sa résolution européenne, il lui faudrait prendre des initiatives insistant les Neuf à agir dans des domaines plus urgents : l'harmonisation des salaires et des prestations sociales, l'emploi, la sidérurgie, les chantiers navals.

HENRI PIERRE.

l'activation lourde, la politique régionale, l'espace... Même dans le domaine monétaire, il est fait un abaissement des mécanismes d'intervention à la référence à un « panier » de monnaies, de façon à obliger l'Allemagne fédérale à intervenir en faveur des partenaires, donc à voir plus loin que son propre intérêt et à prendre le risque de s'affronter avec les Etats-Unis et de restituer le désordre monétaire instauré par la baisse du dollar, qui vise à exporter le chômage américain... »

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

ROME : le sort de gouvernement se jouera pendant la « pause de réflexion » monétaire

De Rome, 6 décembre.

Le sort de gouvernement se jouera pendant la « pause de réflexion » monétaire. C'est ce que les dirigeants du P.S.I. ont déclaré hier à Rome, lors d'une conférence de presse. Ils ont souligné que la situation économique de l'Italie est préoccupante et que le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour stabiliser l'économie.

Le ministre des Finances, Giuseppe De Michelis, a déclaré que le gouvernement est prêt à accepter les conditions de la Commission européenne pour l'adhésion à la Communauté économique européenne, à condition que les intérêts nationaux soient protégés.

Le P.S.I. a également souligné que la situation économique de l'Italie est préoccupante et que le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour stabiliser l'économie.

IRLANDE : amertume et déception

De Dublin, 6 décembre.

Les Irlandais ont exprimé une amertume et une déception face à la décision de la Commission européenne de suspendre l'adhésion de l'Irlande à la Communauté économique européenne. Ils ont souligné que cette décision est contraire à l'esprit de la Communauté et qu'elle nuit à l'économie irlandaise.

Le gouvernement irlandais a déclaré qu'il va continuer à négocier avec la Commission européenne pour obtenir une réévaluation de la situation.

Les Irlandais ont également exprimé leur mécontentement face à la situation économique de leur pays, qui est en proie à une récession.

LONDRES : un grand soulagement et une discrète satisfaction

De Londres, 6 décembre.

Les Britanniques ont exprimé un grand soulagement et une discrète satisfaction face à la décision de la Commission européenne de suspendre l'adhésion de l'Irlande à la Communauté économique européenne. Ils ont souligné que cette décision est conforme à l'esprit de la Communauté et qu'elle protège les intérêts britanniques.

Le gouvernement britannique a déclaré qu'il va continuer à négocier avec la Commission européenne pour obtenir une réévaluation de la situation.

Les Britanniques ont également exprimé leur satisfaction face à la situation économique de leur pays, qui est en voie de reprise.

M. Giscard d'Estaing : Paris, Londres et Bonn ont la même position sur le Parlement européen

Paris, 6 décembre.

M. Giscard d'Estaing a déclaré que Paris, Londres et Bonn ont la même position sur le Parlement européen. Il a souligné que les trois pays sont d'accord sur le fait que le Parlement européen doit être renforcé et que les pouvoirs de la Commission européenne doivent être étendus.

M. Giscard d'Estaing a également souligné que les trois pays sont d'accord sur le fait que la Communauté économique européenne doit être renforcée et que les pouvoirs de la Commission européenne doivent être étendus.

Raideur persistante des gaullistes

Paris, 6 décembre.

La raideur persistante des gaullistes a été soulignée hier lors d'une conférence de presse. Les gaullistes ont déclaré qu'ils ne sont pas prêts à accepter les conditions de la Commission européenne pour l'adhésion à la Communauté économique européenne, à condition que les intérêts nationaux soient protégés.

Les gaullistes ont également souligné que la situation économique de la France est préoccupante et que le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour stabiliser l'économie.

M. JACQUES BLANC (P.R.) : pas de place pour les « frileux de l'Europe »

Paris, 6 décembre.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré qu'il n'y a pas de place pour les « frileux de l'Europe ». Il a souligné que la France doit être prête à accepter les conditions de la Commission européenne pour l'adhésion à la Communauté économique européenne, à condition que les intérêts nationaux soient protégés.

M. Jacques Blanc a également souligné que la situation économique de la France est préoccupante et que le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour stabiliser l'économie.

john charles
TAILLEUR-CHÉMIER

30% remise pour vos cadeaux 3 JOURS

78, CHAMPS-ÉLYSÉES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE La commission des lois approuve la proposition du R.P.R. sur la campagne électorale

L'U.D.F. et le P.S. se prononcent contre

Paris, 6 décembre.

La commission des lois de l'Assemblée nationale a approuvé hier la proposition de loi du R.P.R. sur la campagne électorale. Cette proposition vise à renforcer les règles de la campagne électorale et à limiter les dépenses électorales.

L'U.D.F. et le P.S. se prononcent contre cette proposition. Ils ont souligné que cette proposition est contraire à l'esprit de la Communauté et qu'elle nuit à la démocratie.

Le rapporteur de la proposition, M. Michel Aurillac, a déclaré que cette proposition est nécessaire pour garantir l'équité de la campagne électorale.

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE Débat sur la politique agricole et l'élargissement de la C.E.E.

Paris, 6 décembre.

Un débat sur la politique agricole et l'élargissement de la C.E.E. aura lieu les 14 et 15 décembre à l'Assemblée nationale. Ce débat sera l'occasion de discuter des conditions de l'adhésion de nouveaux pays à la Communauté économique européenne.

Le débat sera présidé par M. Giscard d'Estaing. Les participants incluront des membres du gouvernement, des députés et des représentants des pays candidats.

En Allemagne fédérale Le programme du S.P.D. pour les élections européennes préconise la semaine de trente-cinq heures dans l'industrie

Bonn, 6 décembre.

Le programme du S.P.D. pour les élections européennes préconise la semaine de trente-cinq heures dans l'industrie. Ce programme vise à améliorer les conditions de travail des travailleurs et à renforcer la protection sociale.

Le S.P.D. a également souligné que la situation économique de l'Allemagne fédérale est préoccupante et que le gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour stabiliser l'économie.

Robert Laffont

Equateur, Inde, Bangladesh Thaïlande, Haute-Volta...

Paysans écrasés terres massacrées

Le nouveau livre de **RENÉ DUMONT**

MATELAS SOMMIERS ENSEMBLES

EPEDA TRECA SIMMONS

EXPOSITION ET VENTE

CAPELOU

DISTRIBUTEUR

37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

(Publicité)

UN ARTISAN SOVIÉTIQUE A PARIS

Sculpte devant vous des jouets en bois à l'EXPOSITION-VENTE DU COMITÉ DE PARIS DE L'ASSOCIATION FRANCE-U.R.S.S.

Vous y trouverez sa propre production ainsi qu'un grand choix d'articles soviétiques : objets d'art, jouets, matryoshkas, balalaïkas, samovars, pierres sculptées de l'Oural et de Tchéliabinsk, laques de Mstéra et Khoulou, chopkas, toques, vêtements, livres d'art, ouvrages d'étude de la langue russe, cartes, produits alimentaires, etc.

Présentation d'une exposition. Projection de diapositives. Informations voyages.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1978 de 10 h à 19 h, sans interruption SALON DE L'HOTEL MODERNE 8 bis, place de la République 75011 PARIS

سكزامن الأصل

صكازمان الأصل

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

EN DÉPIT D'UN PREMIER ÉCHEC

Le gouvernement soumet à nouveau aux députés la sixième directive du Conseil des Communautés

M. Raymond Barro a adressé, mardi 5 décembre, à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, une lettre rectificative au projet de loi de finances rectificative (« collectif budgétaire »), pour 1978, ajoutant à ce texte les dispositions du projet de loi sur l'harmonisation de la T.V.A. dans les pays de la Communauté européenne, rejeté par les députés le 30 novembre (« le Monde » du 2 décembre).

Défendant l'exception d'irrecevabilité à l'encontre de ce texte, M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, avait

alors déclaré : « S'il y a urgence à prendre certaines dispositions, introduisez-les dans le collectif ! »

C'est ce qu'a fait le ministre du budget, en tenant compte des amendements qui avaient été adoptés par la commission des finances, lorsqu'elle avait examiné le projet, le 23 novembre, et de certains de ceux qui avaient été déposés en séance publique, le 30 novembre. Dans l'exposé des motifs de ces articles additionnels au collectif budgétaire, M. Maurice Papon, ministre du budget, déclare que l'exception d'irrecevabilité qui avait alors été adoptée par l'Assemblée « n'est pas fondée en droit ». Il rappelle que la sixième directive du Conseil des Communautés, à laquelle le projet de loi tendait à adapter la législation française, avait été arrêtée par le Conseil, le 17 mai 1977, en application d'une décision du 21 avril 1970, approuvée par le Parlement français.

M. Papon écrit : « Cette décision prévoyait le remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres provenant principalement d'un prélevement établi sur une assiette uniforme de T.V.A. La directive n'est contraignante que dans la mesure strictement nécessaire à l'application de cette décision. Pour le surplus, elle laisse aux Etats membres une large faculté de choix. Il appartient précisément au Parlement d'exercer pour ce qui relève du domaine de la loi. »

Le ministre du budget ajoute : « L'absence de traduction législative de la sixième directive plaçait d'autre part la France en infraction grave au regard des obligations découlant du traité de Rome, et débouchait inévitablement sur une condamnation de notre pays par la Cour de justice des Communautés. »

Enfin, le défaut d'adoption du texte porterait atteinte aux intérêts de notre économie. Il obligerait la France à continuer de verser des contributions financières calculées sur la base de son produit national brut qui serait supérieure au montant du prélèvement sur l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée. Il créerait une situation d'insécurité juridique et des risques de doubles impositions préjudiciables à nos entreprises. Il priverait certains secteurs d'activités du bénéfice de dispositions favorables. »

Le premier ministre devait présenter lui-même, mercredi 6 décembre, le projet de loi de finances rectificative ainsi augmenté. La commission des finances n'avait cependant prévu de se réunir que jeudi matin, pour examiner les articles additionnels, leur discussion en séance publique étant envisagée pour jeudi après-midi. De la sorte, les commissaires R.P.R. et U.D.F. pourront se conformer aux décisions prises lors des réunions de leurs groupes, convoqués ce mercredi.

M. Labbé (R.P.R.) : une harmonisation un peu illusoire.

Mardi après-midi, après la réunion hebdomadaire des députés R.P.R., M. Claude Labbé, président du groupe, a protesté contre la présentation qui avait été faite de l'attitude de son groupe. Il a indiqué qu'on sollicitait l'exception d'irrecevabilité contre le projet de loi, le R.P.R. entendait marquer son opposition à un texte « affectation irrecevable » et s'insérer en première place dans la discussion car cette procédure permet de prendre la parole aussitôt après le rapporteur et le

gouvernement. « Ainsi, a déclaré M. Labbé, « ce sont les communistes et les socialistes qui ont décidé de voter avec nous, sur une initiative que nous avons prise, et non pas nous qui avons mêlé nos voix aux leurs. »

Le président du groupe R.P.R. a rappelé que ni la R.F.A. ni l'Italie, entre autres, n'ont ratifié la sixième directive du Conseil des Communautés. « On les comprend, a-t-il ajouté. C'est un texte tout à fait complexe, qu'il faut étudier de près. » En outre, M. Labbé estime que « cette harmonisation de la T.V.A. est un peu illusoire ». En effet, a-t-il souligné, le gouvernement n'a lui-même retenu qu'une partie de la directive, puisqu'il maintient la règle du butoir et le paiement anticipé de la T.V.A. par les entreprises.

Pour M. Labbé, le « coup d'arrêt » donné par l'Assemblée visait à montrer au gouvernement que la procédure normale qui doit être suivie, dans ces affaires, consiste à consulter le Parlement avant de prendre position dans les instances communautaires, ainsi que le font d'autres pays afin de faire contrepois aux initiatives des technocrates européens qui s'écartent des réalités. « C'est une affaire que nous considérons comme exemplaire », a déclaré le président du groupe R.P.R.

M. Labbé s'est dit « choqué des réactions, sous forme de leçons, d'un certain nombre de responsables communautaires, ainsi que le font d'autres pays, ainsi que le R.P.R. n'avait pas cherché à « diminuer la position de la France » à la veille de la réunion du Conseil européen.

M. Labbé a ajouté : « Il nous a semblé que la campagne pour les élections européennes était ouverte et que l'on faisait campagne pour la liste U.D.F., au moment même où le président de la République souhaite une liste au-dessus des partis. »

M. Labbé et M. Roger Châteaud, président du groupe U.D.F., ont été reçus, mardi après-midi, par le premier ministre. Après cette entrevue, le président du groupe R.P.R. a déclaré : « Je crois que nous avons, dans une certaine mesure, levé certains malentendus. » Il a indiqué qu'il ne pouvait préjuger l'attitude de son groupe sur la reprise du projet de loi relatif à la T.V.A. dans le collectif budgétaire.

POINT DE VUE

L'imprévisible vote

par MICHEL COINTAT (*)

Le 30 novembre, je me rendais tranquillement à l'Assemblée nationale. L'après-midi, à l'ordre du jour était inscrit un projet de loi sur l'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E. Je m'attendais à une bataille d'experts et à des joutes savantes entre financiers... Quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre que l'exception d'irrecevabilité avait été soulevée. Ma surprise se transforma en stupéfaction quand, après un scrutin public, ce projet de loi sur la T.V.A. communautaire fut rejeté à une large majorité.

Je ne me suis pas associé à ce vote d'opposition et je tiens à expliquer pourquoi. Faisant partie de la majorité, il m'arrive cependant de voter contre le gouvernement quand, sur un texte qui ne met pas en cause le régime, j'estime ne pas être d'accord.

Dans le cas présent, je diserne mal les causes du rejet d'une disposition qui n'est en réalité que l'adaptation d'une thèse française.

De quoi s'agit-il ? En 1954, la France invente la T.V.A. Un impôt n'est jamais populaire, mais celui-ci a un mérite. Il incite à l'investissement et à l'exportation. Quinze ans plus tard, notre pays convainc nos partenaires d'adopter cette forme de fiscalité. Tous les Etats membres de la Communauté l'ont adoptée et l'appliquent. Succès français et révolution fiscale.

En 1970, l'Europe décide, en modifiant le traité de Rome, que le budget de la Communauté sera alimenté par des « ressources propres » et, notamment, par un point de T.V.A. communautaire. Le Parlement français a ratifié cette disposition.

A partir de là, il était nécessaire d'harmoniser progressivement les législations nationales et de transformer la théorie en pratique : har-

monisation de l'assiette de la T.V.A., rapprochement des taux, suppression de la règle du butoir, etc.

C'est ce qui a été fait, au conseil des ministres de Bruxelles, par l'élaboration de ce que l'on appelle des « directives », qui définissent les objectifs à atteindre, qui tracent les grandes orientations communes, mais qui laissent le soin à chaque Parlement national d'aménager concrètement les lois de chaque pays.

Qu'y a-t-il de répréhensible ? Cette évolution est conforme à la réalisation progressive d'une Europe des réalités, respectant les particularités nationales.

Pourquoi cette émotion ? Peut-on dire qu'il s'agit d'un règlement contraignant et qu'on voudrait nous imposer ? L'harmonisation de la T.V.A. constitue la sixième directive. On en est d'ailleurs à la huitième et, jusqu'à présent, personne n'a contesté cette façon de procéder.

Peut-on déclarer que cette harmonisation fiscale dessaisit le Parlement français de ses pouvoirs constitutionnels en matière fiscale ? Non : il ne s'agit que de l'application d'un texte ratifié par la France en 1970.

Certains n'hésitent pas à dire que ce texte est le résultat d'élucubrations de la Commission de Bruxelles et que nous sommes en présence d'une intolérable ingérence étrangère. Or il s'agit d'une loi française. Ceux qui pourraient se plaindre seraient plutôt nos partenaires qui se sont rangés à nos vus et leurs parlementaires qui pourraient nous trouver trop envahissants.

J'ai été abasourdi par ce vote (*) Ancien ministre, Député R.P.R., Membre de l'Assemblée européenne.

les voleurs entrent...



ALARME 2000

veille pour les mettre en fuite avant le vol, le pillage ou même l'agression.

Il y a toujours une voie de pénétration possible pour les cambrioleurs décidés et équipés. C'est pour les mettre en fuite immédiatement qu'ALARME 2000 a mis au point les radars hyperfréquences miniaturisés DI 60 (Automotrice de 2 ans sur piles, sans installation et adaptables à tous les types de locaux).

ALARME 2000 : une technologie d'avant-garde pour faire face à leur diabolique habileté. Vous pensez protection, vous devez connaître les étonnantes possibilités du DI 60.

ALARME 2000 à Paris 75015 Paris ALARME 2000 assure en exclusivité la distribution de ses produits qu'aucun revendeur n'est habilité à vous proposer.

NOM

PRÉNOM

RUE

N°.....Code Postal

VILLE

English EN 10 SEMAINES 707.40.38

tapis d'orient

noués main, avec certificat d'origine pièces rares, tapis anciens et contemporains vente directe aux particuliers

20%

de remise de caisse consentie* à nos clients particuliers afin de faciliter leurs achats de fin d'année (jusqu'au 27 janvier 1979).

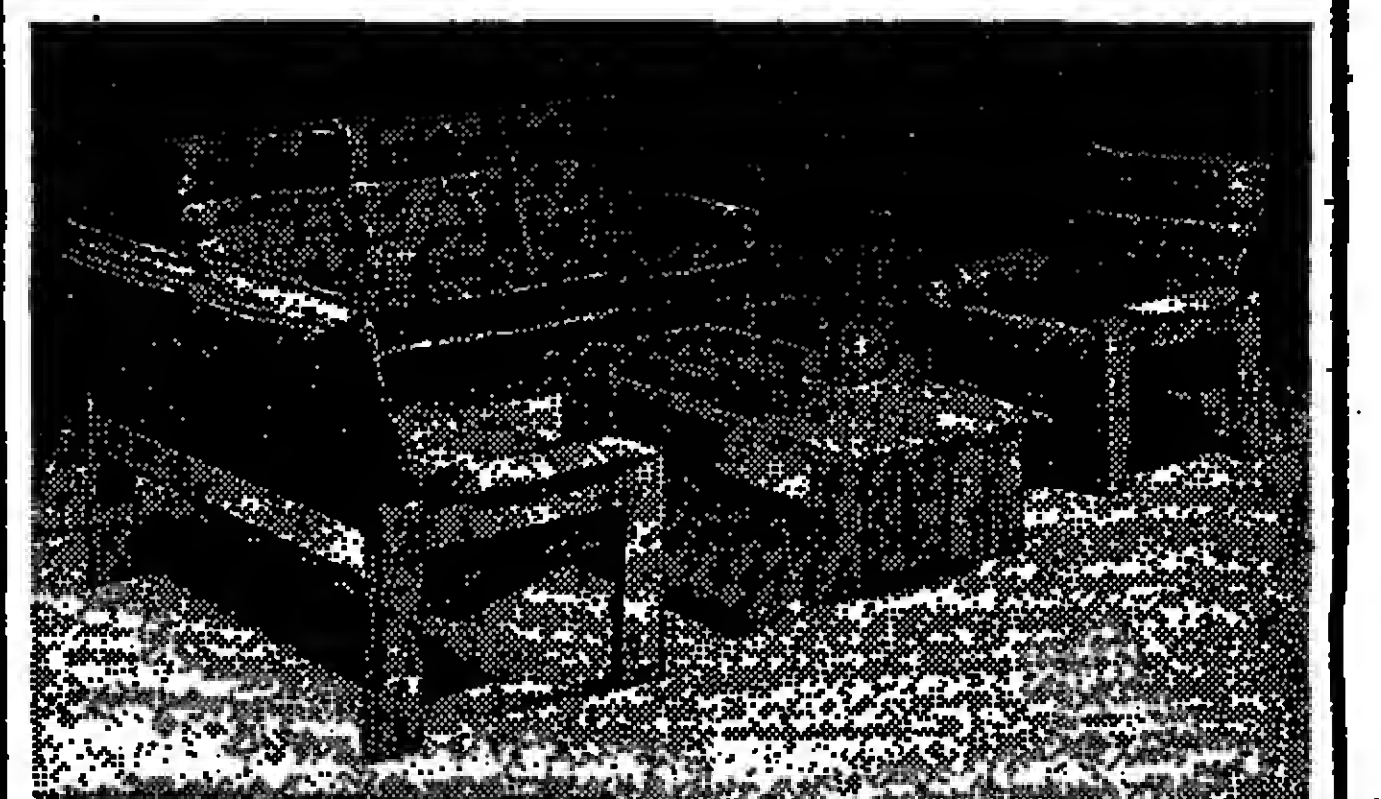
aux entrepôts Atighetchi

plus de 7.000 tapis noués main en réserve 9, rue Léon-Juchaux (aux Yeux-Touffés), place République Lundi au samedi, 9 à 12 h et 13 à 18 h 30. Tél. 226-60-90

PROMOTION 15 %

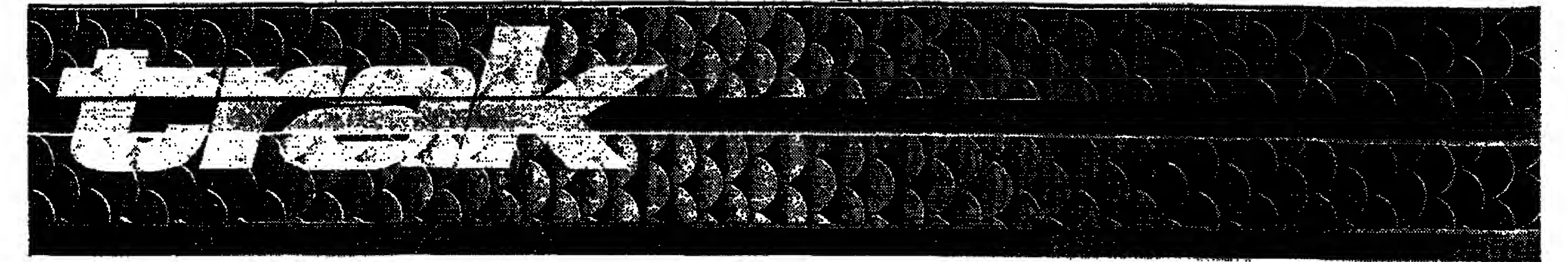
Jusqu'à fin décembre

sur notre modèle CADIZ en cuir et tissu

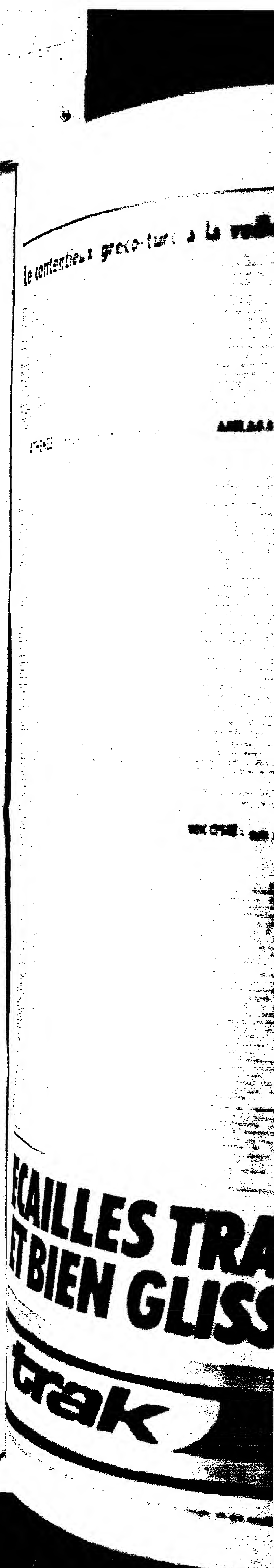


La Boutique du Brésil 43, av. de Friedland (métro Etoile) 359.22.10

SKIS DE FOND A POUR MIEUX ACCROCHER



Chacune des écailles imprimées sous la semelle des skis de fond TRAK constitue un point de retenue qui empêche le ski de reculer dans les montées. La disposition et le



révisible vote

Le contentieux gréco-turc à la veille du conseil atlantique

A l'occasion du conseil atlantique du 7 décembre, les ministres des affaires étrangères grec et turc se rencontreront à Bruxelles et feront le point des différents chapitres du contentieux entre les deux pays. Les deux premiers ministres, MM. Caramanlis et Ecevit, se sont rencontrés le 11 mars à Montreux, et le 30 mai à Washington, et ont remis en marche le processus des conversations.

En ce qui concerne les pourparlers sur la délimitation du plateau continental de la mer Egée, trois rencontres ont eu lieu du 11 au 4 décembre à l'ambassade de Turquie à Paris, sans résultat concret, mais « dans une atmosphère amicale », selon les milieux turcs.

La nécessité de rétablir la coopération des deux peuples a d'ailleurs été réaffirmée à Athènes par M. Caramanlis, qui a évoqué notamment « l'incertitude qui règne en Méditerranée orientale et dans les Balkans ».

Les incidents qui ont eu lieu au début de novembre ont été

Le contentieux gréco-turc à la veille du conseil atlantique

réglés de façon amiable. De part et d'autre, on évite visiblement d'envenimer le climat.

En ce qui concerne Chypre, la présentation d'un plan américain en douze points susciterait des réserves à Ankara, et un accueil plus ouvert à Athènes, tandis que Nicosie maintient fermement que toute solution doit s'inscrire dans le cadre des Nations unies.

Le Conseil de sécurité, dans une résolution du 27 novembre, invite à la reprise au plus tôt des conversations intercommunautaires, ce à quoi les Turcs se disent disposés, en rejetant sur les Chypriotes grecs la responsabilité des atterrissements.

Recevant le nouvel ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège, Jean Paul II a exprimé le vœu qu'on « en arrive le plus tôt possible à une juste solution du problème de Chypre », déclarant qu'il « importe que les rapports de force, d'intérêts économiques, ne prévalent pas au détriment des minorités ou des faibles ».

Union soviétique

Sans nommer M. Ceausescu

M. Brejnev rejette

les « arguments démagogiques » avancés contre l'augmentation des dépenses militaires

De notre correspondant

Moscou. — Après le Vietnam et l'Ethiopie, l'Afghanistan est le troisième pays qui, en moins d'un mois, signe un traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique. Tenant compte de la géographie, le traité soviéto-afghan s'appelle aussi traité de bon voisinage. De plus, MM. Brejnev et Taraki, secrétaire général du parti démocratique populaire et président du conseil révolutionnaire d'Afghanistan, ont signé, le mardi 5 décembre, un accord sur la création d'une commission intergouvernementale permanente pour la coopération économique.

Après avoir noté que l'U.R.S.S. s'engage en faveur du désarmement, mais qu'un désarmement unilatéral du camp socialiste serait « un mauvais service rendu à la cause de la paix », le chef du P.C. soviétique a déclaré : « Je le répète : nous sommes prêts aux démarches les plus radicales menant au désarmement, mais, à toutes les étapes de la lutte pour la réalisation de cet objectif, le principe de la sécurité égale des parties doit être observé. Nous ne consentons pas à affaiblir notre sécurité en faveur de l'ennemi. Cela aurait des conséquences irréparables pour la cause du socialisme, de la liberté et de l'indépendance des peuples. » Le secrétaire général du P.C. soviétique compte-t-il au nombre des « arguments démagogiques » l'évocation par M. Ceausescu des conséquences négatives des dépenses militaires sur le niveau de vie ?

ATHÈNES : modération et fermeté

De notre correspondant

Athènes. — Le récent séisme, au poste frontière situé sur le seul pont routier franchissant le fleuve Evros, de trois bûcherons grecs contre six marins turcs a mis un terme à l'aggravation enregistrée ces dernières semaines dans les relations entre les deux pays.

La tension s'était brusquement accrue le 31 octobre dernier : au large de la côte de la Thrace orientale, un torpilleur turc ouvrit le feu sur le caïque *Nicolaos*, le coulant, et tuant l'un des quatre pêcheurs grecs. Quelques jours plus tard, des travaux de terrassement sur la rive turque de l'Evros modifièrent le cours fort capricieux de ce fleuve large d'environ 100 mètres qui vient de la Bulgarie et sépare la Thrace orientale grecque de la Thrace orientale turque. Ainsi, le 15 novembre, trois bûcherons grecs se retrouvèrent en zone turque et furent arrêtés par des gardes-frontières. Le lendemain, six marins turcs dépourvus de papiers réglementaires furent arrêtés dans le port de Mytilène et condamnés à quinze mois de prison.

Tout en faisant preuve de sang-froid et de modération, le gouvernement grec a multiplié, dès le 1^{er} novembre, les démarches auprès d'Ankara et clairement précisé qu'il ne laisserait pas sans réponse de nouvelles provocations. Une nouvelle situation de force risquant de se créer entre les deux pays, les dirigeants grecs et turcs s'employèrent à arrondir les angles.

A Strasbourg le 23 novembre, MM. Rallis et Okumu, ministres des affaires étrangères, décidèrent l'échange des bûcherons grecs détenus en Turquie et des marins turcs qui viennent de bénéficier d'une mesure de grâce. Ils décidèrent également de ratifier le protocole signé en 1971 fixant le tracé de la frontière de l'Evros et de poursuivre le dialogue portant sur le contentieux entre les deux pays.

Depuis le début de 1975, une vingtaine d'incidents plus ou moins graves ont illustré l'extrême complexité de la frontière aérienne et maritime dans la région de la mer Egée. A Paris, au début de décembre, une réunion d'experts a examiné la question du plateau continental. Celle de l'espace aérien relève désormais d'une décision politique au plus haut niveau. Quant à la frontière de l'Evros, c'est une question de bonne foi et de bonne volonté, dit-on à Athènes.

Le traité de Lausanne du 23 juillet 1923 a fixé l'Evros (Maritsa) comme frontière entre la Grèce et la Turquie. Une commission de trois membres présidée par un Suisse fut chargée de préciser le tracé de cette frontière. Elle décida qu'il serait inamovible et fixé selon des relevés trigonométriques précis. Or, le cours de l'Evros variant selon les crues et débordant alternativement sur les rives grecque et turque, la frontière floue demeure une source d'incidents, gonflés ou atténués selon l'état des relations entre la Grèce et la Turquie.

En 1958, Athènes proposa de

ANKARA : priorité à un accord sur l'Égée

De notre correspondant

Ankara. — Le gouvernement turc n'a pas commenté le plan de paix à Chypre proposé par Washington après consultation avec Londres, Ottawa et Bonn.

M. Ecevit entend en fait accorder la priorité au règlement du contentieux avec la Grèce sur la mer Egée, à savoir la délimitation du plateau continental et des zones de contrôle aérien. « Si ce différend était réglé, les autres problèmes seraient plus faciles à régler dans l'atmosphère de confiance nouvelle retrouvée entre les deux capitales », nous a-t-on fait remarquer. Le gouvernement attend donc que ses alliés de l'OTAN contribuent au dégel turco-grec, et se garde de se prononcer nativement sur le plan américain.

Ankara persiste à croire que la question chypriote ne pourrait être résolue « plus constructivement et durablement » que par la voie de négociations directes entre les deux communautés de l'île, sur la base des propositions élaborées par elle, et non par les formules suggérées par des pays tiers.

M. Christopher, l'adjoint du secrétaire d'Etat américain — qui avait rendu visite à Athènes en octobre dernier, — sera à Ankara à la mi-janvier.

On lui redira que le contentieux gréco-turc doit être résolu sans

LES PRINCIPES DU PLAN AMÉRICAIN POUR CHYPRE

Le plan américain pour Chypre en douze points prévoit la constitution d'un Etat fédéral et la séparation des deux communautés en deux régions distinctes. La future Constitution garantirait les droits égaux à tous y compris ceux de mouvements et de propriétés.

Le gouvernement fédéral aurait compétence pour les affaires étrangères, la défense, les finances, les communications, les services de douane et l'aviation civile. Les autres fonctions reviendraient aux deux gouvernements et Parlements régionaux.

Le président de la République serait assisté par un vice-président appartenant à l'autre communauté. Tous deux choisiraient le conseil des ministres, chaque communauté étant assurée d'un minimum 30 % des sièges du gouvernement.

Les troupes turques devraient évacuer l'île à l'exception de contingents mutuellement acceptés au cours des négociations. La ville de Nicosie (quartier chypriote grec de Famagouste), principal centre touristique de l'île, occupée par l'armée turque depuis la guerre de 1974 et vidée de sa population, serait placée sous le contrôle des Nations unies tant que dureront les pourparlers.

La Grande-Bretagne et le Canada ont opposés à cette ébauche de solution. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a assuré que cet ensemble de propositions ne constituait pas un plan global de règlement et qu'il n'avait pour objet que d'assurer la « venue des pourparlers entre les deux communautés. » (A.F.P.)

NICOSIE : pas de convention en dehors de l'ONU

De notre correspondant


Nicosie. — Le gouvernement chypriote va définir incessamment sa position au sujet des propositions américaines pour le règlement du problème de Chypre. Mais il estime qu'elles n'auront de suite que si M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, intervient personnellement afin que la solution demeure dans le cadre de l'ONU.

Le président Kyprianou est obligé, en tout état de cause, de tenir compte de l'opposition exprimée par l'archevêque Chrysothoros, chef de l'Eglise autocephale, et par M. Vasos Iyaxridis, président du parti socialiste EDEK. Le premier juge le projet américain « inacceptable » et « propre à servir les intérêts de la Turquie ». Le second le qualifie de « bombe à retardement que la Turquie pourra utiliser chaque fois qu'elle le jugera nécessaire pour occuper toute l'île et accomplir ainsi la seconde étape de ses plans d'annexion ».

Le bureau de l'EDEK a d'ailleurs publié un communiqué précisant les premières réactions et dénonçant « les tentatives d'imposer un plan de partage du pays par la création de deux Etats grec et turc séparés au lieu d'une fédération réelle ». Selon les socialistes, les propositions amé-

PROMOTION 15 %
Jusqu'à fin déc.

sur notre modèle
CADIZ
en cuir et tissu



La Boutique

Les conséquences sur le niveau de vie

M. Leonid Brejnev a profité du dîner offert en l'honneur du chef de l'Etat afghan pour répondre indirectement aux déclarations de M. Ceausescu après la réunion du pacte de Varsovie. Il l'a fait en représentant les arguments développés auparavant par les commentateurs de l'agence Tass et sans nommer, bien sûr, le secrétaire général du parti communiste roumain.

Après avoir noté que l'U.R.S.S. s'engage en faveur du désarmement, mais qu'un désarmement unilatéral du camp socialiste serait « un mauvais service rendu à la cause de la paix », le chef du P.C. soviétique a déclaré : « Je le répète : nous sommes prêts aux démarches les plus radicales menant au désarmement, mais, à toutes les étapes de la lutte pour la réalisation de cet objectif, le principe de la sécurité égale des parties doit être observé. Nous ne consentons pas à affaiblir notre sécurité en faveur de l'ennemi. Cela aurait des conséquences irréparables pour la cause du socialisme, de la liberté et de l'indépendance des peuples. » Le secrétaire général du P.C. soviétique compte-t-il au nombre des « arguments démagogiques » l'évocation par M. Ceausescu des conséquences négatives des dépenses militaires sur le niveau de vie ?

Le traité soviéto-afghan

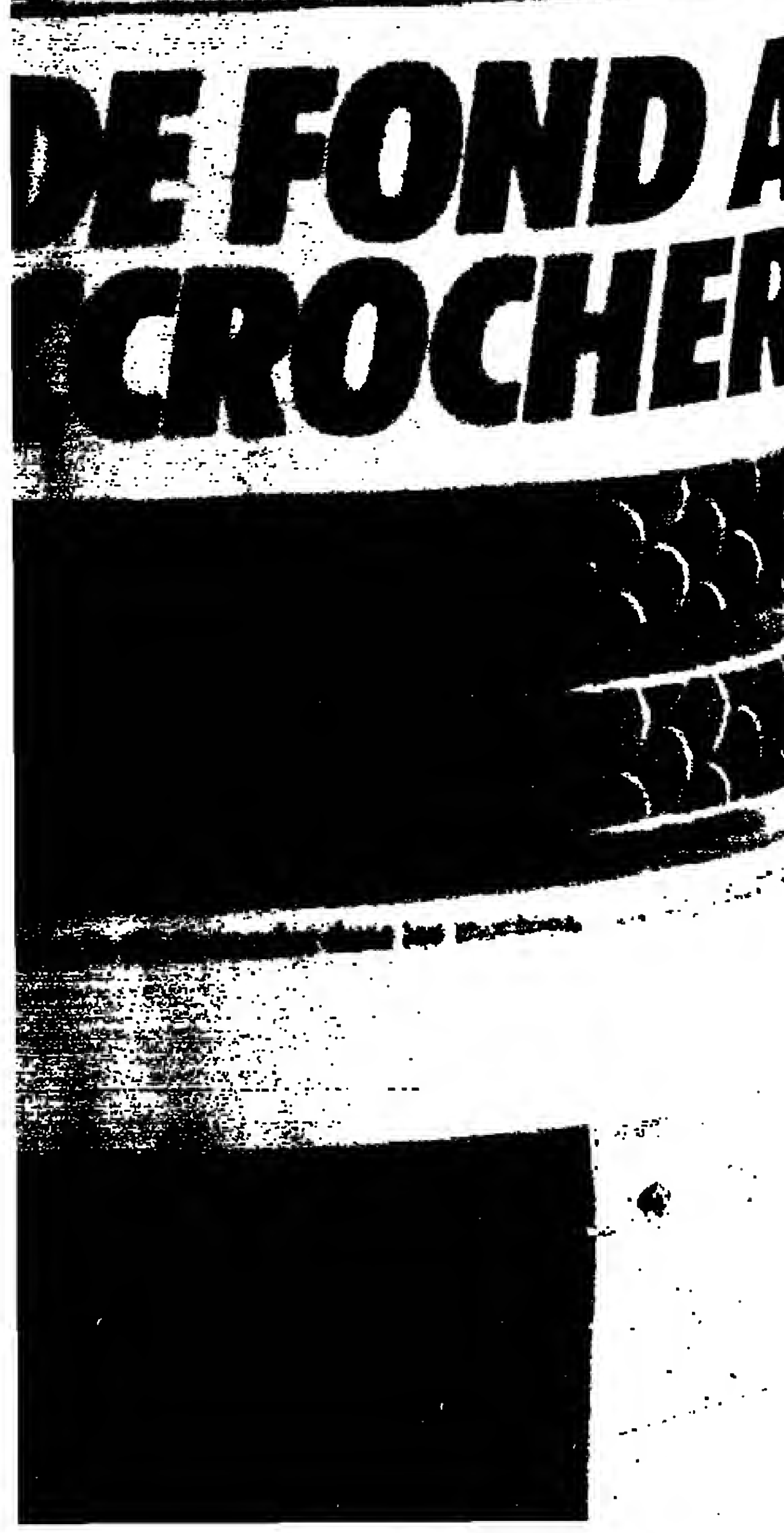
S'adressant plus directement à M. Taraki, M. Brejnev a proposé que la détente s'étende aussi à l'Asie. « Nous croyons fermement, a-t-il dit, que la République démocratique d'Afghanistan apportera, elle aussi, une contribution honorable à cet objectif. » Il faisait ainsi allusion à un projet qui lui est cher et qu'il n'a pas encore abandonné, malgré certaines déconvenues : celui de la création en Asie d'une zone de sécurité collective. L'article 8 du traité soviéto-afghan indique d'ailleurs que « les deux parties contribueront à l'installation d'un système efficace de sécurité en Asie sur la base des efforts conjoints de tous les Etats de ce continent ». M. Brejnev s'est abstenu d'attaquer la Chine, alors que M. Taraki a pris soin de la citer parmi les pays avec lesquels son gouvernement souhaite entretenir des rapports de bon voisinage et d'amitié.

Pour le reste, le traité, qui est valable pour une période de vingt

STREA
64, rue de Rennes
PARIS 6^e

La
MODE D'ETE
dès maintenant
pour
celles qui partent
au soleil

**DE FOND A
CROCHER**



**ECAILLES TRAK
ET BIEN GLISSER.**

Trak

profil de ces écailles optimisent la surface en contact avec la neige, ce qui améliore la glisse du ski après la poussée.

A VOUS LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ.

سكيات من الأهل

صكنا من الأهل

PROCHE-ORIENT

Réveil de l'intégrisme musulman ?

II. — La politique selon le Coran

par MAXIME RODINSON (*)

Assistons-nous à un réveil de l'intégrisme musulman? Maxime Rodinson a constaté, dans un premier article, (« Le Monde » du 6 décembre), « que pas pays d'Islam - Dieu n'est pas mort ».

Le nationalisme marxisant de type nasserien, identifiant l'ennemi primordial non à l'étranger en soi ni à l'impérialisme, mais à l'impérialisme, n'a pu obtenir de grands succès. Son alliance avec le front supposé des opprimés du monde et des États dits socialistes ne lui a nullement permis d'avoir raison du défi israélien. Il a été déconstruit par les pratiques de la nouvelle classe au pouvoir, guère plus séduisantes que celles de ses prédécesseurs. Il était en partie héritier du libéralisme jacobin occidentalisant. La mobilisation qu'il préconisait voulait rester laïque et pluri-confessionnelle. Mais déjà la lutte contre Israël avait rendu à peu près impossible d'y inclure des juifs. Les réactions dominantes des chrétiens du Liban s'ajoutent maintenant aux vieilles hantises issues des croisades et des liens historiques avec l'Europe impérialiste pour rendre tous les chrétiens arabes de plus en plus suspects. Les réalités de la nation

indépendante sont moins exaltantes que les thèmes qui mobilisaient les masses pour la libération. Nulle part, d'ailleurs, ce type de nationalisme n'a abouti à la suppression de la dépendance économique et du sous-développement. Les seuls succès qu'il a pu obtenir la grande nation arabe au plan de la puissance et du prestige national ont été plutôt le fait des potentats pétroliers, conservateurs et musulmans des plus intégristes, lorsqu'ils ont monnayé la fourniture de leur pétrole dans des réunions de type technocratique, au moyen de marchandages de businessmen expérimentés, que la *kouffiyé*, le *qopi* et la *abaya* (!) permettaient pourtant de rattacher à la tradition bedouine. Quant à l'idéal proposé de la nation arabe unitaire, il est de plus en plus malaisé devant le développement évident des nationalismes « régionaux » (égyptien, algérien, marocain, etc.), de maintenir que sa réalisation n'est entravée que par les « complots » de l'impérialisme et d'Israël.

Un nationalisme musulman

En Turquie comme en Iran, il est devenu difficile de désigner un ennemi musulman à la détestation nationale, même si les trois nations du Proche-Orient se détestent volontiers mutuellement. L'idéologie anti-arabe d'une partie des élites nationalistes turques et iraniennes ne dispose pas d'un levier suffisamment puissant, comme un conflit autour de terres irredentées, pour susciter la mobilisation sérieuse de masses insensibles à la gloire préislamique des Turcs et iraniens de l'Empire, des Cypriotes et des Chosroïdes. Là encore, les ennemis présents à l'esprit sont des non-musulmans : les Russes athées, oppresseurs des musulmans turcs et iraniens d'Asie centrale et dont on soupçonne la main cachée ici et là, les Européens et Américains, chrétiens, qui orientent bien plus nettement les dirigeants locaux, imposent leurs volontés grâce à leur suprématie technologique et à leurs richesses, savent et corrompent l'Islam à la faveur de leurs menaces impies, de leur luxure et de leur voracité. *Last but not least*, leur mauvais exemple d'égalité des sexes, sinon de domination féminine, est une source de féminisme mexcousent, c'est-à-dire que cela apparaît souvent (du dehors), donne des idées folles à la féminité indigène.

En Turquie comme en Iran, il est devenu difficile de désigner un ennemi musulman à la détestation nationale, même si les trois nations du Proche-Orient se détestent volontiers mutuellement. L'idéologie anti-arabe d'une partie des élites nationalistes turques et iraniennes ne dispose pas d'un levier suffisamment puissant, comme un conflit autour de terres irredentées, pour susciter la mobilisation sérieuse de masses insensibles à la gloire préislamique des Turcs et iraniens de l'Empire, des Cypriotes et des Chosroïdes. Là encore, les ennemis présents à l'esprit sont des non-musulmans : les Russes athées, oppresseurs des musulmans turcs et iraniens d'Asie centrale et dont on soupçonne la main cachée ici et là, les Européens et Américains, chrétiens, qui orientent bien plus nettement les dirigeants locaux, imposent leurs volontés grâce à leur suprématie technologique et à leurs richesses, savent et corrompent l'Islam à la faveur de leurs menaces impies, de leur luxure et de leur voracité. *Last but not least*, leur mauvais exemple d'égalité des sexes, sinon de domination féminine, est une source de féminisme mexcousent, c'est-à-dire que cela apparaît souvent (du dehors), donne des idées folles à la féminité indigène.

Un nationalisme musulman

Ainsi le nationalisme pur devient de plus en plus fortement un nationalisme musulman, un Islam nationalisant. Les exceptions sont les minorités ethniques qui s'estiment opprimées et d'autres musulmans comme les Kurdes ou encore les Arabes les plus sensibles à l'irréductibilité palestinienne, au défi d'Israël, Syriens et Iraniens. Palestiniens : chez ces derniers la participation importante de chrétiens à leur combat renforce l'écart vis-à-vis d'une islamisation de l'idéologie de lutte.

Quant au socialisme, là où un régime qui se prétend socialiste s'est établi, il n'a pas tardé à faire sentir ses pesanteurs, ses oppressions, ses inconvénients de tous ordres, même s'il a obtenu aussi des résultats positifs. Les modèles extérieurs ne sont pas plus enthousiasmants, comme cela devient de plus en plus clair, même dans ces pays que les vagues de démythification post-staliniennes ont atteint très tardivement et très lentement. Les exceptions sont formées par des éléments des classes ouvrières, là où celles-ci ont quelque importance, et par des intellectuels ou semi-intellectuels atteints autrefois par la grâce

éthique, dont il sanctifiait les aspirations. Toute la période de prévalence du nationalisme et du socialisme a répandu l'idée qu'il défendait, qu'il incarnait les mêmes valeurs qu'eux. Mais il devient plus convaincant de combattre pour ces idéaux sous son drapeau que de se lier idéologiquement à des étrangers aux motivations suspectes comme le proposent aussi bien les nationalismes marxisants que les socialismes.

L'Islam s'est acquis, même en dehors du monde musulman, le prestige d'être et d'avoir été sans égal à la pointe de la résistance à l'Europe chrétienne expansionniste, missionnaire et impérialiste ou de la lutte anti-européenne comme au voudra. Or, désormais, les ennemis qui concentrent sur eux le maximum de haines sont les Européens-Américains et les couches européennes des sociétés périphériques. Donc, tous identifiables comme non-musulmans, anti-musulmans ou pervertis par le surlivisme à l'égard de l'anti-Islam. On comprend qu'à l'intérieur même du *dar al-Islam*, de la demeure de l'Islam, on soit sensible à cette polarisation mondiale, que l'Islam accueille avec fierté le titre de champion universel du Bien et du Mal, sans plus céder la bannière de l'avant-garde à qui que ce soit.

Les musulmans se font des images différentes de l'Islam selon les couches, catégories ou classes sociales auxquelles ils appartiennent, selon le type d'éducation

Kadhafi et les autres

Certains des gouvernements veulent réellement faire passer dans les faits les normes de la cité musulmane puisqu'ils ont appris à l'école que de telles normes existaient et étaient seules susceptibles de fonder une société harmonieuse. Ainsi par exemple les fondateurs de l'État soudanais, et, aujourd'hui, *Moammar Al-Kadhafi*.

A l'épreuve du pouvoir, la plupart se sont convaincus ou se convainquent (dans la mesure plus ou moins grande où l'interaction idéologique ne les a pas conditionnés à résister à la leçon des faits) qu'ils ne peuvent aboutir à grand-chose dans ce sens, ils finissent par découvrir combien Nasser avait raison, qui déclarait ne pas saisir comment on pouvait gouverner un État avec les seules règles qu'il est possible de découvrir dans le Coran. Dès lors, ils comprennent qu'ils doivent les masses qui ont appris à espérer beaucoup de l'application de ces règles coraniques. Il leur faut, pour continuer à obte-

nir un large consensus parmi leurs assujettis, se concentrer pour l'essentiel sur des mesures symboliques, sur ce que je me permettrai d'appeler une gesticulation musulmane et aussi sur la fidélité viscérale à l'identité musulmane dont j'ai essayé de montrer et de décrire quelques causes et quelques ressorts.

En somme, le problème ne diffère pas fondamentalement de celui qui se pose, par exemple, aux dirigeants soviétiques. Staline et Khrouchchev, chacun à sa manière, étaient des plus experts en gesticulation marxiste. Mais la croyance aux vertus du marxisme étaient bien moins grandes, la pratique du Goulag l'a largement discréditée, la symbolique du marxisme est bien moins riche, le rationalisme de la doctrine évoque bien moins de résonances existentielles, et d'autres fidélités, même persécutées et clandestines, ont

(1) Couffure et robe traditionnelles des Séoudiens.

(*) Directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

tion superficielles et très partielles.

Ils se sont résignés à obtenir peu et — comme les cyniques manipulateurs qui ne se souciaient que de leur pouvoir — y ont trouvé, avec une conscience plus ou moins claire, des avantages. Tous ont compris qu'il est nécessaire au minimum de respecter l'Islam et les cadres musulmans. En allant plus loin, de bons résultats peuvent être obtenus par la gesticulation musulmane. La construction d'une mosquée peut faire passer sur bien des aspects décevants de la réalité. Après les gouvernements, il y a ceux qui aspirent à gouverner et, dans le cas singulier d'un État, la Turquie, où l'on peut constater une alternance saine possible, du moins récurrente, ceux qui peuvent au moins reconstruire leur action sans devoir entrer en clandestinité.

Les partis et groupements politiques sont tous au moins respectueux de l'Islam. Les plus suspects d'antireligiosité, les communistes autrefois, mettent le plus de zèle à afficher ce respect par des processus pénibles de concordisme (mais après tout pas plus pénibles que pour le P.C.F. s'identifiant à Jeanne d'Arc). Pourtant, au milieu de ce respect unanime, certains se détachent par leur insistance sur le thème de la défense de l'Islam.

Des groupements authentiquement religieux

Ainsi le parti démocrate turc, dont les dirigeants ne semblent ni plus ni moins croyants en moyenne que leurs concurrents républicains, mais qui tire parti de la fidélité religieuse des masses paysannes pour combattre le kémalisme auténué du parti républicain et le modernisme occidentalisant répandu chez les militaires, les technocrates et ailleurs.

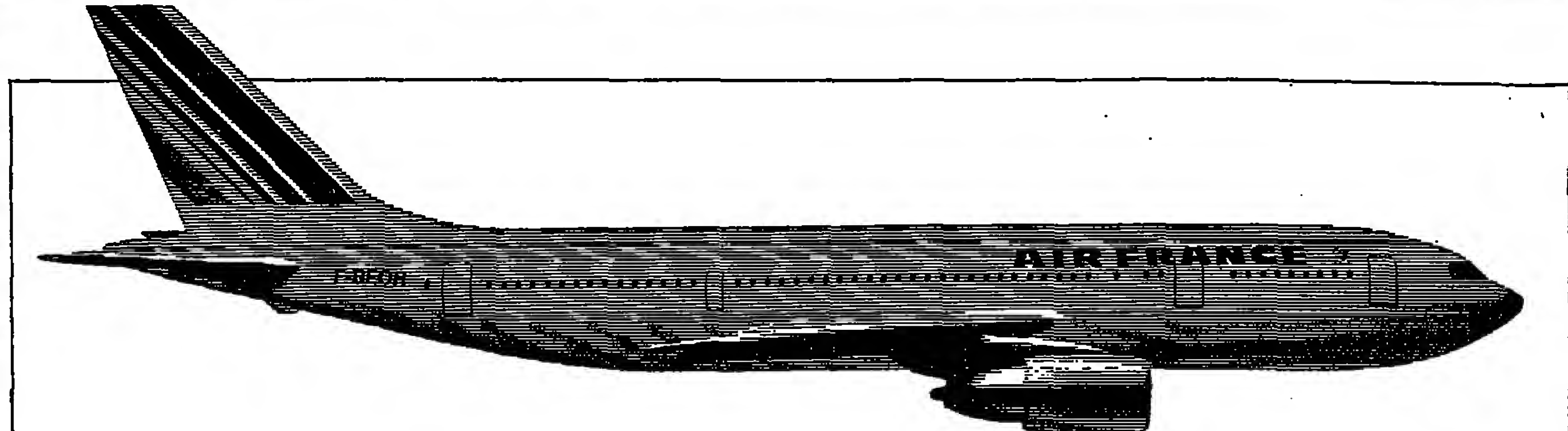
Aut-dela de ces démagogues, il existe des groupements authentiquement religieux en ce sens que leurs chefs veulent vraiment ou prétendent vouloir construire une cité musulmane. On pourrait établir de fines distinctions selon la profondeur de la foi de leurs dirigeants, l'image qu'ils se font de cette cité musulmane en fonction de leur origine sociale, de leur culture et de leur caractère, leur degré de radicalisme dans l'action, souvent poussée jusqu'au terrorisme. Ici d'ailleurs les sectaires peuvent bénéficier non seulement de l'exemple international, mais d'une tradition islamique spécifique, celle de la secte des *hachémites* médiévaux, ces *jeséds* qui ont légué à nos langues européennes le mot « assassin ». Il y a ceux qui, au fond de leur cœur, veulent le pouvoir pour appliquer l'Islam et ceux qui choisissent l'Islam comme instrument pour conquérir le pouvoir. Mais, en politique, ces distinctions n'ont d'importance qu'occasionnellement, à de rares moments. Le résultat est souvent le même.

Ainsi le vaste mouvement clandestin des Frères musulmans avec ses multiples branches, dont on ignore le nombre de membres, mais dont les sympathisants (fluctuants) sont certainement innombrables. Il est difficile de juger des tendances différentes qui doivent parcourir les cadres de cette organisation. Mais celle qui domine est certainement une sorte de fascisme archaïsant. Entendons la volonté d'établir un État autoritaire et localitaire dont la police politique maintiendrait fermement l'ordre moral et social. Il imposerait en même temps la conformité aux normes de la tradition religieuse, interprétée dans le sens le plus conservateur, certains considérant comme primordial le renouveau de foi ainsi artificiellement obtenu, d'autres y voyant un supplément psychologique, un euphorisant bienvenu pour une réforme sociale rétrograde.

Ainsi divers mouvements et groupements analogues, par exemple en Turquie, à la droite du parti démocrate. Mais c'est en Iran que s'est constitué ce qui rassemble le plus à une sorte de parti religieux. On a vu sa force au cours des derniers mois.

Prochain article :

III. — Entre l'archaïsme et le modernisme



C'EST UN FAIT. NOUS VOLONS 400 FOIS PAR SEMAINE VERS L'EUROPE DES AFFAIRES.

Vols hebdomadaires au départ de Roissy-Charles de Gaulle.

AMSTERDAM	26	FRANCFORT	28	MANCHESTER	11	STOCKHOLM	7
BERLIN	12	GENEVE	41	MILAN	28	STUTTGART	6
BRUXELLES	26	GOTEBORG	7	MUNICH	13	TURIN	6
COLOGNE	6	HAMBOURG	13	OSLO	7	VENISE	7
COPENHAGUE	20	HELSINKI	7	ROME	21	VIENNE	7
DUSSELDORF	19	LONDRES	46	ROTTERDAM	10	ZURICH	26

AIR FRANCE

GALERIE SLIM
24, rue Saint-Denis, Paris (1^{er})
233-75-69

ARTS de l'ISLAM

Dès jeudi vous pouvez jouer au

LOTO

inscrits à votre disposition chez tous les dépositaires

Chaque semaine
Contrats - Projets - Engineering - Informations économiques sur le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Amérique latine dans les publications spécialisées d'EDIAFRIC. Spécimen gratuit sur demande, 57, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 500-90-38.

PROCHE-ORIENT

Si la vous

Encyclopaedia Un

DROITS DE L'HOMME

LA VISITE DE M. HARTLING A PARIS

Le Haut Commissariat à l'ONU pour les réfugiés a porté secours à vingt millions de personnes depuis sa création en 1951

M. Poul Hartling, Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, arrivé mardi 5 décembre à Paris pour une visite officielle de trois jours, aura des entretiens avec M. Giscard d'Estaing, ainsi qu'avec MM. François-Poncet, ministre des affaires étrangères; Bonnet, ministre de l'intérieur; Hocfel, secrétaire d'Etat à la santé; Pöhl, président du Sénat; Couve de Murrille, Lecanuet, le cardinal Marty et des hauts fonctionnaires. Il visitera les centres de transit de Créteil et Fontenay.

M. Hartling demandera certainement un accroissement de la contribution de la France au Haut Commissariat (avec 0,6 % des aides gouvernementales, elle se situe cette année au quinzième rang des donateurs). Du côté français, on fait remarquer qu'à cette contribution à l'effort international s'ajoute l'accueil en France d'un grand nombre de réfugiés.

De notre correspondante

Genève. — Selon les dernières statistiques, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a, depuis sa création en 1951, porté assistance à près de vingt millions de personnes qui ont fui leur patrie à la suite de conflits armés, de coups d'Etat ou de persécutions.

Le H.C.R. veut éviter que les personnes contraintes de fuir leur terre natale ne deviennent des « réfugiés professionnels »: il fait en sorte qu'elles soient intégrées dans un pays d'accueil et que leur drame ne soit pas exploité à des fins politiques. Il lutte pour le respect du droit d'asile et des

accords internationaux, assurant en principe aux réfugiés la sécurité, le droit au travail, l'éducation, la liberté religieuse et les autres droits fondamentaux dans le pays où ils refont leur vie. Quand la situation le permet, le H.C.R. s'efforce de rapatrier les réfugiés dans leur pays d'origine. C'est actuellement le cas pour les Zaïrois qui avaient fui en Angola.

Le chiffre de vingt millions ne recouvre pas le total des réfugiés dans le monde. Ainsi, les Palestiniens relégués de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), alimentés par d'autres fonds et créés en 1948. D'autres « personnes déplacées » ne figurent pas dans les statistiques officielles du H.C.R.: bien que celui-ci les aide, 3 500 000 personnes au Vietnam, 700 000 au Liban, 50 000 en Ethiopie, 450 000 au Laos et 200 000 à Chypre.

Bien que le H.C.R. n'ait pas fourni de précision sur ce qui concerne les réfugiés politiques de Guinée, selon des informations de bonne source parvenues à Genève, les personnes ayant fui le régime de M. Sékou Touré sont au moins 500 000. Elles ont trouvé asile en Côte-d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. Le H.C.R. n'est pas en mesure de se prononcer sur le nombre des réfugiés vietnamiens d'origine chinoise, ni sur celui de toutes les personnes qui ont trouvé refuge à Hongkong.

La situation en Amérique latine est également confuse: 15 000 personnes ont fui récemment le Nicaragua, mais des dizaines de milliers d'Argentins, de Chiliens et d'Uruguayens ne sont pas officiellement recensés en qualité de réfugiés.

Parmi les pays qui ont accueilli les réfugiés, dont s'occupe le H.C.R., les Etats-Unis sont en tête (265 000 personnes). Viennent ensuite le Zaïre (530 000 réfugiés d'Angola, du Burundi et du Rwanda), la Somalie (500 000 Ethiopiens), le Vietnam (250 000 Burundais, Rwandais et Ougandais) et le Soudan (180 000 Ethiopiens et Zaïrois). En Europe, la Grande-Bretagne a donné asile à 150 000 réfugiés et la France à 140 000.

Le H.C.R. dépense annuellement 100 millions de dollars (440 millions de francs), financés par les contributions volontaires des Etats membres, en frais de voyage, secours à la vie et à l'alimentaire, fourniture d'outils, éducation et formation professionnelle pouvant aller jusqu'au niveau universitaire.

Les pays de l'Est n'ayant pas adhéré au H.C.R. ne participent à aucune manière à son activité et ne figurent pas au nombre des pays d'accueil.

ISABELLE VICHNIAC.

DIPLOMATIE

● L'avenir des Nouvelles-Hébrides. — La commission de décolonisation de l'Assemblée des Nations unies a adopté, mardi 5 décembre, sans vote, une résolution sur les Nouvelles-Hébrides qui « accueille avec satisfaction l'engagement conjoint des deux puissances administratrices » la France et le Royaume-Uni, d'amener cet archipel du Pacifique rapidement à l'indépendance. Le texte adopté, présenté par huit pays, invite les puissances administratrices à renforcer l'économie de l'archipel, à unifier son administration, à élaborer des programmes concrets d'assistance et de développement économique, à promouvoir un système mixte d'enseignement, à sauvegarder le droit des habitants des Nouvelles-Hébrides à la jouissance de leurs ressources naturelles, y compris les ressources marines. — (A.F.P.)

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Mots y trouverez peut-être l'appartement que vous recherchez.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le gouvernement procède à de nombreuses arrestations

Commentant l'invitation à regagner Téhéran que lui avait adressée mardi 5 décembre le général Azhari, par le biais de la presse étrangère, l'ayatollah Khomeiny a déclaré qu'il rentrerait en Iran lorsqu'il jugerait que son retour « servirait la révolution ». « Ce gouvernement, a-t-il dit, doit tomber indépendamment de ma décision de rentrer ou non en Iran. »

Au cours de son entretien avec les journalistes étrangers, le général Azhari avait par ailleurs affirmé que le chah n'était pas menacé car « il est aimé de tout le monde ». Selon le

chef du gouvernement, « l'Iran fait face à une guerre psychologique fomentée par des saboteurs clandestins athées entraînés à l'étranger et non pas à un mouvement d'opposition ayant un large soutien populaire ».

A Londres, l'organe de la City, le « Financial Times », semble pour la première fois envisager le départ du chah en écrivant dans son éditorial: « Les intérêts de l'Occident sont liés à la stabilité de l'Iran et non à la survie d'un quelconque monarque. En continuant d'identifier la stabilité au chah, on risque de plus en plus de torpiller cet objectif. »

De notre envoyé spécial

menacé de manifester devant la faculté des sciences économiques.

Les autorités ont également procédé à la saisie de livres et arrêté un certain nombre de libraires. Enfin, les photographes de presse étrangers se voient confisquer leur pellicule dès qu'ils filment une manifestation. Des journalistes de *Newsweek* et du *Daily Telegraph* ont été frappés par des militaires qui les ont poussés à l'intérieur de l'hôtel Intercontinental.

De son côté, l'opposition prépare des manifestations spectaculaires pour les trois derniers jours du deuil du Moharram, qui sont ceux où le feu sacré est la plus intense. L'ayatollah Taleghani a annoncé qu'il conduira une procession religieuse en la nuit, avenue Cha-Ress. En outre, le bruit court que le Bazar a fait

confectionner les linceuls blancs que porteront — en signe de sacrifice — les fidèles qui feront face à l'armée.

Les manifestations se poursuivent dans les villes de province. Une certaine agitation est signalée dans les campagnes. Les paysans ont accueilli très favorablement le mot d'ordre de l'ayatollah Khomeiny leur demandant de ne plus payer d'impôts et de se soustraire à la conscription. De nombreux villages dans des régions éloignées se soustraient aux autorités locales ou sont en état de semi-rébellion. Les militaires en garnison à proximité ne se hâteraient plus à y pénétrer. Des nomades, dont les terrains de parcours avaient été confisqués par l'armée il y a quatre ans ou plus récemment, ont récupéré d'autorité leur droit de passage.

PAUL BALTA.

Pour débloquer la négociation israélo-égyptienne

LE PRÉSIDENT CARTER DÉCIDE D'ENVOYER M. VANCE AU CAIRE ET A JÉRUSALEM

Le président Carter a décidé d'envoyer le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, le week-end prochain, en Egypte et en Israël pour tenter de débloquer la négociation entre les deux pays.

Le chef de la Maison Blanche a pris cette décision mardi soir 5 décembre après avoir passé un week-end avec M. Vance les tentatives d'ententes menées ces jours derniers avec le premier ministre égyptien, M. Mostapha Khalil, et pris connaissance des échanges de lettres entre M. Sadate et Begin.

Le secrétaire d'Etat sera accompagné par ses principaux adjoints pour le Proche-Orient, MM. Alfred Atherton, Harold Smiters, Michael Strans et par M. William Quandt, membre du conseil national de sécurité.

Dans l'entourage du président Carter, on dit que, mardi, dans une grande préférence, cette nouvelle mission au Proche-Orient de M. Vance. Il n'est pas certain que le secrétaire d'Etat réussisse à mettre définitivement d'accord égyptiens et Israéliens sur le texte d'un traité.

La réponse adressée lundi par le premier ministre israélien aux dernières propositions égyptiennes a certainement joué un rôle majeur dans la décision de président Carter de dépêcher le chef de sa diplomatie au Caire et à Jérusalem.

Selon l'ensemble de la presse israélienne, M. Begin a en effet opposé une fin de non-recevoir aux demandes du président Sadate, et il apparaissait de plus en plus difficile que les négociations puissent aboutir avant le 17 décembre, à l'expiration du calendrier fixé à Camp David.

A la suite de l'incident à l'ambassade de Bulgarie

LE CAIRE ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC SOFIA

A la suite de l'incident qui s'est produit, lundi soir 4 décembre, à l'ambassade de Bulgarie, au Caire, où la police égyptienne avait appréhendé un gardien de l'immeuble non couvert par l'immunité diplomatique — après une altercation opposant les Bulgares à des occupants d'un appartement qu'ils entendaient déloger (le *Monde* du 6 décembre), l'Egypte a décidé, mardi, de rompre ses relations diplomatiques avec la Bulgarie. Sofia avait, la veille, expulsé tous les membres de l'ambassade égyptienne par mesure de représailles contre la « provocation » que représentait à ses yeux l'« invasion » de son ambassade.

Selon notre correspondant au Caire, l'affaire ne semble toutefois pas revêtir l'aspect d'une « machination politique contre un régime très proche de l'Union soviétique » à laquelle l'Egypte aurait voulu donner un avis indirect.

Si la science vous dépasse c'est qu'elle va vite.

IVES COPPENS
GEORGES MATHÉ
LYLA PRIGOGINE
HAROUN TAZIEFF
ETIENNE WOLF
ROSALYN YALOW
PRESENTENT

plurisciences

UN BILAN DE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE

UNIVERSALIS FLAMMARION

Pour rattraper la science en marche, voici *Plurisciences*: le premier bilan de l'actualité scientifique écrit par ceux qui font la science. La science va vite. Afin de vous permettre de progresser à son rythme, l'Encyclopaedia Universalis a réuni une équipe de spécialistes et de chercheurs. Pour vous, ils font le bilan des dernières découvertes. Pour vous, ils expliquent la science sans la dénaturer. Pour vous, ils définissent en précurseurs les principales orientations où s'engage la recherche. Avec *Plurisciences* et le professeur Mathé, vous vivrez les progrès de la chimiothérapie; avec Yves Coppens, les dernières recherches sur les origines de l'homme; avec Lucien Lubiez, les derniers développements de l'aquaculture.

En vous expliquant la science d'aujourd'hui, *Plurisciences* parle de votre avenir.

Les grands thèmes d'aujourd'hui • Chronique des sciences • Idées et découvertes • Anniversaires, portraits et œuvres • La science et vous.

512 pages, 600 illustrations en noir et en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette illustrée. 195 F. En librairie.

PLURISCIENCES Encyclopaedia Universalis-Flammarion

صكنا من الأصل

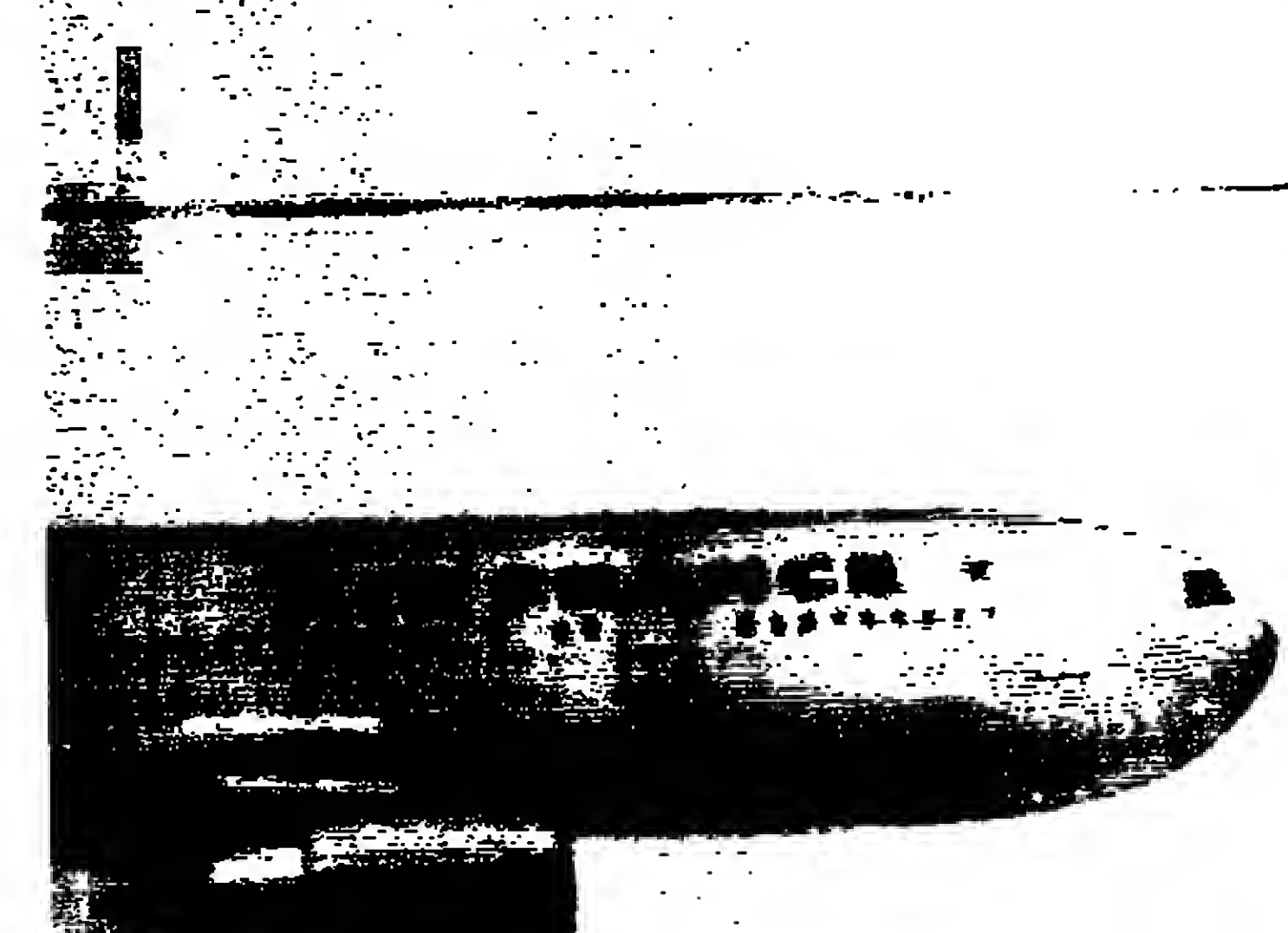
Musulman ?

Coran

Le Coran est le livre sacré des musulmans. Il est considéré comme la parole de Dieu révélée à son prophète, le prophète Muhammad. Le Coran est écrit en arabe et est divisé en 30 parties appelées sourates. Chaque sourate est composée de versets. Le Coran est lu lors des prières et est considéré comme un guide pour la vie.

Les groupes athéistes

Les groupes athéistes sont des organisations qui promeuvent l'athéisme, c'est-à-dire l'absence de croyance en un dieu ou en des esprits. Ces groupes sont souvent impliqués dans des débats sur la religion, la morale et la philosophie. Ils soutiennent que la science et la raison sont les seules bases pour comprendre le monde.



NOUS 400 FOIS DES AFFAIRES.

Cette section contient des informations et des nouvelles liées à l'actualité internationale et nationale. Elle traite de divers sujets tels que les relations diplomatiques, les événements culturels et les avancées technologiques.

صكنا من الأصل

PO

AMÉRIQUES

VENEZUELA

Un démocrate-chrétien, M. Luis Herrera Campins, succédera en mars 1979 au président social-démocrate Carlos Andres Perez

Le gouvernement vénézuélien a reconnu, le mardi 5 décembre, que M. Luis Herrera Campins, candidat de l'opposition démocrate-chrétienne, avait remporté l'élection présidentielle du dimanche 3 décembre. M. Carmelo Lauria, ministre secrétaire de la présidence, est allé féliciter le candidat du COPEI à son domicile. Le parti d'Action démocratique (A.D.) au pou-

voir a ainsi admis la défaite de son candidat, M. Luis Pinarua. Il reste au Conseil électoral suprême à confirmer officiellement la victoire de M. Herrera Campins. Après le dépouillement d'environ 60 % des suffrages, M. Campins obtint 46,25 % des voix contre 42 % à son adversaire de l'Action démocratique. En troisième position vient M. Rangel, du MAS (Mouvement vers le

socialisme), avec un peu moins de 6 % des voix. M. Herrera Campins, qui succédera le 12 mars 1979 à M. Carlos Andres Perez, a déclaré mardi que son gouvernement continuerait à soutenir l'OPEP et que « le pétrole était un instrument de négociation aux mains des pays en voie de développement ». Il s'est prononcé en faveur d'un nouvel ordre économique

mondial et d'une hausse des prix du pétrole. Il a également affirmé que son gouvernement s'efforcerait de favoriser l'instauration d'un régime démocratique au Nicaragua et maintiendrait des relations cordiales avec Cuba. Il a promis de lutter énergiquement en faveur des classes les plus défavorisées en lançant en particulier un vaste programme de logements.

Une leçon pour l'Amérique latine

Le peuple vénézuélien est le premier vainqueur des élections générales qui se sont déroulées le dimanche 3 décembre dans le plus grand calme. Vingt ans après la chute de la dictature Perez Jimenez, l'alternance démocratique est un événement remarquable. Pour la seconde fois depuis 1958, un démocrate-chrétien va succéder à un président social-démocrate et cet événement, devenu banal dans un pays longtemps soumis à la tyrannie des caudillos, est salué partout avec enthousiasme. A commencer par le président sortant Carlos Andres Perez, qui se félicite d'abord et avec raison du climat remarquable de la population.

Malgré une campagne électorale trop longue, répétitive, souvent médiocre, et dont le coût a semblé excessif, les Vénézuéliens ont voté en masse, faisant écarter le taux d'abstention modeste des précédentes consultations vénézuéliennes, dont il résulte d'ailleurs l'originalité, qu'aux réalisations spectaculaires d'un système économique qui jongle avec les milliards de dollars.

Comme la plupart des dirigeants de la « seconde génération » du COPEI, M. Luis Herrera se réclame volontiers de l'enseignement de Jacques Maritain, d'Emmanuel Mounier et du Père Labret : économie et humanisme. Pour lui, le développement — et celui du Venezuela, favorisé par le pacte pétrolier, est particulièrement rapide et impressionnant — n'a pas de sens s'il n'est pas au service de l'homme. Or, le pays millardaire de l'Amérique latine traite encore dans ses arrière-cours des millions de marginaux mal intégrés dans une société de consommation à l'américaine et qui ne reçoit que les miettes du festin pétrolier. Le « christianisme social » de Luis Herrera s'incarne dans le regard porté sur les candidats au pouvoir, et sur la nécessité de faire une « pause sociale » dans la course au développement économique et industriel. Tous les candidats, y compris celui du gouvernement, avaient d'ailleurs mis l'accent sur une nécessaire amélioration des services. Rien, en revanche, ne devrait être sérieusement modifié en politique pétrolière et internationale, sinon une discussion plus serrée avec les transnationales, anciennes concessionnaires, pour les contrats de coopération technologique.

L'ampleur de la polarisation provoquée par les élections de dimanche et des indépendants, M. Diego Arria, dynamique leader de la Cause commune, obtient moins de 3 % des voix, et il devra renoncer à jouer un rôle d'arbitre dans le prochain Congrès. Malgré une campagne intelligente, M. Nijica, candidat du parti communiste, fait pour le moment moins de 1 %. Seul le MAS (Mouvement vers le socialisme) maintient ses positions de 1973 et paraît bien placé pour accélérer la formation d'un front de la gauche aux élections municipales de 1979. Les partis de gauche, MAS, MIR et P.C.V., qui donnent aussi l'exemple de la « mise à jour » et du combat politique, méritent mieux que cet écho global. — M. N.

avec ou sans pneus cloutés

mais avec les nouveaux équipements conseillés par les techniciens de SELZ vous roulez avec plus de sécurité sur l'importante route d'hiver.

équipements et PNEUS HIVER TOUS TYPES EN STOCK

PREMIER SPECIALISTE PARISIEN
24, rue de Picpus-Nation 628.90.00
2, place Barakova - Pont Mirabeau (19^e)
143, route de la Reine - Boulogne (82)
Place des 4 Chemins - La Varenne (84)

PORTRAIT

Un disciple de Maritain et de Mounier

« Le problème des marginaux est fondamental au Venezuela. C'est une question que mon gouvernement devra affronter en priorité avec l'aide de tous... » M. Luis Herrera Campins n'oublie pas qu'il a toujours été lié aux secteurs les plus « radicaux » du parti COPEI (1), né avant la guerre dans la mouvance conservatrice, mais qui a évolué vers des positions classiquement démocratiques chrétiennes. Ses préoccupations pour le « social » l'empêchent nettement sur les considérations d'ordre économique et politique.

L'homme qui doit succéder le 12 mars 1979 au président Carlos Andres Perez n'est pas un idéologue. Pragmatique, réaliste, réformiste prudent et raisonnable, M. Luis Herrera Campins est plus sensible aux « failles » d'un modèle de développement vénézuélien, dont il récuse d'ailleurs l'originalité, qu'aux réalisations spectaculaires d'un système économique qui jongle avec les milliards de dollars.

Comme la plupart des dirigeants de la « seconde génération » du COPEI, M. Luis Herrera se réclame volontiers de l'enseignement de Jacques Maritain, d'Emmanuel Mounier et du Père Labret : économie et humanisme. Pour lui, le développement — et celui du Venezuela, favorisé par le pacte pétrolier, est particulièrement rapide et impressionnant — n'a pas de sens s'il n'est pas au service de l'homme. Or, le pays millardaire de l'Amérique latine traite encore dans ses arrière-cours des millions de marginaux mal intégrés dans une société de consommation à l'américaine et qui ne reçoit que les miettes du festin pétrolier. Le « christianisme social » de Luis Herrera s'incarne dans le regard porté sur les candidats au pouvoir, et sur la nécessité de faire une « pause sociale » dans la course au développement économique et industriel. Tous les candidats, y compris celui du gouvernement, avaient d'ailleurs mis l'accent sur une nécessaire amélioration des services. Rien, en revanche, ne devrait être sérieusement modifié en politique pétrolière et internationale, sinon une discussion plus serrée avec les transnationales, anciennes concessionnaires, pour les contrats de coopération technologique.

Le prochain président est né le 4 mai 1925, à Acarigua, une région d'élevage et de cultures. Etudiant en droit à l'université

ginaire, qui attendent tout de l'Etat. Leur insuquer un esprit de participation. Cela revient à poser les problèmes de l'éducation et de la culture, qui seront précisément les priorités de son gouvernement.

Croissance raisonnable, humanisme, participation, éducation : on retrouve les grands thèmes de la pensée de M. Rangel Caldera, patron du COPEI, et l'un des premiers « notables » de la politique vénézuélienne. A n'en pas douter, M. Caldera, qui a repris avec modestie, depuis 1975, son bureau d'avocat de l'avenue Urdaneta, devrait de nouveau jouer un rôle appréciable dans les cinq années qui viennent.

« Le peuple veut le changement, nous disait M. Luis Herrera à la veille de l'élection. Pendant ma campagne, j'ai recueilli trois plaintes principales : le manque de logements, l'insécurité, la hausse rapide du coût de la vie. Il faut répondre à cette attente, lutter contre la corruption administrative grandissante... Ses conseillers avaient choisi un slogan simple : « Luis arregla esto... » (Luis arrangera tout ça). — Il reste au futur président

Une patience inusable

M. Luis Herrera est corpulent, trapu, d'une solidité de terrain, peu porté aux excès oratoires, mais précis et rigoureux. Le regard est sévère sous les sourcils noirs et touffus. Le bonhomme apparente du personnage, dont le visage plein, barré d'une épaisse moustache, est surmonté d'une abondante chevelure, dissimule le caractère et de la ténacité. A son principal adversaire, M. Luis Pinarua, candidat du parti gouvernemental d'Action démocratique (A.D.), qui l'a traité pendant toute la campagne électorale avec un mépris condescendant, il a opposé une patience inusable. Il lui a proposé chaque jour, pendant six mois, un grand débat télévisé — afin que le peuple vénézuélien soit juge —. En vain. Mais il n'est pas exclu que cette débâcle de M. Pinarua ait finalement été un facteur qui ait joué en faveur de l'homme du COPEI. La cordialité de M. Luis Herrera est évidente, et elle est louée par amis et adversaires. Mais il n'a pas le « charisme » des présidents qui l'ont précédé depuis 1959 à Miraflores. Son allure paisible, benoîte de bélier au repos, tranche

en particulier avec la faconde, l'exubérance, l'assurance, le côté « pile électrique » du président sortant, M. Carlos Andres Perez.

Il est vrai que la fonction présidentielle peut, au Venezuela comme ailleurs, transformer un politicien banal. De 1962 à 1969, le frère Romulo Betancourt s'est accroché au pouvoir avec acharnement, malgré la montée de la violence dans la rue. Son successeur, le très modeste Raul Leoni, s'est révélé un pacifiste-tour habile. M. Rangel Caldera « régna » de 1969 à 1974 avec beaucoup de classe. Et M. Carlos Andres Perez, ancien ministre de l'intérieur d'un gouvernement qui traqua l'extrême gauche révolutionnaire, a repris, à la présidence, quelques-uns des thèmes d'une gauche réhabilitée et légitimée. Entre deux candidats, Luis Pinarua et Luis Herrera, au profil apparent également « bas », les Vénézuéliens ont en tout préféré celui qui a davantage mis l'accent sur le « changement ».

Le prochain président est né le 4 mai 1925, à Acarigua, une région d'élevage et de cultures. Etudiant en droit à l'université

confirme en tout cas la progression régulière depuis 1968 d'un parti social-chrétien qui se réclame autant, à sa création avant guerre, des idéaux de la Phalange espagnole que des humanistes chrétiens. La lutte contre la dictature, au cours de laquelle le COPEI du « péché originel » et sa base la plus conservatrice l'a en grande partie abandonné. Mais l'implantation a été difficile et lente. Le Venezuela est un pays de tradition libérale et laïque. L'Eglise ne dispose pas d'une grande influence. Aux élections de 1963, le COPEI a obtenu six-cent mille voix. En 1968, M. Caldera est élu avec plus d'un million de voix. En 1973, M. Lorenzo Fernandez aménagea pourtant le score du parti : un million six cent mille voix et 32 % des suffrages. En 1978, autour de 45 % des voix... Mais le COPEI a paru paralysé au cours des cinq dernières années face au gouvernement A.D. de M. Carlos Andres Perez. Le parti de M. Caldera parle de « changement », mais est resté, même pendant la campagne, dans une certaine inertie, et ce qui concerne les grandes options politiques. Comme tant d'autres formations démocratiques chrétiennes, le COPEI hésite entre sa volonté de réformes et son souci de ne pas affaiblir sa base électorale.

« Luis arrangera tout ça »

« Le peuple veut le changement, nous disait M. Luis Herrera à la veille de l'élection. Pendant ma campagne, j'ai recueilli trois plaintes principales : le manque de logements, l'insécurité, la hausse rapide du coût de la vie. Il faut répondre à cette attente, lutter contre la corruption administrative grandissante... Ses conseillers avaient choisi un slogan simple : « Luis arregla esto... » (Luis arrangera tout ça). — Il reste au futur président

approuver qu'il mérite son surnom de « Redomiro Tomic » (2) vénézuélien, de véritable leader de la gauche démocrate-chrétienne.

MARCEL NIEDERGAANG.

(1) L'appellation originale de COPEI était Comité d'organisation politique électoral indépendant.

(2) Ancien dirigeant de la gauche démocrate-chrétienne au Chili, le candidat au gouvernement Eduardo Frei.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

DES COMBATS ont lieu actuellement au Nouristan, région montagneuse du nord-est de l'Afghanistan, entre deux groupes gouvernementaux et partisans du Mouvement de la révolution islamique (M.R.I.), selon des témoins étrangers ayant visité récemment cette région, rapporte l'A.F.P. Des villageois en rébellion contre le pouvoir central tentent de rejoindre les forces gouvernementales. Les insurgés ont détruit une dizaine de véhicules militaires et fait prisonniers plus de deux cents soldats.

Deux villages — Kawadesh et Basghal, proches de Kandahar — auraient été détruits par les forces régulières. Le M.R.I. affirme pour sa part avoir tué plus de quatre cents soldats autour de Kandahar depuis près de deux mois. Le Mouvement a déclaré « la guerre sainte » contre le régime « communiste et pro-soviétique » de Kaboul.

Chili

UN NOMBRE INDETERMINÉ DE CADAVRES ont été découverts la semaine dernière dans une mine abandonnée, a révélé, le mardi 5 décembre, l'évêque auxiliaire de Santiago, Mgr Enrique Alvarez. D'autre part, le gouvernement n'a pas autorisé le retour au Chili de l'ancien sénateur démocrate-chrétien, M. Rafael Agustín Garmendia, qui était parti volontairement au lendemain du coup d'Etat de septembre 1973. — (A.F.P.)

Congo

M. PHILIPPE FAVRE, ressortissant français âgé de trente-quatre ans, arrêté le 12 août dernier par les autorités de Brazzaville, a été libéré le 23 novembre, après cent deux jours de détention, a-t-on appris mardi 5 décembre à Paris. Aucun chef d'accusation n'a été officiellement signifié à cet employé de la Société congolaise d'importation alimentaire (SITRACO), qui était interné dans les locaux de la sécurité d'Etat de la capitale congolaise.

Etats-Unis

UN TRIBUNAL DE LOS ANGELES (Californie) a déclaré, le 5 décembre, que le testament mormon d'Howard Hughes, l'extracurieux milliardaire américain mort le 5 avril 1976, était un faux. Des déclarations de justice identiques avaient déjà été prises au Texas et au Nevada (le Monde daté 11-12 juin). Ce document avait été trouvé quelques semaines après la mort de Hughes au siège de l'Eglise mormone, à Salt-Lake-City (Utah). En l'absence de tout testament reconnu valide, la fortune de Hughes est probablement répartie entre quelques membres éloignés de sa famille, et le Trésor public, par le biais des droits de succession. — (U.P.I.)

LE GENERAL GEORGE BROWN, chef d'état-major interarmes de mai 1974 à juin 1978, est mort mardi 5 décembre, dans la soirée, a annoncé un porte-parole du Pentagone. Le général Brown, qui était né en 1918, avait fait presque toute sa carrière

Indonésie

LE GOUVERNEMENT INDONESIEN libère mille trois cent cinquante prisonniers politiques à Surabaya (Java Oriental), a annoncé, mardi 5 décembre, un porte-parole.

Maroc

LE MINISTRE DE L'INFORMATION, M. Abdelhadi Bouzaleb, a réaffirmé, mardi 5 décembre, que le Maroc était « totalement étranger » à la récente attaque d'un bateau de pêche espagnol au large des côtes de Sahara occidental, qui a fait huit morts. Le ministre a dénoncé les auteurs de ce « lamentable attentat » qui n'ont pas « le courage de la revendiquer ». — (Corresp.)

Pays-Bas

LE COLLECTIONNEUR PIETER MENTEN, qui vient d'être libéré après que le jugement le condamnant à quinze ans de prison pour crimes de guerre ait été cassé par le tribunal de La Haye, ne sera pas autorisé à résider en République d'Irlande, où il possède une propriété, a-t-on appris mardi 5 décembre, de source officielle, à Dublin. Pieter Menten, qui est âgé de soixante-dix-neuf ans, se trouve actuellement en observation dans une clinique de la banlieue de La Haye. — (U.P.I., Reuters.)

LES SUITES DE LA TRAGÉDIE DE GUYANA

Une enquête est ouverte sur l'ancien consul américain à Georgetown

L'opinion américaine continue à s'interroger sur les causes de la tragédie de Jonestown, en Guyana, et sur les responsabilités éventuelles des services officiels. Selon des documents personnels du consul américain à Georgetown, dont fait état l'agence Associated Press, les collaborateurs immédiats de ce dernier entretenaient avec l'ambassade des Etats-Unis en Guyana des liens très étroits. L'ambassade leur aurait notamment fourni la liste des membres de la secte pour lesquels des demandes de recherches avaient été déposées par les familles.

Quand les officiers consulaires américains venaient demander sur place aux intéressés s'ils étaient de leur plein gré au Temple du peuple, ces derniers, mis en condition par Jim Jones et ses « lieutenants », répondaient invariablement qu'ils étaient constants de leur sort. Les autorités américaines avaient notamment déclaré, peu après le suicide collectif, que soixante-quinze entrepreneurs de ce genre avaient eu lieu au cours de ces derniers mois, et qu'aucun n'avait donné de résultat.

A la suite de ces révélations dans la presse, le département d'Etat a annoncé, mardi 5 décembre, l'ouverture d'une enquête sur M. Richard McCoy qui était jusqu'en mai dernier consul des Etats-Unis dans la capitale de la Guyana, Georgetown. M. Hoding Carter, porte-parole du département d'Etat, a cependant affirmé mardi que M. McCoy « avait rempli sa tâche de manière conforme aux plus sévères exigences professionnelles et morales ». Le porte-parole n'a pas démenti que M. McCoy ait fourni à la secte la liste des personnes pour lesquelles une demande de recherches avait été faite. M. Hoding Carter a estimé que

le consul avait fait tout ce qui était humainement possible, et qu'il n'y avait pas de « respect des libertés constitutionnelles », pour s'interroger sur la situation à Jonestown. Quatre dirigeants du Temple du peuple ont déposé lundi devant un tribunal de San Francisco (Californie) une requête visant à la dissolution de la secte. Cette démarche pose de graves problèmes juridiques, notamment en ce qui concerne la liquidation financière de l'organisation.

De nombreux comptes bancaires à l'étranger

Le New York Times a révélé que le « révérend » Jim Jones avait plusieurs comptes bancaires à l'étranger, notamment en Suisse, et que sa fortune était évaluée à 10 ou 15 millions de dollars. Les plus importantes étaient déposées sur des comptes anonymes à numéro. Avant de se suicider, Jim Jones avait envisagé, selon des témoins, de faire transférer ces fonds à l'Organisation de libération de la Palestine ou à l'O.R.S.S.

M. Chaylas Dederich, fondateur de Synanon, une secte qui était à l'origine une association de secours aux drogués et aux alcooliques, a été arrêté samedi 2 décembre à Lake-Havasu-City (Arizona) et inculpé d'association de malfaiteurs et d'incitation au meurtre. Un avocat, M. Paul Morantz, qui avait plaidé plusieurs fois contre la secte, avait été mordu le 10 décembre dernier par un serpent à sonnettes déposé dans sa boîte aux lettres, vraisemblablement par deux membres de Synanon. — (A.F.P.)

l'opposition jugé dérisoires pour le gouvernement pour l'at...

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AU SÉNAT

L'opposition juge « dérisoires » les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le chômage

Mardi 5 décembre, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée aborde, après déclaration d'urgence, l'examen de quatre des cinq projets de loi adoptés par le gouvernement pour faciliter l'insertion professionnelle et l'emploi afin de résorber le chômage structurel.

Le premier de ces textes tend à favoriser la mobilité des salariés à l'étranger en étendant l'attribution de diverses primes de transport et d'indemnités de frais de transport et de déménagement et de réinstallation, aux salariés français privés d'emploi, embauchés par une entreprise française ou une filiale d'entreprise française pour travailler à l'étranger. La charge financière serait de 20 millions de francs pour mille cinq cents bénéficiaires.

Four souhainable qu'elle lui apparaisse la mise en œuvre d'une telle opération devrait avoir, selon M. DELAUNAY (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires sociales, un impact limité: l'indemnité de transport, le nombre de bénéficiaires restreint.

« Ce n'est pas en accumulant des mesures dérisoires qu'on fait une véritable politique de l'emploi », observe dans la discussion générale, M. GAU (P.S., Isère),

quant qu'après deux renouvellements le contrat devient un contrat à durée indéterminée. La commission demande que le contrat puisse comporter une période d'essai. Le gouvernement accepte, mais fait préciser que sa durée ne peut excéder deux semaines si le contrat est conclu pour une durée inférieure à quatre mois et un mois dans les autres cas.

« Les travailleurs », déclare M. EAGE (P.C., Nord), « feront respecter leur droit de vivre et de travailler dans leur pays, d'autant que leur protection sociale est très mal assurée à l'étranger ».

Pour M. BOULIN, ministre du travail, on ne peut apprécier la tentative de réponse du gouvernement au problème de l'emploi qu'en considérant globalement les quelque vingt-cinq textes législatifs ou réglementaires qui seront présentés. Il observe cependant que l'opposition française est la seule en Europe à tenir des propos démagogiques. En ce qui concerne la couverture sociale, il précise qu'il n'y a de problème qu'en l'absence de convention avec le pays en cause. Mais, indique-t-il, le régime français peut continuer à être appliqué si l'entreprise paie les cotisations correspondantes. Les expatriés, ajoute-t-il, ont droit aux aides publiques et ASSÉDIO en cas de chômage à leur retour en France.

L'ensemble du texte est voté après l'adoption d'un amendement de forme.

Le contrat à durée déterminée

M. MEKANDREAU (P.S.) estime que ce raisonnement aboutit à remettre en cause progressivement tout ce qui, dans la législation sociale, a permis de faire face aux variations de l'économie. Des contrats pourraient notamment être conclus pour une saison ou la durée d'un chantier.

« Ce texte », constate M. BARIANI (U.D.F.), rapporteur, « combine un vide législatif, car le code du travail ne traite pas dans son ensemble de ce type de contrat. Loin de remettre en cause l'acquis jurisprudentiel, ce projet crée des garanties nouvelles ».

Dans la discussion générale, M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège) estime que ce type de contrat favorise les emplois précaires, réservés surtout aux femmes et aux jeunes. « Le gouvernement », déclare-t-il, « répond ainsi au vœu du patronat ». Pour le député, le recours à ce contrat doit rester exceptionnel.

« L'Assemblée adopte ensuite un amendement du rapporteur, qui prévoit que le contrat ne peut être renouvelé plus de deux fois et pour des périodes dont la durée ne peut excéder celle de la période initiale. A l'initiative de M. LAURICOL (R.P.R.), et malgré les réserves du gouvernement, elle précise que le contrat ne peut être résilié que du commun accord des parties, sauf résolution judiciaire en cas de litige. Le contrat peut être résilié par l'une des parties en cas de faute grave de l'autre ou en cas de force majeure.

En séance de nuit, sous la présidence de M. LA COMBE (R.P.R.), l'Assemblée précise que le texte proposé ne remet pas en cause la protection des représentants du personnel engagés par un contrat de travail à durée déterminée. Elle adopte ensuite un amendement communiste indi-

La protection des travailleurs intérimaires

Le troisième projet en discussion, relatif aux entreprises de travail temporaire, a deux objectifs: mettre en œuvre un système obligatoire des entreprises à justifier d'une garantie financière, afin d'assurer, en cas de défaillance de leur part, le paiement des salaires et des cotisations sociales; d'autre part, assainir un secteur professionnel très mobile.

M. GISSINGER (R.P.R.), rapporteur, estime que la caution devrait être au moins égale à 8 % du chiffre d'affaires et que le montant devrait être fixé à 200 millions de francs.

« Le travail intérimaire », affirme M. BECHE (P.S., Doubs), « n'est qu'une forme moderne du serpage et il assure des super-profits aux patrons ». Aussi les socialistes voteront-ils contre ce projet « nocif et rétrograde ». « Ne sommes-nous pas revenus au temps des néo-intérimaires », demande M. MADELIN (P.C., Aisne), « et malgré les textes ne vise qu'à conforter les officines de travail temporaire, dont l'activité croît ». Il devrait être pris en charge par l'Agence nationale pour l'emploi.

Pour M. BOULIN, une moralisation s'imposait pour certaines entreprises (15 % disparaissent chaque année) qui ne pouvaient pas toujours honorer leurs engagements envers leurs salariés. Aussi le projet rend-il obligatoire la participation de toutes les entreprises aux mécanismes de cautionnement mis en place par les professionnels les plus sérieux.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de la commission qui garantit le pluralisme des établissements habilités à donner caution. Elle prévoit également le cautionnement par une compagnie d'assurance. Est également adopté un article additionnel qui fixe la base de calcul de la caution du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise concernée. Cette garantie ne pourra être inférieure à un minimum de 100 millions de francs, par décret, compte tenu de l'évolution moyenne des salaires.

Pour terminer, l'Assemblée révoque les amendements applicables aux intranctions en matière de travail temporaire et décide que la loi entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 1980.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

« M. Boulin l'enchanteur »

Le dernier texte en discussion contient diverses mesures en faveur des salariés privés d'emploi qui créent une entreprise. Il a pour objet de faciliter la couverture de ces derniers les avantages dont ils disposaient en tant que chômeurs.

M. MADELIN (U.D.F.), rapporteur, indique que ce texte pourrait intéresser mille personnes par an. « Les salariés », dit-il, « maintiennent l'activité et la couverture sociale, mais dans des conditions qui ne paraissent pas très satisfaisantes ». « Accorder 3 à 4 000 F sur les mois où les salariés ont été privés de leur salaire », conclut le rapporteur, «

Le vote du budget devient une performance physique

Le Sénat a rempli sa mission de contrôle des dépenses de l'Etat en radifiant à 3 h. 30 du matin, mercredi 6 décembre, les comptes spéciaux du Trésor: 95 milliards de crédits, soit le cinquième du budget, a précisé son rapporteur, M. Poncet. Mais ce dernier a déploré les conditions d'un tel débat: à peine une heure de discussion au milieu de la nuit! Avant, en effet, les sénateurs avaient dû examiner les crédits de la défense, de l'économie, et ceux du commerce et de l'artisanat.

M. BALLAYER (Union cent., Mayenne), rapporteur de la commission des finances, demande notamment, au sujet de ce budget, que l'on simplifie les formalités qui entravent l'installation des commerçants et artisans et découragent les maîtres d'apprentissage. Il souhaite que ce budget devienne un facteur d'animation rurale.

M. GAU (C.N.P., Gironde) estime, au nom de la commission des affaires économiques, que le problème du financement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage est, de façon convenablement résolue. Les apprentis, souligne-t-il aussi, ne devraient pas entrer en compte dans la limitation de l'entreprise artisanale.

M. JACQUES BARROT, ministre du commerce et de l'artisanat, a déclaré que le projet de loi sur la formation professionnelle et d'annonce de nouvelles dispositions destinées à permettre la formation tout au long de leur vie active des commerçants et artisans et de leurs salariés. Des plans de formation vont être négociés avec les organisations professionnelles pour la mise en œuvre de conventions signées, métier par métier. Ces conventions devront déboucher sur la création d'un plus grand nombre de fonds d'assurance formation, lesquels ouvriront un droit à un financement privilégié de l'Etat. M. Barrot annonce aussi l'adoption d'une chaîne d'une mesure votée l'an dernier par le Sénat et permettant aux commerçants et artisans accablés par la concurrence de bénéficier de la prime d'investissement sans avoir besoin de passer par les services coûteux d'un expert-comptable.

On entend ensuite MM. DUMONT (P.C., Pas-de-Calais), MATHIEU (R.I., Rhône), LE JEUNE (Un. cent., Finistère), LACOUTURE (P.S., Haute-Vienne), GLIZEL (Un. cent., Allier), PAPILLO (R.P.R., Wallis-et-Futuna) et MAX LEJEUNE (gauche dém., Somme). Ces orateurs déclarent notamment une réforme de la taxe d'apprentissage, des incitations pour développer le commerce en milieu rural, en particulier des facilités de crédit.

M. BARROT indique qu'il négocie avec le Crédit agricole pour qu'il aide tous les artisans ruraux, mais ne veut pas être trop rapidement « auditeurs » de l'agriculture. Un conseiller à la Cour des comptes, précise aussi le ministre, étudie actuellement la possibilité de créer des centres de prise artisanale. Les crédits sont alors adoptés avec un amendement d'initiative gouvernementale de développement artisanal.

« Les crédits sont ensuite adoptés sans amendement, tous ceux qui avaient été déposés étant unanimement déclarés irrecevables. Les sénateurs votent ensuite le budget annexé des monnaies et médailles (rapporteur, M. FOURCADE, R.I., Haute-Saône), puis celui de l'économie (rapporteur: M. TOURNAN, P.S., Gers). « C'est la première fois que ce budget, note le ministre, M. Barrot, est présenté dans cette version qui tient compte de la séparation des finances en deux ministères distincts, « a été voté profondément et à l'unanimité ».

« Le Sénat a rempli sa mission de contrôle des dépenses de l'Etat en radifiant à 3 h. 30 du matin, mercredi 6 décembre, les comptes spéciaux du Trésor: 95 milliards de crédits, soit le cinquième du budget de l'Etat? »

Les crédits de la défense

Le Sénat examine ensuite les crédits du ministère de la défense. Le rapporteur, M. FERRICOU (Un. cent., Bouches-du-Rhône), estime qu'il s'agit là d'un « bon budget ».

M. LEGOUZET (R.I., Eure), rapporteur des dépenses courantes, pense que les effectifs de la gendarmerie restent inférieurs aux exigences de la sécurité.

On entend ensuite les autres rapporteurs spéciaux: MM. DUPAULT (P.S., Vancluse), essence aux armées; GENTON (C.N.P., Cher), qui, au nom de la commission des affaires militaires et de la défense, présentent les crédits de la « section commune », demande au ministre des appointements en sujet la situation des retraités et de leurs ayants droit; GAUTIER (R.P.R., Maine-et-Loire), rapporteur pour la même commission des crédits de la gendarmerie; CHAUMONT (R.P.R., Sarthe) forces terrestres; VOILQUIN (R.I., Vosges), air; MAX LEJEUNE, marine.

Le ministre de la défense, M. YVON BOURGES, répond à M. Genton au sujet des retraités: « Le problème du droit au travail des retraités militaires est en fait très simple. L'intérêt même du service exige que les cadres puissent quitter le service avant l'âge légal de la retraite. Mais si les officiers et sous-officiers ne trouvent ainsi limités dans leur carrière militaire, il n'est que juste qu'ils puissent poursuivre ensuite une carrière extra-militaire, ne fût-ce que pour se constituer une retraite complémentaire. Certains disent: mais ils valent des emplois aux jeunes! Pas de tout. Quand le militaire en question quitte l'armée, il fait place précisément à un jeune. Si on lui interdisait de travailler, il est bien clair qu'il resterait dans les cadres de l'armée aux long-temps que la loi le lui permettrait, ce qui serait contraire à la fois à l'intérêt du service et à la politique de l'emploi ».

Aux orateurs qui prennent alors la parole: M. D'ARLIER, R.I., Sarthe; PALMIERO, Un. cent., Alpes-Maritimes; MACHÉFER, P.S., Yvelines;

... Lampins, succéder Carlos Andres Perez

... et de Mounier

... La loi sera votée...

... Les crédits de la défense...

... Une enquête est ouverte sur l'ancien consul américain à Georgetown

Mardi matin 5 décembre, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine les articles du projet de loi adopté par le Sénat sur les archives publiques (« Le Monde » du 6 décembre).

Les délais de consultation des archives publiques

Elle décide d'abord de permettre à l'administration des archives de laisser le soin de la conservation de certains fonds aux administrations et services publics qui assurent traditionnellement cette tâche (défense, affaires étrangères) et fixe les conditions de cette opération.

Elle introduit ensuite dans la loi des dispositions concernant le pré-archivage, ce afin de ne pas laisser à l'entière discrétion des administrations la destruction des documents qu'elles détiennent.

En ce qui concerne la communication des archives publiques, l'Assemblée décide que les documents dont la communication était libre avant leur dépôt aux archives publiques, continuent d'être communiqués sans restriction d'aucune sorte à toute personne qui en fera la demande. Il est précisé que les documents, si tant est que des délais spéciaux ne soient pas précisés par ailleurs.

Un article additionnel fixe les délais spéciaux suivants: - 150 ans pour les documents comportant des renseignements individuels de caractère médical; - 120 ans pour les dossiers de personnel; - 100 ans pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions (y compris les décisions de grâces) pour les minutes et répertoires ainsi que pour les registres de l'état civil et de l'enregistrement; - 100 ans pour les documents individuels ayant trait à la vie personnelle et familiale et, d'une manière générale, sur faits et gestes des citoyens; - 50 ans pour les documents contenant des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat ou la défense nationale, et dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat.

LA COMMISSION SPÉCIALE EXAMINE LE PROJET DE CRÉATION D'UNE DOTATION DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

La commission spéciale chargée d'étudier les deux projets de loi portant sur les finances locales a commencé, le mardi après-midi 5 décembre, l'examen des articles du texte relatif à la création d'une dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes.

Elle a notamment rejeté un amendement présenté par M. Louis Malsoum (P.C.), tendant, d'une part, à fixer le montant de la dotation à 35 700 millions de francs pour 1979; d'autre part, à prévoir une progression de cette ressource telle que celle-ci puisse atteindre en 1984 un 10 % de l'ensemble des ressources publiques nationales, le financement étant assuré par l'imposition d'un impôt sur la fortune des personnes physiques. La commission a accepté, en revanche, un amendement, présenté par M. Hubert Dubout (P.S.), proposant, comme le prévoyait le texte initial du projet, de fixer à 60 % de la dotation globale, jusqu'en 1980, la part de la dotation forfaitaire attribuée à chaque commune, puis de réduire cette part jusqu'à 25 % en 1986.

Au préalable, M. André-Georges Volzin (app. R.P.R.), rapporteur du projet de loi sur le fiscalité locale, projet dont la discussion a été renvoyée à la session de printemps 1979, avait donné connaissance à la commission de plusieurs amendements visant à introduire dans le texte sur la dotation de fonctionnement les dispositions sans lesquelles les impôts locaux ne pourraient être normalement perçus en 1979. Ces amendements reprennent pour l'essentiel les dispositions fiscales transférées retenues par le Sénat pour l'année prochaine.

L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, est finalement adopté.

Monique Pardina... POUR LES FÊTES du 6 au 16 décembre 1978... REMISE DE: 20% sur robes, tailleur, puits, cashmere, de sa collection, de sa collection, de sa collection, de sa collection.

NOTRE Télex POUR VOS COMMUNICATIONS SERVICE TÉLEX 345.212-7 346.028 38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

صكنا من الأصل

POLITIQUE

Les débats post-électoraux au sein de la gauche

- Après la C.G.T., la C.F.D.T. fait pression sur ses partenaires politiques
- Le P.C. tente d'ouvrir la discussion avec ses intellectuels

Confrontées à l'échec des élections législatives, les directions des partis de gauche se sont, chacune à leur manière, efforcées de canaliser et de limiter les débats engagés au sein du P.S. et du P.C.F. Soucieux de ne pas voir l'action qu'elles ont menée trop directement mise en cause, elles tendent à faire évoluer la discussion au plan idéologique. Les responsables du P.C.F. s'en prennent volontiers à la social-démocratie par opposition au courant révolutionnaire qu'ils représentent. M. Mitterrand, lors de son intervention au « Club de la presse » d'Europe 1 le 26 novembre, appelait à la mobilisation contre « le dictateur de classe de la bourgeoisie d'argent ».

Les dirigeants syndicaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui avaient accompagné la marche de la gauche vers le pouvoir, viennent, coup sur coup, de peser sur les discussions en cours entre communistes et entre socialistes. M. Georges Séguin comme M. Edmond Maire, tenu de par la nature de l'activité syndicale à plus de réalisme, ne se satisfont pas entièrement de la nature du débat post-électoral engagé au sein de la gauche.

M. Maire a été particulièrement net sur ce point mardi 5 décembre à Saint-Etienne (lire page 33). Récusant l'accusation d'« économisme », lancée notamment par M. Mitterrand et ses amis contre M. Rocard, il invite les dirigeants politiques de la gauche à prendre en compte la réalité de la crise française dans celle de la C.E.E. Ce type de déclaration renforce certes la position du député de Yvelines, mais elle est surtout motivée par la volonté de M. Edmond Maire de préciser, d'abord à l'intention de nombre de militants de sa centrale et de celle de « renforcement » de la C.F.D.T., c'est-à-dire son retour, depuis les élections, à une pratique plus syndicale. Evolution que l'on retrouve d'ailleurs à la C.G.T.

Les dirigeants de la C.F.D.T. s'inquiètent, en outre, de la tendance des partis de gauche — et notamment du P.S. — à vouloir se transformer en sorte de super-syndicats, organisés sur les lieux de travail, menant campagne sur des thèmes comme le SMIC ou la durée du travail. Ils s'en inquiètent d'autant plus que les militants formés à travers les débats idéologiques du P.S. ne leur paraissent pas correspondre au profil souhaitable pour préparer la gauche aux responsabilités gouvernementales. Dans ces conditions, ces militants trop enfoncés dans des positions théoriques abstraites sans prendre suffisamment en compte les pesanteurs de la vie quotidienne, donc sans se préparer concrètement à tenter de les surmonter.

Liberté de ton et d'analyse

L'intervention de M. Georges Séguin dans le débat à l'occasion du congrès de la C.G.T., a été plus feutrée, plus indirecte que celle de M. Edmond Maire. Comme celle du secrétaire général de la C.F.D.T., elle est d'abord motivée par la situation interne de la centrale et notamment par l'émotion qu'elle éprouve depuis plusieurs années. C'est là un grave sujet de préoccupation non seulement pour le secrétaire général de la C.G.T. mais aussi pour le dirigeant communiste qu'il est en même temps. La centrale syndicale est, en effet, l'outil politique le plus important dont dispose le P.C.F. c'est, notamment, grâce à sa présence dans la C.G.T. qu'il peut assurer et

maintenir son implantation et son rayonnement dans le monde ouvrier.

Il en résulte que les dirigeants de la C.G.T. qui siègent au bureau politique du P.C.F., à commencer par le secrétaire général de la confédération, disposent au sein de cet organisme non seulement d'une autorité réelle, mais en outre d'une certaine liberté de ton et d'analyse. Ce qui était vrai hier avec Benoit Frachon l'est encore, toutes proportions gardées, avec M. Georges Séguin. Dès lors, et par rapport au débat engagé au sein du P.C.F., il est intéressant de relever deux aspects de la démarche du secrétaire général de la C.G.T. lors du congrès de sa confédération.

En premier lieu il n'a pas hésité à s'appuyer, au niveau confédéral, sur les non-communistes (chrétiens et socialistes) contre certains membres de son propre parti (M. Georges Frischmann, membre du comité central, notamment) pour ouvrir (avant-tage les instances de direction de la centrale et tenter d'en modifier le style. En second lieu, il s'est publiquement lié les mains en répétant que la C.G.T. n'interviendra pas dans le scrutin européen du 10 juin comme elle a pu le faire lors des élections législatives. On peut penser que M. Séguin cherche ainsi à se prémunir contre les pressions qui pourraient être amenées à exercer sur lui les autres membres du bureau politique du P.C.F. afin d'obtenir un coup de pouce de la C.G.T. au cours de la campagne européenne des communistes ne recueilleraient pas l'écho souhaité.

Tel ne semble pas être le cas actuellement. Nombre de dirigeants socialistes commentent même à s'inquiéter des conséquences électorales de la propagande du P.C.F., non seulement dans le sud du pays mais aussi dans des zones industrialisées fortement touchées par le chômage, comme la région Nord-Pas-de-Calais, la vallée de la basse Seine ou la Lorraine. Ils présentent sur la direction du P.S. pour que celle-ci mette plutôt l'accent sur la défense des intérêts nationaux que sur les options européennes des socialistes.

Même si le P.C.F. devait, en juin prochain, maintenir, voire améliorer, ses suffrages en canalisant les mécontentements engendrés par la situation économique, sa capacité militante actuelle apparaît gravement affaiblie du fait des résultats du scrutin législatif de mars et de la rupture de l'union de la gauche. Les témoignages à ce sujet abondent. Dans la région parisienne, en milieu ouvrier, des réunions publiques tenues avec la participation de membres du secrétariat du P.C.F. n'attirent que quelques centaines de personnes alors que plusieurs milliers d'adhérents du parti sont recensés dans le secteur. Dans le cinquième arrondissement de Paris, les réunions de cadres des sections du P.C.F. ne sont plus guère fréquentées que par un tiers des personnes convoquées. A Nanterre, les « Trois Jours du livre et de la pensée marxistes » organisés par le P.C.F. sur le campus n'ont mobilisé que des assistances limitées.

C'est devant quelques dizaines de personnes que, mardi 5 décembre, à l'occasion d'un débat sur l'Europe prévu dans le cadre de ces trois jours, un incident a montré le degré de tension qui continue de régner entre la direction du P.C.F. et les intellectuels communistes, qui sont amenés à critiquer certaines de ses options. La discussion devait en effet être animée, au nom de

la cellule des enseignants de Nanterre, par M. Jean Rony. Celui-ci ayant publié dans le Monde du 29 novembre un article s'opposant aux analyses du P.C.F. en matière européenne et reprenant les thèses des P.C. espagnol et italien, la fédération des Exuts-de-Seine du P.C.F. a fortement insisté pour obtenir que ce débat ne soit pas présidé par lui. L'Union des étudiants communistes a même diffusé un tract critiquant très vivement M. Rony. La cellule des enseignants n'a accepté de céder la place à l'U.E.C. qu'après avoir publiquement effectué une mise au point. Non seulement elle ne reproche pas à M. Rony son article dans le Monde, mais elle critique le ton de la réplique de M. Grenet, membre du bureau politique, dans l'Humanité, ton jugé nouveau dans les rapports entre communistes et correspondant, en fait, à une forme d'exclusion.

Un piège pour les contestataires ?

D'autres témoignages de ce regain de tension existent. Des blâmes ont été adressés, dans certaines fédérations, à des militants qui ont publiquement exprimé des désaccords avec le parti. La direction du P.C.F. laisse faire, pas mécontente dans le fond de voir s'opérer une reprise en main au niveau des fédérations départementales, et dispose, semble-t-il, à rappeler, si nécessaire, le moment venu, que M. Georges Marchais s'était engagé à ce qu'il n'y ait pas d'exclusions. Dans le même temps, elle se prépare, samedi 9 et dimanche 10 décembre à Vitry, à rencontrer environ quatre cents intellectuels communistes.

Depuis le mois de juin plusieurs réunions du bureau politique du P.C.F. ont été consacrées aux relations du parti avec les intellectuels. Diverses solutions avaient été envisagées en vue de renouer

le contact. Il avait été notamment prévu que M. Georges Marchais recevrait successivement de petits groupes. Peut-être en raison de l'échec d'une rencontre entre le secrétaire général du P.C.F. et M. Jean Elleinstein, une formule plus large a été retenue. L'ensemble du bureau politique recevra, sur invitation personnelle, les responsables des revues officielles du parti — ce qui exclut les communistes qui alimentent la revue *Dialectique*; les responsables des organismes culturels et de recherche; ceux qui, au sein des fédérations départementales, sont chargés des intellectuels; enfin, des personnalités comme M. Louis Althusser. Parmi les quatre cents invités vont donc figurer, outre M. Althusser, des communistes qui, à des titres divers et sur des aspects différents, ont critiqué la politique du P.C.F., notamment MM. Elleinstein, Balibar, Rony, Labica et Mme Hélène Parmelin. Compte tenu de la situation opérée et du fait, par exemple, que les responsables des cellules universitaires du P.C.F. n'ont pas été invités, les « contestataires » qui ont tenu de la direction du P.C.F. lors du dernier congrès de la C.G.T.

Si le bureau politique refuse ce débat, la réunion ne risque-t-elle pas de transformer en piège pour les « contestataires » la direction du P.C.F. pouvant, sinon les faire condamner, du moins les faire apparaître comme étant en minorité au sein de leur propre milieu ?

THIERRY PFISTER.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Mauroy : je ne conçois pas une majorité sans Michel Rocard autour de François Mitterrand

De notre correspondant régional

Lyon. — Accompagné de M. René Farjade, secrétaire national, M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, était mardi 5 décembre à Lyon l'invité du maire socialiste de Saint-Priest, M. Louis Gireau, et des élus du 8^e arrondissement.

Il a été beaucoup question de M. Michel Rocard au cours d'une réunion avec les journalistes lyonnais organisée par le Club de la presse et à laquelle assistaient notamment MM. Jean Foperem et Charles Hieru, députés du Rhône. Pour M. Mauroy, qui qualifie d'« incontestable » la percée faite dans l'opinion publique par M. Rocard depuis mars, ce dernier a « sa place » dans la « large majorité pluraliste » qui doit continuer à assumer après le congrès de Metz la direction du parti.

Pour le maire de Lille, M. Michel Rocard représente une « volonté de changement » à côté d'un François Mitterrand qui perpétue une « volonté de continuité ». Il est donc souhaitable que l'ensemble du P.S. « traquille » ces deux idées contradictoires à l'origine du débat d'aujourd'hui.

Pour autant, la personnalité et les idées de Michel Rocard ne devraient pas apparaître sous la forme d'une motion différente, estime M. Mauroy, qui précise : « Ce ne serait pas du tout une bonne chose pour une raison simple : la majorité du parti doit bénéficier de ce qu'il apporte (...). C'est ce que le P.S. aurait à gagner d'un Rocard qui disposerait d'un mandat sondage de parti et de très bons sondages d'opinion ? D'un Rocard minoritaire dans le P.S. et candidat à la présidence de la République dans l'opinion ? Je vois alors une bataille, un déchirement qui seraient sans doute un spectacle pour tous ceux qui veulent du mal à notre parti. »

Il faut que la majorité actuelle du parti — pluraliste — s'élargisse encore. (...) Elle devra se réunir dans les prochaines semaines et faire le point de la situation. Si vraiment elle comporte des divergences profondes, elle devra le dire et ce sera aux militants de se déterminer. Mais pour ma part, je ne conçois pas une majorité sans Michel Rocard autour de François Mitterrand. »

B. E.

M. MITTERRAND ET LES SONDAGES

Au cours d'une conférence de presse tenue, le mardi 5 décembre, à Bar-le-Duc, M. François Mitterrand a estimé que la dernière étude d'opinion réalisée par la SOFRES (le Monde du 1^{er} décembre) « semble ne pas avoir obéi aux règles de déontologie en matière de sondages ».

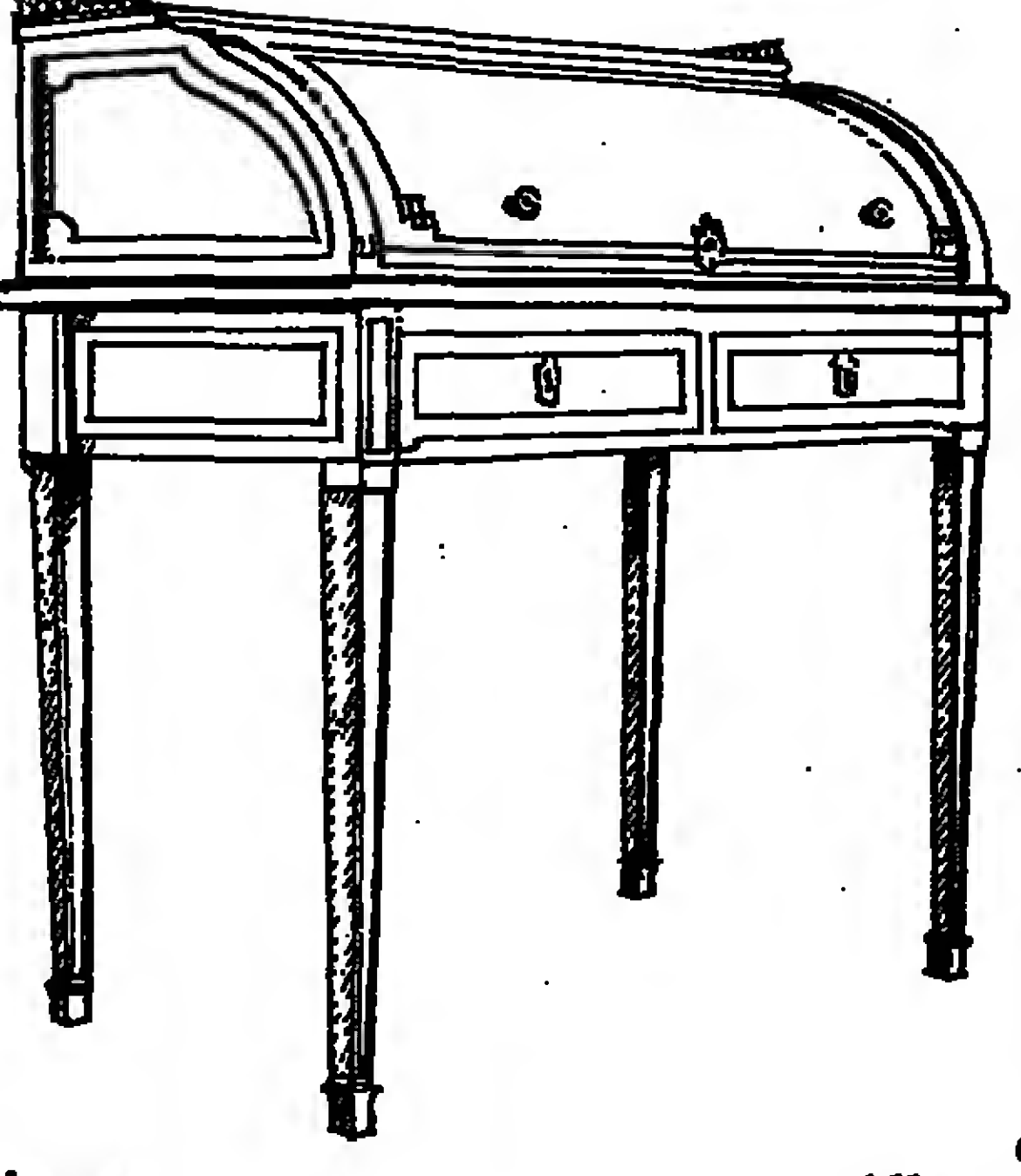
Le premier secrétaire du parti socialiste a précisé qu'il considérait comme un « vrai sondage » celui de l'IFOP paru mardi dans le *Provençal* (le Monde du 6 décembre) et un « faux » celui de la SOFRES. Ce dernier, a-t-il poursuivi, est plutôt le fait de deux commentateurs écrivant au nom de la SOFRES.

« J'observe cependant, a-t-il ajouté, que le premier sondage, qui semblait n'être défavorable à fait la première page des journaux et les bonnes heures de la télévision, mais qu'on parle beaucoup moins du deuxième : c'est pour moi la signification principale. »

« Il semble que je sois comme une sorte d'embarras aux yeux de beaucoup de responsables politiques de droite et de gauche, même communistes, qui voudraient recommencer comme avant Epinay, c'est-à-dire avec une droite puissante et un parti communiste bien installé dans un certain nombre de secteurs, mais pas dangereux pour le pouvoir conservateur. » « Tout cela, a-t-il conclu, se coïncide pour que le parti socialiste et ceux qui le dirigent soient atteints par des campagnes de propagande. »

OU TROUVER UN BUREAU A CYLINDRE LOUIS XVI AUTHENTIQUE ?

Au Louvre des Antiquaires. C'est le nouveau rendez-vous de tous les amoureux de l'ancien. De tous ceux et de toutes celles qui aiment s'entourer de meubles et d'objets authentiques. De tous ceux et de toutes celles qui savent que l'authentique n'est pas forcément plus cher. L'authenticité, c'est la première règle des Antiquaires du Louvre; ils s'y sont tous engagés contractuellement, qu'il s'agisse de pièces d'époque ou de copies anciennes. Une garantie supplémentaire vous est par ailleurs offerte : s'il est besoin, l'assurance



authenticité couvre vos achats. Dans un cadre unique et prestigieux, avec ses allées climatisées, son bar, son salon de thé, le Louvre des Antiquaires ne vous propose pas seulement le plus grand choix permanent d'antiquités, dans les styles et les époques les plus variés, mais vous offre des services que vous ne trouverez pas ailleurs et notamment un fichier d'artisanat d'art, un bureau, un organisme de crédit et un service de transport et de transit. Allez au Louvre des Antiquaires, vous passerez un moment très agréable à la découverte des merveilles du passé!

SALLE D'EXPOSITION : LES JOUETS ANCIENS à partir du 12 décembre, nouvelle exposition, illustrant un conte fantastique.

LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES

240 boutiques d'antiquité

Anciens magasins du Louvre - Place du Palais-Royal, PARIS (1^{er})
Ouvert du mardi au samedi inclus, de 11 h. à 19 h. - Nocturne le jeudi soir

HOMMES GRANDS - HOMMES FORTS

Capel habille en long comme en large
Magasin principal : 74 bd de Sébastopol Paris 3. 27.25.09.
Capel Sélection : centre commercial Mairie-Montparnasse Paris 15. 338.72.51.
Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes Paris 8. 262.34.21.



L'AFFAIRE DU CENTRE D'HEBERGEMENT D'ARENC

La chambre d'accusation de Lyon débout M. Salah Berrehonh de sa plainte pour détention arbitraire

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui avait examiné, mardi 14 novembre, à huis clos, le dossier de l'affaire du centre d'hébergement d'Arénc, a rendu, mardi 5 décembre, un arrêt qui déboute les parties civiles tout en les déchargeant de la totalité des frais de justice. Dans cette affaire, les magistrats ont estimé que, « à défaut de charges suffisantes », il n'y avait pas lieu de continuer les poursuites.

De notre correspondant régional

Lyon. — Si le dossier de cette affaire, qui avait éclaté au printemps 1978, à Marseille, a remonté la vallée du Rhône pour être confié à des magistrats lyonnais, c'est aux termes d'un arrêt du 27 avril 1977 de la chambre criminelle de la Cour de cassation, rendu en application de l'article 681 du code de procédure pénale — qui impose à un magistrat instructeur de cesser d'informer, lorsque l'une des personnes mises en cause et susceptibles d'être inculpées est un officier de police judiciaire ou un préfet.

C'est bien le cas en l'espèce, la plainte déposée le 5 mai 1975 par M. Salah Berrehonh, pour « atteinte à la liberté, arrestation illégale, et séquestration » (1) avant en pour effet, bien qu'elle eût été déposée contre X., de faire apparaître dans la procédure les noms de très hauts fonctionnaires. La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dans un arrêt du 5 juin 1977, en a d'ailleurs apporté la confirmation en annulant à peu près tous les actes d'information accomplis par le juge d'instruction de Marseille (chargé au départ du dossier), qui avait précédemment continué à instruire, alors qu'il avait eu connaissance de ce qu'un officier de police judiciaire et le préfet des Bouches-du-Rhône pouvaient éventuellement être inquiétés.

BERNARD ELIE

Un homme en instance d'expulsion

La chambre d'accusation de Lyon, désignée pour procéder à l'instruction, a décidé, le 27 juin 1978, de communiquer le dossier au ministère public. Le dossier de celui-ci d'abandonner les poursuites « contre quiconque » n'a pas été une surprise. Pour le procureur général, la procédure appliquée à M. Berrehonh a été

(1) M. Salah Berrehonh, vingt-trois ans, avait été interpellé le 2 avril 1975 à Marseille, alors qu'il transportait dans son véhicule des engins explosifs. Présenté le lendemain au parquet et inculpé, il avait été laissé en liberté sous contrôle des douanes. Le juge d'instruction lui aurait dit « normalement » bénéficier de cette mesure sur-le-champ, au lieu de quoi il fut conduit dans une salle du centre de détention d'Arénc, bâtiment situé sur le port de Marseille, où sont placés habituellement les étrangers retenus ou frappés d'une mesure d'expulsion.

« Légitime défense » dans le Val-d'Oise

Un retraité est condamné à une peine amnistiée d'un an de prison avec sursis

De notre correspondant

Pontoise. — « La vie de quelques années ne vaut vraiment pas la vie d'un homme. Je demande trois ans d'emprisonnement avec sursis », Mme Annie Grenier, représentant le ministère public, n'aura pas été suivie dans son réquisitoire par le jury de la cour d'assises du Val-d'Oise qui, le mardi 5 décembre, une affaire d'homicide volontaire baptisée par M. Charles Finkelshtain, avocat de la défense, « une légitime défense ». L'accusé, M. Jules Leynaert, retraité de la S.N.C.F., habitant à l'époque des faits une zone pavillonnaire de Goussainville, dans le Val-d'Oise, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, peine amnistiée puisque le décret remonte au mois d'avril 1974 et tombe donc sous le coup de la loi du 18 juillet 1974, article 6. Cette nuit-là, dans la nuit du 19 au 20 avril, un ouvrier algérien de quarante-sept ans, M. Mohand Bel Hadj, demeurant dans un foyer journaux la propriété des époux Leynaert, sort en pleine nuit « cuever tout le vin qu'il a bu la veille au soir ». Le Leynaert réveillé par le bruit provenant du poulailler et

JACQUELINE MEILLON.

M. Pierre Bellet est élu président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a procédé, mardi matin 5 décembre, à l'installation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, créée en application de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Le Monde du 28 septembre). « Autorité administrative indépendante, la Commission examinera, de façon indépendante, la conformité aux dispositions de la loi de tous les fichiers informatiques, selon des modalités différentes, pour le secteur public et le secteur privé. Elle est d'autre part, chargée de faciliter au citoyen l'exercice des droits nouveaux qui lui ont été reconnus par la loi, notamment le droit d'être informé du contenu des fichiers qui le concernent. Enfin, d'une manière générale, la Commission qui présentera chaque année un rapport, aura pour tâche de publier des propositions dans les domaines qui sont de sa compétence. Elle disposera, pour exercer sa mission, de pouvoirs importants ».

Le ministre a tout d'abord souligné « la diversité de cette Commission, qui est la condition même de l'exercice de sa mission ». Elle est composée de quinze membres, douze représentant

l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil économique et social, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, la Cour des comptes, et trois personnalités désignées en raison de leur autorité et de leur compétence (le 15 novembre). Elle a élu président, M. Pierre Bellet, soixante-sept ans, premier président de la Cour de cassation.

M. Alain Peyrefitte a rappelé l'importance de l'informatique dans le développement de notre société, aussi bien dans le domaine de la conquête de l'espace que dans celui de l'extension du téléphone, par exemple. « Le développement de l'informatique, a-t-il ajouté, est un phénomène à la fois rassurant et inquiétant. L'informatisation de notre société, qui a été qualifiée de « révolution de la République, ne doit pas se faire au détriment des libertés, de la vie privée de nos citoyens ».

Il a, en conclusion, insisté sur l'indépendance de cette Commission, qui aura pour son financement un ministère de la justice, ne saurait avoir « aucune relation de tutelle ou de subordination avec la chancellerie ».

Faits et jugements

Policiers voleurs en Seine-Saint-Denis.

Deux gardiens de la paix du commissariat d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), MM. Gabriel et Philibert Louis-Sidney, âgés respectivement de vingt-neuf et vingt-huit ans, ont été arrêtés, la semaine dernière, par leurs collègues de Saint-Ouen, lors d'un vol connu avoir volé une dizaine de voitures qu'ils maquillèrent avant de les revendre à des amis originaires de la Martinique.

Deux notaires toulousains aux assises.

Deux notaires toulousains associés de Toulouse, Jean-Henri Roques et Daniel Vié, comparaissent, depuis le mardi 5 décembre, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne. Ils répondent de l'accusation d'avoir frauduleusement contrefait ou altéré cinquante-quatre actes authentiques et solennels et onze actes d'obligation. Après la découverte d'une escroquerie complexe et importante (Le Monde du 8 mars 1978) dans laquelle les deux notaires étaient impliqués, Daniel Vié a déjà été condamné, le 25 novembre 1974, par le tribunal correctionnel de Toulouse à cinq ans de prison, et Jean-Henri Roques à la même peine assortie d'un sursis de trois ans. Daniel Vié, qui ne s'est constitué prisonnier qu'un mois de plus (1975), a été de nouveau condamné, le 24 mai 1976, à trois ans de prison dont vingt et un mois avec sursis et à cinq ans de prison dont trois avec sursis pour diverses affaires d'escroquerie et d'abus de confiance. Les deux hommes ont bénéficié successivement de remises de peine et de mises en liberté conditionnelles.

Le barreau de Paris quitte la Conférence des bâtonniers.

Le barreau de Paris a décidé, mardi 5 décembre, de quitter la Conférence des bâtonniers — une association régie par la loi de 1901 — qui rassemble des bâtonniers et anciens bâtonniers de Paris et de province.

Dans un communiqué, le barreau de Paris constate « le désaccord total » entre sa doctrine, « touchant l'avenir de l'organisation judiciaire, et l'attitude des autres composantes de l'association ». « Nos volontés, précise-t-il, motivées par l'intérêt des justiciables et le souci de la défense ainsi que la volonté d'une justice moderne, se heurtent à une volonté de maintien de règles archaïques et onéreuses, donc contraires à l'intérêt du public ».

Le bâtonnier de Paris, M. Louis Pectiti, a immédiatement démissionné des fonctions de co-président de l'association qu'il détenait, indique-t-il, en vertu des statuts.

M. Pierre-Désiré Allaire est remis en liberté. L'accusé depuis le 11 octobre, à Nice d'abord, à Marseille ensuite, M. Pierre-Désiré Allaire, entraîneur-driver impliqué dans l'affaire des courses truquées à Cagnes-sur-Mer, a été libéré sous conditions, mardi 5 décembre. M. Raymond Cassan-Vilar, juge d'instruction à Grasse, a fait suite à la requête du « roi du trot » — la troisième qui lui était parvenue — compte tenu de son état de santé. M. Pierre-Désiré Allaire a été placé sous contrôle judiciaire et interdiction absolue lui est faite de fréquenter les champs de courses. (Corresp.)

A ROME

Le parricide de la « borgata »

Rome. — Une sentence très discutée a été rendue, mardi 5 décembre, par le tribunal des mineurs de Rome. Elle conclut provisoirement une affaire criminelle qui passionne les Italiens et semble être tirée d'un récit de Pasolini.

De notre correspondant

Le procès de Marco Caruso, meurtrier à treize ans de son père, n'est pas un fait divers banal. Si la presse politique de la Péninsule lui a consacré tant de commentaires, c'est parce qu'il s'agit de l'organisation même de la société : le logement, l'assistance sociale, la justice.

Angelo Caruso, la victime, était un personnage odieux. Il avait violé sa future femme avant de l'épouser — en réputation. Marco vint au monde quelques mois plus tard, conséquence de ce délit. A cinq ans, il assistait à une scène difficilement oubliable : sa mère, Guisepina, attachée au lit conjugal, et le père fou de rage en train de la battre.

La famille Caruso habitait dans une « borgata », l'un des ces quartiers de la périphérie romaine surgis de manière illégale et longtemps restés sans équipement. Angelo avait fait de sa maison un monde clos où régnait la terreur. Vendeur ambulancier, il vivait de contrebande. Entre deux racées, il initiait ses fils, Marco et Renato, au vol à la tire. Avec sa fille, Serena, c'était d'ailleurs elle qui était toute à lui. Il embrassait la caracati de manière si équivoque que la mère devait inventer mille prétextes pour qu'il ne l'approche pas.

Marco fit la première fugue à dix ans. On en dénombra treize autres par la suite. C'est au cours d'une de ces escapades, le 4 décembre 1977, qu'il vola un Smith et Wesson calibre 38. Le lendemain, un lundi, Marco est à la maison. Le père, furieux, s'étonne que les fils ne soient pas faits. Il commence par battre le fils cadet, Renato. Puis il se dirige

vers sa femme, clouée au lit par une maladie, la réprimande sévèrement et la gifle. « Papa, viens vite », crie Marco de l'autre pièce. Le père va voir ce qui se passe. Un revolver est pointé sur lui. « Je ne peux plus le voir », dit le fils qui vide tout le barillet. Puis il va se constituer prisonnier au commissariat de police.

C'est-il condamner Marco ? Certainement pas, seulement de nombreux Italiens. Pour les uns, Marco était visiblement immature, comme le soutient la défense. Pour d'autres, il n'y a pas eu de parricide : c'est le père qui avait détruit le fils dès les premiers jours de son existence.

L'accusation, elle, faisait valoir qu'un meurtre doit rester un meurtre, surtout dans un pays où les justiciers — mafiosi, gangsters et terroristes — détraquent la chronique. Le tribunal a partagé cet avis, infligeant à Marco huit ans de prison (peine minimum pour le homicide volontaire non prémédité) dont il est reconnu coupable et dix mois supplémentaires pour vol du revolver. On laisse entendre que le président de la République, M. Sandro Pertini, serait très ému par cette affaire. Une requête de grâce va sans doute lui être présentée.

« L'accusation, elle, faisait valoir qu'un meurtre doit rester un meurtre, surtout dans un pays où les justiciers — mafiosi, gangsters et terroristes — détraquent la chronique. Le tribunal a partagé cet avis, infligeant à Marco huit ans de prison (peine minimum pour le homicide volontaire non prémédité) dont il est reconnu coupable et dix mois supplémentaires pour vol du revolver. On laisse entendre que le président de la République, M. Sandro Pertini, serait très ému par cette affaire. Une requête de grâce va sans doute lui être présentée. »

ROBERT SOLÉ.

LA PROSTITUTION

La proposition de loi de M. Le Tac soulève de nombreuses critiques

La proposition de loi sur la prostitution déposée à l'Assemblée, mardi 5 décembre, par M. Joël Le Tac (R.P.R.) fait l'objet de plusieurs critiques. Mme Florence d'Harcourt, députée (non-inscrit) des Hauts-de-Seine, a notamment déclaré : « Toutes les formes de prostitution sont et resteront toujours une atteinte intolérable à la dignité humaine. » Pour Mme d'Harcourt, cette proposition ne ferait qu'« institutionnaliser l'exploitation financière de ce fléau social ».

Mme Françoise Giroud, de son côté, considère qu'à partir du moment où des hommes se prostituent, « elles doivent au moins le faire librement ». M. Georges Bellemain-Noël, contrôleur général de la police nationale et chef de l'office central de répression du banditisme, a déclaré au Journal le Matin du mercredi 6 décembre : « Il ne faut surtout pas créer de super-proxénètes à l'abri de la répression. »

Dans l'Humanité de ce même jour, Jean Georges fait remarquer qu'« officialiser les « quartiers réservés », c'est renforcer un système qui pousse les êtres humains à se vendre ». Pour les victimes du trafic, ajoute-t-il, faciliterait les affaires des proxénètes, renforcerait leur mainmise sur les prostituées des deux sexes et leur permettrait de concentrer des activités fort prospères. Un rapport des Renseignements généraux faisait état, en 1975, de 6 milliards de chiffre d'affaires dans ce secteur, pour la seule région parisienne, de 12 milliards pour l'ensemble du pays.

Yves de Genil-Balchis écrit, de son côté, dans la Croix : « Tout un environnement économique, culturel, repose sur l'utilisation d'images du corps, non seulement « objet », mais « vendu », ou

occasion de vente. La prostitution n'est pas un cas particulier de cette grande loterie au corps. D'ailleurs la femme n'est plus seule en cause. Le corps masculin se vend de mieux en mieux. La question est donc très complexe. Il y a quelques années, on avait nommé un « Monsieur Prostitution ». Il avait fait un rapport... qui doit dormir au fond d'un tiroir, car rien n'a changé. »

Au cours d'une conférence de presse, mardi 5 décembre, M. Joël Le Tac, qui soutenait M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député (U.D.F.) du dix-huitième arrondissement de Paris, où se trouve le quartier de la Goutte d'Or, a surtout souligné que sa proposition de loi soit l'occasion d'un débat sur la prostitution à l'Assemblée :

« Je ne veux plus de filles soumises », a, d'autre part, insisté M. Le Tac, qui considère que le premier degré d'une délinquance plus grave. Le rapport Pinot, a-t-on fait remarquer au député R.P.R., était prononcé contre la rouverture des maisons de tolérance avec l'avis des proxénètes elles-mêmes. « Je n'ai pas à tenir compte de leur avis », a répondu M. Le Tac. « Ne craignez-vous pas d'être appelé « Monsieur Prostitution » et de faire l'objet de moqueries ? », lui a-t-on demandé. « Le sujet n'est tout de même pas triste », a conclu M. Le Tac.

Quatre étudiants poursuivis au titre de la loi anticoucousses pour avoir dispersé et brûlé, le 7 novembre dernier, quelques dossiers et fiches d'inscription dans les locaux des U.E.R. de lettres de l'université de Nantes (Le Monde du 11 novembre) ont été condamnés, lundi 4 décembre, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 300 F d'amende par le tribunal de grande instance de Nantes. L'université a obtenu le franc symbolique de dommages qu'elle avait demandé.

Nemours : produits toxiques sur l'autoroute. — A la suite d'un accident de la circulation sur l'autoroute A 8, dans la région de Nemours (Seine-et-Marne), des produits toxiques, et notamment du parathion, se sont répandus sur la chaussée. Une quinzaine de gendarmes, de pompiers et d'employés de l'autoroute ayant participé aux opérations de déchargement ont été victimes de légers mauxaises et ont fait l'objet d'examen médicaux qui seront renouvelés dans une quinzaine de jours.

LE DEBAT AU SEIN DU... M. Mitterrand ET LES SONAGES

DUVER A CYLINDRE SXVI TIQUE?

LES JOUETS ANCIENS LIVRE QUAIRES d'antiquité

LES JOUETS ANCIENS LIVRE QUAIRES d'antiquité

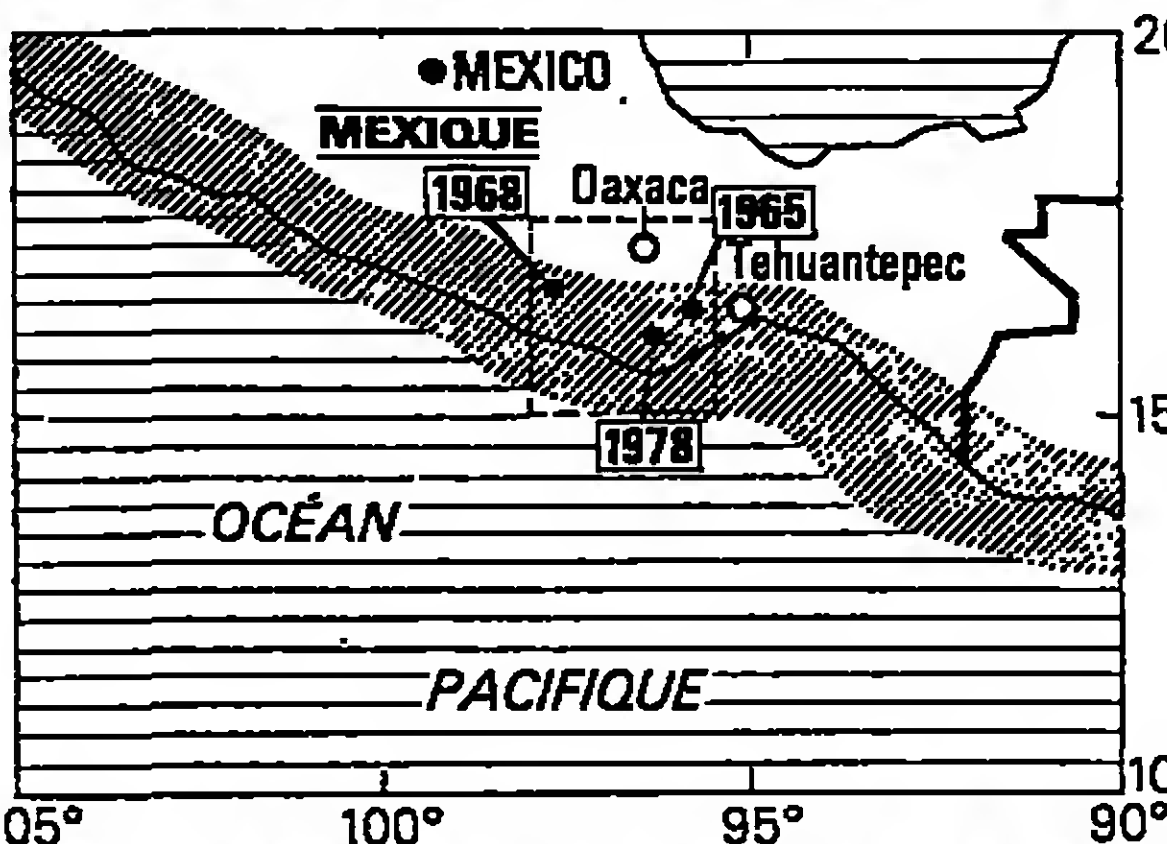
سكزانت الامل

SCIENCES

DEPUIS PLUS D'UN AN

Trois géophysiciens avaient prévu le séisme du 29 novembre au Mexique

Depuis plus d'un an, trois géophysiciens, MM. Masaharu Ohtake, Tomiatsu Matsumoto et Gary V. Latham, avaient prévu, avec une excellente approximation, la localisation et la magnitude du très violent tremblement de terre qui a secoué, le 29 novembre, une vaste région du Mexique.



En gris, la zone sismique (approximativement). Le quadrilatère montre la zone où l'agitation sismique a notablement diminué de juin 1973 à mai 1978.

La mise sous surveillance de la région n'aurait probablement pas permis de sauver la vie des neuf personnes qui ont été tuées lors du tremblement de terre du 29 novembre ni de diminuer l'étendue des dégâts matériels.

Les trois géophysiciens ont fondé leur prévision sur la quasi-interruption de l'agitation sismique dans une portion de la zone de forte sismicité qui court tout le long de la côte pacifique depuis le Costa-Rica jusqu'au Mexique.

Comme tous les fossés océaniques, celui d'Amérique centrale marque la descente d'une des plaques rigides formant la surface de la Terre sous sa voisine. Ici, c'est la petite plaque des Cocos qui glisse vers le nord-est en s'enfonçant peu à peu le long d'un plan incliné à 15 ou 20°, sous la grande plaque des Amériques.

Bien entendu, l'enfoncement se fait avec difficulté : la plaque des Cocos glisse seulement par à-coups, chacun de ceux-ci étant à l'origine d'un tremblement de terre. Dans le fossé, dans la région côtière, les séismes sont superficiels, c'est-à-dire que leur foyer est à moins de 70 kilomètres de profondeur.

MM. Ohtake, Matsumoto et Latham ont remarqué que le pointage des nombreux tremblements de terre survenant dans cette région révélait un « vide » entre les méridiens 95,5° et 98° ouest. Depuis juin 1973 à mai 1975, dans la limite des statistiques dont ils disposaient, aucun séisme notable ne s'était produit.

En conclusion de leur article, MM. Ohtake, Matsumoto et Latham recommandent de mettre sous surveillance la région d'Oaxaca : selon eux, il faut la mesurer en permanence l'activité micro-sismique, la vitesse des ondes sismiques et les déformations du sol.

SC.PO.

Préparation à distance aux brevets de CULTURE GÉNÉRALE doc. contre 8 F en timbres.

ACADEMIA

408, Bd des Sauniers
34270 St-Clement-de-Rivière

ÉDUCATION

La formation des maîtres

CINQ SYNDICATS ONT ÉTÉ REÇUS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

La réforme de la formation des instituteurs pourrait entrer en application à la rentrée de septembre 1979. C'est ce qu'a annoncé le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), dont les représentants ont été reçus, le 1^{er} décembre, par le directeur des écoles au ministère de l'Éducation, le S.G.E.N.-C.F.D.T., que le directeur de cabinet de M. Christian Baulieu recevait à nouveau le 13 décembre, considéré que des mesures immédiates doivent être prises, pour dissiper la menace qui pèse sur les écoles normales. Il a présenté plusieurs propositions au ministère de l'Éducation pour améliorer des conditions de formation des futurs instituteurs (Le Monde du 2 décembre).

Après la constitution, le 30 novembre, de deux groupes de travail composés de représentants du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.C.C.) et de l'Institut national des universités et des universités des finances et du secrétaire d'État à la fonction publique, la concertation continue au ministère de l'Éducation avec les syndicats d'enseignants de l'Union syndicale nationale des enseignants de France (U.S.N.E.F.-C.G.C.) et le Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-F.E.N.) ont été reçus le 4 décembre, le Syndicat national des directeurs d'école normale (S.N.D.E.N. - F.E.N.) le 5 décembre.

ISTH Centre AUTÉUIL Depuis 1953 TOLBIAC

INSTITUT PRIVE DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

SC.PO

PREMIERE PREPARATION PARLEMENTAIRE ENSEIGNEMENT ANNUEL COMPLET

Octobre à Juin et Janvier à Juin

Entrée en A.P. 17 à 22 h hebdo

Recommandé au Méthodologie et 2 langues vivantes

Contrôles écrits hebdomadaires

Soutien en A.P.

Entrée directe en 2^e année

Documentation de travail et bibliothèque

Succès importants confirmés

Centre 6, Av. Léon Heuzey AUTÉUIL 75016 Paris Tél. 224.10.72 - 288.92.09

Centre 83, 87, Av. d'Italie TOLBIAC 75013 Paris Tél. 386.63.25 - 388.63.91

ÉVALUATION DES ACTIONS DE PRÉPARATION A LA RETRAITE

Animerie : Marie-France SEVLAZ, psychologue

Les 15, 16, 17, 18 et 19 janvier 1979

Renseignements et inscription : FORMATION PERMANENTE, Université de Paris-VIII, route de la Touraille, 75012 PARIS, Tél. 2 374-15-30, poste 282 et 374-32-24.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT FÊTE LE BICENTENAIRE DE GAY-LUSSAC

(De notre correspondant.)

Limoges. — Saint-Léonard-de-NOBLAT (Haute-Vienne) célèbre ce mercredi 6 décembre le bicentenaire de la naissance du plus illustre de ses enfants, le physicien Joseph-Louis Gay-Lussac. Diverses manifestations se déroulent aussi à Limoges, où le lycée porte son nom.

Professeur de physique à la faculté des sciences et professeur de chimie à l'École polytechnique — il y était entré à l'âge de dix-neuf ans en 1797, deux ans après que, par décret, le nom d'École polytechnique eut été donné à l'École centrale des travaux publics.

Gay-Lussac découvrit notamment la loi sur la dilatation des gaz, loi qui porte son nom. Le 16 septembre 1804, afin d'étudier les réactions de l'alginate aimantée et la composition de l'air à haute altitude, il s'éleva seul à bord d'un aérostat à plus de 7 000 mètres. Le savant avait ainsi atteint sans le secours d'un inhalateur d'oxygène, dans une cabine sans protection, une altitude qui ne fut dépassée qu'une dizaine d'années plus tard par les avions.

Elu à trois reprises député de la Haute-Vienne, Gay-Lussac avait été fait pair de France par Louis-Philippe. Un musée a été créé à Saint-Léonard; sa visite ainsi que diverses manifestations, dont l'inauguration d'une exposition au centre culturel et social de Limoges ainsi qu'une visite au musée Gay-Lussac de Saint-Léonard, marquent ce bicentenaire.

YVONNE REBEYROL.

Après la décision du Conseil d'État... LE SORT DE L'INSTITUT JURIDIQUE DE COMPIÈGNE

RELIGION

Les pourparlers entre le Vatican et Mgr Lefebvre... Interrogé par téléphone, le directeur de l'Institut, M. Roland Gaucher, de Minute, sur les bruits qui courent à Rome à propos d'une éventuelle levée des sanctions qui le frappent, Mgr Lefebvre a répondu : « Je ne sais rien à ce sujet. Tout ce que je sais, c'est que cette question n'a pas été discutée au cours de l'entretien que le Saint Père a bien voulu m'accorder. Le fondateur d'Écône a toutefois ajouté : « J'ai confiance. Avec Jean Paul II, tout devient possible. »

LE MONDE

meil. chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières

Vous trouvez peut-être l'APPARETMENT que vous recherchez.

MÉDECINE

LE NOUVEAU VISAGE DE LA MÉDECINE

(Suite de la première page.)

Ce sont des évidences quand il s'agit de l'hospitalisation, des spécialités chirurgicales ou radiologiques, mais ce sont aussi des réalités pour les autres médecins. Les praticiens ont maintenant des installations séparées de leur vie familiale. Les associations, les cabinets de groupe se développent de plus en plus. Il résulte de tout cela la création d'une véritable petite entreprise médicale avec ses problèmes d'investissements, de gestion, de frais de personnel. Le coût technique de chaque acte médical a considérablement augmenté : les frais généraux, par l'évolution de leurs structures et par le fait de l'inflation ont crû à un rythme encore plus rapide que l'augmentation du coût de la vie.

Toutes ces raisons cumulées font que le médecin français a vu depuis pratiquement dix ans, bien avant la politique austère actuelle, une diminution constante de son pouvoir d'achat. Le médecin français actuel est donc très différent de ce qu'il était autrefois. Il a chuté dans la hiérarchie sociale, la valeur de chaque acte médical le démontre d'ailleurs. A cela vient s'ajouter une démographie médicale ahurissante : dix mille nouveaux médecins par an. Sans pessimisme exagéré, on peut prédire que dans dix ans, on verra deux mille à trois mille médecins, chaque année, ne trouvant aucune ressource professionnelle, c'est-à-dire que dix mille jeunes bloqueront l'accès à des conditions d'exercice possibles.

Les responsabilités économiques

L'autre image de la médecine, tout aussi inexacte, concerne ses responsabilités économiques dans l'accroissement des dépenses de santé. Certes, les médecins français estiment à juste titre que le praticien ne peut faire prévoir les coûts de la société sur ceux de l'individu. Que la médecine ne se conçoit pas sans la confiance réciproque, celle de choisir son médecin. Que cette confiance repose sur les libertés fondamentales : pour le malade, celle de choisir son médecin, et pour celui-ci, celle de choisir les moyens d'investigation et thérapeutiques nécessaires. Mais notre confédération n'efface pas pour autant les responsabilités économiques de la profession et de chaque professionnel. Nous refusons le dilemme : rationnement arbitraire ou liberté aux dépens de la couverture sociale. Connaissant les possibilités de la science de leur temps, les médecins se soucient que leur profession soit entendue lorsqu'elle est connue, à progrès technique donné, les besoins de santé de la population. Là s'arrête la responsabilité du syndicalisme médical. C'est au pouvoir politique de prendre des décisions dont il est responsable.

Mais à quoi servirait la définition globale en matière de santé si l'application de cette politique n'était pas rigoureuse ? Le syndicalisme médical a décidé de participer au meilleur usage possible des deniers sociaux. Cette détermination est contenue dans la convention nationale. Nous voulons parvenir à réaliser avec les caisses d'assurance maladie une politique de santé sur le terrain.

Les données statistiques permettent d'apprécier globalement les consommations de soins, par exemple d'un département par rapport à un autre, et ainsi d'en analyser les différences provoquées par les épidémies, les fœux sociaux, l'alcoolisme (que l'on ne cesse d'oublier), etc. A partir de ces documents, et en tenant compte de la nature et des structures d'âge de la population, caisses et médecins pourront développer sur place des campagnes d'information et d'éducation. Des commissions médicales doivent alerter les praticiens pour leur faire prendre objectivement conscience des répercussions économiques de l'ensemble de leurs actes, qu'il s'agisse d'investigations, de thérapeutiques ou de certificats d'arrêt de travail. Cette autodiscipline, instaurée à partir de l'information des caisses, peut permettre d'un part d'intervenir avec rigueur auprès de tout médecin par trop indifférent à ses responsabilités économiques (1), mais aussi et surtout elle doit créer un climat permanent d'alertant chaque médecin sur le problème économique de la santé. La profession médicale s'engage à faire en sorte que ses options économiques globales soient utilisées au mieux pour maintenir, dans les faits, le droit à la santé de chaque citoyen.

L'exercice de la médecine en France est, en dehors de l'hospitalisation publique, de nature essentiellement libérale. Cependant, la Confédération des syndicats médicaux groupe en son sein les médecins libéraux, épidémiologistes, généralistes, spécialistes de toutes disciplines, les médecins libéraux exerçant en groupe, mais aussi des médecins hospitaliers et des médecins salariés. Notre défense pluri-

listes de tous les médecins est pour nous un des éléments essentiels de notre action.

Si les centrales syndicales classiques regroupent des hommes de métiers différents, ayant des options philosophiques ou politiques semblables, ce qui caractérise le syndicalisme médical, c'est d'unir des hommes et des femmes qui ont toutes les opinions philosophiques, religieuses, politiques possibles, mais en commun un métier pratiquement à nul autre pareil : celui de médecin. Un métier qui exige une indépendance irréductible du professionnel devant tous les événements auxquels il peut être confronté, qu'il s'agisse du service d'un individu malade, d'un individu en péril (fait-il rappeler les devoirs du médecin face à l'intrusion de la politique dans ses diag-

De quoi souffrent les Français ?

Des « mastics » ont rendu incompréhensible le début de l'article du docteur Escoffier-Lambiotte, « De quoi souffrent les Français ? », paru dans notre précédent numéro (daté 6 décembre). En priant nos lecteurs de vouloir bien nous excuser, nous rétablissons ce texte ci-dessous.

Le recours annuel des Français aux médecins de pratique libérale s'est élevé en 1976 à 243 millions de consultations et de visites. Ce chiffre, comparé aux 5 à 10 millions de consultations externes hospitalières et aux 15 à 20 millions de recours à la médecine salariée (dispensaires, protection maternelle et infantile, médecine du travail) montre que c'est la médecine libérale qui draine, en France, plus de 90 % des patients, représentant 92 % des dépenses occasionnées par les malades non hospitalisés. Les mêmes médecins libéraux ont, toujours en 1976, certifié au domicile des malades deux cent quatre-vingt-dix mille cent quatre-vingt-huit décès, soit 35 % de l'ensemble des décès annuels. L'obligation d'indiquer la cause de ces décès est à l'origine d'un premier tableau dressé par l'équipe de l'INSERM (Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale) qui s'est livré à une enquête nationale de morbidité et de mortalité (1).

Accidents chez les jeunes

Cinq pathologies représentent à elles seules presque 35 % de la mortalité à domicile, à savoir les maladies de l'appareil circulatoire (42,8 %), les tumeurs (32,2 %), les maladies de l'appareil respiratoire (6,4 %), les accidents, les empoisonnements et les traumatismes (6,1 %) dont un tiers de suicides, et les maladies de l'appareil digestif (5,2 %), dont la moitié sont des cirrhoses du foie dues à l'alcoolisme.

Les causes de décès varient beaucoup avec l'âge : jusqu'à vingt-quatre ans, les accidents sont largement majoritaires (53,2 % de quinze à vingt-quatre ans), et ils arrivent encore au deuxième rang pour la tranche de vingt-cinq à quarante-quatre ans, dépassés seulement par les tumeurs. Entre quarante-cinq et soixante-quatre ans, les cancers figurent au premier rang (37,9 % des décès) pour laisser la place, après soixante-cinq ans, aux accidents cardio-vasculaires, responsables après cet âge d'une mort sur deux.

Un bilan réel des souffrances

L'équipe de l'INSERM a eu recours, dans ce but, à la collaboration de deux mille cinq cent vingt-sept praticiens, généralistes pour 60 % et spécialistes pour 40 %, tirés au sort dans vingt-quatre départements représentatifs et qui, selon une répartition couvrant tous les jours de la semaine et les quatre saisons, ont rempli des fiches-questionnaires pour chacun des patients ayant recours à eux. La codification, le traitement informatique et l'analyse statistique de tous ces questionnaires a été assurée par l'INSERM (2).

(1) Les malades en médecine libérale. Enquête nationale de morbidité, Statistiques de mortalité, par M. Guidevaux, A. Colwez, E. Michel et P. Estève (INSERM, Traité 164) Prix : 50 F (101, rue de Tolbiac, 75013 Paris, Service des publications).

(2) 25 % des médecins sollicités, soit un sur quatre, ont explicitement refusé de participer à ce travail. Les raisons n'ont pas été évidentes. Une telle incompréhension suggère l'importance de l'effort d'information que le monde de la médecine se doit de fournir pour que les praticiens comprennent l'importance de leur participation aux statistiques d'évaluation de l'état de santé de la population et des systèmes de soins et de prévention.

nostics et ses décisions thérapeutiques, ou du médecin face à la torture ?

Enfin, le champ d'application de la médecine s'étend. La santé de la population nécessite une participation de toutes les formes d'exercice, tant à la prévention sociale, qu'à la médecine préventive, qu'au dépistage précoce et qu'à la permanence des soins. Ce sont différentes plates qui se présentent à la médecine de demain. Le syndicalisme médical se doit de les explorer toutes avant de choisir le ou les chemins à parcourir.

JACQUES MONIER.

(1) Dans ce cas, la convention prévoit la possibilité de décaler le médecin abandonné par ses pairs. (N.D.L.B.)

La moyenne quotidienne des actes médicaux est de 21,3, dont deux tiers de consultations et un tiers de visites au domicile du malade. Les généralistes font 24,2 actes par jour en moyenne. En ce qui concerne les spécialistes, on note des variations allant de 23,5 pour les ophtalmologistes à 10 pour les neuro-psychiatres et les cardiologues.

Le codage et le classement de tous les diagnostics posés par les médecins sur les questionnaires ont permis d'établir un tableau des domaines pathologiques observés et de leur fréquence, véritable bilan de la morbidité des Français.

Il montre que les affections les plus répandues et qui justifient le plus de visites et de consultations, relèvent de l'appareil circulatoire (y compris l'hypertension et les varicoses), et cela pour 17,6 % des patients ; viennent ensuite les maladies de l'appareil respiratoire (grippe, rhumes, bronchites comprises) pour 16 % ; les affections mentales et psycho-sociales atteignent 10,5 % des sujets, avant les maladies ostéo-articulaires (rhumatismes) 9,1 %, et de l'appareil digestif (6,7 %).

Cette répartition pathologique est à peu près la même pour les deux sexes, si ce n'est que les accidents empoisonnements et traumatismes sont deux fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes, ces derniers étant, en revanche, recours au médecin deux fois plus souvent que les hommes pour les problèmes génito-urinaires, ce qu'expliquent les gestations.

D'importantes variations sont, naturellement, enregistrées en fonction de l'âge des consultants. Il confirme l'importance, dans nos sociétés dites développées, de la pathologie accidentelle, notamment chez l'enfant, où une tentative de prévention par l'éducation devrait être entreprise dans le milieu scolaire.

La comparaison des pathologies selon le milieu socio-professionnel des consultants ne fait pas apparaître de différences frappantes, si ce n'est la très curieuse fréquence des troubles mentaux, qui, avec 17,3 % des interventions médicales, représentent, et de loin, la première cause de recours au médecin chez les femmes appartenant aux professions libérales et cadres supérieurs, et chez elles seulement (à comparer avec 9,6 % chez les ouvriers, 8 % chez les ouvrières et 10,3 % chez les hommes cadres supérieurs). (La suite sans changement.)

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

SUPÉRIEUR A CENT

Plusieurs lecteurs s'étonnent que la somme des pourcentages indiqués par le tableau de la répartition des maladies des Français en fonction de l'âge, publié par le Monde de la Médecine du 6 décembre, soit supérieure à 100 (pour les patients âgés ou inférieure à 100 pour les jeunes). La raison de cette particularité est que les patients peuvent avoir plusieurs maladies à la fois ; pour les enfants, les actes de prévention (nombreux) n'ont pas été inclus dans le tableau.

Les omnipraticiens n'acceptent pas d'être contrôlés dans leurs prescriptions d'arrêt de travail par des organismes privés spécialisés, affirme la Fédération nationale des omnipraticiens français (F.N.O.P.F.).

Les omnipraticiens ne reconnaissent « comme valable que les contrôles effectués par les médecins conseils des organismes de Sécurité sociale ». Ils condamnent d'autre part « la participation de confrères libéraux aux activités des services privés de contrôle des arrêts de travail » et exigent, « dans les secteurs où ce contrôle est effectif, la mise en place d'une procédure d'appel ».



... tout le



DISQUES

Classique

LEONARD BERNSTEIN COMPOSITEUR

Grand chef d'orchestre, Leonard Bernstein, à l'instar de Mahler, reste ignoré ou dédaigné comme compositeur...

Janowitz, Fischer-Dieskau, Popp, mais un Kollo décevant, fera bonne figure dans une discographie dominée par Furwenngler et Klemperer...

POUR L'ANNIVERSAIRE DE MESSIAEN

Une idée charmante d'Erato : pour l'anniversaire d'Olivier Messiaen, l'enregistrement de douze poèmes de l'Âme en bourgeois...

MUSIQUE DE IOYE

D'un recueil publié à Lyon vers 1550, Jordi Savall et l'Ensemble Hespèrion XX ont tiré ce disque, qui justifie pleinement son titre...

LE SOUVENIR DE MARIA CALLAS

Ces enregistrements inédits d'airs du Bel masqué, du Trouvère et du Corsaire de Verdi, qui peuvent sembler des « laissés-pour-compte »...

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Après une folle expansion, puis une éclipse quasi totale, la musique contemporaine fait une réapparition encourageante aux catalogues des disques...

Accordons-la à Gilbert Amy pour sa grande Strophe lyrique et sa Sonate pian e forte, libre et délicate, qui révèle toute la richesse d'expression personnelle de l'ex-disciple de Boulez...

N'oublions pas un chef-d'œuvre déjà plus ancien, le Lento, la plainte pour Ignacio Sanchez Mejías d'après Lorca, de Maurice Ohana, dont c'est le second enregistrement...

VERDI POUR LES DEUX CENTS ANS DE LA SCALA

Un somptueux coffret Verdi pour célébrer le bicentenaire de la Scala, avec sept opéras intégraux. L'inconvénient de ces regroupements massifs est de pratiquer la carte forcée...

Boris Christoff et Tito Gobbi ; le Trouvère (1965) brilla de mille feux avec l'extraordinaire Bergonzi et Tullio Serafini...

Jazz

PIANO A GOGO

On édite et on réédite beaucoup de disques de pianistes, en même temps qu'on découvre ou qu'on retrouve les charmes du bop et de l'après-bop...

Parmi les albums, qui foisonnent, et même si nous nous en tenons aux plus récents, comment désigner avec quelque justice seulement une douzaine d'entre eux ?

- (1) Hank Jones (Bop Reflex, Black and Blue - Softson 900 321). (2) Hank Jones (At The Village Vanguard, East Wind - Phonogram 9128 024)...

RA, en quartette, avec My favorite things (4). Cedar Walton avec la pièce introductive d'un recueil de Clifford Jordan (5) perpétuent la parole coltrane...

Ces orages « free » s'absorbent quasi complètement sous les climats d'E.C.M., le désarmant prestigieuse maison d'édition de Munich, qui n'a inventé rien de moins qu'un jazz nouveau...

ALBERT AYLER («The Village Concerts», Impulse-Carrère AS 955). La note exténuée du chantre Albert Ayler. Une emphase naïve qui invoque les esprits...

PATRICE CARATINI et MARC FOSSEY («La boîte à musique», Open OP 07). Une revue spécialisée posait récemment la question : le jazz français existe-t-il ?

CLIFTON CHEMIE («New Orleans», Crescendo-Vogue 20 955). La musique du « King of the South », qui règne sur la Louisiane...

DUKE ELLINGTON («The complete Duke» volume 11, C.B.S. 86242, et «The works of Duke» volume 22, R.C.A. 42 387). Lamentant, amourusement, les rats de phonotèque exhumant les œuvres oubliées de celui qui fut l'inventeur de l'orchestre de jazz...

C.B.S. en est à l'année 1938, où chanteurs et chanteuses de variétés américaines n'arrivent pas à aplâtr tout à fait le répertoire ellingtonien...

LUTHER JOHNSON («Luther's blues», Black and Blue 33 519). Un compagnon de Muddy Waters, émule et disciple, rejoue pour son compte Chicken shack, le générique de scène de McKinley Morganfield...

ANDRE PERSIANY et MAJOR HOLLEY («Les Moines de Saint-Bernardin», Black and Blue 33 519). S'il y avait un prix « Noces et Banquets », il devrait aller, cette année, à la pochade que font trainer, en tempo paresseux, les lurons de cette aventure, avec cordes et « block chords »...

SONNY ROLLINS («There will never be another you», Impulse-Carrère 9 349). Enregistré au Museum of Modern Art de New-York, l'un des très beaux concerts de Rollins, entouré d'une cour princière : Tommy Flanagan, Bob Cranshaw, Mickey Roker, Billy Higgins...

ARCHIE SHEEP («Body and soul», Horo-Musica HZ 10). Celui qui sait se souvenir de Major et qui ne se souvient de rien, et non de délinquente rupture — n'a jamais renoncé à assumer tout le passé du jazz, et jusqu'à ces ballades que, dans les années 30, on jouait en smoking et chemise plombée...

FATS WALLER («Complete recordings» volumes 21 et 22, R.C.A. 42 391 et 42 395). Presque aussi considérable que celle d'Ellington, la publication de l'intégrale de Waller va bon train. Deux nouveaux tomes touchent au début des années 40. C'est goguenard, facétieux, voire bouffon, presque toujours drôle et, de temps en temps, recueilli, grandiose, comme en ce Ring dem bells, monument élevé par Fats à la gloire de Duke...

LESTER YOUNG («Lester swings», Verve 2510 030). Back to the land et Undercover girl : les blues les plus insinuants, les plus pénétrants, distillés pour toujours par le vieux Prez, font, entre autres morceaux choisis, la beauté trouble, l'Inquétante étrangeté de ce double recueil où King Cole, Hank Jones et John Lewis accompagnent, au plus près de son rêve, l'indolent Lester...

Notes de Jacques Lanchamp et Lucien Malson

LA DÉCOUVERTE DU CORPS HUMAIN Exposition de KODAK PATHÉ, jusqu'au 15 janvier 1979

«Les élégies majeures» poèmes inédits de LEOPOLD S. SENGHOR illustrés par VIEIRA DA SILVA, HAJDU HARTUNG, MANESSIER, SOULAGES, ZAO WOU-KI

DOMOTO «Possibilité de réaction en chaîne» 7 décembre 1978 - 27 janvier 1979 Galerie de France

ART MODERNE JAUBERT S.A. Y. BRAYER, A. CHABAUD, R. HUMBLLOT, J. JOËTS, A. LAUVRAY, PRINS Post-impresionnistes

GALERIE DE LARCO 8, rue Linné - 75005 Paris - Tél. 331-23-84 MARIO TOZZI

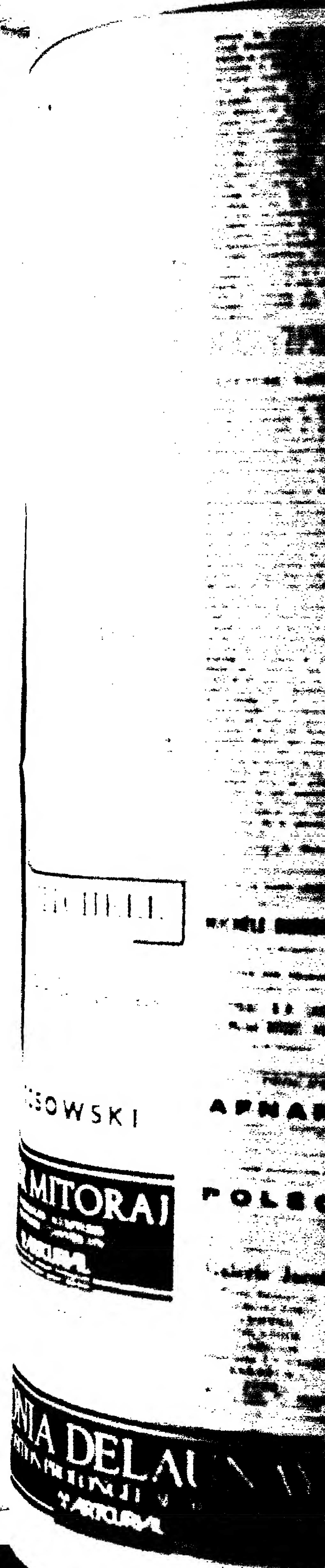
ODILE FRACHET expose GRÈS-SCULPTURES et MURAUX 9 décembre 1978 de 17 heures à 21 heures

GALERIE MAURICE GARNIER BERNARD BUFFET Aquarelles 6, avenue Maignan, Paris - Jusqu'au 16 décembre

GALERIE ABEL RAMBERT 30, rue de Seine, 75008 PARIS - 329-34-80 PASCIN Peintures et dessins inédits Prolongée jusqu'au 31 décembre

DU 6 AU 31 DECEMBRE BRAYER 50 ANS DE PEINTURE MUSEE POSTAL 34 Bd DE VAUGIRARD-PARIS 15e

Mailfert-Amos: d'inimitables répliques Une véritable réplique suppose de la culture, du respect, de l'adresse et de l'esprit. C'est sans doute pourquoi les très fidèles reproductions de meubles du 18e siècle français signées Mailfert-Amos sont véritablement inimitables. Venez en juger vous-même... 6, avenue d'Eylau - Paris 16e



LIVRES

Musique

AU TEMPS DU BEL CANTO

Si l'est un génie du quartier des Italiens, de ce « kilomètre sacré » de la Chaussée-d'Antin délimité par les rues de Richelieu, de Louvois, de Choiseul et Le Pelletier, c'est bien Olivier Merlin, qui l'a inlassablement parcouru du temps des omnibus à impériale, pour y revenir « sous la Renaissance - Bettemary », comme il dit joliment, et qui hante toujours le quartier de l'Opéra. Des Opéras, devrait-on dire, car on en compte cinq et même six au temps du Bel Canto auquel il consacre son dernier ouvrage, entre 1820, où le duc de Berry est assassiné à l'Opéra de la rue de Richelieu, et 1873 où, après le triomphe de Faust, l'Opéra de la rue Le Pelletier s'écroule dans les flammes. Deux ans après va commencer un autre règne, celui du palais Garnier.

Historien, ce Merlin ? Non pas, chroniqueur, mémorialiste. Impossible de douter qu'il n'ait vécu, en quelque aventure hoffmannesque, un temps qu'il évoque avec tant de vie, de grâce et de charme. Il a connu tout le monde, Rossini, Bellini, Donizetti et Verdi, Halévy, Berlioz, Meyerbeer et Wagner, il a pénétré dans les loges et les coulisses de la Malibran et de Sontag, de la Patti et de la Nilsson, dans les salons de la princesse Belgiojoso et de la princesse Metternich, il fut du Jockey-Club et de la « loge infernale », habitué du Foyer de la danse, il a vu les premières de Robert le Diable, de la Favorite, du Prophète, il a assisté à la chute de Temistocles ; quand Wagner rendit visite à Rossini, il était là, et il avait suivi la Malibran quand elle fit ce grand tour de cheval, le grand tour de Naples quand il se jeta par la fenêtre de désespoir d'avoir perdu sa voix. Sur ce boulevard qui change tant au cours de ces cinquante années, le voit avec Théophile Gautier, prince des chroniqueurs

d'opéra, à sa droite, Daumier à sa gauche, à tête bouillonnante d'images, d'idées, les yeux flamboyants de détails en un éclair, le cœur débordant de musique et de passion. Olivier Merlin n'est pas dupe des feux du boulevard sur l'ombre des drames ; mais il aime toutes ces créatures de rêve, ces héros, ces hommes et ces femmes qui vivent aujourd'hui encore mêlés à la musique des opéras romantiques ; comme il a raison !

* Quand le bel canto régnait sur le boulevard. (Bailly, Fayard, 256 pages, 30 F.)

VOYAGES A TRAVERS L'OPÉRA

Rien ne saurait mieux montrer la faveur dont jouit aujourd'hui l'art lyrique que le somptueux album consacré à l'Année de l'Opéra et de la danse 1978. Moins périssable que les journaux, il lui faudra tout de même trouver rapidement un public, aujourd'hui nombreux, a-t-il de d'engranger un an de beaux souvenirs. Sylvie de Nussac (critique à l'Express) et Sergio Segalini parlent avec liberté, talent et entraînement de tous les spectacles de Paris, mais aussi de province auxquels ils rendent pleine justice (appelant parfois à la rescousse leurs confrères). On ne saurait être partout. Voyages en zigzag aussi agréables qu'instructifs, accompagnés d'une documentation précise, que certains « correspondants parisiens » prolongent même en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc. Avec plus de deux cents illustrations superbes en couleurs et en noir.

* L'Année de l'Opéra et de la danse 1978 (Oalmann-Lévy, 256 p., relié toile toile, 135 F.)

Arts

LA COMÉDIE HUMAINE DE DAUMIER

Lorsque Baudelaire, en 1857, proclamait Daumier « l'un des hommes les plus importants, je ne dirai pas seulement de la caricature, mais encore de l'art moderne », sa perspicacité devançait, une fois de plus, la critique de son temps. Rien de plus normal que ce jugement soit, dès lors, cité et le reste du texte figurent en tête de cette somme de l'œuvre lithogra-

phique du grand caricaturiste (c'est Baudelaire qui souligne), établie et présentée par F. Saint-Guilhem et Klaus Schrank. Ces derniers rappellent les débuts d'un procédé tout neuf que Daumier utilisa le premier et qui assura au journal la Caricature, puis au Charivari, une plus forte diffusion. Sans doute n'a-t-on pu nous offrir la totalité des planches lithographées par Honoré Daumier. En tout cas, sont reproduites intégralement les séries importantes comme Robert Macaire ou les terribles Gens de justice. Et puis voilà les personnages d'une comédie humaine aussi touffue que celle de l'autre Honoré : parlementaires, bourgeois, bourgeois, bourgeois, bourgeois, bourgeois, bouchers, « pochomanes », Parisiens chez eux et à la campagne, etc., où le rire débouche dans le tragique, où le trait dépasse l'anecdote pour devenir du grand art.

* L'Œuvre lithographique de Daumier, Arthur Rubichini, éditeur, 11, rue de Seine, Paris (6^e). Prix : 240 F les deux volumes.

CULTURE, NATURE

Avec le recul nécessaire, Art actuel, comme de coutume, dresse l'inventaire de l'activité créatrice au cours de l'exercice écoulé. Pas d'énumération sèche, mais un examen approfondi par des textes (illustrés) qui cherchent des constantes permettant de regrouper les auteurs et leurs œuvres. Cet ouvrage de réflexion et de références adopte chaque année un plan différent, en liaison avec l'évolution des tendances elle-même conditionnée par le contexte socio-économique. Cette fois, avant de donner la parole aux artistes interrogés sur leur travail, Jean-Luc Daval les répartit en trois catégories, qui recouvrent : 1) L'Image autobiographique (créateurs en quête de leur identité à partir d'expériences vécues, tels Francis Bacon ou Bernard Dubois) ; 2) L'Image de la culture (qui analyse dialectique et critique remet en question, qui, pour d'autres est une prise de conscience, comme Motherwell) ; 3) L'Image de la nature (confrontation des créateurs qui mettent en cause la perception de l'espace et du réel, Byzantios, Raymond Mason, par exemple). Art actuel fait ensuite le point des problèmes de la communication dans l'art, tels qu'ils se posent dans les différents pays. En ce qui concerne la France, Jean Clair remet les choses au point et nous rassure : « Ni Manet ni la peinture ne sont morts ».

TOUT MANTEGNA

« Les Classiques de l'art » comble une lacune considérable en publiant leur Mantegna. Il n'existait aucun ouvrage en français sur le peintre depuis celui de G. Piovan, épuisé il y a fort longtemps. Selon le principe de la collection, « tout l'œuvre peint » de Mantegna est décrit et commenté par Niny Garavaglia, qui donne aussi une chronologie de l'artiste et une étude sur sa fortune critique. Si les reproductions accompagnant le catalogue raisonné sont en noir — leur but est d'identification — soixante-quatre planches en couleur permettent d'approcher les œuvres en grand format. Ce panorama conduit à manier l'image courante de Mantegna formée à partir des quelques œuvres partout reproduites (Le Christ mort, de Brera, le Saint Sébastien du Louvre). Dans son introduction, Yves Bonnefoy analyse en essayiste et en poète ce tempérament complexe, pris entre l'héroïsme historique de la Renaissance et le sentiment de la fragilité humaine, tandis que les planches reviennent, à côté de son art, « dur comme la pierre » (répète-t-on depuis Vasari), des biendoneis vénitiennes.

* Tout l'œuvre peint de Mantegna, « Les Classiques de l'art », Flammarion, 48 F.

Cinéma

MICHEL SIMON INTIME

Michel Simon intime, raconté par celle qui partagea, un certain temps, sa vie, dans ses dernières années. Jeanne Carré se donne le beau rôle : elle a aimé celui qu'elle appelle « Attila », et cela ne lui fut pas facile car la sexualité, la cupidité, la méfiance et le désordre de Michel Simon n'en faisaient pas un compagnon de tout repos. Ce livre habile — sinon nécessaire — révèle ce qu'on croyait savoir de l'homme privé à travers la légende de l'acteur, mais laisse pousser la fleur bleue sur le terrain de la confiance indiscret. Michel Simon, c'était aussi, pour Jeanne Carré, « l'amoureux de Feynman ».

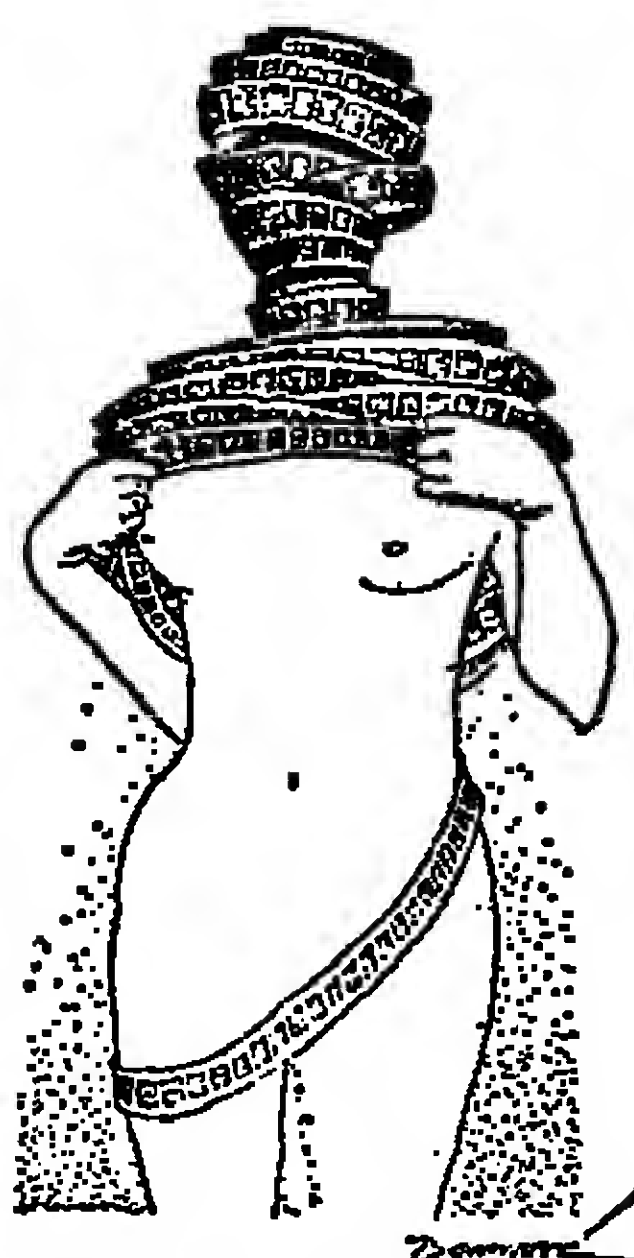
* 728 jours avec Michel Simon. Éditions France-Empire, 310 p., 40 F.

Notes de Jacques Lonchamps, Jean-Marie Dunoyer, Thérèse Foulc.

ÉROTISME, SEXE ET MASOCHISME A L'ÉCRAN

Il y a vingt ans, Lo Duca commençait, chez Jean-Jacques Pauvert, la publication d'un ouvrage qui devait compter cinq volumes en dix ans : l'Érotisme au cinéma. Une somptueuse iconographie décollait, dans les limites alors permises par la censure, les mille et un aspects de la séduction érotique, de la représentation du désir et de l'amour physique à l'écran. Des nudités plus ou moins audacieuses, aux gestes et aux attitudes symboliques, cet « inventaire » eut beaucoup de succès. Lo Duca est dans ce volume avec Maurice Bessy — une version refondue, modernisée, le premier tome qui vient de paraître regroupant une publication effectuée, par ailleurs, en fascicules mensuels. Bien qu'il y ait effectivement de nouveaux documents, cet ouvrage au cinéma apparaît surtout « rétro ». Lo Duca, qui lit surtout les figures de pionnier, en est resté aux yeux de cache-cache plus ou moins désuet avec des interdits, à la glorification de la vedette, de l'actrice au corps avantageux, comédienne, utilisée comme objet sexuel, il y a à l'écran, et à l'écran, un luxueux recueil de photographies pour alimenter les « éternels » fantasmes masculins.

Mais le sexe est à la mode, comme le nazisme. L'éditeur Henri Veyrier vient donc d'élargir sa collection Cinéma (consacrée aux acteurs) avec deux études spécialisées : le Sexe à l'écran, de Gérard Lenne, et le Masochisme au cinéma, de Jean Ström. L'ouvrage de Gérard Lenne détruit l'illusion qu'entretenaient encore Lo Duca et Maurice Bessy : la sacralisation cinématographique de la sexualité et, spécialement, du sexe féminin. Ce panorama historique tient compte, au plus près, de la libération des mœurs, phénomène marquant des années 70, de la chute des tabous, de la « poussée » révolutionnaire, qui aboutit au démantèlement du film pornographique, à présent soigneusement codifié, enterré dans son domaine réservé par une censure économique qui fait le jeu du libéralisme tout en restaurant de nouvelles conventions. Certaines illustrations montrent comment le cinéma peut à présent, au grand jour, même en dehors du secteur « porno », représenter les conduites sexuelles. Gérard Lenne milite pour un cinéma libre et véritablement érotique (c'est-à-dire non tenu à la seule représentation naturaliste de la sexualité). Son livre est intelligent et sérieux dans ses analyses. L'œuvre de larges domaines à la réflexion dans les rapports qu'il indique entre le sexe et l'idéologie dominante, à toutes les époques. On ne se contente pas de le feuilleter. Encore que le texte et l'illustration y tiennent une large part, le livre de Jean Ström (cinéphilie proche en esprit d'Ado Kyrou et Georges de Coulteray, qui publièrent chez Lo Duca, dans les années 60, Amour, Érotisme et Cinéma et le Sadisme au cinéma) est davantage fait pour être regardé, médité, ayant réalisé carrément dans une académie commerciale dans l'utilisation de photographies et de dessins ne laissant rien ignorer de certains aspects de la sexualité masochiste. Domage, car l'auteur, lui, ne cultive pas le sexuel en cherchant comment le cinéma s'est fait, en divers domaines et genres (le rôle des stars, le fantasme, le miroir plus ou moins fidèle des comportements masochistes, qu'ils soient masculins ou féminins).



JACQUES SICLIER. * L'Érotisme au cinéma, éditions L'Herminier, collection Filmarchives, 456 p., 810 illustr., Prix de lancement 198 F (jusqu'au 31-12-78), ensuite 225 F. * Le Sexe à l'écran, éditions Henri Veyrier, 336 p., 300 illustr., 82 F. * Le Masochisme au cinéma, éditions Henri Veyrier, 228 p., 400 illustr., 85 F.

JOAN MITCHELL FOURNIER 22 BAC PARIS VII

I MACCHIAIOLI PEINTRES EN TOSCANE APRÈS 1850 Musée du Grand Palais, alle Clemenceau

GALERIE ANDRÉ FRANÇOIS PETIT 194, boulevard Saint-Germain - 544-64-83 KLOSSOWSKI Jusqu'au 31 décembre 1978

IGOR MITORAJ ARCHEOLOGIES - SCULPTURES 30 NOVEMBRE - 7 JANVIER 1979 ARTCURIAL

le BALCON des ARTS BALMES - CYNE - RIVIÈRE LE CLOAREC - VIELFAURE 141, rue Saint-Martin - 278-13-03 - Face Centre Pompidou

SONIA DELAUNAY EXPOSITION PROLONGÉE AU 31 DÉCEMBRE ARTCURIAL

CERCLE SAINT-LOUIS 26, avenue de la Bourdonnais (7^e) 356-12-11 MICHÈLE DUMONT Du 7 au 23 décembre

GALERIE ROR VOLMAR 58, r. de Bourgogne (7^e), 551-95-43 Cl. CEYRAC, R.-P. LAGRÉE, J.-L. MICHEL ROSSET, VASA Du 7 au 20 décembre

GALERIE PRINCIPE ANNE MERLET AFNAN 23 novembre - 31 décembre 12, r. de la Ferronnerie (1^{er}), 323-18-11 de 13 h. à 19 h.

GALERIE NATIONALE DU GRAND PALAIS POLEO Exposition rétrospective dans le cadre des rencontres Internationales d'Art Contemporain - Jusqu'au 29 janvier

Galerie Jacob Petits formats de CARGALEIRO COPPEL DILASSER GARDAIR Henriette LAMBERT SAKAKURA ZOBEL 28, rue Jacob (6^e), 632-90-68 1^{er} décembre - 18 janvier

GALERIE BELLECHASSE PELAYO 10, r. de Bellechasse (7^e), 555-83-89 Peintures Jusqu'au 31 décembre

Galerie La Hune 14, rue de l'Abbaye, Paris-6^e KOZO œuvres récentes Décembre 1978

TRESORS DES ROIS DE DANEMARK MUSÉE DU PETIT PALAIS Avenue Winston-Churchill Du 15 octobre 1978 au 7 janvier 1979 de 10 h. à 18 h. (sauf lundi et mardi)

GAL. HENRIETTE GOMES, 6, rue de Cirque, Paris (6^e) Gaston-Louis ROUX PEINTURES RÉCENTES Jusqu'au 20 décembre

VISION NOUVELLE 31, rue du Colisée, 75008 PARIS - 720-70-49 CARZOU 29 novembre - 31 décembre

LEONOR FINI LES ARTS PLASTIQUES MODERNES - PROSCENIUM PEINTURES 41, rue de Seine PARIS 35, rue de Seine

DESQUAIER JANVIER RIGAL GALERIE arenella 18, rue Orfila - 5305 PARIS (5^e) 17

EXCEPTIONNEL Tapis Tibétains Anciens Dufour-Antiquaire 164, boulevard Montparnasse 75014 PARIS.

Société Générale 21-23, bd St-Germain, Paris (5^e) 761 : 335-04-88 REINE VIRELY 30 toiles peintes entre 1935 et 1978, figuratives jusqu'en 1964, non figuratives après Du 7 au 23 décembre

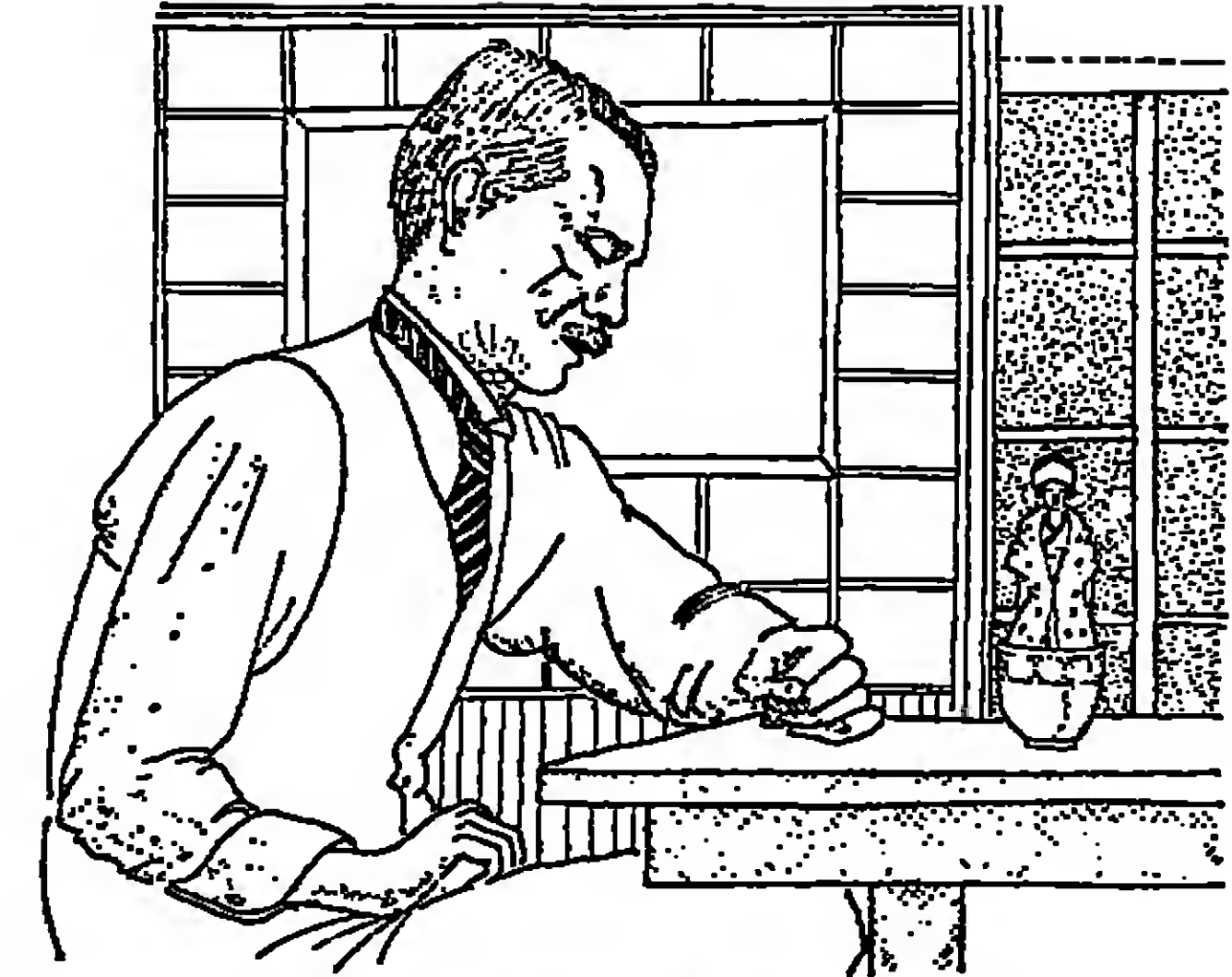
FIL SHEILA HICKS DANIEL GRAFFIN JOHN MELIN Dimanche 10 Déc. - 11 h. Centre des Expositions de Montreuil : 858-51-83

les Celtes et leur univers * Un livre de nos meilleurs historiens de la génération montante : V. KRUTA, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, et M. SZABO, conservateur au musée des Beaux-Arts de Budapest, secondés par l'un des meilleurs photographes d'art mondiaux, E. LESSING. Paul-Marie DUVAL Professeur au Collège de France membre de l'Institut. Tex. 500 F. En vente chez votre libraire. HATIER 8, rue d'Assas 75278 Paris Cedex 06

Mailfert-Amos: remarquables répliques... d'Eylau - Paris 16^e

سكنا من الأصل

une sélection



« Le Gout du salé », vu par Bonnaiffé.

cinéma

LE GOUT DU SAKÉ

Le dernier film (1962) d'un cinéaste japonais aussi grand, aussi important que Kurosawa, Mizoguchi, et qu'on commence à découvrir en France quinze ans après sa mort, depuis la réédition de Voyage à Tokyo. Ici, l'histoire d'un vieil homme qui a gardé sa fille auprès de lui par égoïsme et la pousse enfin à se marier, à être libre, au prix de sa propre solitude. A travers cette chronique familiale, l'effritement d'un environnement, d'une culture, sous l'influence occidentale. Chez Ozu, la mise en scène est simple, géométrique, caligraphique de l'essence des êtres et des choses. Une simple chaise vide émet aux larmes.

INSIANG

Chronique des bidonvilles de Tondo, pour montrer les débâcles de la misère, qui corrodent aussi les sentiments. Pas de pittoresque ni de misérabilisme, mais une exposition rigoureuse (avec beaucoup d'humanité) du pouvoir masculin, des rivalités féminines, et le portrait d'Insiang, blancheuseuse de désespoir. La découverte de la quinzaine des réalisateurs.

POINT OF ORDER

Deux témoignages « documentés » et « commentés » sur la réalité politique américaine, qui se sépare une quinzaine d'années : Point of Order révèle, sans grimaces, sans sermon, avec un humour perçant, un illustre démagogue, le sénateur Joseph McCarthy ; Underground donne la parole à cinq membres d'une organisation politique clandestine toujours en action, le Weather Underground.

BLUE COLLAR

Trois ouvriers d'une usine automobile de Detroit volent la caisse de leur syndicat et découvrent à l'occasion les tracasseries malhonnêtes de l'orga-

nisme chargé de les défendre. Un double chantage se met en place. L'engrenage se rejette. Métaphore, à consonance métaphysique, d'une lutte plus vaste de l'homme contre l'ordre social. Les débus dans la mise en scène de l'ancien scénariste de Taxi Driver. Grand prix du public au Festival de Paris.

UNE HISTOIRE SIMPLE

Des gouttes de vie comme des gouttes d'orage, et dans chacune de ces gouttes, des moulures de peine et de joie, des particules d'espoir. Claude Sautet s'intéresse aux « choses de la vie », filme une femme, des femmes en une mise en scène fluide qui traque la vérité.

LE SECOND EVEIL

Une femme démolie une banque avec deux amis pour sauver le jardin d'enfants qu'elle a créé. C'est un acte extrême, c'est de la politique, mais ne parle pas de politique. Des comportements sont montrés dans leur évolution, une générosité est inventée, où femmes et hommes trouvent leur compte.

ET AUSSI : Un mariage, de Robert Altman (tempête dans un microcosme) ; Passe-montagne, de Jean-François Steyvenin (rencontres insolites dans un paysage jurassien fantastique) ; les Rendez-vous d'Anna, de Chantal Akerman (cinq étapes exemplaires d'une impressionnante errance) ; La Femme gendarme, de Peter Handke (une très belle leçon de morale sur la liberté) ; Sonate d'automne, d'Ingmar Bergman (un désert d'amour entre une mère et sa fille).

théâtre

LES SHAKESPEARE

à Nanterre
Le baroque débridé de l'ère élisabéthaine transcrite dans les dépiètements de la machinerie

théâtre — et politique avec Antoine et Cléopâtre — et on-rique avec Périclès.

LE SHAKESPEARE DE BROOK

aux Bouffes de Nord
Le récit miraculeusement clair d'une intrigue complexe dans le délabrement sophistiqué des Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure.

ZOUÇ

à Bobino
(Lire l'article page 15.)

ANNA PRUCNAL

au Forum des Halles
Passionnée, burlesque, mélancolique, comédienne, cantatrice, gawroche, femme-femme, Prucnal chante son monde flamboyant.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN

à Chaillot
La course si obstinée qu'elle en paraît folle d'une paysanne si honnête qu'elle en paraît naïve. Les folies d'un fuge qui se fait clown — ou inversement. Coïncidence Serreau. Philippe Avron et une troupe cohérente dans le mouvement d'une mise en scène si intelligente qu'elle en paraît simple.

ET AUSSI :

Bons baisers du Lavandou, au Petit TEP (Stéphanie Lolk et Jean-Paul Farré) ; Poubelle gri, aux 400-Coups (Florence Georgiotti) ; les Peines de cœur d'une chatte anglaise, au Montparnasse (à voir, revoir et revoir encore) ; la Surface de réparation, à la Galité (les jeunes gens en colère) ; Notre-Dame de Paris au Palais des sports (le grand spectacle général d'Hosselin) ; France Léa, au Théâtre de Dix Heures (histoire de rire) ; Latin American Trip à la Cité internationale (un poème aux dimensions de la Tragédie).

musique

CONTEMPORAIN A FAVART

Après l'échec du spectacle Frey-Gœbel, nouvelles tentatives de « théâtre musical » à Favart. Il y aura cette fois de la vie et de la couleur, avec un ballet de Roland Petit, où alterneront Theodor Franckh et Piollet-Piletta, sur des improvisations collectives de l'Ensemble Ars Nova, dirigé par Marius Constant, et les Chants de Malidoror de ce dernier. On attend surtout le « premier opéra vietnamien », My-Chau Trong-Thuy, de Nguyen Thien Dao, en qui Messiaen voit « un des musiciens les plus originaux de notre époque ». Une histoire qui tient de la légende et de la réalité, où l'amour est victime de la politique. Telle de fond : les luttes ancestrales entre la Chine et le Vietnam... (Salle Favart, les 7, 8, 9, 14, 15, 16 décembre, à 19 h. 30.)

L'ANNIVERSAIRE MESSIAEN

Point culminant du mois de Messiaen : son anniversaire (soixante-dix ans) le 10 décembre à l'Opéra, avec le grand Colorado de son œuvre. Des canyons aux étoiles, qui nous mène des splendeurs de l'Utah et du désert aux splendeurs de l'éternité, sous la direction du disciple primus inter pares :

Pierre Boulez. Mais on n'oubliera pas bien d'autres grandes œuvres : Ascension, Dédicace, Messe de la Pentecôte, par Louis Thiry, à Notre-Dame (le 7), les Regards sur l'Enfant Jésus, par Peter Serkin (Carita, le 8), les Harawi, « Tristan et Isolde », de Messiaen, par A. Althoff (Carita, le 9, à 17 h. 30) ; les Méditations sur la Trinité, où le compositeur transcrit saint Thomas en musique grâce à un alphabet musical (Trinité, le 13). La province ne sera pas en reste : on fête Messiaen à Toulouse (Taurangala, le 7), à Grenoble (les 8 et 10), à Chambéry, Lille, Nice (le 9), à Lyon (les 9 et 10), à Evry (le 11). Aucun musicien n'a sans doute connu un tel triomphe de son vivant.

UNE JOURNÉE PAUL MEFANO

Un élève de Messiaen sera mis également en lumière par la journée que lui consacre Radio-France le 9 décembre : Paul Mefano, dont le lyrisme tumultueux se confond dans des fresques souvent exotiques, telle la Cérémonie, qu'on entendra (avec plusieurs autres de ses œuvres) lors de ces concerts, entourés par Luiza, de Berg, et Prométhée, de Scriabine, sous la direction de G. Sinopoli (à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. 30).

L'OFFICE DES FOUS

L'ensemble vocal Guillaume-Dufay, dirigé par Arsène Bedois, ressuscite une œuvre étonnante du treizième siècle, l'Office des fous, transcrit par Pierre de Corbent, archevêque de Sens ; le 1er janvier, le « bus obligé » aura la permission d'arranger l'office divin à sa manière, avec danses, mimes et chansons populaires. Il ne s'en privera pas... (Saint-Thomas-d'Aquin, le 7.)

MUSIQUE SACRÉE

La Ville de Paris organise cette année son « premier festival de musique sacrée » à Favart. Il y aura cette fois de la vie et de la couleur, avec un ballet de Roland Petit, où alterneront Theodor Franckh et Piollet-Piletta, sur des improvisations collectives de l'Ensemble Ars Nova, dirigé par Marius Constant, et les Chants de Malidoror de ce dernier. On attend surtout le « premier opéra vietnamien », My-Chau Trong-Thuy, de Nguyen Thien Dao, en qui Messiaen voit « un des musiciens les plus originaux de notre époque ». Une histoire qui tient de la légende et de la réalité, où l'amour est victime de la politique. Telle de fond : les luttes ancestrales entre la Chine et le Vietnam... (Salle Favart, les 7, 8, 9, 14, 15, 16 décembre, à 19 h. 30.)

DIYANESH KHAN

Accompagné par Ashish Kumar Barari au tabla, le joueur de sarod Dyanesh Khan donne son premier récital en France. Dépositaire d'une longue tradition orale de l'Inde du Nord, il est le fils du grand Ali Akbar Khan et le petit-fils du légendaire Ustad Aliuddin Khan, qui mourut à cent deux ans, et qui, dit-on, enseigna l'instrument jusqu'à ses derniers jours. (Le jeudi 7 décembre, à 20 h. 30.)

— ET AUSSI : Semaine hongroise : Quatuor Bartok et Eider (Gaveau, les 8 et 9 décembre, 21 h.) ; le 9, 17 h. 15) ; Orchestre de Paris, direction S. Ozawa, avec A. Weissenberg, Tchakovski, Bartok (Congrès, le 7, à 20 h. 30 ; le 8, à 19 h. 30 ; Champs-Élysées, le 9, à 10 heures) ; Dyanesh Khan, Sarod (Gaveau, les 8 et 9 décembre, 21 h.) ; E. Inalla piano (Gaveau, le 7) ; Faust-Symphonie de Liszt, par l'Orchestre de Bordeaux, direction R. Benzi (Bordeaux, le 7 ; Mont-de-Marsan, le 8 ; Castellanoux, le 9) ; Stravinski, Vivaldi, Haydn, par l'Ensemble orchestral de Paris (Foyat, le 7) ; Fidèle (Théâtre

de Genève, les 8, 10, 12, 14, 16) ; G. Zacher, orgue (Orléans, le 8) ; La Tosca, mise en scène Ponnelle, dir. A. Lombard (Lyon, les 9, 12) ; Samson et Dalila, avec J. Tickers et V. Cortes (Opéra de Paris, les 9, 12, 15) ; Roméo et Juliette de Gounod (Opéra de Marseille, les 9, 12, 15, 17) ; récital Ch. Eda-Pierre et J.-P. Sevilla (Maison de la chimie, le 9, à 17 h. 15) ; E. Chojnacka et A. Gulot (l'Heure musicale, 59, rue Camille-Coincourt, le 9, à 17 h. 45) ; Nouvel Orchestre Philharmonique, direction G. Amy : Berlioz, Boulez (Orléans, le 10, à 17 h.) ; R. Kirkpatrick (musée Chagall, Nice, le 10, à 17 h.) ; D. Markevitch, violoncelle : Kodaly, Xenakis, Prokofiev, Bach (École normale, le 11) ; Anne Quèfélé, piano : Bach, Schubert, Liszt, Debussy (Gaveau, le 12) ; Mozart, Debussy, Berlioz, Beethoven, par le Quatuor Via Nova, etc. (Concerts bleus, Congrès, le 12, à 18 h. 30) ; premier concert à Paris de K. Zimmermann, prix Chopin de Vassov (Champs-Élysées, le 13) ; Mélodies françaises, par J. Rhodes et Ch. Ivaddi (Gaveau, le 13).

danse

KENNETH MAC MILLAN

à l'Opéra de Paris
Trois styles différents du chorégraphe attiré du Royal Ballet : humour (anglais), expressionnisme et lyrisme. Son Chant de la terre, visualisation très ample et très sobre de la partition de Mahler, est un des chefs-d'œuvre du ballet contemporain.

LE BALLET DU KIROY

à l'Opéra de Paris
Une nouvelle génération d'étoiles, un nouveau directeur artistique dynamique et ambitieux : Oleg Vinogradov, le Kiroy revient avec une version dépourvue de grands ballets du répertoire : Giselle, le Lac des cygnes, les Sylphides, Paquita.

ET AUSSI : Rudolph Nouriev au Théâtre des Champs-Élysées (la rencontre Nouriev, Murray Louis) ; chorégraphie en liberté au Théâtre de Sartrouville (11-12 décembre, 21 h.) ; trois semaines de danse à Angers : Dominique Boivin entre ciel et terre (Théâtre municipal, 8-9 décembre, 20 h. 30).

expositions

INDE : CINQ MILLE ANS D'ART

au Petit Palais
Une exposition dans la tradition du Petit Palais, où les connaisseurs découvriront un nombre d'œuvres inédites et quelques œuvres exemplaires dans un ensemble de bon sens tenu. Où les néophytes parviendront peut-être à se retrouver dans les forêts mythologiques des religions indiennes.

FORMES CHINOISES

au musée Carnavalet
Victor Segalen, né en 1878, il y a cent ans, est mort à quarante et un ans : presque autant d'années vouées à l'eczéma. Mais pas n'importe quel eczéma : celui de l'imagination doublé d'une authentique érudition.

L'exposition retrace la vie et parcourt les passions du médecin naïf, collectionneur, sinologue, romancier et poète que fut l'auteur de Stèles.

CHARLES LOUPOT

au Musée de l'Affiche
Le « Bonhomme Valentine », la publicité de Saint-Raphaël, c'est de Charles Loupot, un des grands de l'affiche en France. Il contribua dans les années 20 à en renouveler le style, avec Cassandre, Carré et Paul Colin. Il est cependant le moins connu des trois maîtres. C'est d'ailleurs une des premières expositions d'importance qui lui soient consacrées.

DESSINS D'EISENSTEIN

au Centre Georges-Pompidou
Eisenstein a beaucoup dessiné pour ses films. Généralement on le sait et on connaît les croquis pour Nevski ou Ivan. Par contre on connaît moins les dessins qui ne se rattachent à aucune œuvre cinématographique en particulier mais à toutes en général. Ce que montre l'exposition à travers cent cinquante dessins originaux en provenance du cabinet Eisenstein de Moscou, qui ont fait étape à Lyon avant d'arriver à Paris.

ET AUSSI : Atlantides et Carthages de Paris, l'attribution : problèmes et méthodes, autour de quelques œuvres du Second Empire, au Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo (lire nos articles page 17) ; Art précolombien de la Martinique, au Musée des antiquités, Saint-Germain-en-Laye (révéler une civilisation originale jusqu'aux ignorés en Europe) ; Les Machaouli, au Grand Palais (des peintres toscans qui casèrent le ronron de l'académisme dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle) ; Les frères Le Nain, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connue rassemblée pour la première fois) ; La traversée du temps passé, au Musée des arts décoratifs (ces femmes qui ont vécu à l'intérieur de leur maison et à l'intérieur d'elles-mêmes) ; Nam June Paik (un pinces de lumière sur le petit écran) ; Barbara et Michael Leisen (écrite avec le soleil) à l'ARC.

jazz

HORACIO VAGGIONE

à l'Athénée
Les œuvres récentes pour synthétiseur et claviers électriques de Horacio Vaggione, jouées en direct par le jeune compositeur argentin, avec une création mondiale : « Autour ». Une musique que l'on pourrait qualifier de « pianiste » et cet aspect n'était contredit par un vigoureux dynamisme interne. (Vendredi 8 décembre, à 21 heures.)

LA VELLE

à la chapelle des Lombards
Paris l'a découverte il y a un an à l'hôtel Sheraton. Elle est née dans la banlieue de Chicago. De formation classique, elle fut pianiste soliste sous la direction de Georg Solti avant de faire partie de la troupe du Metropolitan Opera. Devenue chanteuse de jazz, elle crève la sincérité brûlante de la soul music : du blues à la ballade, toute la musique noire.

TEP 28 nov. 20 déc.
QUAND JE SERAI PETIT
écrit et interprété par le théâtre de la colline
mise en scène : Jean-Michel DÉPRATS
dramaturgie : Gérard DALLEZ
Théâtre National de l'Est Parisien
17, rue Malte-Brun - 20°
636.79.09

L'ELDORADO
4, boulevard de Strasbourg (10°)
le chef-d'œuvre de JOHN FORD
LES CHEYENNES
Le film sera projeté en 70 mm sur l'écran géant de l'ELDORADO en Version Française.

CENTRES CULTURELS
ÉTRANGERS
CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7°
Jeudi 7 décembre à 21 h.
Inauguration de l'exposition
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
Historien national (1895-1986) par M. Guy SYLVESTRE, directeur général de la Bibliothèque Nationale du Canada, en présence des professeurs Pierre SAVARD et Paul WYZZYNSKI, qui préparent l'édition critique complète des œuvres de François-Xavier Garneau : manuscrits, lettres, iconographies, matériel audiovisuel.
Exposition ouverte tous les jours, dimanche compris, de 9 h. à 19 h., jusqu'au 10 janvier 1979.
La publication du premier volume de « L'histoire du Canada », en 1842, marque un tournant dans l'histoire de la littérature tout autant que dans celle de la pensée au Canada français.

A PARTIR DU 12 DECEMBRE PROLONGATION
EN RAISON DE L'EXTRAORDINAIRE SUCCES
GUY BEDOS
Comédie des Champs-Élysées
15, av. Montaigne, Métro : Alma. Tél. : 256.02.15
Location au théâtre de 11 à 20 h et agences.
Soirées 20 h 45. Dimanche matinée 15 h.

CABARETS
JEAN-MARIE RIVIERE
PARADIS LATIN
DINER SPECTACLE
28, rue du Centre-Londres PARIS 9°
OUVERT LE DIMANCHE (Relâche mardi)
Réservations : 325.22.28
Hôtels et Agences
LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS
JOCKEY
127, bd du Montparnasse
326-48-73
Pas comme les autres
ou s'y amuse !...
LA CANNE A SUCRE
BAB 23.25
DINER-SPECTACLE



Cinquante ans de cinéma

LA LONGUE MARCHÉ DE JORIS IVENS

III. - Mariage de l'image et du son

Parti pour l'Allemagne en 1923, revenu travailler dans l'entreprise familiale à Amsterdam...

COMMENT, pourquoi quitter ce grand amour alors que l'Europe respirent, qui ont la même idée que moi ? dit Joris Ivens...

A la deuxième guerre mondiale.

A Londres, le gouvernement néerlandais avait refusé mes services parce que j'étais trop à gauche, mais en 1944, le gouvernement des Indes orientales néerlandaises...

quitter les ports australiens. Après le suis resté bloqué à Sydney, sans passeport pour sept ans...

Sur une invitation du cinéma tchécoslovaque, je suis resté neuf ans dans les jeunes Républiques socialistes (avec des interruptions)...

Puis avec la guerre froide, on voit l'affrontement des deux grandes puissances idéologiques : le triomphalisme, la fausse propagande s'effritent aussi dans les pays socialistes...

Et puis le doute, progressivement. Le plus dur, la Chine, en 1960. Les partis chinois et soviétiques étaient des partis frères...

Ça s'ajoute à autre chose. Je reviens à Moscou, je vois que mes collègues cinéastes ont moins d'intérêt politique que de soucis de volonte et de maison...

chassés de l'Académie du cinéma parce qu'ils étaient allés voir les films de 68. On y voyait des portraits de Fidel, du « Che », on n'avait jamais dit la vérité au peuple allemand.

Moi, autrefois, je disais, les ouvriers ne font pas grève puisqu'ils ont le pouvoir... Je n'ai pas écrit d'articles théoriques, j'ai poursuivi mon travail...

s'était accrochée à moi comme à un arbre, et j'ai fait avec elle cette grande expérience où tu dois presque accompagner la personne que tu aimes de l'autre côté, pour la ramener à la vie...

un faux slogan. Mes films sont faits pour que ça brûle aujourd'hui dans le cœur des gens.

Vous aimez la solitude ? J'ai beaucoup voyagé seul. Je ne m'ennuie jamais — ce qui ne veut pas dire que suis un penseur...

Et l'argent ? avec-vous toujours en les moyens de vivre et de travailler ? J'ai toujours eu assez pour vivre, une année un peu plus, une année un peu moins...



Joris Ivens et Marion Mchelle pendant le tournage des « Premières Années » en 1949.

Ne pas jouer avec la vérité

Heureusement, par l'intermédiaire de Georges et Ruta Sadoul, je rencontre Gérard Philipe. Voilà le pont que j'attendais pour revenir à l'Ouest...

Si vous voyez le danger, si vous savez la vérité, pourquoi ne pas la dire ? Tout cela est plus nuancé que ce que les gens pensent. La vérité est parfois soumise aux grands événements...

Quand je pars à la recherche de ma vérité, je vais vivre avec d'autres gens, longtemps. La vérité, on s'en approche seulement, elle n'est jamais absolue...

Les cinéastes vietnamiens n'ont aucun matériel. Je dis à Moscou : envoyez des tables de montage, en France, avec Chris Marker, ils l'ont fait...

Après, le processus s'est accéléré. Moscou n'a publié que des extraits de ses différends avec la Chine. La Chine a publié tous les arguments soviétiques...

Je ne l'étais plus. L'explication était longue, nécessaire. Mais je ne voudrais pas que cela prenne trop de place dans cet entretien.

Pourrions-nous parler des femmes, et de l'amour ? C'est important, les femmes avec qui j'ai vécu, car ma vie privée a toujours été liée à mon travail...

La photographie que j'avais rencontrée à Berlin avait quitté l'Union soviétique en 1923. Elle avait été presque exécutée, puis avait voulu se suicider. Elle

Toujours le même homme

Depuis douze ans, j'habite au même endroit, mais avant, c'était l'hôtel, les locations. Quand je parlais d'un endroit, je laissais tout. Je ne me suis jamais installé, simplement j'étais moi-même partout...

Un semaine j'aime un film plus que l'autre, mais non, je le aime tous, c'est très sentimental. Nouvelle Terre (1934), je crois que je l'ai vu deux mille fois...

Je ne puis faire de l'ironie dans un film de commande, mais je suis loyal. Avec l'argent de Rotterdam, je ne vais pas parler de la condition des dockers. Ou je refuse...

J'en ai réalisé peu. La plupart du temps, c'était mon initiative, sur une situation donnée. De toute façon, c'est toujours le même homme qui chante.

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

ÉLYSÉES POINT SHOW - STUDIO SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS OLYMPIC ENTREPOT

Advertisement for 'Le Goût du Saké' film by Yasujiro Ozu, featuring a portrait of a man in a suit.

ACTION ÉCOLES - ACTION LAFAYETTE 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE

Advertisement for 'Harold Lloyd' film, featuring a clock and the text 'Une riche famille Monte là-dessus'.

STUDIO SAINT-SÉVERIN - OLYMPIC ENTREPOT

Advertisement for 'INSIANG' film, featuring a woman's face and text about the event.

STUDIO DES CHAMPS ÉLYSÉES

Advertisement for 'Fleurs de Papier' film by Egon Wolf, featuring the text 'FRANÇOISE BRION CHRISTIAN PARISY FLEURS DE PAPIER'.

Vertical sidebar containing various small advertisements and notices, including 'CABARETS', 'L'ALCAZAR', 'LIDO', 'JOCKEY', and 'LA CANNÉ A SUCRÉ'.

Handwritten text in Arabic script: 'سكزانت الأصل'

Expositions

CENTRE POMPIDOU
Entrée gratuite. rue Saint-Martin (77-13-23). Informations téléphoniques: 777-11-12. Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. Sauf dimanche, de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN: Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. - Jusqu'au 9 janvier.

LES FRERES LE NAIN. - Grand Palais, avenue du Général-Bischoff (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée: 5 F; le samedi: 9 F. Jusqu'au 8 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN: Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. - Jusqu'au 9 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN: Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. - Jusqu'au 9 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN: Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. - Jusqu'au 9 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN: Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. - Jusqu'au 9 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN: Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. - Jusqu'au 9 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. - Jusqu'au 29 janvier.

LE DUKE
N'AJAMAIS AUTANT SWINGUE.
Tout commence par quelques notes égrenées au piano par le Duke lui-même. Et puis Johnny Hodges attaque au sax-alto. Et c'est parti.
Impossible de ne pas battre la mesure avec le pied. Impossible de ne pas vibrer à chaque chorus. C'est ça le swing.
Lennuï est que la plupart des enceintes acoustiques n'ont pas assez de basses pour bien swinguer. Ou bien elles en ont trop, et elles étouffent la musique. Alors?
Marantz a trouvé la solution. Les enceintes acoustiques sont désormais pourvues du "Vari-Q". C'est un système exclusif qui permet, en actionnant une petite valve, de passer d'une écoute neutre, parfaite pour la musique classique à une écoute colorée. Avec augmentation du relief dans les basses. Idéal pour un jazz-band en plein boom.
Mais Marantz a fait plus. Cette année il lance ses nouveaux amplis "True Power". Les seuls qui vous garantissent, sur tous les modèles, une réserve de puissance d'au moins 25% que l'ampli délivre dès que l'impédance de vos enceintes se rapproche de 4 Ohms.
Cela évite les altérations gênantes, notamment dans la zone de fréquence médium. Les platines, elles aussi, ont été revues. Elles sont toutes équipées du nouveau bras Marantz. Un bras qui réduit les distorsions de lecture de 30%.
Les tuners n'ont pas été oubliés. Les plus sophistiqués sont équipés d'un oscilloscope qui multiplie par dix la précision du réglage.
De plus tous les éléments d'une chaîne Marantz ont été conçus les uns pour les autres. Aussi bien techniquement qu'esthétiquement.
Où l'habilité des meubles Marantz. Vous y installez des appareils de mêmes dimensions et de même design et vous évitez les fils qui traînent partout.
Non seulement le plaisir des oreilles est garanti, mais celui des yeux n'est pas oublié.
Le "Vari-Q", un système exclusif qui augmente le relief dans les basses.
marantz®
Pour informations: Marantz France, 9 rue Louis-Armand 92600 Asnières.

Théâtres

de spectacle sont... Les subventionnés... Les autres salles...

Les salles municipales

MALETT (333-40-00) (D. L.), 20 h. 30 : Basse de Noël... ANTOINE (338-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais...

FESTIVAL D'AUTOMNE

THEATRE DU MOULIN (239-34-50) (D. L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : Mesure pour mesure... DANSE... EXPOSITIONS...

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes de ces salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre P.-Gémier, les 8, 9, 21 h. : Les Fêtes Médées corrigées... ANNE SYLVESTRE... ANTOINE (338-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais... ANTOINE (338-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais...

La danse

VOIR FESTIVAL D'AUTOMNE... FALAIS DES CONGRES (758-11-34) Ballet Théâtre Kirov (les 6, 9, 20 h. 30 ; le 10, 18 h. 30 ; G. Sella ; les 11, 12, 20 h. 30 ; de scène du Lac des cygnes, les Syphylotes (Sella)...

DERNIÈRES du 2 nov. au 9 dec. FORUM DES HALLES

20h30 ANNE SYLVESTRE CHATEAU DU CIRQUE BONJOUR R.E.R. Métro : Châtelet, Les Halles Location : 3 Fnac, Agences et sur place 239.80.96 (Roldand dimanche)

THÉÂTRE EDOUARD VII

première samedi 9 décembre COLETTE RENARD BERNARD CROMMÉY NOUS NE CONNAISSONS PAS LA MÊME PERSONNE de FRANÇOIS-MARIE BANIER mise en scène PIERRE BOUTRON décors HUBERT MONLOUP location ouverte théâtre 073 67 90 et agences

Le COUPE-CHOU GABY SYLVIA et PHILIPPE MARCHÉ PAS LA BOUCHE PLEINE ANDREAS VOUTSINAS

THÉÂTRE D'ORSAY

CIE RENAUD-BARRAULT en alternance ZADIG OU LA DESTINÉE de Georges Coignoux d'après Voltaire HAROLD ET MAUDE de Colin Higgins RHINOCÉROS de Eugène Ionesco OH! LES BEAUX JOURS de Samuel Beckett mise en scène Roger Blin dernières 6-15-19-28 DEUX ORSAY en alternance CRENOM! spectacle pour Banquetaire réalisation Antoine Boursoiller LE DEPEUPLEUR de Samuel Beckett mise en scène Pierre Tabard location ouverte pour les réveillons location 548.31.53 et agences

Centre dramatique de la région parisienne TRISTAN et ISEULT représentations exceptionnelles à la direction de la région parisienne du 5 au 23 décembre s'éclaire un lun. mar. w. 539.38.69

THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE

SALLE CHRISTIAN BÉRARD 2 DERNIÈRES Jacques Lassalle Yannis Kokkos Daniel Girard OLAF ET ALBERT de HEINRICH HENKEL avec Hubert Gignoux et Pierre Vial à partir du 15 décembre création GRAND FEU de CESARE PAVESE et BIANCA GARUFI mise en scène Daniel Girard LUNDIS MUSICAUX lundi 11 décembre 21 h RILEY REICH FREMY création mondiale location théâtre 073 27 24 agences - fnac - Durand

RCA GRAND PRIX VARIÉTÉS DES DISQUAIRES DE FRANCE "Mama Bea Tekielski" Album 33F. "Pour un bébé Robot" Album 33F 57825 Discographie "La folle" 33F 5910 "Faudrait valancer les humains dans ce foutu compartiment" 33 57128

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (14-24-24)
MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. Lauré et Hardy; 18 h. 30. Jeune fille d'été; 20 h. 30. Le Roi Lear; 22 h. 30. Le Roi Lear; 24 h. 30. Le Roi Lear.

MERCREDI 6 DECEMBRE
20 h. 30. La Vierge; 22 h. 30. Sans famille; 24 h. 30. Sans famille; 26 h. 30. Sans famille.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MARIGNAN PATHE • ELISES CINEMA • RICHELIEU GAUMONT • MADELEINE GAUMONT • HELDER • WEPLER PATHE • MAGIC CONVENTION • BRETAGNE • UGC Gobelins • UGC GARE DE LYON • 3 MURAT • GAUMONT GAMBETTA • GAUMONT SUD • BONAPARTE • LUXEMBOURG • UGC ODEON



la terrible menace rôde encore — et frappe

LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE

ROY SCHEIDER
LORRAINE GARY
MURRAY HAMILTON

LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE

UNE PRODUCTION ZANUCK/BROWN
Ecrit par CARL GOTTILIB et HOWARD SACKLER. Réalisé par JEANNOU SZWARC.

Produit par RICHARD D. ZANUCK et DAVID BROWN. Producteur associé JOE ALVES.

BELE EPINE • THAIS ASNIERES • THELYSE EVRY • GENEVIEVE VERSAILLES • CRYSTAL ARGENTEUIL • ST-GERMAIN • ROSNY • NOENT • VILLENEUVE • ENGHEN • PARINOR • RUEIL • LE BOURGET • VELIZY 2

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

MERCREDI 6 DECEMBRE
15 h. 30. Les Sept Samouraïs; 18 h. 30. Les Sept Samouraïs; 21 h. 30. Les Sept Samouraïs.

Les films nouveaux

ANGIANG, film philippin de L. Braca (v.o.); Olympia, 14* (242-47-23).

LE GOUT DU SAKÉ, film japonais de Yasujiro Ozu (v.o.); Saint-André-des-Arts, 15* (242-47-23); Olympia, 14* (242-47-23); Elysées-Point Show, 15* (242-47-23).

LA MALEDICTION DE LA FANTASME ROSS, film américain de R. Ross (v.o.); Olympia, 14* (242-47-23); Saint-André-des-Arts, 15* (242-47-23); Elysées-Point Show, 15* (242-47-23).

LES DENTS DE LA MER, 2e partie, film américain de J. Szwarc (v.o.); U.G.C. Odeon, 15* (242-47-23); Luxembour, 15* (242-47-23); Bonaparte, 15* (242-47-23); Magasin, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UN MARIAGE (A.V.), Studio de la Harpe, 15* (242-47-23); Saint-Germain, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23); U.G.C. Opéra, 15* (242-47-23).

UGC BIARRITZ VO • UGC DANTON VO BIENVENUE MONTPARNASSE • UGC OPERA CONVENTION ST-CHARLES
NINO MANFREDI UN FILM DE LUIGI COMENCINI
"Rire jusqu'au délire..." LE FIGARO
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA!

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Cinéma

Les grandes reprises

BRANCALEONE (A. v.o.) : Studio Alpha, 5 (033-38-41). CENDRILLON (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6 (325-71-08). LES BRONZÉS (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6 (325-71-08). U.G.C. Odéon, 6 (325-71-08). U.G.C. Odéon, 6 (325-71-08).

Les festivals

PASOLINI (v.o.), Studio Bertrand, 14 (033-64-85). J. RENOUF, Pantillon, 6 (033-15-04). LES BRONZÉS (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6 (325-71-08).

GRAND PRIX FESTIVAL DE PARIS 1978. BLUE COLLAR. RICHARD FRYOR HARVEY KEITEL YAPPEY KOTTO. LES BRONZÉS LE PREMIER FILM SUR LE "GLUB"

SALLES CLASSEES CINEMAS D'ART et d'ESSAI

LE MAC-MAHON 5, av. Mac-Mahon - 3802501. CRIA CUERVOS (v.o.) de Carlos SAURA. ST-ANDRE-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 3263615.

STUDIO GILE-CEUR 30, rue St-André-des-Arts - 3263615. PASSE MONTAGNE de STEVENH.

ST-ANDRE-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 3263615. L'EMPIRE DES SENS de Nagisa OSHIMA.

LE SEINE 10, rue Froloire-Sauton - 3259256. LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES de Benjamin CHRISTENSEN.

STUDIO LOGOS 5, rue Champollion 033.26.42. COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 338.62.23.

HOMMAGE A LA DANSE Une sélection de 8 films-ballets.

Dans la région parisienne

CHAYOD, Louis-Jouve (936-20-07). MANTES, Domino (082-04-05). SAINT-CYR-LE-ROLE (045-00-82).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

MULTI CINE

HISTOIRE SIMPLE HAUTEFILLE SAINT-GERMAIN VILLAGE - NATION. L'HOMME DE MARBRE HAUTEFILLE.

UN MARIAGE ELYSÉES LINCOLN - HAUTEFILLE. LA MALEDICTION DE LA PANTHÈRE ROSE QUARTIER LATIN - QUINTELETTE NATION.

MERCREDI 13 SANS FAMILLE UN FILM DE VITTORIO GASSMAN.

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

"à l'approche de l'hiver, allez voir Les Bronzés, vous passerez une heure et demie de vraies vacances". MICHEL DRUCKER. LES BRONZÉS LE PREMIER FILM SUR LE "GLUB"

THEATRE DE LA PORTE ST MARTIN. Un événement exceptionnel MARCEL MARCEAU. Salué par une critique unanime.

CARRÉ SILVIA MONFORT centre d'animation culturelle de Paris AU JARDIN D'ACCLIMATATION.

DIMANCHE 10 DECEMBRE A 16h CONCERT DE NEGRO SPIRITUALS STARS OF FAITH OF BLACK NATIVITY.

LUNDI 11 DECEMBRE A 20h45 CONCERTS LAMOREUX sous le chapiteau chauffé.

DU 12 AU 30 DECEMBRE A 14h15 (A 16h le dimanche 17 décembre) RELACHE LES 18, 24 ET 25 DECEMBRE "BASTIEN ET BASTIENNE" Opéra pour enfants de Mozart.

A PARTIR DU 15 DECEMBRE CIRQUE GRUSS à l'Ancienne A 18h30 TOUTS LES JOURS SAUF LUNDI.

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

BOIS DE BOULOGNE, MOUSABLONS Location en place et par tél: 745.21.43, F.N.A.C. Agences et Agence DURAND.

VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34). CACHAN, Pifade (665-13-58).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97). VAL-DE-MARNE (84). ARCELIN, Centre (857-11-34).

سكروان الاصل

سكننا الأصل

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. - prix moyen du repas - J. h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

VALSAGE AUX HALLES 236-74-94... CHEZ HANSI 548-96-42... CHERP'S-GRILL 236-66-35... FLORE DANICA 30-41... AUB. DE RIQUERWIRE 770-62-39...

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'ÉPICURIEN F/asm. midi et dim. 11, rue de Neala, 6°... Jusqu'à 23 h. 30. Trois salles intimes autour d'une fontaine fleurie.

DINERS

LE CLAIR DE LUNE F/dim. 2, rue du Pont-Neuf... CHEZ KATY 506-40-10... ASSIETTE AU BÉGUIN-POCCARDI 5, bd des Halles... DARROUIN 742-33-60... LA TOUR BASSAN 233-79-34... LE CONVENABLE 277-41-40... LES JARDINS DU MARAIS 13, r. Charlot... CHEZ JANOU F/asm. et dim... LE GRENIER SUR L'EAU 271-03-39... ASSIETTE AU BÉGUIN-POCCARDI 5, bd des Halles... AU VIEUX PARIS ODE 79-22... AUBERGE DES DEUX SIGNES 48, rue Galande... BISTROT DE LA GARE 59, bd de Montparnasse... ASSIETTE AU BÉGUIN-POCCARDI 5, bd des Halles... LAPEROUSE 325-68-04... ASSIETTE AU BÉGUIN-POCCARDI 5, bd des Halles... REHAIS BELLMAN F/asm. et d... BISTROT DE LA GARE 59, bd de Montparnasse... TOYOYO 9, rue de l'Ally, 6°... LE MENARA 742-06-92... ROGER PLEGAT WESTPHALIS 8, av. F.-Rochebert... KATOU 359-32-82... LA FRENCHETTE MAREUZE 225-03-63... FRÈRE JACQUES 380-13-91... LE SHOW-CHAUD 223-23-65... LE COLISEE 225-44-50... LOUIS XIV 298-56-36... DOUGET EST 205-40-62... FLO PRO 13-59... SHINTOKYO 22, rue Delambre... LE BÉGUIN SUR LE GRILL 797-98-49... LE SULLY D'APRÈS 553-34-49... LE SALAMBO 727-71-91... AVEU CAPITOULS F/dim... DOUGET EST 205-40-62... CAFE DE FRANCE 758-24-38... LE GUERLANDE 608-59-03... CHEZ FRANÇOISE 531-87-30... CIEL DE PARIS 538-82-35... LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Valenciennes...

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPIC 524-48-83... CHEZ FRANÇOISE 531-87-30... LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Valenciennes...

SOUPEURS APRES MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 13 h. à 20 h... LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard de Montparnasse... TERMINUS NORD 824-48-72... LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis... MERVEILLES DES MERS 232-20-14... NAVY CLUB 58, bd Hôpital... DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE 33, Champe-Élysées... AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière... LE GRAND CAFE LANG D'HUITRES 4, Nd des Capucines...

Concerts

MERCREDI 6 DECEMBRE LUCERNAIRE 21 h. : Marina Horak piano... SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Eder Lange, Bartok, Dohnanyi... LUNDI 11 DECEMBRE CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 6... GRAND THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE 21 h. : Orchestre de l'Université F.-Schubert...

LE THEATRE ROYAL DE LA MONNAIE ET LE PALAIS DES SPORTS PRESENTENT LE ballet du XXe siècle

directeur artistique : MAURICE BÉJART

3 programmes du 16 janvier au 18 février 1979

- 1er programme du 16 au 28 janvier GAITE PARISIENNE... 2er programme du 30 janvier au 6 février 1979... 3er programme du 8 au 18 février 1979...

QUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE... PRIX DES PLACES... location ouverte : 11 décembre renseignements : 532.41.29

Le Vatican en rose



سكنا من الاصل

Lentilles de contact SOUPLLES
On ne les sent plus sur l'œil.

Encore plus douces...
Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact: fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 Paris - Tél. 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Signature de quinze nouveaux contrats

Une convention définissant le rôle et les responsabilités de l'état et du mouvement sportif pour le développement du sport de haut niveau a été passée, mardi 5 décembre, par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.). Cette convention précise notamment le rôle de la commission du sport de haut niveau récemment mise en place pour traiter les problèmes de l'élite, internationaux confirmés et espoirs.

Cette commission du sport de haut niveau a établi, mardi 5 décembre, quinze nouveaux contrats de préparation olympique pour les Jeux de Moscou (1980) avec Bernard Lamitié, Patrick

Abada, Jean-Michel Bellot et Radouane Bouster (athlétisme), Francis Hérvieu et Alain Létour (canoe-kayak), Henri Barrio, Michel Boutard et Willy Moy (gymnastique), Yves Delvingt (judo), Lionel Lacaze et Jean Mercadier (lutte), Marc Boulet, Philippe Massu et Thierry Poiry (voile), D'ores et déjà, vingt-trois sportifs sont ainsi sous contrat.

Un incident a été provoqué par M. Olivier Dussais, président de la Fédération française de cyclisme, quand ce dernier a appris que des contrats de préparation olympique pour certains cyclistes avaient été élaborés entre le ministère, la direction des sports et le directeur technique national, M. Richard Mariller, sans consultation préalable avec le comité directeur de la fédération. Le cas des cyclistes a donc été repoussé à une réunion ultérieure.

FOOTBALL. — La commission arbitrale de l'Association écossaise de football a décidé de rayer de sa liste d'arbitres M. John Gordon et ses juges de touche, M. M. Rollo Kyle et David McCartney. Les trois hommes, qui ont arbitré la rencontre de coupe de l'U.E.F.A. entre Milan A.C. et Spartak Sofia, avaient accepté de leur hôtes des cadeaux vestimentaires (chemises, survestements, cravates, etc.). De son côté, le Milan A.C. a été condamné à une amende de 60 000 francs suisses par l'U.E.F.A.

VOILE. — Quatre nouveaux concurrents ont réussi à rallier Pointe-à-Pitre mardi 5 décembre. Il s'agit de Yann Nedelec (Damnation), Jean-Jacques Vuylsteke (Jérôme III), Pierre Riboulet (Mutuelles unies) et Paolo Martini (Blummes-Oya). Dix-huit solitaires sont ainsi arrivés, et il n'en reste plus que huit en mer: Bruno Peyron et Yves Parent, qui devraient rallier la Guadeloupe mercredi 6 décembre, le Néerlandais Herman Brink et Yves Le Correc, qui sont à moins de 200 milles du but, Alain Marchand, qui a communiqué par radio avec sa mère jusqu'à ces derniers jours, et les trois concurrents dont on n'a pas encore nouvelles malgré les recherches: Jean-Pierre Barault, un officier de marine qui dispose d'un ketch en acier très solide; Jacques Palasset, le plus expérimenté des parisiens; et Alain Colas, dont le silence devient de plus en plus inquiétant.

PRESSE

DEUX QUESTIONS DU P.C.F. SUR LES BANDES DESSINÉES

Dans une question écrite au premier ministre, M. Georges Marchais, député du Val-de-Marne (P.C.), signale au premier ministre des ouvrages, en particulier des bandes dessinées, imprimés en Italie et édités en France sans nom d'auteur ni de dessinateur. Ces ouvrages, qui présentent « un discret aspect pornographique », sont, lorsqu'il s'agit de la dernière guerre, « une apologie à peine voilée du fascisme ». M. Marchais demande si leur exposition est licite et quelles mesures sont prises contre eux. Il « s'interroge sur leur origine exacte » et demande qu'une enquête détermine s'il s'agit ou non « d'une propagande délibérée quoique occulte ».

M. Maurice Nils, député de la Seine-Saint-Denis (P.C.), s'adressant pour sa part au garde des sceaux, demande l'interdiction à la vente d'une bande dessinée pour adultes publiée par les éditions Elvifrance sous le titre de Hitler et qui est, dit-il, « un appel à la violence, s'appuyant sur la pornographie et comportant de graves mensonges historiques ».

La crise de « l'Aurore »

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES (FIJ) ADRESSE UN TÉLÉGRAMME À M. GISCARD D'ESTAING

La Fédération internationale des journalistes (FIJ), dont le président est M. Paul Parisot (France-Sort), et qui groupe près de quatre-vingt-dix mille membres, vient d'adresser un télégramme à M. Valéry Giscard d'Estaing, lui demandant d'user de toute son influence pour qu'il contribue à la mise en place d'une « solution permettant la survie du journal parisien l'Aurore ».

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. précise, dans un communiqué publié mardi 5 décembre, qu'il « apporte son soutien » aux journalistes de provinces britanniques en grève et « rappelle sa proposition d'une journée générale européenne de l'information, sous des formes à déterminer, dans chaque pays, à la suite des élections au Parlement européen ».

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

LES CHAMBRES A GAZ

Mme Olga Wormser-Migol nous demande d'insérer, en vertu du droit de réponse, la lettre suivante :

La conclusion de l'article non signé paru dans le Monde du 19 novembre, page 28 à la rubrique « Histoire », m'a stupéfiée: en toute logique, il m'est difficile de comprendre de quelle façon l'adresse de l'Amicale de Mauthausen peut éclairer le débat qui nous oppose aux écrivains dits révisionnistes. Que peuvent penser les lecteurs non informés? Comment un journal tel que le Monde peut-il pratiquer l'amalgame d'une contestation vieille de neuf ans (contestation qui porte non sur les objectifs et les résultats de l'extermination dans certains camps de l'Ouest, mais sur les modalités de cette extermination) et les éducationnelles malveillantes des écrivains dits révisionnistes?

Je considère que des débats de ce genre servent plus la cause des néo-nazis que la nécessité de proclamer la vérité: la solution finale de la question juive et l'extermination de six millions de juifs, principalement à partir de 1942, dans les quatre chambres à gaz de Birkenau (à 4 kilomètres d'Auschwitz), mais aussi dans

tous les camps d'extermination de Pologne (Treblinka, Maidanek, Sobibor, Chelmo, etc.), mais aussi dans les centaines de charniers d'U.R.S.S. (Babi-Yar, à Kiev n'étant que le plus connu), mais aussi dans tous les pays occupés, dans tous les camps de concentration nazis, par tous les moyens de la torture et de l'extermination, détruisant les ressortissants juifs ou non juifs de vingt et une nations, entre 1940 et 1945.

Le Comité international d'Auschwitz, s'inquiète « devant la résurgence du nazisme et devant les mensonges publiés sur les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau », déclare un communiqué. Ce comité, représentant dix-sept organisations nationales d'anciens déportés, s'est réuni, au 23 au 25 novembre, à Berlin.

« Les rescapés d'Auschwitz s'élèvent contre l'audace mensongère de leurs anciens bourreaux et de leurs acolytes néo-nazis », déclare le comité, qui en appelle « à l'opinion publique, aux hommes de bonne volonté pour qu'ils manifestent leur opposition définitive à l'odieuse philosophie politique nazie... ».

festival de la hi-fi

QUI DIT MIEUX!

notre sélection :
nouvelle platine magnétophone à cassette sony

Platine magnétophone TCK2 à cassette frontale, moteur asservi sélecteur de bande 3 positions, Fecr, Cro2, Normal, système Dolby, arrêt automatique. 1495 F.

Platine magnétophone TCK4 à cassette frontale, moteur asservi sélecteur de bande 3 positions, Fecr, Cro2, Normal, système Dolby, arrêt automatique, limiteur, indicateur de crêtes L.E.D., entrée micro-line. 1795 F.

Platine magnétophone TCK5 à cassette frontale, moteur asservi sélecteur de bande 3 positions, Fecr, Cro2, Normal, système Dolby, arrêt automatique, limiteur, indicateur de crêtes 3 niveaux. 2195 F.

SONY.

Galerias Lafayette
Jusqu'au 30 décembre, Haussmann, Montparnasse, Belle-Épines.

ACHETEZ DES CHEVAUX

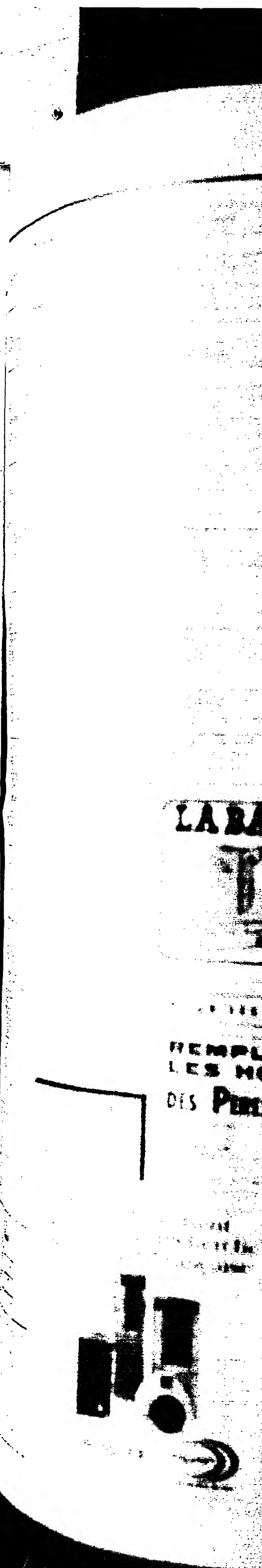
OPEL MANTA GT/E

Un grand coupé 4 places équipé d'un moteur 2 l à injection électronique développant 110 CV. Pour 43.470 F. Des performances étonnantes: 187 km/h, km départ arrêté 31,1 sec. Un confort et un silence dignes des plus grandes berlines.* Et cette année, dans une gamme déjà très complète, une nouvelle Manta 3 portes avec un grand hayon et une banquette rabattable.

OPEL

Avec Opel, partez tranquille.

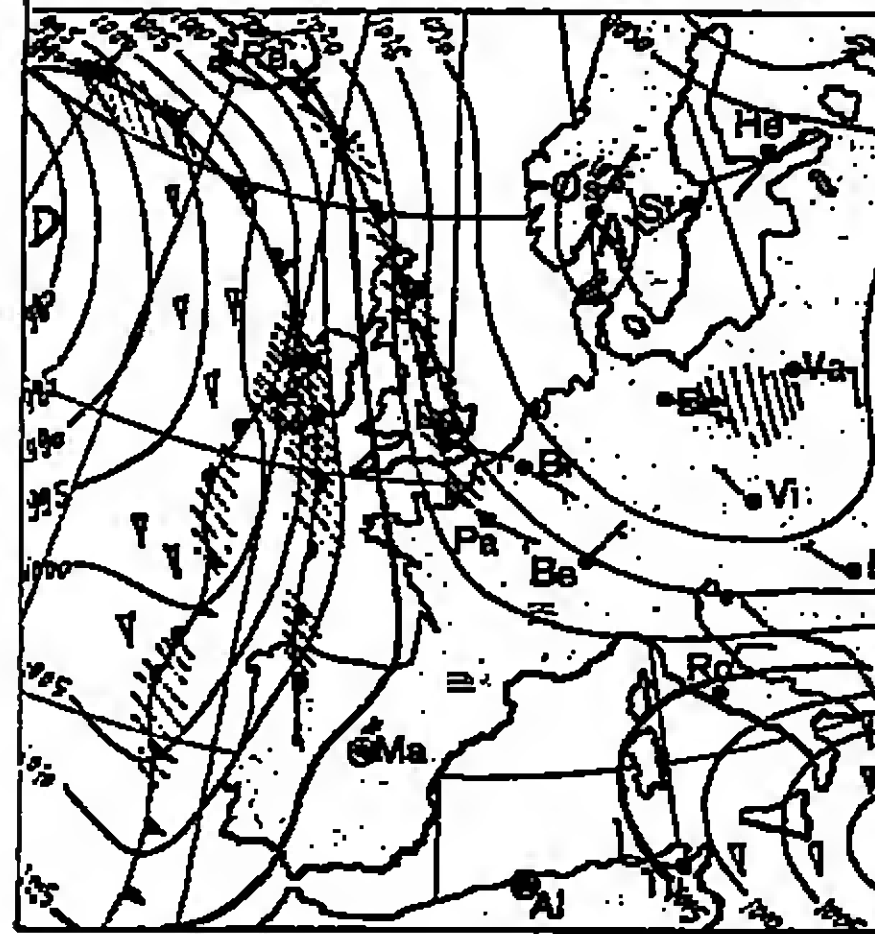
* Prix clés en main au 26.8.78. Consommations aux 100 km: 7,6 l à 90 km/h, 9,7 l à 120 km/h, 11,8 l en cycle urbain (normes UTAQ).



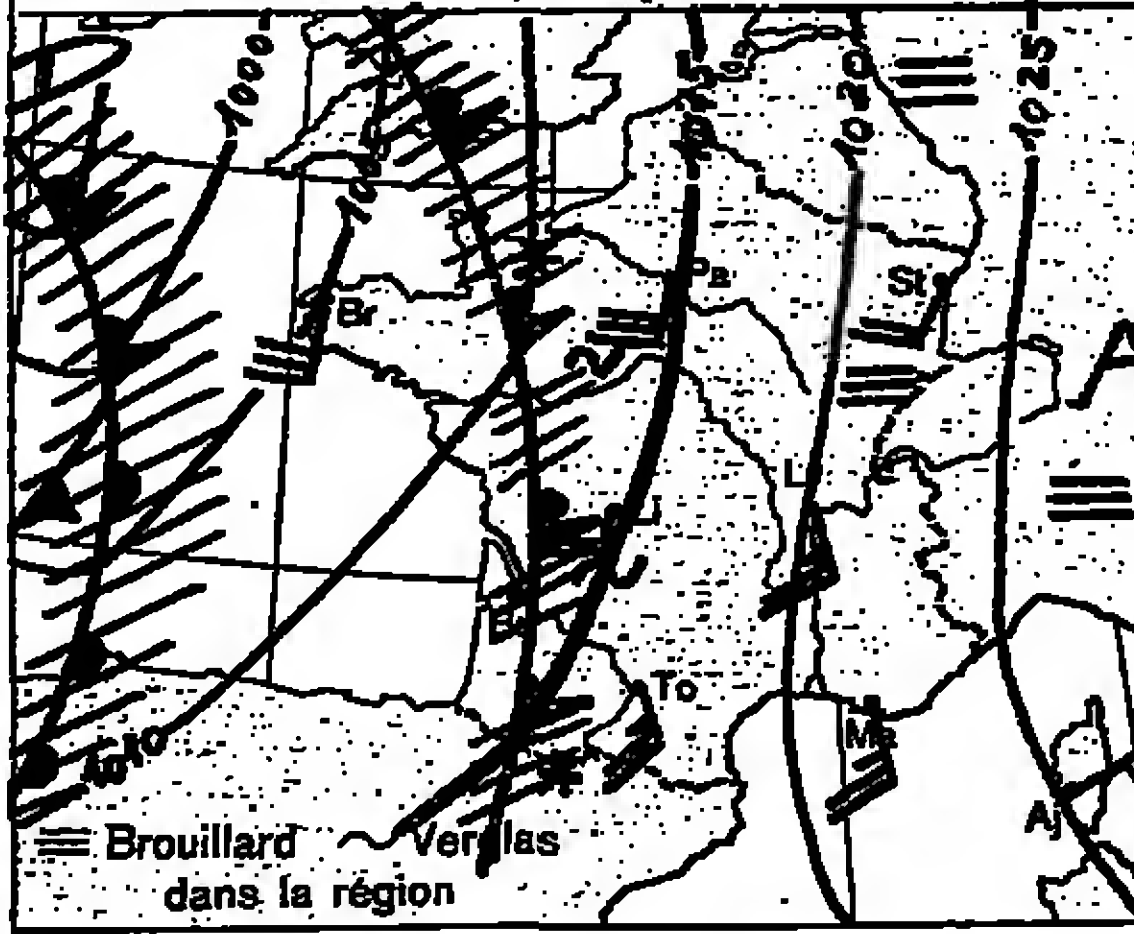
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 DÉC. 1978. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-12-78 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 6 décembre à 8 heures et le jeudi 7 décembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront de la Scandinavie à l'Europe centrale constitueront toujours une zone de blocage pour les perturbations venant de l'Atlantique. Ces dernières pénétreront sur l'ouest de la France, puis viendront se frontaliser le long de l'air froid, qui persistera encore sur nos régions orientales.

Jeudi, une perturbation affaiblie donnera une bande très nuageuse discontinuée avec quelques pluies de l'ouest de la Normandie au Bassin aquitain. Quelques neiges éparées ou du verglas seront à craindre en bordure est de cette zone, qui progressera lentement, pour gagner le soir les régions s'étendant du Pas-de-Calais à l'ouest du Massif Central et au golfe du Lion avec un adoucissement relatif. À l'ouest de cette bande, le temps sera assez doux, nuageux et parfois brumeux. De nouvelles pluies aborderont le soir les régions voisines de l'Atlantique avec un nouveau renforcement des vents de sud.

À l'est de la bande précitée, le temps restera froid avec en particulier des gelées matinales fortes sur le Nord-Est et le Centre-Est. On notera des délaçages en montagne et localement en plaine, mais des nuages bas brumeux affecteront certaines vallées de l'intérieur. La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer (à Paris, le 6 décembre, à 7 heures, de 1 020,7 millibars, soit 765,6 millibars de mercure).
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Alcala, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 3 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 7 et 0 ; Charbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 2 et -3 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 4 et -3 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 12 et 1 ; Nancy, -1 et -8 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et -3 ; Pau, 13 et -1 ; Perpignan, 15 et 0 ; Rennes, 5 et 2 ; Strasbourg, 0 et -8 ; Tours, 8 et 2 ; Toulouse, 10 et -1 ; Valenciennes, 10 et -1 ; Alger, 18 et 5 degrés ; Athènes, 0 et -3 ; Berlin, -2 et -8 ; Bonn, 2 et -6 ; Bruxelles, 3 et -3 ; Casablanca, 18 et 15 ; Copenhague, 2 et -4 ; Genève, 2 et -1 ; Lisbonne, 12 et 12 ; Londres, 6 et 3 ; Madrid, 12 et -1 ; Moscou, -7 et -9 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 12 et 4 ; Stockholm, -2 et -9.

Concours

P.M.I. — Des concours sur titres sont ouverts pour des postes de médecin de P.M.I. de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Pas-de-Calais et de la Seine-Maritime.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Pas-de-Calais, préfecture, 63021 Arras Cedex, et de la Seine-Maritime, préfecture, cours Clemenceau, 76000 Rouen.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 6 décembre 1978 :

DES ARRÊTÉS

● Fixant les indemnités forfaitaires exigibles des voyageurs en situation sanitaire irrégulière sur l'ensemble des réseaux de la Régie autonome des transports parisiens et les lignes du réseau ferré de la Société nationale des chemins de fer français sur lesquelles les tarifs de banlieue sont applicables.

● Portant réaménagement des taxes des services postaux du régime intérieur.

DES LISTES

● De classement aux concours de 1978 pour l'entrée à l'École normale supérieure de Saint-Cloud.

● Des élèves ayant obtenu en 1978, 1977 et 1976 le diplôme d'ingénieur ou le certificat d'ancien élève de l'École nationale supérieure des arts et métiers.

Visites, conférences

JEUDI 7 DÉCEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES — 14 h, entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Zojovic ; « Trésors des rois de Danemark », 15 h, 14, rue de Surin, Mme Chapuis ; « Proust et la musique », 15 h, 11, rue Seipion, Mme Penne ; « La musée de l'Assistance publique », 15 h, cour d'honneur des Invalides, Mme Puchat ; « Fauves urbains » (Casse nationale des monuments historiques), 15 h, 2, avenue Matignon ; « De la galerie Wally-Findlay aux galeries du faubourg Saint-Honoré » (l'Art pour tous), 15 h, 3, rue Malherbe ; « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (à travers Paris), 14 h 25, 42, avenue des Gobelins ; « Visite de la manufacture des Gobelins et des trois ateliers au travail » (Mme Barlier), 15 h, métro Arts-et-Métiers ; « Chez un tourneur d'ébène » (Cocqueline d'el et d'ailleurs), 15 h, Saint-Paul-Saint-Louis ; « Les grands jardins, maison profane » (Histoire et Archéologie), 15 h, palais de Chaillot, Mme Yackier ; « Le fabuleux Musée du cinéma » (Mme Hagard).

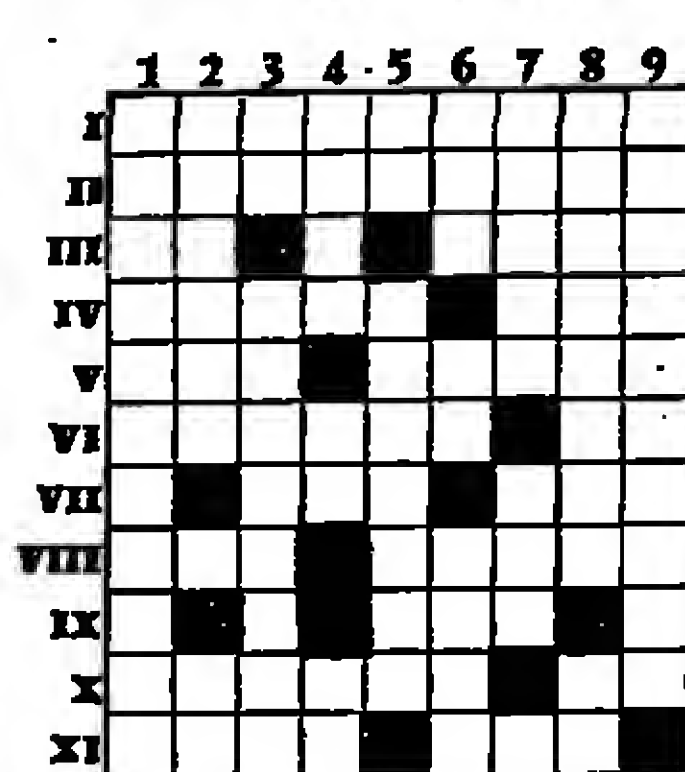
CONFÉRENCES — 14 h, 15, Centre Jacques-Delbeau, 122, rue du Bac, M. J. Fontaine : « Saint Augustin et la culture chrétienne au quatrième siècle » (CEPES).
15 h, Cercle Interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme la duchesse de La Rochefoucauld ; « Louise de Villiers et sa légende ». 18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rue-de-Chaussée, M.M. P.-F. Collin, G. Couffon, B. Franck, M. Taha-Bussier, N. Tomich ; « La traduction littéraire », 20 h, 21 h, 15, l'Empire, avenue de Wagram ; « La croisière des sables ». 20 h, salle M de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, M. René-Louis Vallée ; « La révolution synchrétique ». 20 h 30, 27, rue de l'Annocation, M. L. Lazare ; « Les problèmes que pose l'éducation juive en milieu laïc » (Mouvement juif libéral de France).

Circulation

● **Fermeture du col du Mont-Cenis.** — La direction départementale de l'équipement de la Savoie a annoncé, le 4 décembre, que le col du Mont-Cenis était fermé à la circulation.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2249



HORIZONTELEMENT

I. Membre où l'on peut ranger des ficelles. — II. Ne veut connaître que le père. — III. Pronom ; Constitution impériale. — IV. Cherche à prendre l'air ; On se découvre quand il arrive. — V. Évoque la probré quand il est blanc ; Pourra arriver à bon port. — VI. Pas pesante ; Note. — VII. D'un auxiliaire ; Personnage biblique. — VIII. Dépot celui qui attendait un agrément ; D'une couleur qui peut évoquer la marée. — IX. On n'en fait pas un plat. — X. Un peu trop sûr ; Terme musical. — XI. Peut soutenir la culotte ; Utile quand on veut passer.

VERTICALEMENT

I. Qui aurait besoin d'être un peu plus gonflé. — II. Peut être combattue par le fer ; Canton. — III. Conjonction ; Qui ont besoin d'apprendre à nager. — IV. Bon quand il n'y a rien de cassé ; Pour lier ; Interjection provençale. — V. Possessif ; Traiter comme un chapelet. — VI. Fouvait provoquer la rage ; Nourriture pour un rongeur ; Maintient, mais autrefois. — VII.

Pourrait passer pour un mandarin ; Situés. — 8. Procéder aux répétitions ; Doivent être respectés. — 9. Empêche de composer.

Solution du problème n° 2248

Horizontalement

I. Bromalla. — II. Ongragea. — III. Usant. — IV. Ce ; Loch. — V. Da ; Rôda. — VI. Eté ; Hanap. — VII. Bat ; Uni. — VIII. Évités. — IX. Enslé ; Us. — X. Otée ; Are. — XI. Ans ; Saler.

Verticalement

1. Boucherie. — 2. Rusé ; Ta ; Non. — 3. Ota ; Détesté. — 4. Uri ; Via. — 5. Tuel ; Huiler. — 6. Ignorante. — 7. Lettonie ; Al. — 8. Lé ; Ida ; Eura. — 9. Estra-passer.

GUY BROUTY.

Rencontres

● **Le régionalisme culturel dans la société rurale** est le thème d'une rencontre organisée du 13 au 15 décembre dans l'ancienne abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire) par le Groupe de recherche pour l'éducation permanente (GREP), avec le concours du Centre culturel de l'Ouest. Des chercheurs, des praticiens et des responsables élus ou administratifs venus de plusieurs pays d'Europe confronteront leurs analyses et leurs expériences autour de ces questions : Qu'est-ce qu'une région culturelle ? Comment concilier la recherche actuelle d'identité régionale avec la mobilité et le « métissage » des valeurs qui sont la règle dans les sociétés européennes ? Quel système de pouvoir revendique le monde rural ? Quelle action culturelle faut-il promouvoir dans le monde rural ?

* Renseignements et inscriptions : GREP, 13-15, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris, tél. 52-50-36 et 52-44-74.

● **Un colloque sur le problème national en U.R.S.S.** — L'Institut national des langues et civilisations orientales organise, du 6 au 8 décembre, à Paris, au C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, un colloque sur le thème : « L'expérience soviétique et le problème national dans le monde (1920-1930) ». Le 7 décembre, à 20 h 30, aura lieu une « table ronde » sur « L'actualité de la question nationale dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui », avec, entre autres participants : Mme H. Carrère d'Encausse, M.M. G. Bortoli (Antenne 2), F. Cohen (la Nouvelle Critique), E. Féron (le Monde), E. S. Karol (le Nouvel Observateur). (Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

Santé

● **La Pharmacie centrale des hôpitaux à déménager.** — Le service de vente aux particuliers de la région parisienne, des produits spéciaux non commercialisés par le circuit pharmaceutique usuel, actuellement situé au 14, rue de la Colétière, a été transféré à l'adresse suivante : 10, rue des Fossés-Saint-Marcel, Paris (5^e). Téléphone : 570-11-00. Heures d'ouverture : de 9 h 30 à 13 h 15, du lundi au vendredi ; de 8 h 30 à 12 h 15 le samedi ; fermé le dimanche et jours fériés.

UN P.D.G. LUTTE CONTRE LA POLLUTION.

Des Chefs d'entreprise qui luttent contre la pollution et les nuisances de tous ordres, pour l'amélioration des conditions de travail et pour la protection de l'environnement, il y en a plus qu'on ne le croit.

Vous êtes peut-être parmi eux.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et l'Usine Nouvelle souhaitent encourager et mieux faire connaître votre expérience.

Les Oscars de l'Environnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris avec le concours de l'Usine Nouvelle.

C'est pourquoi nous avons créé « Les Oscars de l'Environnement » destinés à récompenser les initiatives des entreprises d'Ile de France.

Ces Oscars seront décernés en avril 1979 par un jury composé de personnalités du monde économique, de l'administration et de la presse.

Faites-vous connaître en demandant votre dossier avant le 15 janvier (téléphone : à Bernadette Lachèvre 225.40.39 ou 359.21.56).

Vous nous trouverez là où vous vous trouvez.

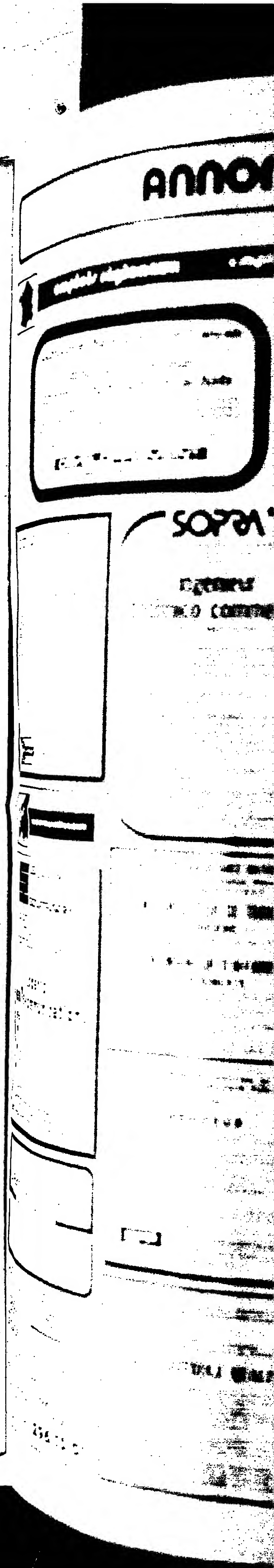
Les ingénieurs et techniciens de la Division des Systèmes de Grande Diffusion IBM sont des voisins toujours disponibles. Leur place, c'est sur place. Là où vous vous trouvez. Parce que les professions libérales, les P.M.E. et les établissements décentralisés ont besoin de rapports directs et efficaces avec des hommes possédant une vaste expérience de leurs problèmes. Des hommes qui allient la compétence technique à la simplicité de relation.

Dérangez-les. Ils sont bien répartis sur toute la France : 4 agences parisiennes, 6 directions régionales, 33 bureaux régionaux, 125 centres de maintenance. Voilà ce qui permet à IBM de réagir vite et bien.

Avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, le haut niveau technologique d'IBM, sa capacité d'innovation et l'expérience acquise auprès de milliers de petites et moyennes entreprises profitent à tout le monde. Dans le sens de la simplicité, de l'économie. Et de la tranquillité d'esprit.

Prenez contact avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, en envoyant votre carte de visite, en province, aux directions régionales ou, à Paris, au Service des Communications IBM, Tour Générale, 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux.

IBM. DIVISION DES SYSTÈMES DE GRANDE DIFFUSION. DES HOMMES. DES ORDINATEURS. POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.



OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	22,82
IMMOBILIER	11,00	12,58
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux

Laboratoire Pharmaceutique Français

recherche pour son usine d'Angers un
adjoint au directeur
approvisionnement et achats

Ce poste, qui requiert des qualités de rigueur et de méthode et un bon esprit d'initiative, conviendrait à un candidat possédant une formation commerciale supérieure, ayant 30 ans minimum et 5 ans d'expérience dans un service achats.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1520 M à rassembler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES MATÉRIELS DE HAUTE TECHNICITÉ
1.000 personnes - C.A. : 250.000.000

recherche

CADRE COMMERCIAL

35 ans environ, de formation commerciale supérieure, disposant d'une solide expérience du terrain au milieu industriel et de qualités de gestionnaire, son action se concrétisera par un apport certain au niveau des techniques commerciales.

SA MISSION :

- Participer étroitement à la définition des actions avec la Direction Commerciale ;
- Diriger la force de vente ;
- Définir et organiser les réseaux de distribution ;
- Négocier les contrats ;
- Organiser la publicité.

Ce poste basé entre ORANGE et MONTELMAR exige un anglais courant et une grande disponibilité.

Centre de Psychologie Appliquée
Adressez C.V. et lettres de motivation, N° 8 M 159 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE, 104, rue de la République, 69006 LYON.

SOPRA
Société d'Ingénierie et de conseil de taille nationale

ingénieur technico-commercial

AUTOMATISME

Le candidat a reçu une formation grande école ou équivalente, a une expérience d'environ 5 ans dans l'industrie au contact de la production et possède une bonne connaissance des automatismes évolués.

A présent, il a le désir d'accéder à un poste de réelles responsabilités.

En effet, agissant en toute délégation, il devra suivre sa clientèle, tant au plan commercial qu'à celui des réalisations, en proposant un choix des réponses techniques à apporter et en réalisant les offres appropriées. Il suivra aussi les réalisations techniques après-vente.

Le poste à pourvoir est situé à GRENOBLE avec de nombreux déplacements.

Veillez nous adresser votre candidature, avec lettre manuscrite, CV et photo sous référence 7502 à, MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

emplois internationaux

سوناتراش SONATRACH
DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION
PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

Experts en Télécommunications

Profil exigé :

- Cinq à dix années d'expérience dans la téléphonie privée ;
- Notions de transmissions (câbles et radio) exigées ;
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adressez curriculum vitae détaillé à Direction Organisation et Planification, Projet Télécommunications, 80, avenue Ahmed-Gherroul, ALGER, ALGÉRIE

ENTREPRISE IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour son Agence Bâtiment Région SUD-OUEST

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX CONFIRMÉ

ayant au moins 5 ans d'expérience dans la fonction sur d'importantes chantiers.

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPÉRIMENTÉ

chargé des études de l'agence (prix et méthodes). Formation d'ingénieur exigée. Fonction pouvant déboucher rapidement sur un poste d'adjoint au chef d'agence.

Ces deux postes s'adressent à des techniciens confirmés âgés de plus de 30 ans.

Envoyer C.V., photo et présentations à n° 88.600 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1^{er}, q. r.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE GROS ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS

VENDEUR

ayant acquis une solide expérience commerciale en matériel lourd.

La préférence sera donnée à un candidat issu des T.P., y compris à un spécialiste de l'après-vente désirant évoluer vers la vente.

Connaissance de la pelle hydraulique souhaitée. Résidence indispensable sur le secteur SOMME, NORD, PAS-DE-CALAIS.

Fixe + commissions + frais.

Le poste ne peut convenir qu'à un candidat désireux de dépasser un revenu de 10.000 F mensuel.

Envoyer curriculum vitae sous référence 4.733 B à

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 51, rue Viala - 75012 PARIS.

Discretion assurée.

STÉ MOYENNE A VOCATION EXPORTATRICE
PETIT MATÉRIEL ÉLECTROMÉCANIQUE

recherche

pour son unité de production située à 120 km à l'Ouest de PARIS

CHEF CONTROLE QUALITÉ

Responsable directement devant la Direction générale, il aura la charge de mettre en place les procédures de Contrôle à tous les niveaux de la fabrication et d'assurer la Qualité tant au sein de l'Entreprise qu'auprès des fournisseurs.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat ayant déjà acquis une solide expérience dans un poste identique.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé et présentations sous réf. 35228 B à BLEU Publicité, 17, rue Label, 93300 VINCENNES, qui transmettra.

S.A. FERMIERS REUNIS
recherche pour sa
FILIALE ANGLAISE DE DISTRIBUTION

Le Responsable Commercial et Marketing

26 ans minimum

- Poste à pourvoir rapidement.
- Résidence LONDRES, banlieue.

Env. CV, présentations + photo (retournées) à : S.A.F.R. 44 rue Louis Blanc 75010 PARIS

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE CHANTIERS

de formation comptable (D.E.C.S. ou équivalent) - ayant solide EXPÉRIENCE Travaux Publics, - parlant couramment ESPAGNOL.

Pour résoudre les problèmes comptables, administratifs et financiers sur chantiers à l'étranger

Envoyer C.V. manuscrit très complet à E.M.C.C., B.P. 201, 94122 RUNGIS PRINCIPAL

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

offres d'emploi offres d'emploi

Chefs d'Agence

Négoce Matériaux de Construction

Lambert distribution matériaux de construction recherche pour la région parisienne CHEFS D'AGENCE.

« Patrons » de ces points de vente, âgés au minimum de 35 ans, ils ont acquis dans la distribution moderne une solide expérience : de l'obtention de résultats dans le cadre d'objectifs et budgets, du développement commercial de la direction et l'animation d'une équipe de vente et d'une unité opérationnelle à personnel varié, de la gestion de stocks importants.

Peu importe les diplômes, les candidats intéressés devront prouver leur efficacité dans les critères énoncés.

Rémunération de départ : 90 000 à 120 000 F. et plus par an, selon l'importance de l'agence à diriger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 546 M à notre Conseil

EMPLEI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Recherche ARCHITECTE URBANISTE avec expérience, pour direction bureau d'études P.O.S. Contrat plein temps. D.D.E. 02000, 71, rue de Valenciennes, MOULINS - YZEURE

GRANDE AGENCE PUBLICITE TOULOUSE
recherche

UN CHEF DE PUBLICITE

(NEC - ESSEC - Sup. Co DAUPHINE ou équivalent)

Aliment contacts et création DISPONIBLE RAPIDEMENT

Téléphone pour rendez-vous : 16 (61) 40-15-46 poste 33

OFFICE COMMERCIAL de la CULTURE de CALAIS recherche

ANIMATEUR

audio-visuel cinéma

Diplôme min. D.U.T. CS ou équ. pratique exp. Env. candidat. C.V. et photo. M. Prévost, 10, rue de Valenciennes, Calais

Avant le 11 décembre 1978.

CLINIQUE OBSTÉTRICALE CO 1191
cherche

SABINE HAMME
salle travail et bloc clinique La Santé/Clairfontaine, 100, rue de Valenciennes, Marseille 13008 - 16 (91) 77-50-63

Pour les régions de LYON et de TOULOUSE

INSPECTEURS ÉLÈVES

INSPECTEURS

PROFIL : Hommes 30 à min. - Formation universitaire. - Qualités d'organisateur. - Sens commercial. - Connaissances en assurances appréciées.

ACTIVITÉ : après étape de formation à PARIS, les Ins. réalisent des opérations de : - l'animation commerciale d'un réseau d'apporteurs régionaux ; - la responsabilité administrative et technique d'un bureau régional (15 personnes).

Adressez C.V., photo et prêt. à n° 403, Publicité Réunion, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

Sté. d'Etudes et d'Équipements en expansion régulière, recrute ingénieurs expérimentés, recr. pr son départ. électr.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ESE/EG - ENSI option électrotechnique ou militaire Anglais courant indispensables. 2 à 5 ans d'exp. de conception et de réalisation de circuits, franges, devis, réalisation et montage de tous équipements électriques industriels. Poste à pourvoir rapidement large autonomie.

Adressez C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en recrutement 6709 STRASBOURG Cedex

TECHNICIEN CONFIRMÉ

minimum 25 ans, pour montage et entretien de matériel électrique. Position cadre ultérieurement

ECR. détaillé, HAVI, n° 234, 75024 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Recherchons pour fabricant VÊTEMENTS FÉMININS CENTRE NORMANDIE recherche

pour effectuer fonctions achats

DIPLOME SUP. de CO.

Motivé pour les achats et ayant goût et culture technique.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 89.264, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

GRANDE AGENCE PUBLICITE TOULOUSE
recherche

UN CHEF DE PUBLICITE

(NEC - ESSEC - SUP CO DAUPHINE ou équivalent)

Aliment contacts et création. DISPONIBLE RAPIDEMENT

Téléphone pour rendez-vous : 16 (61) 40-15-46 (poste 33)

Si on expansion recr. ADJOINT CHEF COMPTABLE pouvant assurer rapid. le remplacement, exp. exigé. Il est demandé : organisation, talent d'organisateur, lieu de travail. Avertissez. Envoy. C.V. détaillé et présentations à SOPER, réf. JPR avenue de l'Europe, Z.I. 12100 MALLAU

Grande impr. métallurgique et galvanique recr. pr division ménage : 1 Responsable magasin. Profil : expérience, être son propre gestionnaire, responsable de ses résultats devant la Direction générale. Salaire fixe + commis. - Env. C.V. détaillé sous réf. 02. S.A. av. de l'Europe, Z.I. 12100 MALLAU

IMPTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
(banlieue Sud-Ouest de Paris) recherche pour l'un de ses départements (C.A. département : 100 millions - 90 % à l'export)

CHEF du SERVICE ADMINISTRATIF

35 ans minimum Anglais parlé

Il représentera le Chef du Département auprès des Directions fonctionnelles de la Société pour le règlement des questions d'ordre juridique, fiscal ou financier, de personnel et de contrôle de gestion, se posant tant en France que dans les bases d'Outre-Mer. Il veillera par ailleurs au bon fonctionnement administratif des services du département, tout en assurant le suivi des activités de ses propres collaborateurs.

La fonction, qui implique des déplacements à l'étranger, sera confiée à un homme expérimenté, diplômé ESSEC, ESCP ou équivalent, ayant le sens du concret et de l'organisation à des qualités d'allant, d'initiative et de contact humain.

Adressez dossier de candidature avec indication de rémunération à N° 88692 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75004 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

EMPLOIS et CARRIÈRES

Groupe Publicis

vous prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse à dater du

8 décembre 1978

114, rue de la Boétie, 75008 Paris
téléphone : 720.98.29 et 720.76.07 (inchangés)
standard : 359.42.01 + (lignes groupées)

et saisit cette occasion pour vous adresser ses meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël, une Bonne Année, une Bonne Santé.

MATRA
recherche

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

Il est chargé d'élaborer les documents de synthèse relatifs à des systèmes complexes.

Ce poste nécessite une expérience de quelques années acquise si possible dans le domaine de la maintenance aéronautique.

Anglais technique.

Adressez CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 409

MATRA R. KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

Société Export - Paris (84) recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION

3 à 4 ans d'exp. min. pour développement sur mini temps réel. T. pr r.v. 292-23-10, Mme Palha.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EQUIPEMENT AUTOMOBILES recherche

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

sous contrat de 4 mois renouvelable. Débiteur avec expérience de 1 à 2 ans. Elaboration d'automatismes de production et de contrôle de produits industriels. Ces automatismes sont à base de micro-processeurs.

Salaire annuel : 38.100 F. Adr. C.V., photo et présentations s/réf. 1982, à GRAFA, 11, r. Laugier, 75017 Paris, q. r.

M. E. G.
Matériels d'Équipements Graphiques recherche

UN INGÉNIEUR THERMODYNAMICIEN

CONFIRMÉ

Ayant une grande expérience pratique et théorique

Il devra prendre en charge le service recherches et développements dans le domaine du séchage par évaporation à continu (rotative).

Le poste est à pourvoir immédiatement.

La rémunération sera fonction des compétences.

Ecrire un adressant curriculum vitae et présentations en précisant Service Recherches et Développement à l'attention de M. René BODERMAN, 15, rue de Sceaux-Chaillot, Zone Industrielle de Morangis - 91420 MORANGIS.

صكراحت الاصل

صكنا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,82
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENGAGEES	27,00	30,89
OFFRES D'EMPLOIS	6,00	6,88
DEMANDES D'EMPLOIS	21,00	24,02
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

UNE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE liée à un très grand groupe industriel français, cherche à ordonner son activité en plein développement pour le SECTEUR NUCLÉAIRE (cycle des combustibles et périphériques techniques de centrales nucléaires). Elle souhaite recruter

le responsable secteur nucléaire

Pour ce poste, l'accent est particulièrement mis sur :

- la connaissance des rouages et des hommes de ce domaine ;
- la capacité à faire travailler des équipes pluridisciplinaires ;
- la volonté d'associer son développement de carrière personnelle au développement de cette activité.

Seul un homme de premier plan peut donner toute sa dimension à ce poste. Les perspectives seront alors importantes. L'activité, basée en Région Parisienne, est à pourvoir immédiatement.

Adressez lettre manuscrite et c.v. détaillé sous référence 1681 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

WORTHINGTON recherche pour son siège à PARIS LA DEFENSE

cadre technico commercial

électricien machines tournantes

35 ans minimum Anglais parlé

Dans le cadre de l'équipe marketing il aura la responsabilité de l'élaboration de propositions et de la gestion de projets au sein du département Turboalternateurs. Les candidats, de formation technique, auront impérativement plusieurs années de pratique de fonctions technico-commerciales à dominante technique dans le domaine des machines tournantes électriques. Déplacements occasionnels de courte durée.

Adressez un curriculum vitae sous référence 532.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

UNE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE liée à un très grand groupe industriel français, cherche à ordonner son activité en plein développement pour le SECTEUR NUCLÉAIRE (cycle des combustibles et périphériques techniques de centrales nucléaires). Elle souhaite recruter :

des ingénieurs un spécialiste de sûreté nucléaire

spécialisés en conception d'ouvrages de Génie Civil et d'ensembles mécaniques destinés à des milieux ionisants.

Pour ces postes une expérience est évidemment indispensable. L'activité, basée en Région Parisienne, est à pourvoir immédiatement.

Adressez lettre manuscrite et c.v. détaillé sous référence 1682 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société en Pleine Expansion recherche pour diriger le service informatique sous l'autorité du directeur administratif et financier

UN PROFESSIONNEL DE L'ANALYSE ET DE LA PROGRAMMATION D'EXPLOITATION

Connaissant impérativement le matériel HONEYWELL, BULL, série 62. Maîtrisant parfaitement les techniques de télécommunications et les langages Cobol et d'assemblage. Libre rapidement.

Lieu de travail : SAINT-CLOUD.

Envoyer CV et présentations sous N° 7015 à PARFRANCE P.A., 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

SOCIÉTÉ des MACHINES HAVAS recherche pour ses CENTRES TECHNIQUES DE SURESNES

des TECHNICIENS

niveau BTS ou DUT ELECTRONIQUE ayant 2 ans d'expérience sur matériel mini-informatique et péri-informatique pour S.A.V. de matériel de traitement de textes.

UN TECHNICIEN

BTS ou DUT ELECTRONIQUE ayant de très bonnes connaissances en circuits logiques et microprocesseurs et ayant plusieurs années d'expérience en bureau d'études ou sur plateau-forme pour dépannage de cartes électroniques.

- Anglais souhaité.
- Bonne présentation.
- Formation technique assurée.
- Permis de conduire.
- Dégagé des obligations militaires.

Adc. C.V., photo et présentations à des MACHINES HAVAS - Service de l'Exploitation Technologique, 53, bd de Sébastopol, 75002 PARIS CEDEX 02.

HACHETTE DEPARTEMENT FORMATION recherche

Un responsable de formation

FINANCES ET GESTION

qui sera chargé :

- de l'analyse des besoins,
- de l'élaboration de programmes de formation,
- de l'animation de stages relevant de son domaine d'activité,
- de l'évaluation et du suivi des actions réalisées.

Le travail d'équipe étant largement développé au sein du département, il participera également à d'autres actions telles que :

- de supports audiovisuels de formation,
- de conception de simulateurs utilisant les simulateurs conçus par le service formation.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles ou Université), il a développé une expérience réussie de plusieurs années dans la finance ou le contrôle de gestion. Il a également acquis, dans une entreprise ou un organisme de formation, la pratique de l'animation de stage.

Après quelques années (3 ans minimum), il devra pouvoir évoluer vers d'autres fonctions, dans d'autres unités du groupe.

Pour préparer notre premier entretien, nous vous recommandons d'envoyer votre C.V. détaillé avec rémunération souhaitée à la Direction des Relations du Travail - gestion des Cadres - HACHETTE, 76, bd Saint-Germain, 75006 PARIS 6^{ème}, 1-12-78.

Importante Société Industrielle recherche son

FUTUR RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Dans un premier temps, il sera l'adjoint du Responsable actuel. Il aura la responsabilité directe des activités opérationnelles de la division. Une formation Grande Ecole et plusieurs années d'expérience en Informatique acquise en "développement" et en "opérationnel" sont indispensables pour diriger un centre de frais d'environ 100 personnes.

Envoyer CV et présentations sous N° 7017 à PARFRANCE P.A., 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Pour renforcer nos équipes spécialisées en OPTO ELECTRONIQUE SPATIALE nous recherchons

CHEFS DE PROJET EXPERIMENTES et INGENIEURS D'ETUDES

DEBUTANTS ou ayant quelques années d'expérience

De bonnes connaissances fondamentales (Grande Ecole ou niveau Universitaire équivalent) et une expérience en électronique, optique et mécanique est souhaitée, pour l'étude et le développement d'équipements embarqués sur satellites.

La pratique de l'anglais est indispensable.

PERSPECTIVES DE CARRIERE INTERESSANTES POUR LES CANDIDATS DE VALEUR.

Adressez CV et photo à M. J. BAILLARD 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES

ORGANISME PUBLIC recherche

un chargé d'études

Ce cadre de haut niveau devra effectuer, en liaison avec l'Administration, des études concernant les problèmes d'entreprises industrielles de taille petite et moyenne.

Profil recherché :

- Expérience en entreprise industrielle, si possible de taille moyenne.
- Formation supérieure niveau D.E.S. ou Grandes Ecoles.
- Connaissances dans le domaine des statistiques et de l'économie.

Contrat à durée déterminée de 6 mois minimum avec possibilité d'intégration ultérieure dans le personnel permanent de l'organisme. Rémunération à débattre.

Envoyer CV et présentations sous référence 665 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kleber 75784 Paris Cedex 16

Important Groupe électronique recherche

PLUSIEURS INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilité d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.

- Formation universitaire ou grande école électronique ;
- Anglais courant indispensable, 3^e langue souhaitée ;
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adc. C.V., photo (retourn.) et prêt, n° 88-420, CONTEXSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Importante société PARIS-15^e recherche pour coopérer dans sa société aux opérations de recrutement,

GRAPHOLOGUE

très expérimenté, intervenant personnellement à la vocation (cabinets ou sociétés s'abstenir). Veuillez prendre contact en écrivant sous réf. 3.267 à MEDIA P.A., 7, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de Promotion Immobilière recherche un

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

3 à 5 ans d'expérience dans l'immobilier.

Il devra participer à la conception et assumer la gestion financière, juridique et administrative, d'opérations immobilières.

Formation souhaitée : DES ou licence Droit ou Sciences ECO ou Sciences PO.

Adc. C.V., photo et présentations sous référence 942 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

Société Internationale PARIS-LA DEFENSE, rech.

AIDES-COMPTABLES

Formation souhaitée : Notions d'anglais, dactylo. Salaire élevé x 13.

Horaires : 8 h. à 5 h.

T. pr r.v.s Mme Doron 78-22-17.

JURISTES AFFAIRES HOMME OU FEMME 5 ans expér. droit civil et Sté

TEMPS PARTIEL

2 lrs par sem. 3500 par mois. Ecr. 4 478, Publicité R&M, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

FRANCE - LANGUE VACATAIRE

pour enseigner le français aux étrangers. Expér. audiovisuelle nécessaire. Env. C.V., photo, 2, r. de Stax, 75116 Paris

URGENT pour CLAMART

ANALYSTE-PROGRAMMEUR IBM 370/115 COBOL SICs. Tél. pour r.v.s 735-94-30.

offrir premier emploi

JEUNES, moins de 26 ans, FEMMES niveau ingénieur, maîtrise ; Sciences, droit, Sciences Eco, etc.

STAGE INSERTION PROFESSIONNELLE GRATUIT REMUNERE

TECHNIQUES INTERNATIONALES

- 6 mois dont 1 mois 1/2 en entreprise.
- Démarrage immédiat.
- Lieu : proche PARIS LA DEFENSE.

Tél. : Mme CHATEL, 782-48-40.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE d'excellente notoriété recherche pour son Département Conseil d'Entreprise

INGENIEUR CONSULTANT

particulièrement compétent en gestion de production, et désireux de l'approfondir encore. Des capacités d'encadrement au niveau d'une petite équipe sont souhaitables, ainsi que l'aptitude à travailler de façon autonome.

Le poste requiert souplesse d'adaptation ainsi que rigueur intellectuelle (y compris dans la rédaction). Une expérience de conseil d'environ 5 ans s'avère nécessaire.

Base située en région parisienne. Anglais apprécié.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) sous référence 1650 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr. Discretion assurée.

Directeur Commercial d'une SOCIÉTÉ de SERVICES études et réalisations informatiques recherche

UN ADJOINT

POUE

- Prospecter
- Préparer et négocier des propositions
- Assurer le suivi commercial des contrats et des clients.

Expérience société de services appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et photo sous double enveloppe en précisant les sociétés auxquelles vous ne désirez pas que votre candidature soit transmise, sous le n° 89.675 à : CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er} q. 1^{er}.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE Région PARISIENNE recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

Pour assurer distribution MATERIEL DE MESURE

Formation ingénieur électronique Langue anglaise souhaitée

Tél. pour rendez-vous au 830-11-11, p. 445, ou adressez C.V. et photo à n° 89-308 CONTEXSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, qui transmettra.

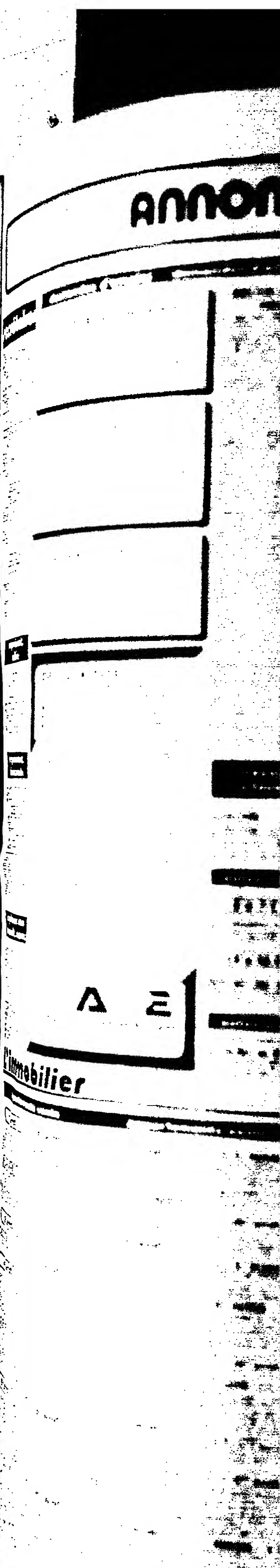
STE D'INGÉNIERIE INDUSTRIELLE recherche

CADRE EXPERIMENTE

Il devra assurer la négociation et la mise au point de contrats internationaux relatifs aux services, aux fournitures et aux clés en mains. Une expérience acquise dans le domaine ingénierie ou industriel est indispensable. Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'Anglais ainsi qu'une disponibilité pour séjours à l'étranger de courte et longue durée.

Adressez curriculum vitae et photo s/réf. 1687 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



Le Monde

Équipement

CIRCULATION

Quel tracé pour l'autoroute Angers-Tours ?

LE MINISTRE S'OPPOSE AU CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

(De notre correspondant.)

Tours. — L'autoroute Angers-Tours ne traversera pas la Loire à Langeais (Indre-et-Loire), malgré le vœu émis le 31 octobre dernier par le conseil général d'Indre-et-Loire (Le Monde du 22 novembre).

Cette décision motivée, selon le ministre, par le souci de sauvegarder un site unique, mais à laquelle la mobilisation immédiate des habitants et de certains élus de la région n'est sans doute pas étrangère, place le conseil général dans une situation délicate.

Une majorité ne sera pas facile à trouver. Les élus de l'agglomération tournaise voient revenir la menace d'un débouché direct des échangeurs sur Tours et les opposants à l'autoroute, partisans de l'aménagement à quatre voies de l'itinéraire existant, n'ont rien trouvé dans les propos du ministre qui leur permette d'espérer.

Le tracé sud va pourtant encore faire l'objet de débats cette fois, en justice. Le préfet d'Indre-et-Loire, M. Christian Leroy, lors d'une réunion de maires, le 1^{er} décembre, avait déclaré qu'une « fuite » à permis à la presse locale de disposer du dossier, quarante-huit heures avant l'ouverture de la session du conseil général.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA CONFÉRENCE NATIONALE DE VICHY

Une nouvelle priorité : le sauvetage du monde rural

Annoncée par le président de la République lorsqu'il était venu le 14 février, àvenue Charles-Floquet, célébrer le quinzième anniversaire de la DATAR, la conférence nationale d'aménagement du territoire se réunit les 6 et 7 décembre à Vichy.

Parce que trois Français sur quatre vivent dans des villes, parce que les emplois sont plus concentrés dans les zones industrielles et les grands centres d'affaires urbaines que dans les campagnes, l'aménagement du territoire se résume, pour la majorité des Français, à l'organisation de l'urbanisme et à la création (ou à la fermeture) d'entreprises industrielles.

Une majorité ne sera pas facile à trouver. Les élus de l'agglomération tournaise voient revenir la menace d'un débouché direct des échangeurs sur Tours et les opposants à l'autoroute, partisans de l'aménagement à quatre voies de l'itinéraire existant, n'ont rien trouvé dans les propos du ministre qui leur permette d'espérer.

Le tracé sud va pourtant encore faire l'objet de débats cette fois, en justice. Le préfet d'Indre-et-Loire, M. Christian Leroy, lors d'une réunion de maires, le 1^{er} décembre, avait déclaré qu'une « fuite » à permis à la presse locale de disposer du dossier, quarante-huit heures avant l'ouverture de la session du conseil général.

politique dans les années à venir, étant donné les caractères de la « nouvelle croissance ». Plusieurs centaines de personnes — et plusieurs ministres — participent aux travaux. Les débats s'orientent autour de quatre thèmes : les nouvelles données de l'aménagement du territoire, la gestion de l'espace et des milieux, les activités, l'emploi et l'action locale, enfin le contexte international.

Loire, la Haute-Loire), le Nord de la Bourgogne, les Alpes du Sud, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Landes.

Cette disposition jugée fondamentale implique la volonté politique de faire « sauter un verrou » : car l'exercice d'une seconde activité entraîne pour la plupart des agriculteurs la perte des avantages liés au régime social et fiscal agricole ainsi que le droit d'avoir accès à des aides et à des procédures de crédits spécifiques et particulièrement intéressantes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

URBANISME

Un plan pour Cergy. — Les élus de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) ont donné par 23 voix contre 15 et 1 abstention, lundi 4 décembre, un accord de principe au projet de schéma directeur de la ville, avant que la consultation officielle du Syndicat communal d'aménagement et de gestion des zones concernées. Ce projet de S.D.A.U. consacre la révision en baisse des objectifs de la ville nouvelle inscrite dans la charte d'octobre 1976 : quatre cent soixante-huit mille habitants au lieu de deux cent mille prévus et trente-sept mille logements ; un espace vert rural sauvegardé entre les coeurs de l'habitat et l'urbanisation en arc de cercle autour de la boucle de l'Oise. (Corresp.)

AU CONSEIL DE PARIS

Communistes et socialistes s'opposent à propos du budget départemental

Le financement des dépenses du département de Paris fait l'objet d'une polémique entre les élus communistes et socialistes du Conseil de Paris.

Le budget du département est en effet financé pour l'essentiel par une subvention du budget municipal, la Ville de Paris étant

à la fois une commune et un département. Les groupes socialistes et communistes ont tout à tour indiqué qu'ils s'opposeraient à l'augmentation prévisible de la subvention municipale (40 % du budget du département (Le Monde des 29 novembre et 1^{er} décembre), le P.C. regrettant toutefois que le P.S. mette en avant la nécessité d'une fiscalité propre au département. Celle-ci conduirait, selon les élus communistes, à un « retour à l'ancien statut ».

TRANSPORTS

LE TONNAGE DES FLOTTES GRECQUE, FRANÇAISE ET CHINOISE S'EST SENSIBLEMENT ACCRU EN 1978

Londres (A.F.P.). — La flotte marchande mondiale a enregistré sa croissance la plus faible depuis dix ans au cours de l'année qui s'est terminée le 1^{er} juillet 1978. Elle s'est accrue de 0,9 % en 1977 et de 0,9 % en 1978. La flotte des navires battant pavillon de complaisance libérien est restée, au cours de ces deux années, la plus importante, avec 80,1 millions de tonnes. Comme les années précédentes, le Libéria est suivi par le Japon avec 36,1 millions de tonnes (en régression toutefois de 2,1 %).

Ont également progressé les flottes marchandes françaises (+ 5 %) et italienne (3,5 %), ainsi que celle de la Chine, qui se situe maintenant au quatrième rang, gagnant une place sur l'année précédente.

Amsterdam - Fêtes par air. — Les compagnies aériennes néerlandaises (K.L.M.) et chinoise (C.A.A.C.) ont ouvert une liaison régulière entre Amsterdam et Pékin à compter de la fin de l'année. Le vol Pékin-Amsterdam est assuré par un Boeing 747. La date d'ouverture de la ligne n'est pas encore fixée. (A.F.P.)

Le Comité économique et social (C.E.S.) de la région d'Île-de-France s'est réuni, mardi 5 décembre, afin d'étudier le projet de budget pour 1979 présenté par M. Lucien Lanier, préfet de région. Il a déploré que le programme triennal en faveur des transports collectifs, adopté en 1977 et qui devrait amener le conseil régional à investir chaque année 850 millions de francs en faveur des transports en commun en 1979, 1978 et 1980, était déjà battu en brèche.

Enfin, le président du C.E.S., M. Jean Gardin — il occupe ce poste depuis cinq ans — a déclaré qu'il ne demanderait personnellement, ni en janvier prochain, le renouvellement de son mandat.

L'immobilier

Real estate advertisement grid with columns for 'appartem. achat', 'locations non meublées', 'fonds de commerce', 'Boutiques', 'villas', 'propriétés', 'maisons de campagne', 'bureaux', 'terrains', 'châteaux'. Includes various listings with addresses and contact info.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préfabr. rive gauche, avec ou sans terrasse. Urgent. Prix intéressant. chez notaire - Tél. : 87-20-07.

locations non meublées

URGENT - RECHERCHE 5/7 p. 11 et 12, r. de la République, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 35-10-85

fonds de commerce

A VENDRE RUE SAINT-SÉVERIN près Bd SAINT-MICHEL TRÈS BEAU RESTAURANT NEUF

Boutiques

CHERCHE-MIDI. - Magnifique boutique 42 m², avec aménagement complet, 100 m² de locaux, 250.000 F murs et fonds. Tél. : 222-42-83.

villas

L'ETANG-LA-VILLE Calme, charmante VILLA ILE-DE-FRANCE, PLAINES, 100 m², 3 chambres, 2 baign., cuis. améb., 79 ch. bois, pers. en bois, 79 ch. bois, pers. en bois.

propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR Sélection gratuite par ordinateur

locations non meublées

Paris

immobiliers

Paris

terrains

Paris

terrains

Paris

châteaux

Paris

châteaux

Paris

Le Monde

économie

SOCIAL

Les grèves dans les secteurs public et privé Des usagers de la S.N.C.F. manifestent à Paris contre les retards

Des usagers de la S.N.C.F. ont manifesté, mardi 6 décembre, à Paris (nos dernières éditions datées 6 décembre), pour protester contre les retards occasionnés par les grèves des agents de conduite... C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont décidé de suspendre les débrayages qu'ils avaient lancés, depuis quatre semaines, dans les centrales thermiques et nucléaires pour obtenir, là aussi, une augmentation des effectifs.

VERS UNE RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T. M. Maire : nos deux fédérations peuvent créer la dynamique du renouveau

Est-ce par des « oui, mais... » que M. Edmond Maire, à Saint-Etienne, le 5 décembre, a répondu aux appels unitaires lancés par la C.G.T. à son congrès de Grenoble? Cela pourrait aussi bien se traduire par un « non, mais... », car M. Maire met en doute la réalité de la volonté cégétiste de lancer un comité national d'unités d'actions, irréalisable actuellement.

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS SYNDICATS-C.N.P.F. M. Robert Boulin veut déposer un projet de loi sur la réforme des indemnités du chômage

Après l'échec des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats sur l'indemnisation du chômage, mardi soir 5 décembre, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, devait proposer au conseil des ministres de ce mercredi 6 décembre de présenter très prochainement le 15 ou le 20 décembre un projet de loi sur la réforme des indemnités du chômage.

DEVANT LA PRESSE SPÉCIALISÉE

M. Rocard : « La rupture avec le capitalisme c'est la suppression du salariat et le partage du pouvoir entre les citoyens »

M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, qui était mardi 5 décembre l'invité des journalistes économiques et financiers, a répondu pendant plus de deux heures aux questions économiques, sociales ou politiques qui lui étaient posées. Refusant de s'en tenir aux sujets d'actualité, il a évoqué longuement la volonté des socialistes de « rompre avec le capitalisme », définissant notamment cette rupture comme l'« abolition du salariat », la fin de l'« aliénation des travailleurs », le « partage du pouvoir entre les citoyens » et l'instauration d'une société autogestionnaire.

SECURITE SOCIALE

les entreprises de main-d'œuvre ne seront pas pénalisées

Quant aux mesures que prépare le gouvernement pour combler le déficit de la Sécurité sociale, elles ont fait l'objet d'une intervention de Mme Simone Veil, ministre de la Santé et de la Famille, mardi 5 décembre, lors du débat au Conseil économique et social (C.E.S.) sur le rapport de M. Cozzani relatif au financement de la sécurité sociale.

Un bilan négatif

Neuf réunions pour aboutir à un constat d'échec : le bilan des négociations sur la réforme de l'indemnisation du chômage, entreprises depuis le 19 juin dernier entre le C.N.P.F. et les syndicats, est donc négatif. Pourtant, les partenaires sociaux avaient accepté de relever les allocations spéciales ASSÉDIC à 45 % du salaire brut antérieur et avaient admis le principe de la dégressivité de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA, 80 % du salaire brut antérieur pendant un an, selon la formule actuelle).

Le Monde AU CONSEIL DE PARIS Communistes et socialistes à propos du budget départemental TRANSPORTS LE PROGRAMME DES FLOTTES MARITIMES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES 1978-1979

1000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 1200 EN PROVINCE COLLECTION SAISONNIERE CIMI TEL. 227.433

Berty notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent tout l'habillement et les chaussures pour les grands (1 m 85 à 2 m 15) et les costauds. 79 avenue des Termes Paris 17e - Tél. 574.35.13

LBM PROCESSING MOULIN SARRAZIN 1, place Babac - 95100 Argenteuil Tél. 982 09 76 Poste 4200 JOURNÉE AVOCATS 14 Décembre 1978

صكيات الامم

AFFAIRES

L'INFORMATIQUE AU JAPON

Les ambitions de Fujitsu

Tokyo. — En face, la mer. Derrière, le mont Fuji et sa corolle de neiges éternelles. Tout autour, les meilleures plantations de thé du Japon. Un site idéal pour un monastère. C'est là que la société Fujitsu a choisi d'installer sa nouvelle usine d'ordinateurs. Dans le calme et l'isolement. Toutes les conditions sont réunies pour que les mille deux cents employés assurent une production efficace. Ainsi, les quatre cents câblages, des jeunes femmes pour la plupart, n'ont pas à se précipiter de leur transport quotidien. La société leur offre des cellules — pardon, des studios — dans l'enceinte même de l'usine. Gardiens et grillages les protègent du monde extérieur. C'est dans ce « complexe de Numatsu », inauguré

De notre envoyé spécial

en 1976, que les ingénieurs de Fujitsu mettent la dernière main à ce qui sera, selon eux, « le plus grand ordinateur du monde ».

Dans l'histoire industrielle japonaise, le cas de Fujitsu est original. Créée en 1935, la firme était spécialisée à l'origine dans les télécommunications. Elle utilisait notamment des licences Siemens. Au début des années 50, l'un de ses dirigeants, grand spécialiste du « go » et professeur de mathématiques, M. Ikeda, propose d'utiliser les techniques des télécommunications pour développer un ordinateur. Idée nouvelle, révolutionnaire même. Dans toute autre entreprise que Fujitsu, explique-t-on non sans fierté, cet anticorrompisme n'aurait pas eu sa place. Mais Fujitsu se veut un peu à part dans l'univers industriel japonais. Alors que ses concurrents vont travailler à partir des licences américaines, il sera le seul à développer sa propre technologie, grâce à M. Ikeda.

En 1954, la première machine, baptisée Facom 100, voit le jour. Un an plus tard, la firme réussit un coup. Elle associe son nom au succès de Canon, à qui elle vient de livrer un des tout premiers ordinateurs.

Aujourd'hui, l'informatique représente 70 % du chiffre d'affaires de Fujitsu (soit 1,2 milliard de dollars sur un total de 1,7 milliard). Les 30 % restants proviennent des télécommunications et des composants électroniques. Comme I.B.M., le groupe japonais fabrique, en effet, ses propres circuits intégrés, ce qui lui assure une relative autonomie. En dix ans, Fujitsu a vu sa part du marché japonais passer de 9 à 19 %. Dans le même temps, celle d'I.B.M. est revenue de 37 à 25 %. La recon-

quête du marché intérieur étant en bonne voie, le groupe entend passer à l'offensive à l'exportation. Il mise pour ce faire d'abord sur ses produits.

La compatibilité

Fujitsu a choisi la voie de la compatibilité I.B.M. Ses responsables croient en la mini-informatique mais aussi aux grands ordinateurs. « Dans l'environnement concurrentiel qui caractérise le monde de l'informatique, il fallait, pour survivre, être capable de construire des ordinateurs de grande puissance. D'ailleurs, nous constatons que les utilisateurs nous en demandent de plus en plus. » Aussi Fujitsu s'est-il lancé, en coopération avec Hitachi, dans la course à la puissance. Et, en avril 1979, le premier exemplaire du M 200 (1), le « plus puissant ordinateur du monde » sera livré à une université japonaise.

Second atout dans l'offensive sur les marchés extérieurs, ses liens avec Amdahl aux Etats-Unis et ceux, tout récents, avec Siemens en Europe. Fujitsu, qui a cru en Gene Amdahl dès le début, détiend une participation de 26 % dans le capital de ce jeune constructeur américain, qui irrite tant I.B.M. En fait, les machines d'Amdahl sont pour une bonne part fabriquées par Fujitsu — une ligne de montage leur est spécialement attribuée — et habillées ensuite aux Etats-Unis.

Avec Siemens, les liens sont plus anciens. « Avant, nous importions de la technologie. Maintenant, les rôles sont inversés. » Un accord vient d'être signé aux termes duquel Siemens importera à partir de mai 1979

les M 200. Trois machines sont déjà en cours de montage à l'usine de Numatsu, où les ingénieurs allemands voisinent avec ceux d'Amdahl et de Fujitsu. On espère au Japon que cet accord débordera le cadre du seul M 200 et que peu à peu Siemens prendra à son catalogue d'autres produits de Fujitsu.

La firme compte bien étendre son influence dans le monde. Déjà, l'usine de Numatsu doit être agrandie pour y accueillir un nouveau laboratoire de recherche (le groupe consacre 15 % de son chiffre d'affaires à la recherche) et des installations pour le développement du logiciel (software), un domaine que les Japonais reconnaissent avoir un peu laissé de côté, mais où ils sont bien décidés à mettre les bouchées doubles.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Fujitsu affirme que le M 200 offrira une puissance de traitement 1,5 fois supérieure au 3033 d'I.B.M. Des performances, qui demandent à être vérifiées. Le M 200 utilise pas de nouvelles technologies. C'est la même architecture que le modèle précédent (M 180). Il a toutefois une vitesse de traitement très rapide et comporte quatre processeurs.

BOURSAULT

Mini

MINI 850-17.560 F

11, rue Boursault, PARIS 17^e

Tel: 293.65.65

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance
CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1979

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES

62, r. Mironneuil 75008 Paris
622.53.96 (lignes groupées)

Brevet européen contre inventeur français ?

M. X. est un homme heureux : à force d'astuce et de persévérance, il a réussi à mettre au point un procédé qui fait honneur aux capacités d'invention de l'esprit français, tant vanté dans les discours officiels. Las ! Quelque temps après M. X. d'échante. Grâce à une innovation curieusement semblable à la sienne, un vilain étranger réalise de prospères affaires. Et ce jusque dans notre beau pays, à la barbe de M. X. qui n'en peut mais : il a négligé de se protéger en déposant un brevet.

bra des pays retenus, sont plus intéressants que ceux des brevets nationaux à partir des trois pays.

Sous plusieurs variantes, l'histoire de M. X. est fort répandue. Depuis le professeur Alfred Kastler qui, pour cette raison, n'a guère profité, autrement que par le prix Nobel, de son invention de « pompage optique » — qui a trouvé une application dans les lasers — jusqu'à cette P.M.E. qui, faute de moyens financiers pour déposer des brevets dans suffisamment de pays, a vu sa micro-piquette à affichage numérique copiée en Irlande.

Du coup, assurent les conseillers en brevets, s'appuyant sur les statistiques des six premiers mois de fonctionnement, « compte tenu de l'importance du marché français, tous les étrangers qui déposeront des brevets européens désigneront la France, même s'ils n'étaient pas primitivement intéressés par une protection dans notre pays ; car cette désignation n'entraînera qu'un coût marginal relativement modeste. Le brevet européen va encore accroître la proportion de brevets français d'origine étrangère. Les industriels français devront faire face à un nombre accru de procès en contrefaçon. La conséquence sera soit l'interdiction de certaines branches d'activité, soit le paiement des redevances à l'étranger ».

Si les trois quarts des onze mille brevets déposés en France chaque année sont d'origine étrangère, c'est que la moitié des industriels français ne songent pas à protéger leurs inventions. La Compagnie nationale des conseils en brevets d'invention, qui avance cette affirmation, a demandé aux pouvoirs publics de lancer des actions d'information sur la protection de la propriété industrielle. Une « journée d'études sur le brevet européen » vient donc d'être organisée.

Y a-t-il un moyen de réagir autre que de pester contre Michel Debré et le C.N.P.F., qui ont relancé, il y a dix ans, l'idée du brevet européen, en croyant qu'un examen sévère de « brevetabilité » (qui n'existait guère en France) freinerait la pénétration américaine ? Oui, répond la Compagnie nationale des conseils en brevets : c'est en profitant de ce brevet européen pour persuader les industriels français de la nécessité de protéger leurs innovations et d'accroître à meilleur compte leur protection à l'étranger, afin de préparer de nouvelles exportations : « Il faut faire comprendre aux entreprises qu'un brevet est un moyen d'offensive, non un diplôme que l'on accroche. »

Ce brevet européen, dans lequel la compagnie voit un danger supplémentaire, n'est pas encore, à cause de l'opposition de la Grande-Bretagne et du Danemark, un projet unique du Marché commun, mais simplement une procédure pour la délivrance simultanée de brevets dans certains pays que le déposant peut choisir sur une liste de neuf (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Suisse). D'où gain de temps. Les professionnels considèrent en outre que les tarifs du projet européen, variables selon le nom-

Une telle action ne suffira certes pas à combler toutes les insuffisances en matière d'innovation de l'industrie française ; notamment son retard par rapport aux principaux pays concurrents pour les efforts de recherche-développement, consacrés aux biens d'équipement civils. Mais on aurait tort de faire la fine bouche, pour une fois qu'une organisation professionnelle se tourne vers les pouvoirs publics pour leur réclamer de l'information plutôt que des subventions.

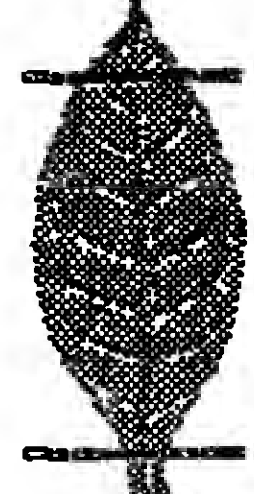
M. S.

LEGERE EN NICOTINE ET GOUDRONS. CORSEE EN GOUT ET EN AROME.

R6 est composée d'une sélection de tabacs blonds choisis pour leur très faible taux en nicotine et goudrons. Ces tabacs ont été enrichis de l'arôme de tabacs plus corsés. C'est le transfert d'arôme qui donne à la R6 tout son goût.



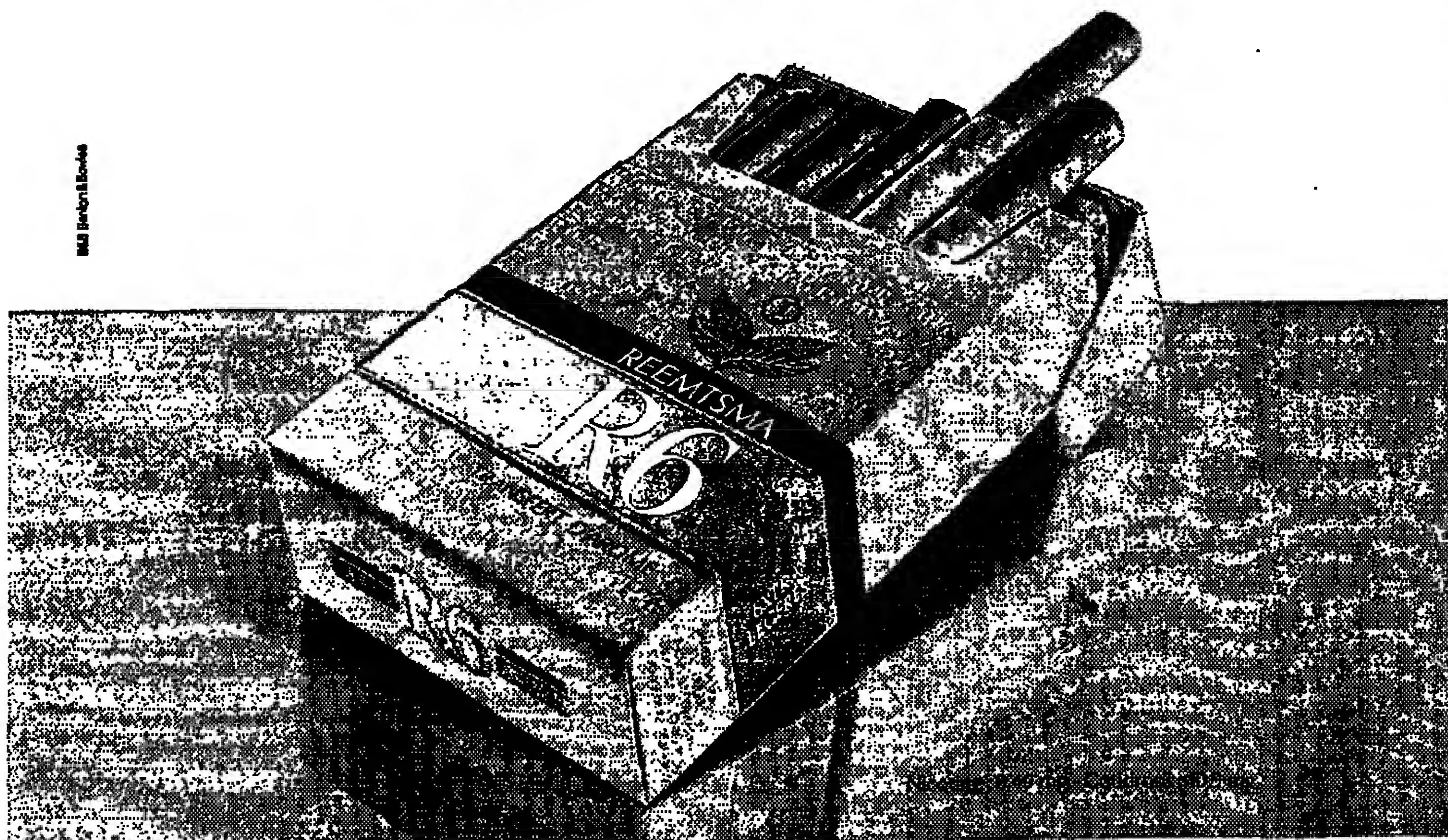
1/ Sur un plant de tabac, seules les feuilles basses sont utilisées, celles qui contiennent le moins de nicotine.



2/ Sur la feuille de tabac, seul le centre qui contient moins de nicotine est utilisé.



3/ Transfert d'arôme : procédé exclusif à R6 pour transférer l'arôme de tabacs corsés aux tabacs légers.



sûr de vous

dans un vêtement "griffé"
Grands Tailleurs de Paris

Garanties de style,
de confort,
de qualité,
de durée
et de prix étudiés.

- ANDRÉ BARDOT
19, av. Grande Armée, 16^e - tél. 500.25.02
- OPELKA CUMBERLAND
26, av. Kléber, 16^e - tél. 500.68.43
- CLAUDE ROUSSEAU
278, rue St-Honoré, 8^e - tél. 260.18.13
- HENRI URBAN
8, rue Marbeuf, 8^e - tél. 399.00.97
- PAUL PORTES
194, rue de Rivoli, 1^{er} - tél. 260.55.34
- PAUL VAUCLAIR O'ROSSEN
10, rue Royale, 8^e - tél. 260.56.43

LES GRANDS TAILLEURS DE PARIS

(Publié)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORTS ET DE TRAVAIL AÉRIENS
AIR ALGÉRIE

APPEL D'OFFRES N° 04/78
Avis de prorogation de délais

La date limite de dépôt des offres relative à l'appel d'offres international n° 4/78 relatif à la fourniture de documents commerciaux initialement fixée au 26 novembre 1978 est reportée au 10 décembre 1978.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR-ALGÉRIE, Direction des Services Financiers - 1, place Maurice-Audin, ALGER.

Les soumissions devront parvenir à la même adresse au plus tard le 10 décembre 1978.

AFFAIRES

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE
Ministère des Travaux Publics, des Transports,
de la Construction et de l'Urbanisme

DIRECTION CENTRALE DES TRAVAUX PUBLICS

VILLE D'ABIDJAN PLAN DE CIRCULATION- RÉGULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES :

Le Ministère des Travaux Publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme de Côte-d'Ivoire lance un appel d'offres international pour l'équipement de la ville d'Abidjan d'un système de régulation de la circulation.

Le présent avis a pour objet de recueillir les soumissions des entreprises intéressées. Peuvent faire acte de candidature les entreprises de tous les pays membres de la BIRD et de la SUISSE.

FINANCEMENT :
Le financement de l'opération sera assuré conjointement par :
— La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD);
— La République de Côte-d'Ivoire.

CONSISTANCE DES TRAVAUX :
Les travaux consistent en la fourniture, la pose et la mise en service des équipements de régulation de cinquante-neuf carrefours, soit environ :
— 980 signaux lumineux;
— 495 supports de signaux;
— 33.000 m de câble;
— 59 armoires de commande;
— Matériel de régulation centrale.

CONSULTATION ET RETRAIT DES DOSSIERS :
Les dossiers peuvent être consultés et retirés contre remise d'un chèque barré de 50.000 F.C.F.A. à l'ordre du LBTP au Bureau de Circulation (DCET), Sous-Direction des Routes, route du Parc-Bois, ABIDJAN.

REMISE DES SOUMISSIONS :
Les soumissions, rédigées en langue française, seront remises contre décharge à la DIRECTION CENTRALE DES TRAVAUX PUBLICS, ABIDJAN (CÔTE-D'IVOIRE), avant le 6 janvier 1979, à 18 heures.

A Rennes

Pour relancer la vraie concurrence des petits commerçants font appel à un centre Leclerc

De notre correspondant

Rennes. — Le président de l'Union du commerce de Rennes et de la Confédération du commerce de Bretagne (qui regroupent 40.000 commerçants), M. Maurice Chauvin, vient d'annoncer son intention de créer un groupement de trente à trente-cinq commerçants indépendants, afin de présenter un projet de centre commercial dont la « locomotive » serait un centre Leclerc de distribution alimentaire. Il est assez rare qu'Edouard Leclerc soit ainsi sollicité par une union de commerçants indépendants qui, d'ordinaire, critiquent, parfois en la jaloussant, la réussite des centres de distribution lancés par l'épicière de Landerneau. Edouard Leclerc a donné son accord au projet, qui, s'il est examiné et retenu par le ministre du commerce et de l'artisanat, pourrait être réalisé avant le printemps 1980. La manière dont s'est déroulée, mercredi 29 novembre, la réunion de la commission départementale d'urbanisme commercial d'Ille-et-Vilaine, qui

● M. Philippe Kessler devient directeur général de la Sergete, une des premières entreprises françaises d'ingénierie avec un chiffre d'affaires de 650 millions de francs en 1977. M. Kessler était auparavant directeur général adjoint de la branche métallurgie de Creusot-Loire.

● Machine-outil : excédent commercial. — En septembre, la balance commerciale du secteur de la machine-outil s'est soldée par un excédent commercial de 17,6 millions de francs. Pour les deux premiers mois de l'année, il atteint 248,3 millions de francs (contre un déficit de 121,4 millions de francs pour la même période de 1977).

Reste maintenant à savoir si le ministre, auquel un rendez-vous a été demandé, acceptera de prendre connaissance de ce nouveau dossier avant que la commission nationale d'urbanisme commercial se prononce sur les deux autres projets de création de centres commerciaux à Rennes.

LES DIFFICULTÉS DE MANUFRAANCE

Le ton monte à Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Étienne. — M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Étienne, a été reçu, à sa demande, mardi 5 décembre, par M. René Monory, ministre de l'économie. Il l'a informé de l'inquiétante dégradation de l'emploi à Saint-Étienne, et lui a répété avec fermeté que « la municipalité de Saint-Étienne était jureusement opposée au deuxième plan de M. Gadot-Clet, qui est un plan de liquidation ».

Cependant, à Saint-Étienne, le ton a monté après l'annonce d'une convocation pour le vendredi 8 décembre du comité d'entreprise, avec, à l'ordre du jour, le projet de fermeture de la Division des produits manufacturés (D.P.M.) et d'une première vague de 225 licenciements. La seconde, comportant 400 autres salariés, ne saurait tarder, selon les syndicats qui affirment que 46 lettres ont déjà été expédiées à des salariés « protégés » (représentants et délégués syndicaux). En réaction, l'ensemble du personnel, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., a cessé le travail à 15 heures, et quelque 2.000 ouvriers, employés et cadres de Manufrance ont défilé pendant une heure et demie jusqu'à la préfecture où une délégation syndicale a été reçue par M. Jean Terrada, préfet de la Loire, et M. Antoine Pinay, président du conseil général, durant près de deux heures et demie. Pendant ce temps, les manifestants bloquaient, aux alentours de la grande rue, la circulation qui dut

LA CONSTRUCTION DE L'ACIERIE DE NEUVES-MAISONS SERAIT ACHÉVÉE.

Selon la C.F.D.T., la direction de la société Chiers-Châtillon, qui va fusionner avec Usinor, aurait décidé d'achever la construction de l'aciérie de Neuves-Maisons, arrêtée le 23 juin dernier.

La décision définitive devrait être connue le 11 décembre. On se souvient que le constructeur de cette aciérie, terminée à 90 %, avait été suspendue en juillet dernier, à titre provisoire, dans l'attente des résultats d'une étude sur la « coordination des activités industrielles et commerciales » des sociétés françaises Châtillon-Neuves-Maison et Usinor. Cette dernière société avait également conçu le projet d'une nouvelle aciérie installée à Longwy pour alimenter le laminoir fonctionnant dans cette ville.

La situation catastrophique de la sidérurgie française imposait un choix entre deux investissements très coûteux et l'étude, mise en route à la fin de juillet, doit fournir les éléments de la décision. Si la préférence va à Neuves-Maisons, une solution devra être trouvée pour l'approvisionnement de Longwy en acier.

être déournée, ne laissant passer que les tramways.

La manifestation se dissolva dans le calme. Le cortège avait fait auparavant un détour par la bourse du travail où se tenait le congrès régional Rhône-Alpes de la C.F.D.T. en présence de M. Edmond Maire. Le leader cégétiste et ses amis se montrèrent d'ailleurs quelques minutes à la manifestation. M. Edmond Maire, peu après, deva évoquer la situation de Manufrance, qu'il avait visitée le matin même. Il déclara notamment : « Pourquoi cette situation ? Parce que Saint-Étienne a voté à gauche ? Parce que le jeudi, la machine à coudre, le vélo, n'ont pas été retenus parmi les fameux créneaux préférentiellement destinés à assurer l'avenir industriel de la France, ces productions étant sacrifiées à une nouvelle division internationale du travail ? Parce que la crise d'investissement touche par M. Barre n'a pas encore été assez loin, parce qu'elle n'a pas fait encore assez de dégâts ? C'est bien de tout cela qu'il s'agit. C'est la triple occasion que nous portons à l'encontre des pouvoirs publics. »

Pour la C.F.D.T., le premier plan Gadot-Clet n'était pas en mesure de restituer la situation « parce qu'il ne prévoyait pas la modernisation de l'outil de production » et « les pouvoirs publics doivent intervenir financièrement, massivement » pour remettre à neuf cet outil.

De son côté M. Bruno Vennin, adjoint socialiste et l'un des deux représentants de la ville au conseil d'administration de Manufrance, s'est déclaré, à l'annonce de la convocation du comité d'entreprise, « indigné de tous les préjudices et de l'épave de la part du P.-D. G. de Manufrance ».

LA GRÈCE COMMANDE UN CENTRAL ÉLECTRONIQUE A THOMSON - C.S.F.

L'office grec des télécommunications a finalement choisi le central téléphonique MT 20, présenté par Thomson-C.S.F. pour équiper le centre de transit de la ville d'Athènes. Ce central sera installé en 1979, sa mise en service étant prévue pour le début de 1980. La commande représente une vingtaine de millions de francs.

Le MT 20 est un central téléphonique temporel à programme enregistré. Il avait été développé à l'origine dans les laboratoires de la société Le Matériel téléphonique. En rachetant, en 1976, cette société à I.T.T., Thomson avait récupéré ce prototype et les ingénieurs du groupe l'ont depuis perfectionné. Les P.T.T. en ont commandé un exemplaire pour la ville d'Antverpès, dans la région parisienne, qui devrait être mis en service en 1979.

Brevet européen inventeur français

Le brevet européen, institué par le traité de Bruxelles, est un brevet international qui permet à l'inventeur de protéger son invention dans tous les pays de la Communauté économique européenne. Ce brevet est délivré par l'Office européen des brevets (O.E.B.) et a une durée de protection de vingt ans à compter de la date de dépôt. L'inventeur français bénéficie de nombreux avantages grâce à ce brevet, notamment la possibilité de le céder ou de le licencier dans toute la zone de protection. Le brevet européen est un véritable outil de protection industrielle qui favorise l'innovation et le développement économique.

air de vous

Garantie...
LES GRANDS TAILLEURS DE PARIS

APPEL D'OFFRES
Bâtiments de production

DANZAS
transports
présent dans 32 pays
DIRECTION GÉNÉRALE (FRANCE)
75, RUE DE NANCY 10510 PARIS - TEL. 303 59 50 - TELEX 310591

CORUM
La Chaux-de-Fonds, Suisse
Un authentique lingot d'or fin à votre poignet.
Modèle déposé. Lingot numéroté par l'Union de Banques Suisses. Boîtier en or massif.
LEROY
HORLOGER DE LA MARINE
4 Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS Tél. 265 37 22

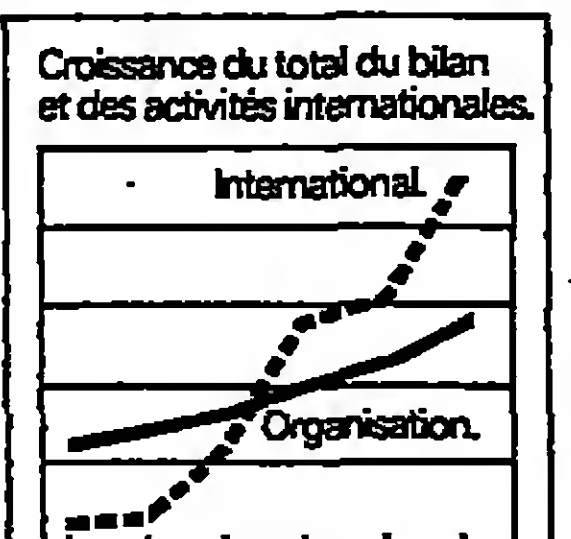


Rembrandt, "Autoportrait" (1631), Rijksmuseum, Amsterdam.

Le pays de Rembrandt est le pays de la Rabobank.

Rembrandt trouva son inspiration en Hollande et cependant son art est universel. La Centrale Rabobank trouve aussi son inspiration en Hollande... et cependant elle étend de plus en plus ses services au monde entier. Forte de son expérience dans le domaine agricole, la Centrale Rabobank coiffe un groupe coopératif de banques qui compte plus de 3100 établissements et dont le bilan 1977 est supérieur à 61 milliards de Florins Hollandais (plus de 26 milliards de dollars U.S.). Elle n'est pas seulement l'une des plus importantes banques de Hollande et l'une des 30 plus importantes dans le monde, c'est une banque qui plonge profondément ses racines dans presque tous les secteurs de la vie économique néerlandaise.

parmi les plus importantes d'Europe. Ajouté au soutien de la London and Continental Bankers Ltd, ceci lui permet d'offrir localement à ses clients internationaux un service sans égal.



Enfin, elle est active sur le marché des Euro-monnaies et Euro-obligations. Ses transactions internationales dans le domaine des devises étrangères et des Euro-crédits ainsi que sa participation à de nouvelles émissions se sont considérablement accrues.

La Centrale Rabobank offre maintenant une gamme complète de services bancaires dans le monde entier. Pour accélérer cette expansion, elle a participé récemment à la création du "Unico Banking Group", qui unit à 5 autres banques coopératives

Centrale Rabobank, International Division, Catharijnesingel 20, P.O. Box 8098, Utrecht, Pays-Bas. Téléphone 030-362611. Telex 40200.

Rabobank
Le Maître Hollandais en matière de Banque.

سكزاين الأصل

صكزامن الأصل

HIVER RUSSE
FESTIVAL D'ART
au programme : les œuvres de tous les peuples de l'Union Soviétique (musique, chansons, danses, spectacles de cirque et de variétés).

FÊTES DU "NOUVEL AN"
avec Réveillon à MOSCOU, LENINGRAD, KIEV, VLADIMIR, EREVAN, SAMARKAND, SOUZDAL, IRKOUTSK, BRATSK, RIGA, KALININ.

Renseignements et documentation auprès de :
Représentation Générale d'Artistes pour la France :
7, bd des Capucines, 75002 Paris - Tél. : 742.47.40.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRES
SOUS-DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le présent avis d'appel d'offres est lancé en vue d'assurer la fourniture de Produits Chimiques destinés à équiper les différents établissements des Cycles Moyen et Secondaire relevant du Ministère de l'Éducation.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Trente (30) jours fermes après la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans le quotidien au Ministère de l'Éducation.

Les offres devront être adressées au Ministère de l'Éducation, Direction des Constructions et de l'Équipement Scolaires, Sous-Direction de l'Équipement Scolaire, avenue de Pékin, EL MOURADIA (ALGER), sous pli recommandé cacheté ou remises directement à ce service.

Toute documentation relative au présent appel d'offres pourra être demandée ou retirée au Ministère de l'Éducation, Sous-Direction de l'Équipement, avenue de Pékin, EL MOURADIA (ALGER).

L'enveloppe extérieure portera obligatoirement la mention « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL - PRODUITS CHIMIQUES - NE PAS OUVRIR ».

Décal de validité des offres :
Trois (3) mois fermes après la date de clôture de réception des offres.

Oui, on peut rentrer détendu d'un voyage d'affaires à Paris.



Hotel Club Méditerranée à Neuilly.
Le plus vert des 4 étoiles Parisiens.

58, bd Victor Hugo - 92200 Neuilly - Tél. 758.11.00 - Téléc. : Médihote : 61 09 71

AVIS DE CONCOURS

La Compagnie Nationale du Rhône, en accord avec la Ville de Lyon, se propose de lancer un concours d'architecture pour l'aménagement du confluent du Rhône et de la Saône.

Le terrain à aménager en espaces verts ouverts au public sera articulé éventuellement autour d'une sculpture (ou d'un signal visible de toutes parts). Il a une superficie de 13.000 m² (non compris voies sur berges).

1) APPEL PRÉALABLE DE CANDIDATURES :
Les architectes (ou agrégés en architecture) intéressés par ce concours doivent faire acte de candidatures en écrivant pour le 1^{er} janvier 1979 au plus tard (le cabinet de la poste faisant foi) à M. le Président du Jury du Concours de l'Aménagement du Confluent Rhône-Saône (Compagnie Nationale du Rhône, 2, rue André-Bonin, 69316 Lyon cedex 03).

Les architectes pourront se grouper avec un paysagiste et un artiste, mais l'architecte restera responsable de l'ensemble. Ils joindront à leur demande un curriculum vitae avec une liste de références qui s'apparentent autant que possible avec des ouvrages de cette nature.

2) MODALITÉS DU CONCOURS :
Le jury se réunira pour choisir, parmi les candidats qui se seront fait connaître dans le délai indiqué ci-dessus, une vingtaine de concurrents. Le choix du jury sera sans appel. Les candidats écartés seront prévenus par lettre.

Les concurrents retenus recevront le dossier du concours comprenant le règlement, des plans au 1/25.000, au 1/2.000, au 1/500, un projet de contrat. Ils disposeront d'un délai de huit semaines pour remettre leur projet.

Les documents à remettre par les concurrents dans ce délai seront :
— Une notice justificative du parti adopté ;
— Un plan au format 125 x 85 ;
— Une perspective vue de l'autoroute A 7 ;
— Une perspective au choix du candidat ;
— Un plan d'ensemble au 1/500 ;
— Quelques profils en travers ;
— Un dessin en perspective et des déviations donnant les principes du monument ou du signal ;
— Des croquis pour clôtures, éclairage public, bancs, etc.

Aucun document complémentaire (par exemple maquette) ne sera pris en compte par le jury.

L'auteur du meilleur projet retenu par le jury se verra attribuer un prix de 30.000 francs et éventuellement le contrat de réalisation de l'ouvrage dans les conditions prévues au règlement du concours. Les projets les plus intéressants qui ne seront pas retenus seront primés avec en principe les montants suivants : 3^e, 30.000 F ; 2^e, 20.000 F ; 4^e, 10.000 F.

PUIFORCAT
ORFÈVRE

pour un cadeau d'affaires c'est la signature qui compte

Plaisir d'offrir, avec l'assurance de l'organisation Puiforcatt, en choisissant dans une large gamme de cadeaux et de prix.

Plaisir de recevoir un objet créé ou sélectionné par un orfèvre mondialement connu.



PUIFORCAT-ORFÈVRE
131 bd Haussmann - Paris 8^e
359.47.50

BOUTIQUES-PUIFORCAT
48 av. Victor-Hugo - Paris 16^e
501.70.58
8 rue du Vieux-Colombier
Paris 6^e
544.71.37

LOTO
c'est facile



Immobiliers : Les «Beaux quartiers» sont-ils rentables ?

Achetez un appartement ancien, restauré ou à restaurer, dans le but de le louer, c'est une excellente opération... à condition de ne pas "payer" le snobisme du quartier...

Sinon, le rapport capital/rendement risque d'être tout à fait médiocre et c'est souvent le cas dans les «Beaux quartiers»...

Raisonner en investisseur, c'est miser sur l'expansion future de quartier actuellement sous-coté.

Partout, dans PARIS ou sa proche périphérie existent de tels emiclo-marchés qui, encore inexploités, prendront assurément de la valeur demain.

Ce sont ces opérations que C.F.I. recherche et vous propose parce que hautement performantes :

- forte croissance du capital
- haute rentabilité (7%)
- entourées de garanties biennale et décennale
- prix fermes et définitifs
- bénéficiant d'une fiscalité privilégiée.

Nous vous expliquerons comment cela est possible, exclusivement sur RENDEZ-VOUS en nous retournant le bon à découper ci-dessous :

Compagnie Française d'Investissement
8, avenue Hoche 75008 PARIS
563.11.40

Je souhaite connaître tous les avantages de votre formule et désire vous rencontrer, veuillez prendre rendez-vous avec moi, en appelant : Tél. personnel Tél. professionnel.....
M^{me}, M^{lle}, M.,
Adresse
Code postal

AGRICULTURE

La commission des finances de l'Assemblée nationale adopte la réforme du Crédit agricole

M. René Monory a exposé, mardi 5 décembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, la réforme des conditions d'activité du Crédit agricole. Les aspects fiscaux de cette réforme ont été introduits dans le projet de loi de finances rectificative pour 1978, examiné mercredi par les députés.

Le ministre de l'économie a déclaré que le gouvernement désire engager une réforme des circuits bancaires, après celles du régime des prix et des circuits financiers. Trois orientations sont envisagées : le renforcement des fonds propres, qui doit conduire, à terme, à s'écarter de l'encadrement du crédit ; la décentralisation et la concurrence.

Le dispositif proposé, après négociation avec les responsables du Crédit agricole et les organisations professionnelles, soumet à l'impôt, dans un délai de trois ans, les deux tiers du bénéfice imposable réalisé par cet organisme.

Le Crédit agricole aura vocation à financer l'industrie agro-alimentaire privée ou coopérative, les communes de moins de douze mille habitants et, dans ces localités, les entreprises employant moins de cent salariés. En contrepartie, le Crédit agricole ne créera plus d'agences nouvelles, pendant trois ans, dans les villes de plus de douze mille habitants et limitera ses dépenses publicitaires au niveau atteint au cours de ces trois dernières années. M. Monory a indiqué, d'autre part, que des négociations se poursuivront entre le ministre du budget et le Crédit mutuel et qu'elles devraient aboutir à l'assujettissement à l'impôt de cet organisme.

En réponse aux questions de M. Fernand Jarrot (J.D.F.), rapporteur général, le ministre de l'économie a précisé que l'augmentation des autorisations de crédit accordées au Crédit agricole pour les jeunes agriculteurs et les éleveurs, en contrepartie de l'élargissement de ses compétences, ne dépassera pas 1 milliard de francs. Il a indiqué que si de sérieux impératifs d'aménagement du territoire le justifiaient, le Crédit agricole pourrait être autorisé à financer, avant 1981, les petites et moyennes entreprises des régions particulièrement défavorisées.

en vente aujourd'hui dans votre kiosque

PROBLEMES ECONOMIQUES

No 1600

ETATS-UNIS
Inflation / Energie / Problèmes de la productivité

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

VALAIS/SUISSE

Vente d'appartements et studios + chalets individuels dans des splendides stations valaisannes

PROSPECTUS : 1000000000 Avenue de la Gare 20 1200 GENEVE - Tél. : 212121 - Tél. 022 722 48 22

M. DEBATISSE : il faut une solution au problème du porc d'ici à la fin de l'année.

« Il faut trouver une solution au problème du porc d'ici à la fin de l'année », a déclaré mardi M. Michel Debatisse, à l'issue de la réunion agricole mensuelle.

Le président de la F.N.S.E.A. a demandé au ministre que la France fasse une démarche auprès de la Commission européenne pour obtenir la suppression des montants compensatoires monétaires. Si elle ne l'obtenait pas, elle devrait, selon M. Debatisse, demander l'application de la clause de sauvegarde, qui aboutirait à la cessation des importations, notamment en provenance des Pays-Bas.

Le leader syndical a réclamé également la création d'un interprofession ainsi que l'installation auprès du ministre d'un « M. Forc » chargé de résoudre ce problème. « D'ici six mois, la France devra retrouver compétitive dans le secteur », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre a indiqué qu'il recevrait, avant dix jours, les responsables de la Fédération nationale porcine et ceux des différentes organisations professionnelles agricoles.

Les importations soviétiques de céréales seront de l'ordre de 15 millions de tonnes pendant la campagne 1978-1979, estime le département américain de l'agriculture. Ce chiffre est nettement inférieur aux importations de la saison 1977-1978, qui ont atteint 23 millions de tonnes. Cette réduction s'explique par le niveau record de la récolte céréalière en Union soviétique (218 millions de tonnes, au lieu de 184 millions en 1977).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.
\$ E.-U.	4.815	4.813	- 148	- 118	- 1058	- 989
\$ can.	2.748	2.765	- 110	- 68	- 718	- 635
Yen (100) ..	2.219	2.228	+ 123	+ 100	+ 218	+ 262
DM 2.298	2.292	+ 48	+ 72	+ 100	+ 138	+ 210
Florin	2.122	2.120	- 64	- 31	- 118	- 80
F. B. (100) ..	4.892	4.845	- 378	- 228	- 683	- 569
F. S.	1.716	1.716	+ 180	+ 120	+ 232	+ 187
L. (1 000) ..	5.859	5.770	- 380	- 321	- 772	- 688
£ 2.561	2.587	+ 324	+ 454	+ 1051	+ 950	+ 2985

Taux des Euro-Monnaies

	31/10	31/11	31/12	31/1	31/2	31/3	31/4	31/5	31/6
DM 2 3/16	3 1/16	3 1/16	4 1/16	5 1/16	6 1/16	7 1/16	8 1/16	9 1/16	10 1/16
\$ E.-U. 9 1/8	10 1/8	11 1/8	12 1/8	13 1/8	14 1/8	15 1/8	16 1/8	17 1/8	18 1/8
Florin 5 1/8	6 1/8	7 1/8	8 1/8	9 1/8	10 1/8	11 1/8	12 1/8	13 1/8	14 1/8
F. B. (100) .. 7 1/4	8 3/4	9 3/4	10 3/4	11 3/4	12 3/4	13 3/4	14 3/4	15 3/4	16 3/4
F. S. 1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
L. (1 000) .. 10 1/4	11 1/4	12 1/4	13 1/4	14 1/4	15 1/4	16 1/4	17 1/4	18 1/4	19 1/4
£ 11 3/4	12 3/4	13 3/4	14 3/4	15 3/4	16 3/4	17 3/4	18 3/4	19 3/4	20 3/4
Fr. franc. .. 9 7/8	10 7/8	11 7/8	12 7/8	13 7/8	14 7/8	15 7/8	16 7/8	17 7/8	18 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni, le 5 décembre 1978, et a examiné les comptes de la société au 30 septembre 1978.

Pour les trois premiers trimestres, le chiffre d'affaires E.T. a atteint 78,3 millions de francs contre 72,3 millions de francs en 1977. Ce dernier chiffre tenant compte d'une indemnité exceptionnelle (non encadrée et intégralement provisionnée) pour 3,8 millions de francs ; une commission excédentaire montre une augmentation de l'ordre de 35 %.

Le compte d'exploitation au 30 septembre fait apparaître un résultat de 22,5 millions de francs (21,3 en 1977), après 21,2 millions de francs d'amortissements et provisions (18,8 en 1977).

Il faut aussi noter qu'un preneur en crédit-bail ayant exercé son option d'achat au troisième trimestre, la plus-value dégagée à cette occasion (4,7 millions de francs) sera inscrite au compte de profits et pertes.

Dans l'état actuel des prévisions d'activité et de résultats d'ici à la fin de l'exercice, on peut penser que, par rapport au 31 décembre 1977 :

- le patrimoine locatif sera augmenté de 23 millions de francs (immeubles déjà acquis et travaux en cours) plus une trentaine de millions de francs correspondant à des négociations en cours, très avancées pour l'acquisition de deux nouveaux immeubles dans le centre de Paris ;
- les engagements de crédit-bail signés pendant l'année atteindront l'objectif de 20 millions de francs que s'était fixé la société ;
- le chiffre d'affaires ne sera pas inférieur à 100 millions de francs ;
- le bénéfice permettra, dans toutes les hypothèses envisageables de conversion d'obligations convertibles, une augmentation du dividende par action.

ÉPARGNE - CROISSANCE

Le conseil d'administration, dans sa séance du 30 novembre 1978, a nommé M. Daniel Oichanski, actuellement directeur général, comme administrateur en remplacement de M. Jean Cassez qui ses nouvelles fonctions à la tête d'un réseau régional de la S.N.P. tenant siège de Paris. Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires. En remplacement de M. Daniel Oichanski, M. Patrick Segal a été nommé directeur général et prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 1979.

CESSATION DE GARANTIE

Maitre Yves Sinaut, administrateur judiciaire, a été désigné par ordonnance du Tribunal de Paris en date du 20 novembre 1978, avec mission de procéder aux formalités de publicité prévues par le décret du 20 juillet 1977.

A cet effet, il informe les mandataires du cabinet Jacques Vabois, 23, rue Guy-Mocquet à Paris 17^e, de la cessation de la garantie de la Caisse des dépôts et consignations. Cette cessation de garantie a été faite à la demande de M. Jacques Vabois.

Les oppositions seront reçues par maître Sinaut, 20, rue de Chancennes à Paris 11^e pendant un délai de trois jours à compter de ce jour.

JEAN TOUR l'expert qui vous recevra personnellement

BRILLANT 1 caraf Blanc Extra Pur 10^e certifié

6/12/78 : 56.000 TTC

JEAN TOUR depuis 100 ans
12 av. Victor-Hugo 92000 Neuilly
12 av. Victor-Hugo 92000 Neuilly

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 5 DÉCEMBRE

La hausse se poursuit

Bien amorcé lundi, le mouvement de hausse des valeurs françaises s'est poursuivi sans coupures jusqu'à la Bourse de Paris. Résolument bien orienté, l'indice instantané a finalement terminé en progrès d'environ 1%.

L'alimentation et les magasins ont été les plus favorisés, mais tous les compartiments ont bénéficié du mouvement. Téléphones S.T., Cressat-Lotz et Sinar ont enregistré les meilleures performances (+ 5,5 à 9%).

La hausse, largement initiée par les investisseurs institutionnels, est-elle déjà, comme le prétendent beaucoup de boursiers, bien amorcée ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Sur le marché de l'or, en revanche, le volume des transactions a doublé à 8,1 millions de francs, mais le lingot, en dépit de la baisse du dollar, a cédé 300 francs à 28 300 (après 28 600).

LONDRES

Légère avance

Le Stock Exchange n'a pas réagi à la décision de la Grande-Bretagne de ne pas participer, pour le moment, au nouveau système monétaire européen. Les valeurs industrielles ont progressé, ainsi que les pétroles. Légers gains des fonds d'investissement et stabilité des mines d'or.

Le Stock Exchange (jeune) 185 50 contre 188 25

Table with columns: Valeurs, Cloture, Cours, Dours. Lists various stock prices and indices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCIAP. — Le bénéfice, pour les neuf premiers mois de 1978, est de 64,5 millions de francs contre 58 millions de francs en 1977, compte tenu de 6,5 millions de francs de plus-values hors répartition.

REININGO. — Compte tenu de résultats prévisionnels, une nouvelle augmentation du dividende est envisagée.

Sur le marché de l'or, en revanche, le volume des transactions a doublé à 8,1 millions de francs, mais le lingot, en dépit de la baisse du dollar, a cédé 300 francs à 28 300 (après 28 600).

NEW-YORK

Forte reprise

Une forte reprise a été enregistrée à la Bourse de New York, où l'indice Dow Jones a gagné 13,68 points pour s'établir à 820,51. Le redressement du dollar sur le marché des changes a joué un rôle déterminant dans cette reprise, de même que l'annonce, par deux présidents de grandes banques, d'un plafonnement prochain des taux d'intérêt.

La hausse s'est accentuée tout au long de la séance, la valeur des échanges se gonflant à 25,8 millions de titres contre 22 millions, ce qui a entraîné des achats étrangers assez importants.

Parmi les hausses importantes, citons Boeing, Texaco et Eastman Kodak.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier. Lists various stock prices and indices.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 = 30 déc. 1977.) Valeurs françaises... 150,9 152,0 Valeurs étrangères... 100,9 100,4 C° DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 = 29 déc. 1961.) Indice général... 51,2 51,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Cours, Dernier. Shows dollar exchange rates.

TAUX DES EURO-MONNAIE

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier. Shows interest rates for various currencies.

BOURSE DE PARIS - 5 DÉCEMBRE - COMPTANT

Large table with columns: Valeurs, Cours, Dernier. Lists various stock prices and indices.

VALEURS

Large table with columns: Valeurs, Cours, Dernier. Lists various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier, Compt. Lists various futures and options prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier, Compt. Lists various exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier, Compt. Lists various gold prices.

Vertical text on the left side of the page, including 'Lecture', 'L'union des finances', 'L'union nationale', 'L'union agricole', and 'L'union bancaire'.

Vertical text on the left side of the page, including 'AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS', 'UNIBAIL', and 'BRIAN'.

Handwritten text at the bottom center: 'مركز الأصيل'

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES EUROPE
- 3 à 6. LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE
 - POINT DE VUE : « L'imprévisible vote », par Michel Coislet.
- 7. EUROPE
 - Le contentieux gréco-turc à la veille du conseil atlantique.
- 8-9. PROCHE-ORIENT
 - « Réveil de l'intégrisme musulman ? » (II), par Maxime Rodinson.
- 10. AMÉRIQUES
 - VENEZUELA : l'élection de M. Herrera Campins à la présidence de la République.
- 11-12. POLITIQUE
 - Les travaux parlementaires.
 - Les débats post-électorat ou sein de la gauche.
- 13. SOCIÉTÉ JUSTICE
- 14. SCIENCES MÉDECINE ÉDUCATION

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

Pages 15 à 24

EXPOSITIONS : Magritte à Bruxelles, par Jacques Michel. **VARIÉTÉS :** Rencontre avec Zou, par Colette Godard. **DISQUES ET LIVRES :** Musique, jazz, arts, cinéma. **CINÉMA :** La longue marche de Jara Irujo (III). Mariage de l'usage et du son, par Claire Devaeruz.

26. PRESSE SPORTS

28. ÉQUIPEMENT
— CIRCULATION : quel tracé pour l'autoroute Angers-Tours ?
— AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : la conférence nationale de Vichy.

33 à 36. ÉCONOMIE

— AFFAIRES : l'informatique au Japon.

LIRE ÉGALEMENT RADIO-TELEVISION (25)

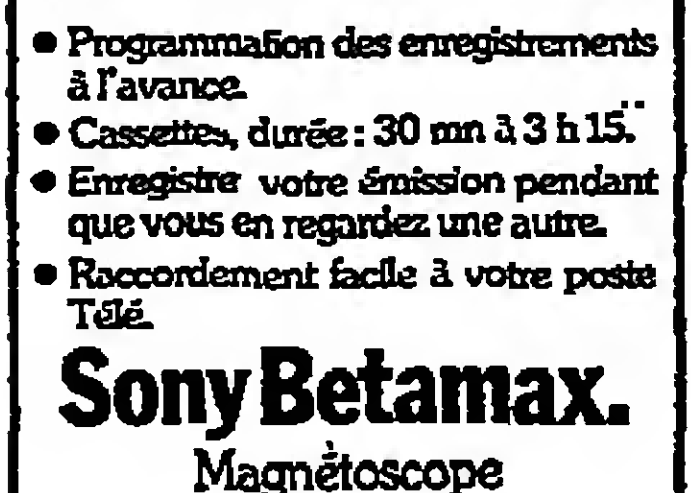
— Annonces classées (28 à 32) ; **Aujourd'hui** (28) ; **Carnet** (27) ; **Journal officiel** (30) ; **Météorologie** (28) ; **Mots croisés** (28) ; **Bourse** (27).

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1978 a été tiré à 543 803 exemplaires.

La 4ème chaîne est disponible chez CIBOT

Là 4ème chaîne ? C'est le nouveau magnétoscope couleur à cassettes **SONY BETAMAX** qui vous permettra d'enregistrer et de repasser à votre gré les meilleurs programmes diffusés sur les 3 "autres" chaînes de votre télévision.

- Programmation des enregistrements à l'avance.
- Cassettes, durée : 30 mn à 3 h 15'.
- Enregistrez votre émission pendant que vous en regardez une autre.
- Raccordement facile à votre poste Télé.



Sony Betamax.
Magnétoscope

VOTRE 4ème CHAÎNE chez CIBOT vidéo
3, rue de Reuilly
75012 PARIS
Tél. : 346.63.76 poste 27

A B C D E F G

LA VENTE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES A LA CHINE

Les États-Unis rappellent que leur accord est nécessaire

« L'accord des États-Unis est nécessaire pour la vente envisagée par la France de deux réacteurs nucléaires à la Chine », a rappelé, le 5 décembre, le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter. Il a précisé que des discussions étaient actuellement en cours entre Washington et Paris, et qu'aucune décision n'avait encore été prise.

De notre correspondant

Washington. — Les deux pays sont en gros d'accord sur la double garantie qu'il conviendrait d'obtenir des Chinois : 1) que la technologie ne soit pas transmise à d'autres pays ; 2) que l'installation ne serve qu'à des buts civils, y compris en ce qui concerne le sort final des produits de combustion : en principe, la centrale à eau légère est considérée comme non proliférante. C'est-à-dire difficilement exploitable à des fins militaires, mais l'uranium irradié pourrait être transformé partiellement en plutonium par retraitement.

Il reste à savoir cependant comment ces assurances seront obtenues. Or, l'on paraît admettre de part et d'autre que la Chine ne peut pas être traitée de la même manière que n'importe quel petit pays plus ou moins candidat à la bombe, d'une part parce qu'elle l'a déjà : on peut donc seulement viser à ne pas l'aider à en faire davantage. D'autre part, chacun sait les Chinois chahuteurs en matière de souveraineté et de secret. Il sera probablement difficile d'obtenir que des inspections permanentes soient effectuées sur place par des contrôleurs français.

M. HANS HÜRlimANN EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Berne. — M. Hans Hürlimann, démocrate-chrétien, chef du département fédéral de l'intérieur, a été élu président de la Confédération helvétique pour 1979 par les deux Chambres réunies. Le vote a eu lieu mercredi matin 6 décembre en assemblée fédérale à Berne. Suivant la tradition du système collégial en vigueur en Suisse, chaque membre du gouvernement occupe cette fonction pour une année à tour de rôle. M. Georges-Arthur Chevallaz, radical du canton de Vaud, chef du département fédéral des finances, a été porté à la vice-présidence du Conseil fédéral et sera par conséquent président de la Confédération en 1980.

J.-C. E.
Né en 1918 dans le canton de Zoug, M. Hürlimann se rattache à la tendance conservatrice du parti démocrate-chrétien. Avant d'être élu, il avait été membre du gouvernement de son canton d'origine. Il est en outre titulaire de plusieurs sociétés ayant établi leur siège dans le paradis fiscal qu'est Zoug. M. Hürlimann était élu au gouvernement helvétique en 1974.

L'OTAN décide de s'équiper d'un système de radars volants

Bruxelles (A.F.P.). — Les ministres de la défense des pays de l'OTAN ont décidé, mardi 5 décembre à Bruxelles, après trois ans de tergiversations, de s'équiper d'une flotte de dix-huit Boeing-707 porteurs d'un radar perfectionné et de moyens de transmissions électroniques. C'est ce que l'on appelle le système AWACS. Les États-Unis et l'Allemagne fédérale financeront à eux deux 69 % du projet qui représente une dépense de 1,860 milliard de dollars.

Un poste de commandement

L'AWACS (Airborne Warning and Control System) se compose d'un quadricopteur Boeing-707 transformé et porteur d'un radar Westinghouse, ainsi que d'un calculateur IBM, pour la détection des avions jusqu'à l'horizon par effet Doppler à haute fréquence de répétition et pour la détection au-dessus de l'horizon par radar pulsé avec une fréquence de répétition plus faible et altimétrique. Cet appareil a une autonomie de vol d'une quinzaine d'heures et il peut décoller le départ du sol d'avions, de missiles, des mouvements de bateaux ou de blindés.

La France ne participera pas au système AWACS car cet avion est essentiellement un instrument politique aussi bien militaire que civil. Non seulement la veille du service aérien (un avion placé au-dessus de l'Alle-

Condamné à dix-huit ans de réclusion pour meurtre

UN DÉTENU DEMANDE LA RÉVISION DE SON PROCÈS

M. Guy Mauvillain, cinquante-neuf ans, a toujours nié être l'auteur du meurtre de Mlle Elise Melhan, âgée de seize ans, pour lequel il a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Charente-Maritime, le 25 novembre 1975. Ses défenseurs, M^{lle} Marie-Christine Etelin et Jean-Jacques de Félice, ont déposé une demande en révision de ce procès, estimant être en possession d'un fait nouveau. D'après eux, l'accusation repose essentiellement sur le témoignage de Mlle Melhan elle-même, confié au docteur, le soir de l'agression, le 9 janvier 1975, quelques instants avant qu'elle ne perde connaissance. « Sapez-vous quel est ce fait ? », a demandé le médecin. « Le mari de Mme Melhan, l'infirmière qui fait des infusions », a répondu la vieille dame.

À l'heure où Mlle Melhan était atteinte, Mme Frétyard, la voisine de M. Mauvillain, l'a entendu aller et venir dans son appartement. « Un supplément d'enquête a été ordonné, indique M^{lle} Etelin. Il a été constaté que Mme Frétyard pouvait bien entendre depuis son appartement les bruits faits par M. Mauvillain alors qu'il préparait le repas du soir. M^{lle} de Félice et moi-même tenons les déclarations de Mme Frétyard comme élément nouveau qui doit permettre la révision. Très précisément, il convient de souligner que, lors de l'instruction, très courte, de cette affaire, Mme Frétyard a été entendue. On lui a demandé si elle avait vu — et seulement si elle avait vu — M. Mauvillain dans son appartement au moment du crime. Mme Frétyard a répondu que non, mais elle a voulu préciser qu'elle avait entendu son voisin du dessus (comme chaque soir, il faisait la cuisine au-dessous de la pièce où se trouvait Mme Frétyard). La police lui a fait comprendre que ce qui importait ce n'était pas ce qu'elle avait vu. Si bien que Mauvillain a été condamné sans que les déclarations capitales qu'il avait susceptibles de faire Mme Frétyard aient été transcrites. »

Une nouvelle déclaration de Mme Frétyard a donc été transcrite, avec le dossier de M. Mauvillain, à la chancellerie.

LA POLICE FAIT ÉVACUER LE CENTRE DE TRI DE BORDEAUX

La police a fait évacuer, mercredi matin 6 décembre, le centre de tri automatique P.T.T. de Bordeaux, occupé depuis la veille au soir par les postiers en grève. L'évacuation s'est déroulée sans incident. Ce centre de tri automatique paralyse par une grève depuis le 22 novembre, connaît une situation sociale difficile depuis sa mise en service en mai dernier (le Monde du 15 juin).

À des retards anormaux qui n'ont jamais été totalement résolus se sont ajoutés les effets de la grève, qui concerne environ 80 % du personnel et qui porte sur le manque d'effectifs et le temps de travail. Aucune ligne, pour l'instant, à ce conflit. Que ce soit à Bordeaux-gare ou au centre de tri, plusieurs millions d'objets sont bloqués. Les instances de travail, les industriels et les commerçants se plaignent des conséquences très graves du mouvement.

« Une centaine de camions étaient bloqués, à la frontière, mercredi matin, au poste franco-allemand de Chalampé (Haut-Rhin), en raison d'une manifestation d'employés, en grève, des mines de potasse d'Alsace. »

« A Paris-Austerlitz, le service des trains de banlieue sera fortement perturbé jeudi 7 décembre et dans la matinée du vendredi 8 décembre, en raison d'une grève des agents de conduite qui réclament une qualification supérieure. Le trafic ne devrait être assuré qu'à environ 25 %. Le service sera aussi limité à la desserte des gares de Paris-Orsay à Brétigny. »

LES ESPAGNOLS SE PRONONCENT SUR LE PROJET DE CONSTITUTION

Les électeurs espagnols ont commencé à voter dès 8 heures du matin ce mercredi 6 décembre pour se prononcer sur le projet de Constitution approuvé à une écrasante majorité par les Cortès, le 31 octobre dernier. Les sondages annoncent une majorité de 75 % pour le « oui », mais les abstentions pourraient être nombreuses, particulièrement au Pays basque, où l'on a noté de nombreux attentats commis par l'ETA la veille du scrutin. Trois policiers ont été assassinés à Bilbao, où un bâtiment administratif a été mitraillé. A Barcelone, la police a fait sauter une voiture piégée stationnée dans le centre de la ville. — (A.F.P., Reuters, A.F.)

Le conflit du Sahara

NOUAKCHOTT ASSURE N'AVOIR PAS ROMPU LES POURPARLERS AVEC LE POLISARIO

Nouakchott (A.F.P.). — La Mauritanie n'a pas pris l'initiative de rompre les pourparlers avec le Front Polisario sur la question du Sahara occidental, contrairement aux récentes allégations du mouvement sahraoui (le Monde du 6 décembre), et elle entend poursuivre sa « politique de dialogue » pour favoriser un règlement négocié du conflit, a-t-on souligné mardi 5 décembre dans les milieux autorisés de Nouakchott.

NOUVELLES BRÈVES

« L'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) a adressé le mardi 5 décembre une lettre aux présidents des groupes parlementaires du Sénat pour leur demander d'appuyer des amendements substantiels dans le projet de budget des anciens combattants qui doit être examiné par cette Assemblée le vendredi 8 décembre. »

« Les membres de la Fédération internationale des rédacteurs en chef, dont les journaux d'éditeurs viennent de se tenir à Paris, ont été reçus à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Denis Baudouin, en l'absence de M. Jacques Chirac. »

« Pierre Pourrat, généralement présenté comme le « cerveau » du « gang des éboueurs », a été condamné par le tribunal correctionnel de Lyon, mardi 5 décembre, à deux ans d'emprisonnement pour son évadement de la prison de Valence, le 19 octobre 1975 (le Monde du 21 octobre 1975). Pierre Pourrat avait à nouveau été arrêté le 17 avril dernier dans un supermarché de Provins (le Monde du 12 avril 1978). »

« Suicide d'un détenu. — Le corps d'un détenu de vingt-deux ans, Bernard Gouman, qui s'était pendu avec sa chemise, a été découvert dimanche 4 décembre dans sa cellule de la maison d'arrêt de Loos-les-Lille (Nord). Ce décès porte à quarante et un le nombre des suicides en prison depuis le début de l'année. — (Corresp.) »

Joailleur depuis 1780

Chaumet c'est un univers

CHAUMET • L'ARCADE • LES TEMPORELLES

12 place Vendôme Paris Tél. 260.32.82

1200 mach. à écrire en discount/Duriez

200 électriques portables
TOUTES les meilleures marques, les plus fiables, les moins chères : Olivetti, Olympia, Hermes, Adler, Brother, Erika, Smith-Corona, etc. Simples (270 F) et avec tout ou poids plume. 31 styles de caractères. Signes spéciaux. Dactylo vend en discount chez Duriez. 132, Bd St-Germain. Quantités limitées. 132, Bd St-Germain. 150 modèles calculatrices tous genres, machines à écrire, etc. Quantités limitées.

18 calculatrices peu communes

Font votre comptabilité / Rappellent 20 derniers calculs / Remplacent répertoire téléphonique / V3 donnent heure monde soleil / Calc. jour (calend. 200 ans) / Cirone 1/10" secondes / Sommet : vos rendez-vous, pare-mètre, cent coque / Belles comme un Pirelli / Calculent comme Einstein.

Formes : briquet, calpin, règle, carte de crédit, coup de poing, stylo... Elles portent de grands noms : Texas, Canon, Sharp, Olympia, Casio, Sanyo, Toshiba, National Semi-Conductors, etc. Coût : entre 85 et 600 F. en discount chez Duriez. 132, Bd St-Germain. 150 modèles calculatrices tous genres, machines à écrire, etc. Quantités limitées.

FABRICANT — VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX ORFÈVRE
Garantie 25 ans / Couverts argentés / Réparations

FRANOR 70 R. AMELOT
75011 PARIS
Tél. 700.87.94 - M^{lle} St-Sébastien
En Décembre ouvert le samedi

LE MONDE diplomatique

du mois de décembre EST PARU

Au sommaire : L'IRAN DU REFUS

Piano center

vous offre la location-test Piano bail

EN CAS D'ACHAT récupération totale des versements (caution, transport, location)

PIANOS, ORGUES - Pianos-Écl. 122-124, r. de Paris, 87011 MONTREUIL - Tél. 857.83.38

2530 F 2790 F 4900 F

“Je vous propose 200 alliances diamants à moins de 5 000 F parce que c'est ma spécialité.”

MP

Paris 8, place de la Madeleine 138, rue La Fayette 86, rue de Rivoli Colonnes 65, rue Saint-Denis.

Le Directeur

GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44

“CRÉDIT DIAMANT” 6 MOIS sans frais après acceptation du dossier et comptant légal

Le Monde

Quand la Nomie

JOSEPH ROVAN Historien

Société

officielle